

Sans Visa : les Samoa

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14999 – 7 F

SAMEDI 17 AVRIL 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La paix en Europe selon M. Balladur

EN une semaine, entre son discours à l'Assemblée nationale et son discours de jeudi au Sénat, M. Balladur a eu le temps d'ajuster un peu la proposition qu'il avait faite d'une « conférence internationale » ayant pour objectif rien moins que de « *stabiliser la situation en Europe et d'y instituer l'équilibre* ». La nouvelle version de cette proposition que le premier ministre a livrée jeudi aux sénateurs comporte, outre quelques indications de méthode, un certain nombre de correctifs.

En premier lieu, les références à la conférence de Yalta, aux traités de Versailles et de Sèvres, ont disparu, comme si M. Balladur s'était entre-temps souvenu de la guerre gréco-turque, des déplacements massifs de population et, d'une façon générale, des drames qu'engendra trop souvent la prétention des grandes puissances d'imposer un « nouvel ordre » à l'Europe.

EN second lieu, M. Balladur paraît s'être aperçu en une semaine qu'il ne pénétrait pas en terrain vierge et que d'autres avant lui s'étaient déjà penchés sur les problèmes de l'après-communisme (les propositions de confédération ou de cour d'arbitrage *n'en sont que* deux exemples). Le premier ministre en convient d'ailleurs : c'est « dans l'esprit de ce qui a été antérieurement proposé par notre pays » et « en liaison avec les autorités *compétentes de l'Etat* » (*c'est-à-dire l'Elysée*) qu'il entend relancer la réflexion.

Le chef du gouvernement décrit quatre étapes : d'abord, on discute à Paris – en bonne cohabitation donc – de ce que l'on va proposer. Puis on en discute à Douze, étant entendu (il l'avait dit à l'Assemblée) que le traité de Maastricht a été ratifié. Troisièmement, on invite à cette discussion « tous les pays directement intéressés par la stabilité et la paix en Europe », formule qui semble laisser la porte ouverte aux Américains. Quatrièmement, enfin, on débouche sur « l'établissement d'un traité garantissant cette stabilité et précisant les instruments propres à l'assurer ».

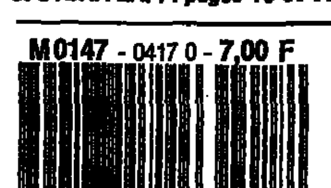
C'EST un objectif que la France s'était assigné il y a un an, qu'elle rêvait de faire entériner par tous les pays membres de la CSCE au sommet d'Helsinki en juillet dernier et auquel, entre-temps, elle a dû renoncer, le seul soutien extérieur étant venu des Russes, traditionnellement aussi favorables aux nouveaux traités *que* les Etats-Unis y sont hostiles.

Comment, en effet, concevoir dans un groupe de pays des « garanties de sécurité » collectives, c'est-à-dire une promesse *d'assistance éventuellement* militaire, qui joueraient non pas à l'égard d'une menace extérieure au groupe (comme c'est *le* cas *pour l'OTAN*), *mais au profit d'un* pays membre du groupe contre un autre, voire d'une nationalité *contre une autre*? L'entreprise est extrêmement difficile et n'a débouché jusqu'à maintenant que sur des procédures d'arbitrage ou de prévention des conflits qui font tragiquement la preuve de leur inefficacité, de la Yougoslavie à l'Azerbaïdjan et au-delà.

M. Balladur est peut-être allé un peu vite en besogne en utilisant ce terme de « traité ». Les prémices de sa démarche *n'en* sont pas moins louables : il s'agit, dit-il, d'inciter l'Europe des Douze à « prendre ses responsabilités », ce à quoi elle a en effet tendance à se dérober.

Lire les articles de THIERRY BRÉHIER et de FRÉDÉRIC BOBIN et SYLVIA ZAPPI pages 10 et 11

M 0147 - 0417 0 - 7,00 F



Alors que les combats reprennent entre Croates et Musulmans

Les forces serbes sont en mesure de s'emparer de l'enclave de Srebrenica

Alors que des combats étaient signalés sur plusieurs fronts dans l'ex-Yougoslavie, les forces serbes ont lancé une nouvelle offensive autour de l'enclave musulmane de Srebrenica, en Bosnie orientale. Un porte-parole de la FORPRONU a indiqué, vendredi 16 avril, que la bataille était sans doute entrée dans sa phase finale et que la ville pourrait tomber dans les jours, voire les heures, qui viennent. Toutefois, selon des radio-amateurs, les unités de défense musulmanes tiendraient toujours leurs positions en dépit de l'arrivée de renforts d'infanterie de l'armée yougoslave venus apparemment soutenir les Serbes bosniaques. Le général Morillon a tenté de négocier pour obtenir un cessez-le-feu et l'évacuation des blessés.

La famine, bientôt

ZAGREB

de notre correspondant

La Croix-Rouge croate dresse un sombre constat : la situation alimentaire est *« dramatique »* en Croatie et en Bosnie-Herzégovine, les réserves d'une aide qui fait survivre quelque 2,3 millions de personnes couvrent à peu près trois jours de besoins acheminés par le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). Des blocages administratifs et budgétaires, des tensions entre la CEE et l'ONU, le manque de pays donateurs et une certaine imprévoyance expliquent que plus de 3,8 millions d'habitants des pays de l'ex-Yougoslavie sont aujourd'hui menacés par la famine.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Lire la suite page 3



La culture basket

Du stade à la rue. Les jeunes des banlieues plébiscitent un sport magnifié jeudi à Athènes par les joueurs de Limoges

par Jean-Jacques Bozonnet

L'exploit du Limoges CSP coïncide avec l'émergence d'une culture basket dans la société française. Simple coïncidence ? Le décalage, il est vrai, est encore grand entre le basket sacré à Athènes et celui qui fait rêver la jeunesse des banlieues.

Phénomène essentiellement urbain, la mode s'épanouit au pied des cités. En particulier sous les panneaux installés à la hâte par Frédérique Bredin, ministre de la jeunesse et des sports de l'époque, lorsque l'été 1991 menaçait de flamber. Depuis, la mise en place de ces équipements sportifs de proximité se poursuit, la Fédération française de basket-ball, les municipalités et des fabricants de matériels ayant relayé l'initiative gouvernementale.

Hors des clubs et des rites de la compétition officielle, toute une jeunesse balbutie ce qui a fait la genèse du basket américain contemporain : un sport de rue, né spontanément dans le ghetto. A Gennevilliers, Sarcelles ou Argenteuil, le lourd ballon orange résonne sur le macadam avec des rythmes de rap.

Il y a donc un certain paradoxe à voir consacré, avec Limoges, un basket de terroir. Depuis dix ans en France, le haut niveau est en effet l'apanage de Limoges, mais aussi de Cholet ou de Pau, des cités peu réputées pour leurs banlieues chaudes. On se souvient de la mine effarée des richissimes dirigeants de clubs italiens lorsqu'ils découvraient qu'ils devraient jouer dans le marché couvert d'Orthez, où flottait encore, les soirs de match, une légère odeur de fiente de canard ! Certes, les clubs français, souvent issus de patronages, se sont professionnalisés. Flairant l'air du temps, le Limoges CSP s'est paré des couleurs des mythiques *Lakers* de Los Angeles, mais son budget est, de loin, le plus modeste des quatre clubs qui étaient en lice à Athènes.

Lire la suite et l'article de BÉNÉDICTE MATHIEU page 12 ainsi que la chronique d'ALAIN ROLLAT page 23

Le Soudan sous haute surveillance

Accusée d'exporter la « révolution islamiste », la junte tente de faire bonne figure pour rompre son isolement

KHARTOUM

de notre envoyée spéciale

Hassan a une idée fixe : trouver de l'essence pour pouvoir continuer à gagner sa vie. Chauffeur de taxi à Khartoum, il ne peut se contenter des douze litres autorisés par le gouvernement, trois fois plus chers qu'il y a deux mois – 450 livres (1) au lieu de 150. L'Etat soudanais ne peut plus, faute de devises, couvrir les besoins du pays en produits pétroliers, sans parler du reste, les médicaments surtout. Alors, la contrebande est reine, mais à des prix exorbitants : entre 2 100 et 4 000 livres les 12 litres de carburant. En conséquence, le coût de la vie monte en flèche, obligeant fonctionnaires et employés à faire des petits boulots pour joindre les deux bouts.

Les Soudanais se confient peu – sait-on jamais avec des militaires au pouvoir ? – mais ils en ont assez de subir un blocus quasi international qui ne dit pas son nom, pour expier les fautes du régime. Car depuis le coup d'Etat du général Omar Hassan Al Béchir en juin 1989, le Soudan est boycotté par l'Occident pour abus de pouvoir dictatorial, violations des droits de l'homme, discrimination ethnique et religieuse, exportation de la « révolution islamique », soutien au terrorisme ici et là... Les organisations humanitaires accusent le gouvernement d'entraver leur aide à une population soumise aux affres d'une nature capricieuse et de la guerre civile. Son attitude favorable à l'Irak durant la guerre du Golfe lui a valu l'hostilité de ses riches « frères » pétroliers. Les caisses sont vides et la dette extérieure s'élève à 14 milliards de dollars dont Khartoum ne peut même pas assurer le service.

Même s'ils jurent leurs grands dieux que toutes les accusations sont fallacieuses et qu'elles visent seulement à empêcher le Soudan de suivre *« la voie de développement indépendante qu'il a choisie »*, certains responsables soudanais admettent aujourd'hui qu'il faut, *« tout en restant fidèle à ses choix, arrondir certains angles »* avec les autres pays.

MOUNA NAÏM

(1) Le dollar qui valait 14 livres soudanaises il y a quatre ans en vaut aujourd'hui 138.

Lire la suite et le portrait de Cheikh Hassan Tourabi page 5

La chute de la forteresse enseignante

La création officielle, le 15 avril, d'une nouvelle fédération met fin à plus de quarante ans d'unité syndicale

par Gérard Courtois

Que de pages tournées pour la gauche française en moins de trois semaines ! Le 28 mars, le Parti socialiste subissait une déroute électorale qui sanctionnait dix années de gouvernement. Quelques jours plus tard, sa direction se déchirait, débarquait son premier secrétaire et menaçait de mettre un terme à l'aventure lancée il y a plus de vingt ans par François Mitterrand au congrès d'Epinay.

Jeudi 15 avril enfin, c'est près d'un demi-siècle d'histoire de la gauche enseignante qui s'est achevé. Ce jour-là, la Fédération de l'éducation nationale (FEN), désormais entièrement dominée par les socialistes, aura assisté, silencieuse et impuissante, à la création officielle d'une *fédération concurrente* : la Fédération syndicale unitaire de l'enseignement, de l'éducation, de la recherche et de la culture (FSU), regroupant quatorze syndicats d'enseignants ou de personnels de l'éducation, et affichant 130 000 à 150 000 adhérents, quand la FEN n'en compte plus guère que 160 000 à 180 000.

Derrière les gros bataillons du Syndicat national des enseignements du second degré (SNES), hégémonique dans les lycées et exclu de la FEN à l'automne dernier, on y retrouve tous les mécontents de l'ancienne fédération : un autre exclu, le SNEP (éducation physique), six dissidents, dont le SNETAA (enseignement technique), le SNESUP (enseignement supérieur), pour l'instant membre associé et qui confirmera son affiliation avant l'été, ou encore le SNETAP (enseignement agricole), dont le secrétaire général Michel Deschamps a été désigné pour prendre la tête de la nouvelle fédération (*le Monde* du 15 avril).

Enfin, ont rejoint la FSU six syndicats de personnels de l'éducation, constitués au cours des derniers mois par des militants minoritaires qui ne souhaitaient pas rester dans la vieille FEN. Et en particulier le SNUIPP, qui rassemble, selon ses responsables, 30 000 instituteurs ayant quitté le Syndicat national des instituteurs lorsque celui-ci s'est transformé, en juin 1992, en Syndicat des enseignants.

Lire la suite et l'article de MICHÈLE AULAGNON page 12

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 esc ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

AU COURRIER DU Monde

PROCHE-ORIENT

Que la France retrouve la parole

LE nouveau gouvernement devra rendre à la voix et à l'action de la France dans le monde leur spécificité même si l'arrière-plan européen demeure indispensable. Or, cette voix et cette action ne peuvent nulle part avoir plus d'écho qu'en Orient, où leur influence séculaire s'est estompée, se fondant malencontreusement au fil des ans dans l'approche américaine au point qu'on a pu parler non sans raison de « suivisme ».

Un comportement plus actif s'impose au Liban : l'échec du général Aoun n'est pas le nôtre, et il faut maintenant que la France s'implique davantage dans la reconstruction de ce pays jeté à bas par vingt années de luttes inexpiables, mais qui reste pour les chrétiens d'Orient une partie à laquelle ils ne peuvent renoncer.

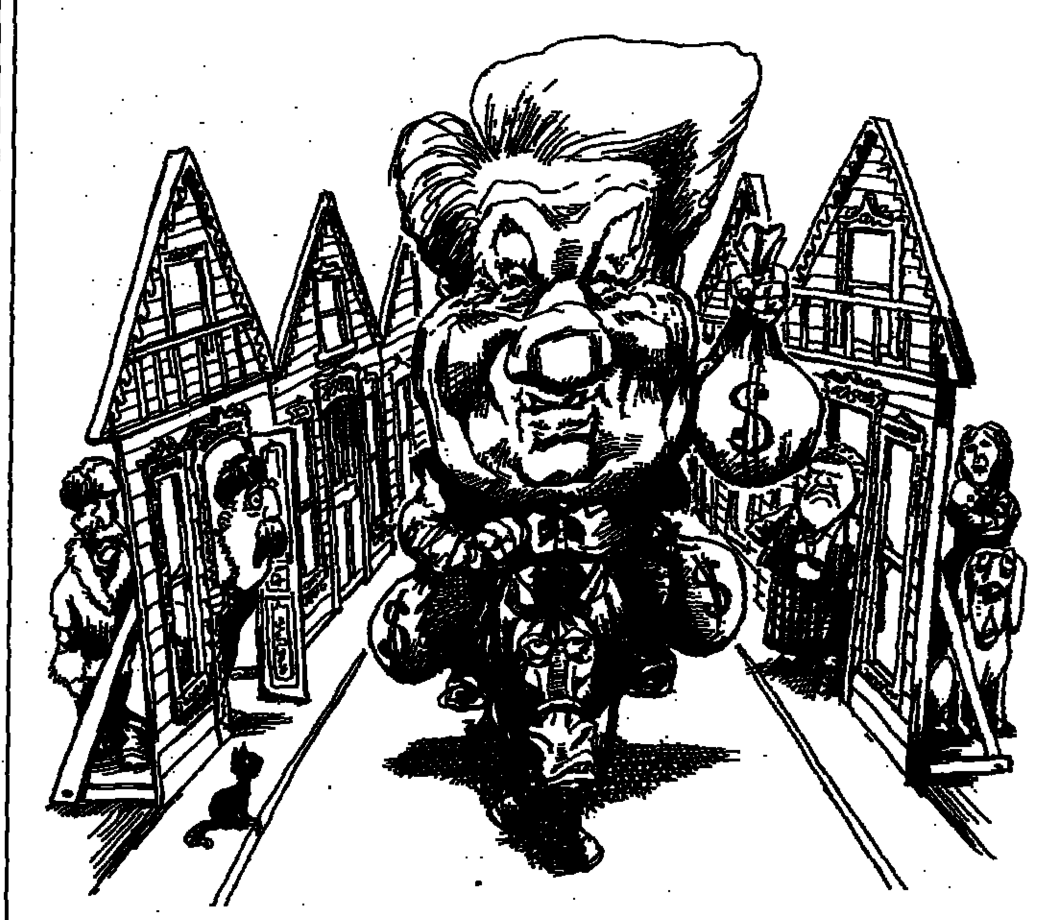
De nombreuses initiatives sont urgentes dans le conflit palestinien. Comment en effet assister de sang-froid à l'enchaînement des violences dans les territoires occupés ? Comment juger la froide détermination israélienne, malgré l'effet désastreux de la déportation des élites musulmanes, à maintenir une poigne de fer sur la population arabe et à vider de toute substance un dialogue à peine esquissé avec les Palestiniens. Quoi d'étonnant à ce que ceux-ci, privés de bergers, en proie constante à la discrimination et à la répression, sombrent dans le désespoir et alimentent le «terrorisme» qui justifie la colère et le talion ? Les victimes se multiplient dans une proportion bien entendu beaucoup plus grande pour ceux qui opposent des pierres aux armes.

Il existe cependant des conditions objectives pour une solution équilibrée qui fasse droit à la sécurité d'Israël et à l'émergence d'une entité palestinienne : la supériorité militaire de Tsahal et la reconnaissance arabe d'Israël enfin acquises y compris par l'OLP sont les garants que la voie est ouverte. Or, cette voie, et malgré les espoirs placés en lui, le gouvernement de M. Rabin ne veut manifestement pas l'emprunter. Il préfère faire taire M. Leibowitz et spéculer sur l'inexpérience complaisante de M. Clinton.

La France championne des libertés et de la dignité humaine ne peut rester passive devant cette tragédie qui se prolonge inutilement. Elle doit élever la voix et faire preuve de cohérence dans toutes les instances où elle s'exprime pour réclamer ce qui est juste et ce qui est possible pour ramener la paix dans les esprits et sur le terrain. Que cesse l'emploi méthodique de la force, que les Palestiniens reçoivent un minimum de considération (en commençant par le rapatriement des exilés vainement réclamé par l'ONU et si peu soutenu par la France), qu'ils puissent désigner librement (c'est-à-dire sous contrôle international) leurs représentants, que de part et d'autre les responsabilités s'engagent pour des solutions progressives mais allant au fond des choses, voilà ce que la morale et les réalités commandent.

PIERRE HUNT
Ancien ambassadeur de France au Caire

TRAIT LIBRE



« The Economist », 10 avril.

CATHOLICISME

La Pologne comme le Québec

J'AI lu avec intérêt, dans *le Monde*, du 19 mars l'article de Sylvie Kauffmann *«La Pologne moins catholique»*, qui ne m'a aucunement étonnée tant je prévoyais ce phénomène depuis longtemps : en tant que Québécoise de naissance, j'y reconnais ce que le Québec – aujourd'hui très déchristianisé – a vécu dans les années 70 et je relis en ce sens le paragraphe suivant, par exemple : «(...) *la Pologne* [le Québec] *s'était acquis à tort l'image du pays de la ferveur religieuse, alors que le catholicisme polonais* [québécois] *était superficiel et rituel, servant surtout à véhiculer l'opposition au communisme* [aux «maudits Anglais»] ».

Si renaissance chrétienne il y a (devait y avoir), ce ne peut être, à terme, qu'après s'être purifiée de tout «transfert» et fausse ferveur : l'épiscopat polonais ferait bien de méditer l'exemple québécois plutôt que se crisper sur un retour de balancier qu'il aurait dû prévoir.

ANNE-SOLANGE NOBLE
Paris

IMPÔT

Solidarité sur la fortune

DES voix intéressées s'élèvent actuellement pour obtenir du gouvernement une réduction de l'impôt de solidarité sur la fortune frappant les résidences principales.

Il faut rappeler que les immeubles en cause – ainsi d'ailleurs que les résidences secondaires, ce qui est choquant – bénéficient déjà d'une exonération totale de l'impôt sur le revenu. Le code général des impôts prévoit l'imposition du revenu des propriétés dont le propriétaire se réserve la jouissance, s'agissant du revenu en nature correspondant à la disposition du logement. Mais cette disposition n'est plus appliquée depuis 1964, l'exonération votée à l'époque étant censée favoriser la construction.

L'avantage en impôt n'est pas négligeable. Pour un appartement parisien dont la valeur locative est, par exemple, de 240 000 francs, l'impôt épargné s'élève, au taux marginal de 56,8 %, à 85 200 francs si le revenu net est de 150 000 francs et à 102 240 francs si le revenu net est de 180 000 francs.

Toujours plus ?

ANDRÉ CLÉMENT
Inspecteur des impôts en retraite
Arradon (Morbihan)



Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

POLICE

Ce ministre est dangereux

EN demandant à Charles Pasqua de reprendre, en 1993, les fonctions de ministre de l'intérieur qu'il exerçait entre 1986 et 1988, Edouard Balladur a pris le risque énorme et pourtant évident de voir revenir à la charge l'esprit qui régnait alors dans la police, le sentiment d'impunité, et les « bavures policières » qui en sont le corollaire.

Cet homme est dangereux, et il doit quitter au plus vite ses responsabilités sous peine de voir se développer dans notre pays un climat de violence et d'insécurité à l'américaine.

Il en va de la confiance que nous pouvons avoir dans notre police qui doit être préservée des méthodes de cow-boy de quelques excités qui ont tendance à confondre « forces de l'ordre » et « démonstration de force ». Il y va de l'honneur de la France, il y va aussi de la vie de plusieurs personnes qui seront amenées à séjourner dans des commissariats et à y être interrogées.

SYLVAIN CUZENT
Besançon

JUSTICE

La grandeur des Rosenberg

VOUS avez publié dans *le Monde* du 3 avril une lettre de M. Albert Lévy concernant les époux Rosenberg. Accepteriez-vous de publier mon point de vue ?

Les Rosenberg étaient coupables. Mais ils ne méritaient, ni la mort, ni la détention à perpétuité.

Le procès Rosenberg ne tenait, à son début, qu'une place secondaire. L'accusation concernant l'influence du maccarthysme à son sujet ne peut donc être sérieusement retenue.

L'un des fils Rosenberg déclara que l'avocat de ses parents avait visé essentiellement l'obtention de la sympathie du juge. En effet, les Rosenberg commirent initialement la faute de ne pas vouloir plaider coupable, ce qui aurait permis une négociation sur la peine avec l'accusation. Cet avocat avait réalisé qu'il était impossible d'obtenir un acquittement, c'est-à-dire de créer un doute sérieux dans l'esprit d'un seul des douze jurés (l'unanimité du jury est aux Etats-Unis indispensable pour qu'il y ait verdict de culpabilité). Mais le juge était juif (tout comme l'attorney). Les juifs américains sont très patriotes. Il fut indigné que des coreligionnaires aient été des espions au service de l'URSS ; qu'ils aient frappé dans le dos les «boys» combattant en Corée ; qu'ils aient déshonoré la communauté israélite américaine ; qu'ils aient contesté l'évidence ; qu'ils n'aient éprouvé aucun repentir. Il ne tint pas compte du degré réel de culpabilité. Il condamna à mort !

C'est alors que le procès Rosenberg atteignit le premier plan de l'actualité, car c'était la première fois, aux Etats-Unis, que des espions étaient condamnés à la peine capitale. Les recours confirmèrent cette condamnation.

Aux Etats-Unis, le prestige de la justice ne permet pas moralement aux juges d'appel de reprendre le procès dès le début. Il faut démontrer que le procès précédent a été irrégulier ou présenter des éléments nouveaux. Il en est de même en ce qui concerne les recours en grâce. Le président Eisenhower, saisi en dernier ressort, fit savoir qu'il lui fallait cet élément nouveau, c'est-à-dire en l'espèce, l'aveu. Il fit installer un téléphone dans la salle d'exécution afin de laisser jusqu'au dernier moment une chance aux condamnés. Mais le cas Rosenberg avait ému les nations.

Les Rosenberg réalisèrent que leur procès ne pouvait être refait. Avouer, ce n'était pas reconnaître ce dont ils s'étaient réellement rendus coupables, c'était avouer qu'ils avaient commis un abus de confiance moral à la mesure du monumental élan de sympathie créé ! C'est pourquoi, cet homme et cette femme qui se savaient condamnés parce qu'ils avaient commis une fausse manœuvre initiale, et par une sévérité injuste, qui aimaient vivre, qui voulaient vivre pour eux et leurs enfants, préférèrent la mort dans la dignité à une sorte de déshonneur. C'est en cela qu'ils furent grands.

HENRI ANTONI
avocat à Paris

SOCIALISME

Un sentiment de trahison

CE désastre socialiste qui blesse tant d'entre nous ; cette marée de droite qui va tout engloutir et dont il faut bien penser : pourvu qu'ils réussissent, les meilleurs et les plus modérés d'entre eux ! Car s'ils échouent, la prochaine fois, ce n'est pas le retour de la gauche, c'est le Front national à 20 % ou pire encore.

Je ne relis pas ces lignes de Romain Gary dans *La nuit sera calme*, sans un gros soupir de nostalgie et un vague sentiment, quelque part, de honte et de trahison : «... *Si Allende avait été corrompu, il serait encore au pouvoir. C'est pourquoi les socialistes ont tant de mal dans le monde : il y a dans l'idéal socialiste cette part de poésie* (...) *sans laquelle il n'y a pas de civilisation* (...) *mais cette part de poésie exclut la corruption parce qu'elle est lyrique : étant idéalistes, les socialistes se cassent régulièrement la gueule...*» (écrit en 1974).

Jamais dans l'histoire politique de la France, un nombre si réduit – car enfin ! – de gens (proches du pouvoir) auront fait autant de mal à une si noble cause. Jaurès assassiné une deuxième fois...

CHRISTIAN BOURDE
Mazan (Vaucluse)

COHABITATION

L'exemple américain

POURQUOI la cohabitation constitue-t-elle un tel problème existentiel chez nous, alors que ce n'est que depuis l'élection de Clinton que les Etats-Unis sont sortis de vingt ans de coexistence entre des présidents républicains et des Congrès à majorité démocrate ? Et pourtant, aux Etats-Unis, les pouvoirs présidentiels sont plus importants que chez nous ; en outre, il n'existe pas de structures, telles que le droit de dissolution de l'Assemblée par le président : les deux parties sont condamnées à trouver un terrain d'entente. Et c'est d'ailleurs ce qui, je crois, rend la démocratie plus vivante, comme chaque fois que le vrai débat et l'affrontement sont publics ; tout comme elle régresse chaque fois qu'ils se déroulent dans des lieux secrets (à l'intérieur des partis, entre parti et ministères, à l'intérieur d'un ministère entre experts et conseillers techniques, entre ministres d'un même gouvernement) pour aboutir ensuite à une présentation faussement unanimiste (la fameuse «langue de bois»...) d'une décision en réalité arrêtée à l'arraché et dans l'incertitude...

Il est vrai qu'aux Etats-Unis les démocrates ne votent pas systématiquement contre un projet émanant d'un président républicain, pas plus que les républicains ne votent systématiquement en sa faveur... C'est un peu comme si le RPR et l'UDF, qui n'envisagent absolument pas de supprimer, par exemple, la contribution sociale généralisée, n'avaient pas voté la motion de censure lorsqu'elle a été instituée, alors qu'ils y étaient évidemment favorables... Des élus faisant passer l'intérêt général avant l'intérêt de parti : on peut rêver, non ?

ELIE ARIÉ
cardiologue, Paris

PHOTOCOPIE

Les lectures des étudiants

LE point de vue intitulé «Le photocopillage tue le livre», de François Gèze, PDG des éditions La Découverte, est évidemment légitime. Les milliers de photocopies exécutées d'après le livre sont préjudiciables à l'industrie naguère florissante de l'édition.

Mais peut-on pour autant parler de «photocopillage» ? Les étudiants sont-ils des hordes de «barbares» sans respect pour le livre ? L'usage de la photocopie dans le cadre de leurs études constitue-t-il une inconcevable «razzia» ?

Le livre est devenu un objet pur de consommation qui doit profiter à l'éditeur avant que de profiter différemment au lecteur. Cette politique est attristante.

Pourquoi les enseignants distribuent-ils des passages entiers de livres photocopiés ? M. Gèze omet le prix souvent élevé de ces ouvrages spécialisés, auquel le public étudiant ne peut toujours répondre pour des raisons matérielles.

L'étudiant me semble être le bouc émissaire idéal de la crise de l'édition.

La convention signée entre le ministère de l'éducation nationale et les éditeurs est un non-sens. Pourquoi, dans cette logique, ne pas exiger de toute bibliothèque universitaire (ou autre) le versement d'indemnités pour prêt de livre ?

Enfin, M. Gèze pourrait voir le «photocopillage» du livre comme une invitation de l'étudiant à la lecture et peut-être à l'acquisition, sur le même principe que la sélection du livre en *digest*, que pratique et cautionne pourtant, par ailleurs, l'édition.

BERTRAND TILLIER
Etudiant en histoire de l'art, Paris

LANGUES

Egalitarisme à l'école

EN complément de la lettre de Mme Marie-Claude Bontemps parue dans le courrier du 3 avril à propos de la disparition des classes européennes d'anglais à Calais, je voudrais confirmer que *« l'extension d'un progrès* (le développement de l'enseignement des langues vivantes) *se traduit dans les faits par une mesure rétrograde »* (la fermeture d'enseignements de langues).

A Belfort, au collège et au lycée de l'avenue Roosevelt, ont existé de 1972 à 1992 des classes « européennes » où l'enseignement de l'allemand était simplement renforcé d'une ou deux heures par semaine pour les élèves volontaires pendant cinq ou six ans. Les excellents résultats obtenus étaient appréciés des élèves, des enseignants et des parents.

Malgré de nombreuses démarches des parents auprès des diverses autorités, au niveau des établissements, de l'inspection académique, du rectorat, cette section a été fermée sous prétexte qu'elle ne répondait pas aux nouvelles normes définies pour les classes européennes, mais la véritable cause en est plutôt la volonté d'égalitarisme desdites autorités : il leur est insupportable que certains élèves motivés bénéficient d'un plus dans l'enseignement public.

L'enseignement privé, lui, voit prospérer et se renforcer ses sections « européennes » ; qu'elles commencent en sixième ou en quatrième, cela ne pose alors pas de problème majeur.

Ici aussi, la situation géographique de Belfort justifiait un effort particulier pour l'enseignement de l'allemand. Mais ce particularisme n'a pas pu se maintenir dans l'enseignement public.

MARIE-CHRISTINE MICHAU
Bavilliers (Territoire-de-Belfort)

UN LIVRE

Monsieur le chien

DU DROIT DES BÊTES A DISPOSER D'ELLES-MÊMES
de Janine Chanteur
Seuil, 183 p., 110 F.

LES animaux ont-ils des droits ? La question n'est pas stupide à une époque où tout le monde se dit plus ou moins écologiste et plus ou moins *«humanitaire»*. Janine Chanteur, qui est professeur de philosophie morale et politique à la Sorbonne, lui consacre un essai sans niaiserie, plus ambitieux qu'il n'y paraît : pour étudier les droits de l'animal, il faut en effet refaire tout le parcours qui a conduit à l'affirmation des droits de l'homme.

Cette philosophe aurait pu s'en tenir à une solide dissertation, en analysant les bons auteurs (Aristote, Hobbes, Descartes, Rousseau, Kant...), avec une introduction, un développement et une conclusion. Elle ouvre plutôt son livre par quatre nouvelles, très littéraires, illustrant toutes nos ambiguïtés : d'une part, nous semblons beaucoup plus soucieux du sort de nos chiens et de nos chats que des enfants affamés du tiers-monde ; d'autre part, nous mettons chaque jour à mort des milliers d'animaux pour les manger et utilisons leur peau sans vergogne pour nous vêtir, nous chausser ou recouvrir nos canapés.

Le livre est orienté sur une question bien précise, celle de la légitimité des expérimentations sur l'animal. On connaît le combat des adversaires de la vivisection qui vont parfois jusqu'à voler des cobayes dans les laboratoires. On ne sait pas toujours, en revanche, qu'il existe deux «Déclarations des droits de l'animal», l'une publiée en 1978, l'autre en... 1989. Janine Chanteur rassemble toute sa science pour démontrer l'absurdité – mais aussi la nocivité – de telles initiatives.

Certes, l'animal est vivant, souligne notre philosophe. Certes, il peut souffrir. Mais ni «la vie» en tant que telle ni la souffrance ne donnent des droits. L'homme n'est pas seulement un animal plus complexe que les autres : c'est un être moral, pouvant être tenu responsable de ses crimes et se reconnaissant des devoirs. Or, la notion de droit est intrinsèquement liée à celle de devoir.

Janine Chanteur démontre, non seulement, que *«la notion des droits de l'animal est un non-sens»*, mais que *«l'expérimentation sur l'animal, pour le bien de l'homme, est un devoir»*. Etant entendu que la souffrance imposée à l'animal n'est tolérable que dans certaines limites, lorsqu'elle est le seul et unique moyen de la recherche scientifique.

Les «Déclarations» de 1978 et 1989, passées inaperçues du commun des mortels, méritaient-elles cent quatre-vingts pages de contre-démonstration ? Sans doute, si l'on admet, avec Janine Chanteur, qu'affirmer les droits de l'animal c'est priver les droits de l'homme de toute consistance et, finalement, *«mettre gravement en péril leur légitimité»*.

La recherche médicale pourra peut-être un jour se dispenser de l'expérimentation sur l'animal. Tout le monde le souhaite, bien sûr. En attendant, il n'est pas interdit de s'interroger sur les rapports parfaitement contradictoires que nous entretenons, hors-laboratoire, avec *«nos amies les bêtes»* ...

ROBERT SOLÉ

En Bosnie orientale

Les Serbes ont mené une nouvelle offensive contre Srebrenica

Selon un reponsable de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) à Sarajevo, la bataille de Srebrenica semblait entrée, vendredi matin 16 avril, dans sa phase finale, et les forces serbes étaient sur le point de s'emparer de cette enclave musulmane de Bosnie orientale. *« Nous pouvons confirmer qu'il y a eu beaucoup de combats et d'importants pilonnages au cours de la nuit. Les Serbes avancent vers la ville »*, a déclaré le capitaine Bill Karaktin, porte-parole adjoint de la FORPRONU *« Nous cherchons à faire en sorte qu'il n'y ait pas d'atrocités »*, a-t-il ajouté.

Bill Karaktin a expliqué que les Serbes avaient reconquis, jeudi soir, Zeleni-Jadar, village situé aux abords de Srebrenica et doté d'une station d'épuration des eaux importante pour l'alimentation de la ville. Les Musulmans s'étaient emparés de cette localité en début de semaine.

Le général Philippe Morillon, commandant de la FORPRONU en Bosnie, est resté en contact jusqu'aux premières heures de la matinée avec les dirigeants serbes de Bosnie pour leur faire comprendre *« la gravité de la situation et leur demander de garder le contrôle de leurs officiers sur le terrain »*. Il a également tenté de contacter le commandant de l'armée des Serbes de Bosnie, le général Ratko Mladic, pour obtenir un cessez-le-feu permettant d'évacuer les blessés.

En revanche, Bill Karaktin n'était pas en mesure de confirmer les informations parues, vendredi, dans le *New York Times*, selon lesquelles les assiégés de Srebrenica se rendraient sous peu et négocieraient avec les Serbes pour obtenir le libre passage de 28 000 réfugiés.

Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, avait condamné, jeudi, les tirs visant la population civile de l'enclave musulmane de Srebrenica en Bosnie et exhorté les forces serbes bosniaques à cesser leurs *« attaques injustifiables »*. *« Je souhaite faire part de mon indignation face aux attaques inexcusables contre des civils dans cette ville »*, a déclaré le secrétaire général à Rome. M. Boutros-Ghali a de nouveau appelé toutes les parties au conflit à coopérer avec les forces de l'ONU pour restaurer le cessez-le-feu et permettre le passage de l'aide humanitaire. Le Conseil de sécurité pourrait se réunir en session d'urgence, vendredi, pour imposer de nouvelles sanctions renforcées contre la Yougoslavie si Srebrenica tombait sous contrôle serbe.

Combats croato-musulmans

Des commandants de l'armée bosniaque ont par ailleurs rapporté des attaques serbes, jeudi, sur les villes de Zepa et de Gorazde, également en Bosnie orientale, où, selon eux, trois civils ont été tués et onze sont morts de faim, ainsi que contre les villes de Maglaj, au nord, et Olovo, dans le centre.

Jeudi également un nouveau front s'est ouvert en Bosnie avec une offensive des Croates sur la ville musulmane de Jablanica (50 km au sud-ouest de Sarajevo). Plus de cinquantes obus ont été tirés sur la ville stratégique, a indiqué un porte-parole de la FORPRONU. Cette attaque intervient à l'expiration d'un ultimatum, fixé le 5 avril dernier, par le dirigeant des Croates de Bosnie, Mate Boban, qui exigeait que l'armée bosniaque se place sous commandement croate ou se retire des trois provinces de Bosnie attribuées aux Croates par le plan de paix Vance-Owen. A Londres, l'émissaire spécial du président Clinton, Reginald Batholomew, a eu une série d'entretiens avec plusieurs responsables britanniques pour évoquer *« les moyens de changer la position de Belgrade afin d'obtenir l'acceptation du plan de paix »* par les Serbes de Bosnie, selon le coprésident de la conférence sur l'ex-Yougoslavie, Lord Owen. M. Bartholomew, qui était attendu, ce vendredi, à Paris, a brandi une nouvelle fois vendredi la menace d'une levée de l'embargo sur les armes au bénéfice des forces bosniaques *« si les Serbes poursuivent »* leur offensive, mais il a reconnu que l'accent était mis dans l'immédiat sur *« le renforcement des sanctions »* contre la Serbie. – *(AFP, Reuter.)*

La famine, bientôt

Suite de la première page

Seul pays à ouvrir sans préalable ses frontières aux réfugiés bosniaques, la Croatie, qui doit déjà faire face à une sévère crise économique (1 % d'inflation par jour, 25 % de chômeurs), a accueilli près de 700 000 réfugiés ou déplacés (14 % de sa population). Près de 300 000 viennent de Bosnie. A l'échelle de la France, cela représenterait quelque 7,7 millions de personnes à charge.

Si les dépôts « décentralisés » d'aide humanitaire de Croatie peuvent encore résister *« trois à quatre semaines »*, le « stock-tampon » de Zagreb, chargé d'alimenter ces dépôts, est vide, selon un responsable d'une organisation humanitaire internationale. Et, faute d'engagements financiers des donateurs, le programme de livraison est réduit. Parlant d'un *« manque dramatique »* de vivres, Nenad Javornik, le président de la Croix-Rouge de Croatie, qui est dans ce pays chargée de distribuer une aide directe de la Communauté européenne, a lancé la semaine dernière *« un appel au secours »*. M. Javornik a souligné que les centaines de milliers de réfugiés venaient accroître les problèmes d'une population locale en voie rapide de paupérisation. Dans un mois, ajoute-t-il, près d'un million de personnes se trouveront en situation d'« assistés ». Un représentant de la Croix-Rouge internationale craint, entre autres conséquences *« graves »*, la montée des tensions entre Croates de Croatie et réfugiés.

M. Javornik a également souligné que les rations fournies actuellement à des personnes souvent éprouvées physiquement équivalaient à *« une bonne cure d'amaigrissement »* : 200 grammes de nourriture par jour et par personne, soit 900 calories alors que la ration alimentaire « normale » est estimée à 1 550 calories. Les populations déplacées ou assiégées de Bosnie-Herzégovine sont, elles aussi, soumises au même régime sévère. A condition, bien entendu, que l'aide, parfois prise en otage par les belligérants, leur parvienne.

La France, premier contributeur

Selon une évaluation établie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), une personne adulte en Bosnie-Herzégovine a perdu en moyenne 14 kilos depuis le début de la guerre, et des cas de scorbut ont été observés. Le problème n'est pas seulement quantitatif, mais aussi qualitatif. Outre une augmentation redoutée, en volume, de 50 % des besoins pour les mois d'avril, mai et juin pour toute l'ex-Yougoslavie, un responsable du Programme alimentaire mondial (PAM) souligne que ce qui manque le plus sont les biscuits protéinés et le lait : une nourriture essentielle pour les populations les plus vulnérables : femmes, enfants, personnes âgées.

La Communauté européenne, de très loin le premier contributeur et ses pays membres fournissent près de 55 % de l'aide alimentaire à la Bosnie et 62 % de celle à la Croatie. Avec 28 % de participation au Fonds d'aide alimentaire européen, la France est la première, selon Gilles Courregelongue, attaché humanitaire à l'ambassade de France à Zagreb.

La CEE devrait bientôt débloquer entre 150 et 300 millions d'écus (entre 180 et 360 millions de dollars) pour l'aide humanitaire, selon des sources diplomatiques. Cette somme, qui s'ajouterait aux 13 millions d'écus déjà versés en 1993, serait loin des 817 millions de dollars nécessaires, selon le HCR, entre avril et décembre 1993. Même si l'Europe réagit, on aura frisé la rupture de stock. Pour des raisons courtelinesques ou de petite politique. Selon M. José Maria Mendulice, l'envoyé spécial du HCR dans l'ex-Yougoslavie, plusieurs pays contributeurs ont retardé leur versement en fin d'année fiscale, afin de limiter leurs déficits budgétaires...

D'autre part, un conflit, aux conséquences non chiffrées, oppose la CEE (qui, selon l'expression d'un diplomate européen, *« se saigne aux quatre veines »* mais n'est pas spécialisée dans la distribution de l'aide) au Programme alimentaire mondial (l'agence de l'ONU en charge de fournir au HCR la nourriture pour la Bosnie), qui a le « savoir-faire » mais fait preuve d'une certaine *« agressivité »*. Pour pallier le plus pressé, le HCR a dû dégarnir certains dépôts et « détourner » 7,4 millions de dollars de la CEE destinés à d'autres fins.

Si la pénurie continue, ce sont les autres programmes humanitaires qui en souffriront. Le HCR affirme que les engagements financiers qu'il a reçus couvrent seulement la moitié de ses besoins du mois d'avril dans les domaines sanitaire, du logement et de la logistique.

Même si les quatre grandes agences de l'ONU (HCR, OMS, PAM, UNICEF) ont déjà dépensé entre novembre 1991 et mars 1993 près de 3 milliards de (500 millions de dollars) pour l'ex-Yougoslavie, ce sombre tableau fait dire à ceux – nombreux à Zagreb – qui estiment qu'une intervention militaire étrangère est la seule manière de mettre rapidement fin à un conflit qui continue de produire chaque jour des milliers de réfugiés que *« la Communauté internationale allie à la lâcheté l'imprévoyance et la pingrerie »*.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

RUSSIE : la campagne pour le référendum du 25 avril

Boris Eltsine relance la polémique sur l'interprétation des résultats

MOSCOU

de notre envoyé spécial

En disant ouvertement, jeudi 15 avril, qu'il ne tiendrait pas compte des dispositions imposées par le Congrès des députés pour interpréter les résultats du référendum du 25 avril, le président Eltsine a relancé à l'avance une polémique qui n'est pas près de s'éteindre. Le chef de l'État a annoncé qu'il allait signer un décret annulant la résolution du IXe Congrès, imposant de tenir compte du pourcentage des voix par rapport aux inscrits et non par rapport aux votants pour obtenir la majorité lors du référendum. M. Eltsine estime cette résolution *« en contradiction criante avec la Constitution »*, mais attendra, pour signer son décret, que la Cour constitutionnelle, saisie par un groupe de députés démocrates, se prononce sur ce sujet.

Des brimades envers M. Routskoï

En attendant, le président russe continue sa campagne tous azimuts. Il a ainsi nommé, jeudi, un nouveau « premier vice-premier ministre » considéré comme conservateur, Oleg Lobov, qui présidait jusque là son conseil d'experts. Le premier ministre Viktor Tchernomyrdine a, pour sa part, nommé au poste de ministre de la justice par intérim Iouri Kalmykov, un juriste libéral, de surcroît représentant d'un peuple non russe de la Fédération de Russie, les Tcherkesses. Ce qui n'a pas empêché M. Eltsine de s'affirmer comme un *« nationaliste de la Russie »* lors d'une intervention devant l'intelligentsia moscovite réunie au Bolchoï. *« La Russie a une histoire de plusieurs milliers d'années et les Etats-Unis n'ont pas plus de deux cents ans »*, a affirmé le président, qui a confirmé que les troupes russes ne se retireraient pas des Etats baltes avant que *« les droits des communautés russophones de ces régions ne soient garanties »*. Il a aussi employé un langage très musclé en évoquant le conflit en Abkhazie. *« A chaque obus envoyé sur les nôtres répondront deux obus »*, a-t-il ainsi déclaré.

Quant au vice-président russe Alexandre Routskoï, qui personnifiait ce courant nationaliste loyal avant d'entrer dans l'opposition ouverte en mars et que M. Eltsine avait mis, mardi dernier, devant ses responsabilités en lui demandant de démissionner, il devait s'expliquer vendredi devant le Soviet suprême. Avant même qu'il ne prenne une décision, M. Routskoï a, d'ores et déja, été dessaisi de son dossier de l'agriculture. Selon son service de presse, il se serait aussi vu infliger une série de « brimades », dont la privation de sa voiture de fonction, de son médecin personnel et d'une partie de ses gardes du corps. *« Le vice-président avait beaucoup trop de Mercedes et de gardes du corps »*, a répliqué le secrétaire de presse de M. Eltsine, estimant que son train de vie a été *« réduit au niveau dont doit disposer le vice-président dans son travail et dans sa vie »*.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Le sommet de la CEI à Minsk pourrait aider le président russe

Une réunion au sommet de trois heures, vendredi 16 avril à Minsk, des membres de la Communauté des Etats indépendants (CEI) en présence de Boris Eltsine, pourrait apporter un soutien au président russe, avant le référendum du 25 avril. Ce sommet fut demandé, au plus fort de la dernière en date des crises politiques à Moscou, par MM. Eltsine et Nazarbaev, le président du Kazakhstan, au moment où l'adversaire du chef de l'Etat russe, le président du Parlement, M. Khasboulatov, faisait lui-même une tournée des capitales de l'ex-URSS pour promouvoir son projet d'un Parlement de la CEI.

« J'irai à Minsk pour soutenir Boris Eltsine sans lequel la situation économique et politique serait pire encore », a déclaré jeudi le président ouzbek Islam Karimov, qui avait pourtant gardé le silence lors du dernier Congrès à Moscou, quand la plupart de ses collègues se disaient inquiets de voir arriver au pouvoir à Moscou des forces opposées à l'indépendance des nouveaux Etats. Il semble avoir conclu aujourd'hui, dans le sillage de la communauté internationale, qu'un soutien à Boris Eltsine favoriserait la stabilité en Russie.

« Nous devons déterminer les limites de notre intégration et décider quels pays sont prêts à aller jusqu'à ces limites », a déclaré pour sa part mercredi M. Eltsine, évoquant l'ordre du jour de Minsk, qui devrait aussi porter sur la participation des républiques aux forces armées de la CEI. Le sommet de Minsk devrait aussi statuer sur la tenue ou non à Erevan, le 30 avril comme prévu, du prochain sommet régulier de la CEI, après l'offensive arménienne en territoire azerbaïdjanais. – *(AFP, Reuter.)*

□ **La Bulgarie accuse la Roumanie d'enfreindre l'embargo contre la Yougoslavie.** – Le ministère bulgare des affaires étrangères a accusé, jeudi 15 avril, Bucarest d'avoir enfreint l'embargo de l'ONU contre la Yougoslavie, en laissant un convoi pétrolier roumain remonter le Danube pour approvisionner la Serbie. Le remorqueur roumain *Filiase-10* a été repéré dimanche alors qu'il entraînait cinq péniches transportant 6 000 tonnes de pétrole; il a redescendu le Danube, mercredi, sans les péniches, affirme Sofia. La cargaison, provenant du port roumain de Tulcea et accompagnée de documents indiquant comme destination le port bulgare de Vidin, aurait été déchargée dans le port serbe de Prahovo. Niant ces allégations, la Roumanie affirme que la cargaison a bien été livrée à Vidin. – *(Reuter, AFP.)*

□ **Arrestation en Russie d'un recruteur de combattants pro-serbes.** – Un ancien policier de trente-six ans, Iouri Belaev, qui avait entraîné un groupe de deux cents Russes partis combattre avec les Serbes en Bosnie, il y a plusieurs mois, a été arrêté, mercredi 14 avril en Ukraine, apparemment à son retour de Bosnie, ont indiqué des journalistes de Saint-Pétersbourg. Iouri Belaev y dirigeait un parti social-national et a été arrêté pour *« incitation à la haine raciale en Russie »*, en raison d'anciennes publications antisémites, selon le ministère de la sécurité. – *(Reuter.)*

□ **Les psychiatres américains condamnent le docteur Karadzic.** – L'Association des psychiatres des Etats-Unis a condamné, jeudi 15 avril, le chef des Serbes de Bosnie, le docteur Radovan Karadzic – également psychiatre – pour le génocide, les viols, l'« épuration ethnique » et la création de camps de concentration en Bosnie-Herzégovine. *« Les actes du docteur Karadzic, en tant que dirigeant politique, sont en profonde contradiction avec les valeurs humaines fondamentales de la médecine et de la psychiatrie »*, a déclaré le conseil d'administration de l'association dans un communiqué. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE : la ratification du traité de Maastricht

Le gouvernement a gagné une bataille probablement décisive

LONDRES

de notre correspondant

Le gouvernement britannique a infligé, jeudi 15 avril à la Chambre des communes, aux « euro-sceptiques » du Parti conservateur une défaite qui, si elle ne l'assure pas de la victoire définitive dans la bataille de la ratification du traité de Maastricht, lui permet au moins d'envisager l'avenir avec un optimisme raisonnable. Le principal obstacle qui menaçait de faire dérailler tout le processus de ratification, c'est-à-dire un vote favorable sur l'amendement travailliste relatif au chapitre social du traité européen, a été sinon détruit, du moins contourné : ce n'est qu'à l'issue du vote final des deux Chambres du Parlement que les élus auront le loisir de se prononcer sur le chapitre social.

La tactique employée pour aboutir à un tel résultat ne fut pas des plus glorieuses, mais, avec une majorité réduite à vingt voix, la fin justifie manifestement les moyens : un échec de la ratification entraînerait très certainement une crise politique grave, le premier ministre John Major ayant laissé entendre que son maintien au 10 Downing Street était en jeu. Le gouvernement n'a donc pas hésité à utiliser toutes les arcanes de la procédure de Westminster pour arriver à ses fins, quitte à essuyer un revers passager : en effet, faute de pouvoir mobiliser un nombre suffisant de parlementaires, il a dû accepter un ajournement des débats, immédiatement salué par le Labour comme la manifestation d'un *« gouvernement minoritaire et sans autorité »*. Au terme de manœuvres procédurières qualifiées par certains de *« machiavéliques »*, le gouvernement a accepté une proposition de repli du Labour visant à permettre un vote ultérieur sur la clause d'exemption dont bénéficie la Grande-Bretagne s'agissant des dispositions sociales du traité. Le speaker des Communes s'était précédemment opposé à la demande travailliste d'examiner un amendement semblable dans le cours de l'actuelle discussion.

Si, lorsque le projet de ratification aura été voté, le débat désormais annoncé sur le chapitre social se concluait par un vote favorable à la proposition travailliste, cela signifierait que le Labour et les « euro-sceptiques » conservateurs n'auront plus pour recours que de poursuivre leur combat sur le plan juridique, devant les tribunaux. Le gouvernement est cependant confiant, dans la mesure où le procureur général, sir Nicholas Lyell, estime qu'une annulation de la clause d'exemption ne remettrait pas en cause la ratification britannique. La direction du Parti conservateur espère, d'autre part, que les représentants de la tendance anti-européenne mesureront l'inanité de poursuivre un combat d'arrière-garde dès lors que la loi aura été votée.

LAURENT ZECCHINI

□ **Le groupe socialiste du Parlement européen critique les cartes d'identité grecques.** – Le groupe socialiste du Parlement européen s'est *« inquiété »*, jeudi 15 avril, de la décision du gouvernement grec de maintenir la mention de la religion sur les cartes d'identité de ses ressortissants et a demandé aux autorités d'Athènes de *« se conformer aux principes »* européens concernant les *« libertés fondamentales, dont la liberté religieuse et la liberté d'opinion »*.

ALLEMAGNE

Le conflit sur l'engagement de l'armée rebondit à propos de la Somalie

BERLIN

de notre correspondant

L'envoi d'un bataillon allemand de 1 500 hommes pour des missions de logistique en Somalie a relancé, jeudi 15 avril à Bonn, la polémique sur l'engagement de la Bundeswehr à l'extérieur de la zone de défense de l'OTAN.

En attendant la réunion du conseil des ministres, qui doit débattre de la question la semaine prochaine, le chancelier Kohl a fait savoir depuis son lieu de villégiature en Autriche qu'il entendait honorer la demande formulée cette semaine par le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros-Ghali.

Feu vert provisoire le 8 avril

La requête de l'ONU faisait suite à une décision du gouvernement allemand, prise en décembre dernier, de mettre à la disposition de l'organisation internationale des unités du génie pour aider aux opérations de ravitaillement et de reconstruction en Somalie. Ces unités ne pourraient être utilisées que dans des zones considérées comme pacifiées, mais elles seraient accompagnées d'éléments d'infanterie d'autodéfense.

Les seuls « casques bleus » allemands à l'heure actuelle dans le monde sont ceux d'une antenne médicale au Cambodge. Depuis cette semaine, des équipages allemands participent également à bord d'avions AWACS de l'OTAN aux missions de surveillance de l'espace aérien bosniaque.

En attendant un jugement sur le fond, la Cour constitutionnelle avait donné provisoirement son feu vert le 8 avril. Mais le Parti social-démocrate et une partie des libéraux continuent de contester le droit du gouvernement de prendre ce genre de décision sans l'aval du Parlement et exigent un changement de Constitution, sur lequel il n'y a pas, actuellement, de consensus.

H. de B.

□ **FINLANDE : démission du ministre des affaires étrangères.** – Le ministre finlandais des affaires étrangères, Paavo Vayrynen, a annoncé, jeudi 15 avril, qu'il avait décidé de démissionner du gouvernement de centre droit de M. Esko Aho. M. Vayrynen, quarante-six ans, a été désigné la semaine dernière comme candidat du Parti du centre à l'élection présidentielle de 1994. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Condamnation de jeunes participants aux émeutes de Rostock.** – Le tribunal de Rostock (ex-RDA) a condamné, jeudi 15 avril, deux jeunes gens de dix-neuf et vingt et un ans qui avaient incendié un centre d'accueil pour demandeurs d'asile au cours des émeutes xénophobes de Rostock d'août 1992. Ils passeront respectivement trois ans et deux ans et demi dans une prison spéciale pour délinquants mineurs. – *(AFP.)*

□ **Le procès des putschistes suspendu « sine die ».** – Le procès des auteurs du coup d'Etat d'août 1991 a été suspendu *sine die* vendredi 16 avril, en raison de l'absence de l'un des inculpés, hospitalisé pour malaise cardiaque. Le président du tribunal militaire de la Cour suprême a déclaré que la durée de la suspension *« dépendrait de l'état de santé »* de M. Alexandre Tizinkov. A l'ouverture du procès mercredi, les douze inculpés avaient opté pour l'obstruction, alors que la presse libérale doutait elle-même de l'opportunité de ce procès, au moment de la campagne pour le référendum. – *(AFP, Reuter.)*

POLOGNE

La nouvelle loi électorale devrait favoriser la stabilité

La Diète polonaise a adopté, jeudi 15 avril, une nouvelle loi électorale qui, en empêchant l'accès au Parlement des partis trop peu représentatifs, devrait être un facteur de stabilité gouvernementale dans la prochaine législature.

Le texte, adopté par 239 voix contre 132 et quatre abstentions, conserve le mode de scrutin proportionnel pour les élections législatives, mais impose aux partis politiques un seuil minimal de 5 % des voix à l'échelle nationale pour être représentés au Parlement, et de 8 % pour les partis regroupés en alliances. Ce système permettra d'éviter l'atomisation qui a résulté des dernières élections, en octobre 1991 : 29 partis avaient alors accédé à la Diète, sans qu'aucun d'eux ne dispose de plus de 13 % des sièges, ce qui avait rendu particulièrement difficile la formation d'une coalition gouvernementale. – *(UPI, AFP.)*

EUROPE

L'Italie en quête d'air pur

IV. – Huit référendums pour tourner la page

Après avoir évoqué la vie quotidienne en Calabre, les réformes économiques du gouvernement de M. Amato, la situation de la gauche à Pérouse, capitale de l'Ombrie (*le Monde* des 14, 15 et 16 avril), nous achevons aujourd'hui notre série sur l'Italie par un volet politique, à la veille des référendums des 18 et 19 avril.

ROME

de notre correspondante

Pardessus marine – le printemps est tardif cette année, – Mario Segni chemine d'un pas décidé dans les vieilles rues de Rome, avec aux joues ce rien de fièvre de qui va monter à l'assaut. A son passage, on le reconnaît, juste ce qu'il faut : le leader du mouvement référendaire est content, la bataille se présente bien.

Il a peut-être quelques doutes, notamment sur la sincérité du soutien qu'apportent au mouvement la plupart des grands partis, la Démocratie chrétienne en tête, dont il est sorti définitivement il y a quelques semaines, ou encore la Ligue du «Nordiste» Umberto Bossi ; le PDS (ex-PCI) ou même les «néo-socialistes» de Giorgio Benvenuto, qui titubent encore un peu entre les décombres du craxisme et les portes trop ouvertes des prisons.

«Il nous faudrait un beau 60 %, un «oui» trop timide risquerait de donner lieu à tous les replâtrages», laisse-t-il entendre à l'interlocuteur admis à trottiner à ses côtés, l'espace de quelques mètres, entre deux haies de télévisions étrangères. *«Mais on verra. Chez vous, en France*, se prend-il à rêver, *le référendum sur le système présidentiel, en 1962, était passé avec 62 % de majorité...»* Et il ajoute, souriant d'envie comme un enfant devant un jouet : *«Ça n'a pas traîné, pour vos dernières élections : vote dimanche, lundi choix d'un premier ministre, mardi annonce du gouvernement, et mercredi déjà premières réformes en conseil des ministres !..»*

On ose à peine le ramener à l'Italie, mais pourtant, l'affaire Andreotti, le scandale de cet ex-président du conseil éclaboussé par la Mafia, aura-t-il une incidence, dimanche, sur le scrutin ? Frileux – une de ses faiblesses, – Mario Segni hasarde : *«Peut-être. Cela devrait logiquement nous aider, car de quoi s'agit-il dans ce référendum très imparfait que nous avons organisé dans l'espace disponible ? Simplement de tourner une page de notre histoire.»*

Fin de l'aparté, reprise du discours officiel, devant l'Association de la presse étrangère justement, car, à force d'entendre parler de l'instauration de la «deuxième République», de «révolution des juges» et de «fin de régime», une nuée d'envoyés spéciaux, venus du monde entier, s'est abattue sur Rome pour assister à l'événement. L'équivalent, pourquoi pas, après tout, si l'on en croit le battage de la campagne, du référendum du 2 juin 1946 qui avait signé le passage de la monarchie à la république ?

Il est vrai que dans l'euphorie générale, entre un Andreotti qui tombe et un Segni qui tente d'émerger, entre l'ancien et le nouveau «testament» italiens, ces témoins volontaires se prennent un peu les pieds dans l'Histoire. Il y a trop de symboles dans l'air. Leur attente, néanmoins, ne sera pas déçue.

Scrutin proportionnel ou majoritaire ?

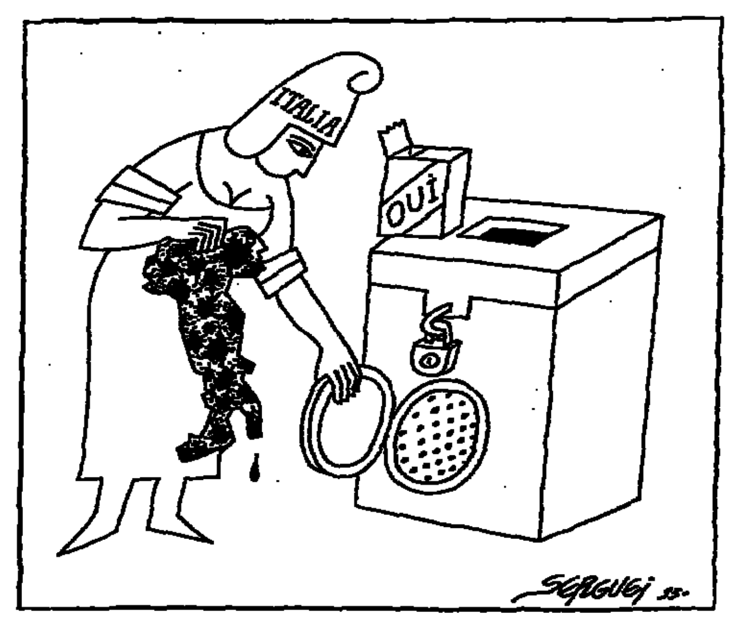
Le leader du mouvement référendaire égrène les arguments bien rodés de ce qui peut passer pour la «reconquête» de l'électorat et de l'espace démocratique : et d'abord, les avantages du système majoritaire salvateur qui évite le fractionnement (actuellement, il existe 14 partis), renforce le gouvernement (*«En quarante-cinq ans nous avons eu 51 crises»*), adopte résolument *«une ligne de pensée qui est celle de la politique européenne»*, prépare l'avenir et une véritable alternance, en un mot, lave plus blanc en prévenant les excès de la partitocratie.

Evidemment, il y a aussi beaucoup d'incertitudes. Quel sera l'effet immédiat du référendum sur la suite des réformes à adopter ? Ira-t-on voter à l'automne avec un système majoritaire corrigé d'un peu de proportionnelle au Sénat, et la bonne vieille proportionnelle à la Chambre ? Ou alors mettra-t-on la Chambre elle aussi à l'heure du système majoritaire ? Mais lequel ? A un, deux tours ? A l'anglaise, à la française ? Et qui va le décider, et quand, et comment ? Et dans quel paysage politique ? Tout cela est bien compliqué.

«C'est vrai, admet Mario Segni, *cette campagne ne manque pas de rideaux de fumée, et même une belle victoire ne permet pas d'assurer que l'on va obtenir ensuite à coup sûr la réforme du mode électoral de la Chambre des députés, par exemple. Mais il s'agit de donner un signal, une impulsion. On ne peut nier qu'un mouvement est déjà en marche : l'élection directe des maires a été acceptée, alors qu'il y a quatre ans, M. Andreotti ne voulait pas en entendre parler. De plus, il y a eu épuration des partis, les vieux leaders ont passé la main, M. Benvenuto a remplacé M. Craxi, et M. Martinazzoli M. Forlani..»* Et d'ajouter le point essentiel : *«De toute façon, voter «non» revient à renoncer à essayer de changer quoi que ce soit.»*

Huit référendums pour bien montrer, *«symboliquement»* au moins, une très forte volonté de changement, pourquoi pas ? Ce qui explique parfois certains enthousiasmes un peu naïfs. Et, pour ne prendre qu'un exemple, les habitants de Capo-d'Orlando, la petite ville sicilienne célèbre pour être une des premières à s'être ouvertement opposées au racket de la Mafia, ne s'y sont pas trompés, qui, l'autre jour, ont accueilli Mario Segni presque en libérateur.

Après tout, le 9 juin 1991, alors que Bettino Craxi leur avait conseillé d'aller *«prendre un bain de mer»* – et ce fut une grosse erreur tactique, – quelque quarante-sept millions d'électeurs italiens, conscients déjà de la valeur symbolique de leur geste, s'étaient prononcés, eux aussi, par référendum, pour modifier le système des préférences sur les listes électorales : rien d'important en soi, mais un signal très clair de l'électeur de base aux trop puissants partis. Le tout premier signe avant-coureur, sans doute, des législatives du 5 avril 1992 qui allaient marquer le dégel du glacier partitocratique.



Encore que, soutiennent aujourd'hui certains, lorsqu'il y a un an environ le mouvement référendaire se constituait, les référendums pouvaient passer pour l'unique moyen possible de faire avancer les choses au-dessus de la tête des partis. En quelques mois, la situation a tellement évolué que les référendums, tous forcément limités puisque uniquement abrogatifs, semblent compliquer également la situation, en stérilisant tout autre mode de renouveau.

Arc-en-ciel électoral

C'est en partie l'argument de partisans du «non» tels que l'influent député du PDS, Stéfano Rodota, auteur d'un plaidoyer très remarqué contre les référendums. *«Pourquoi non ?»* écrit-il. *Pour empêcher que les réformes ne fassent fausse route.»* Et d'expliquer, avec beaucoup de conviction, que la victoire du «oui» ne résoudra ni le problème de la nécessaire majorité gouvernementale, ni surtout celui d'un risque d'une *«partition géographique»* du Parlement avec *«au nord la Ligue, au centre le PDS, au sud la DC et un peu de MSI* (néo-fascistes)», tandis que, victimes du verdict majoritaire, de nombreux partis ne seraient pas représentés. *«Une démocratie rénovée ne peut être la démocratie d'un petit nombre»*, conclut-il.

Ballottés entre un «oui» trop impulsif et un «non» trop réfléchi, les quarante-sept millions d'électeurs s'y perdent un peu, eux aussi, abreuvés de sondages très approximatifs (beaucoup restent, à quelques jours du scrutin, encore indécis) et de cours de droit constitutionnel accélérés que, compatissants, les journaux leur délivrent avec régularité. Car, il ne faut pas se leurrer, dimanche et lundi matin dans l'isoloir, même si pour les rendre tous attrayants, chaque référendum est gratifié d'un bulletin de couleur différente (bleu pour l'abolition du ministère du tourisme, violet pour celui de l'agriculture, etc.), dans cet arc-en-ciel électoral, l'attention est focalisée sur le «jaune», dossard du référendum sur la réforme électorale du Sénat.

C'est même sans doute la première fois que *«voter jaune»* sera considéré comme une marque de progrès... Pour s'y retrouver, en principe il y a la campagne officielle à la télévision. Et là aussi, les téléspectateurs attentifs en ont vu de toutes les couleurs : il y a, outre les «oui» et les «non» francs et massifs, et derrière l'énoncé des grands principes, des «non» de survie, ceux par exemple des petites formations qui pourraient disparaître du devant de la scène, telles La Rete (mouvement anti-Mafia) de Leoluca Orlando, les nostalgiques de Rifondazione Communista ou encore les fascistes du MSI ; il y a beaucoup de «oui» chagrins et même de «non» sournois, semble-t-il, dans la DC ; il y a même un «non» tonitruant, un «non» de bravade, le seul, celui de l'ex-leader socialiste Bettino Craxi.

Des airs de mai 68

Un happening télévisé permanent, ce «printemps de Rome» qui s'offre des petits airs de mai 68 tardif et de révolution précoce, avec l'occasion de régler bien des comptes, et quelques surprises en plus au programme. Tel, l'autre soir, ce duel à fleuret moucheté – impensable il n'y a pas si longtemps – entre un Achille Occhetto, secrétaire du PDS et un Gianfranco Fini, patron du MSI. La poignée de main entre l'ex-communiste et le néo-fasciste, la première, commentaient les journaux, en plus de cinquante ans, a achevé à coup sûr de faire tomber le mur de Berlin.

Dans un autre genre inédit, Leoluca Orlando affrontait Umberto Bossi. Arguments incertains, l'un (Orlando) votant «non» après avoir été longtemps un tenant du «oui» ; l'autre (Bossi) au coude à coude du «oui» avec les vieux partis qu'il pourfend habituellement. Dans l'espoir d'obtenir une belle place au Parlement ? L'exercice ne manquait pas de style, car, chacun retournant à ses vieilles obsessions, Bossi traitait très vite Orlando, ex-maire de Palerme, de collaborateur de la Mafia, tandis que le chef de la Ligue lombarde, qui n'a jamais caché ses volontés fédéralistes, pour ne pas dire séparatistes, se voyait reprocher de ne chercher dans toute cette histoire qu'à tronçonner le pays en trois.

Inutile de changer de chaîne, pour ceux qui se seraient lassés d'une campagne qui tourne en rond, l'autre choix proposé étant le visage aux traits tirés du «Zio» supposé, Giulio Andreotti, aux prises avec la justice et la Mafia. A tout prendre, la campagne référendaire avait quelque chose de plus rafraîchissant, tout de même.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

FIN

Les propositions soumises au vote

Sur les treize propositions de référendum, – tous abrogatifs – présentées à la Cour constitutionnelle à la mi-janvier, seules dix avaient été retenues. Entre-temps, le gouvernement en a désamorcé deux, en faisant adopter des lois allant dans le sens voulu par le référendum concerné : c'est le cas de l'élection directe des maires et de la suppression du Fonds d'intervention extraordinaire pour le Mezzogiorno. Restent donc huit propositions sur lesquelles, dimanche et lundi 18 et 19 avril, les Italiens vont devoir se prononcer.

– ***Le mode de scrutin pour l'élection du Sénat*** : c'est la question centrale, la plus symbolique aussi ; elle porte sur l'adoption du système majoritaire pour l'attribution des trois quarts des 315 sièges du Sénat, le quart restant étant toujours attribué à la proportionnelle. Chaque parti ne pourra plus présenter qu'un candidat par circonscription.

– ***Le financement des partis politiques*** : il s'agit d'abroger la loi sur le financement public des partis, insuffisante bien que promulguée au lendemain d'un grand scandale politico-financier en 1974. Si le oui l'emporte, comme c'est probable (le financement illicite des partis est au cœur des grandes affaires de corruption de *«Mains propres»*), l'Etat qui, à l'heure actuelle, assure un revenu «minimum» aux grandes formations ne financera plus que les dépenses électorales.

– ***La lutte contre la drogue*** : les électeurs doivent se prononcer sur une proposition du CORA (Coordination radicale anti-prohibition) et du Parti radical dépénalisant la consommation de drogue. C'est une des questions les plus discutées. Déjà, le gouvernement Amato avait présenté un projet de loi en ce sens, il y a quelques mois, mais il a finalement été abandonné. Il s'agit d'abroger un texte répressif adopté il y a trois ans à l'initiative des socialistes et de la démocratie chrétienne et qui assimile à un «revendeur» tout toxicomane pris en possession d'une quantité de drogue supérieure à une «dose journalière» estimée. Si le référendum passe, les médecins de famille soigneront les drogués, la prison étant réservée aux seuls revendeurs.

– ***Abolition du ministère de l'agriculture*** : une dizaine d'administrations régionales qui ont déjà absorbé la plupart de ses compétences demandent l'annulation du ministère. Ce référendum, plus important qu'il n'y paraît, peut être lu à la lumière de la revendication du Nord face au Sud, géré et «assisté» par une bureaucratie démocrate-chrétienne. Si le oui l'emporte, une formule «centrale» reste à trouver pour représenter l'Italie à Bruxelles et lors des grandes discussions internationales sur l'agriculture.

– ***Abolition du ministère du tourisme*** : là aussi, une revendication régionale d'un secteur déjà géré à plus de 90 % sur le plan local.

– ***Abolition du ministère des participations d'Etat*** : un ministère créé en 1950 pour gérer les vastes possessions de l'Etat et qui a suscité de vastes polémiques. Déjà démantelé dans les faits, il ne survit plus qu'en théorie.

– ***Environnement*** : il s'agit de décharger les USL (Unités sanitaires locales) créées par l'Etat, et donc le ministère de la santé, de toute compétence en matière d'environnement et de contrôle de la pollution. Proposition qui, si elle est acceptée, entraînera la création d'une agence de contrôle de l'environnement semi-autonome.

– ***Nominations à la tête des caisses d'épargne*** : les directeurs des caisses d'épargne gérées par l'Etat ne seraient plus nommés par le ministère des finances, mais au niveau local. Proposition qui vise à faire cesser la pratique de la «lotizzazione» qui permet aux grands partis politiques de se partager tous les postes intéressants du secteur public.

M.-C. D.

AMÉRIQUES

CANADA : deux mois avant le congrès du Parti conservateur

Kim Campbell est virtuellement couronnée

A deux mois du congrès qui désignera un successeur à Brian Mulroney, premier ministre du Canada et chef du Parti conservateur, Kim Campbell, ministre de la défense, est déjà virtuellement couronnée. Il en subsiste une certaine rancœur parmi la demi-douzaine de ministres fédéraux qui ont renoncé, devant sa popularité, à lui contester le leadership du parti. Mais les militants n'ont guère lieu de s'en plaindre, car la cote d'amour du parti remonte enfin dans les sondages.

MONTRÉAL

de notre correspondante

«Elle peut gagner» : c'est ce que répètent comme un mantra les nombreux membres du Parti conservateur qui soutiennent la candidature de Kim Campbell. Gagner non seulement la «course» à la direction de cette formation – ce qui est déjà une quasi-certitude avant même que la candidate ait pris la peine d'exposer sérieusement ses idées ou son programme – mais aussi et surtout les élections générales qui doivent avoir lieu d'ici à novembre.

En fait, Mme Campbell, qui n'est apparue sur la scène politique fédérale qu'en 1990 au ministère de la justice, est actuellement tellement populaire qu'on voit mal ce qu'elle pourrait gagner à être mieux connue. Si bien que, dans les hautes sphères du parti, l'idée d'organiser des élections générales au plus vite après son accession au pouvoir fait son chemin.

Le parti vient tout juste de commencer le processus de sélection des 3 846 délégués, qui se réuniront en congrès à Ottawa du 9 au 13 juin pour désigner le nouveau chef conservateur, qui deviendra automatiquement chef du gouvernement canadien le 1er juillet. Parmi les six candidats qui brigueront leurs suffrages, seuls Mme Campbell et le ministre de l'environnement, Jean Charest, ont une envergure nationale. Les autres, trois députés fédéraux d'arrière-ban et un petit entrepreneur de l'Ontario, sont entrés en lice pour un baroud d'honneur.

La ministre de la défense peut compter dans tout le pays sur une foule de ténors, députés et organisateurs locaux du parti qui sauront faire en sorte que les pro-Campbell soient nombreux au congrès. Et, indépendamment du savoir-faire de ces professionnels de la politique, les sondages démontrent éloquemment que Mme Campbell redore l'image du parti auprès de l'opinion publique.

Au baromètre Gallup, les conservateurs sont à leur plus haut depuis près de quatre ans. A la question «Pour quel parti voteriez-vous si des élections fédérales avaient lieu aujourd'hui», ils recueillaient 32 % des réponses au début avril, contre 21 % en février dernier, quand M. Mulroney a annoncé son intention de quitter la vie politique. Le Parti libéral de Jean Chrétien reste en tête avec 39 % mais a perdu dix points au cours de la même période, tandis que les néo-démocrates sont en léger recul à 13 %. Quand Gallup repose la même question en ajoutant l'hypothèse d'une victoire de Mme Campbell au congrès de juin, les conservateurs écrasent leurs adversaires avec 50 % des intentions de vote, contre 29 % pour les libéraux et 9 % pour les néo-démocrates. Avec M. Charest à leur tête, le score des conservateurs serait de 35 % contre respectivement 40 % et 12 % pour les libéraux et les néo-démocrates.

Conservatisme oblige, tous les candidats prônent la réduction des dépenses publiques, mais Mme Campbell n'a pas expliqué comment elle compte ramener à zéro, en cinq ans, le déficit budgétaire fédéral annuel (qui était de 32 milliards de dollars à l'arrivée des conservateurs au pouvoir en 1984 et sera encore d'au moins 35 milliards cette année). M. Charest n'a pas été plus précis quand il a renchéri que ce tour de force pouvait même être réalisé en moins de cinq ans.

L'impression d'un renouvellement

Ils sont tous deux perçus comme vaguement progressistes sur les questions sociales. Les cinq débats prévus d'ici juin, dont le premier a eu lieu jeudi 15 avril, obligeront peut-être les candidats à préciser leur pensée, mais pour l'heure, du haut en bas de l'appareil conservateur, on semble se soucier bien davantage de leur image que de ce qu'ils peuvent avoir à dire.

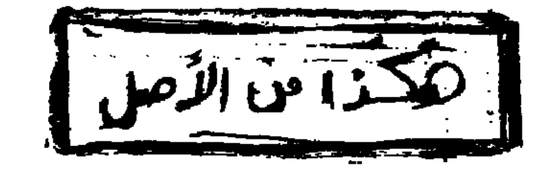
Vu l'impopularité de M. Mulroney et du bilan économique de son gouvernement, la principale qualité exigée du futur chef du parti est la capacité de donner l'impression d'un renouvellement. Appartenant à une nouvelle génération politique, Mme Campbell et M. Charest remplissent assez bien cette condition. Mais M. Charest est quelque peu handicapé par son origine québécoise, bien qu'il soit parfaitement bilingue, et par son jeune âge. A trente-quatre ans, *«il a le temps»*, entend-on souvent, et *«le Québec devrait passer un tour»*, après les Québécois Pierre Elliott Trudeau et Brian Mulroney. A quarante-six ans, Mme Campbell est jeune mais pas trop. Elle a, au chapitre de la nouveauté, l'avantage d'être une femme, originaire de Colombie-Britannique, la plus dynamique des provinces de l'ouest du pays.

CATHERINE LECONTE

□ **ÉTATS-UNIS : libération d'un otage par les mutins de la prison de Lucasville.** – L'un des gardiens de prison retenus comme otages depuis dimanche dans une prison de Lucasville (Ohio) a été libéré jeudi 15 avril au soir après qu'un détenu eut été admis à présenter les revendications des mutins sur une station de radio locale, ont annoncé les autorités. Cette radio a diffusé une déclaration d'un prisonnier critiquant les conditions de vie dans ce centre de détention de l'Ohio. – *(AFP.)*

□ **Le général Vessey reçu à la Maison Blanche avant son départ pour le Vietnam.** – Le président Clinton a chargé son émissaire au Vietnam, le général John Vessey, d'obtenir des autorités de Hanoï *«le décompte le plus complet possible»* des soldats américains faits prisonniers pendant la guerre, a annoncé, jeudi 15 avril, la Maison Blanche. Le général Vessey a été reçu jeudi par M. Clinton peu avant son départ pour le Vietnam. – *(AFP.)*





AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : alors que l'ANC fait son autocritique

De nouvelles violences sont redoutées lors de prochaines manifestations

L'Afrique du Sud fait son bilan après les manifestations organisées, mercredi 14 avril, pour honorer la mémoire de Chris Hani, le dirigeant noir assassiné samedi dernier : dix-sept morts, des centaines de blessés, des millions de francs de dégâts commis par des pillards dans les principales villes du pays. Le Congrès national africain (ANC) a appelé ses militants et ses sympathisants à se rassembler à nouveau, samedi 17 avril, dans le centre de Johannesburg. Les obsèques de Chris Hani seront célébrées lundi.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Dix-sept morts : un chiffre malheureusement banal en Afrique du Sud, où chaque semaine la violence, politique ou non, fait des dizaines de victimes. Cela explique sans doute que les polémiques qui se développent après la tumultueuse journée de mercredi portent autant sur ce tragique bilan que sur les dégâts matériels causés par des milliers de manifestants qui ont envahi les rues des principales villes du pays.

Quelque quatre-vingt-cinq rassemblements ont eu lieu, la plupart sans incidents. Il en a été tout autrement au Cap, à Port-Elizabeth, à Durban et à Pietermaritzburg où les manifestations se sont transformées en pillages. Jeudi, l'ANC a fermement réagi à ces incidents en dénonçant l'action d'*« éléments indisciplinés »*. Non sans courage, l'organisation de M. Mandela a aussi procédé à son autocritique, mettant en cause les *« faiblesses »* de son service d'ordre ainsi que le *« manque de préparation manifesté par certaines de ses instances »*. A Durban, la direction locale de l'ANC a reconnu que certains des pillards sortaient de ses rangs et qu'elle cherchait à les identifier afin de prendre les mesures adéquates.

Plus étonnant encore, l'ANC a adressé ses *« félicitations »* aux policiers qui, à Durban et à Port-Elizabeth, durant les pillages, avaient *« fait preuve de sensibilité »* et agi avec *« retenue »*. Mais c'était pour mieux stigmatiser ceux qui, à Soweto, avaient tiré sur la foule qui entourait le commissariat de Protea. On a relevé à cet endroit cinq morts – dont le responsable local de l'ANC – et quelque deux cents blessés dont beaucoup avaient été touchés dans le dos. *« La plupart des morts de cette journée sont le résultat d'un manque de contrôle policier »*, affirme l'ANC qui, visiblement, craint la répétition de pareils incidents dans les prochains jours.

L'organisation de M. Mandela est prise entre le marteau et l'enclume. Obligée de répondre à l'émotion suscitée par l'assassinat de Chris Hani en organisant de gigantesques manifestations, elle prête le flanc à de possibles débordements et à leurs dramatiques conséquences politiques. Au sommet, toutes les organisations politiques noires – y compris le très gauchiste Congrès panafricain (PAC) – sont d'accord pour faire front commun et ne pas jeter d'huile sur le feu. Mais, à la base, on ne l'entend pas nécessairement de la même façon. A plusieurs reprises, les orateurs de l'ANC, qui appelaient à la responsabilité et à la mesure, se sont vus conspués par des troupes lasses d'attendre des changements qui tardent à venir.

L'enquête sur l'assassinat de Chris Hani

Pour l'ANC, il s'agit d'un sérieux avertissement. Consciente des risques de dérapages, l'organisation noire vient de demander que la date des premières élections multiraciales soit maintenant décidée au plus tôt et que se mette en place le conseil exécutif de transition (TEC) qui devrait assumer une partie du pouvoir jusqu'à la formation d'un nouveau gouvernement. Le chef de l'Etat n'a pour le moment pas répondu à cette demande. Son ministre des affaires constitutionnelles, Roelf Meyer, a certes admis qu'il était désormais nécessaire d'accélérer le mouvement, mais sans en préciser ni la manière ni le rythme.

En fait, le gouvernement paraît paralysé, incapable d'initiatives dans d'autres domaines que celui du maintien de l'ordre. Significativement, sa seule réaction à l'événement a consisté à mobiliser trois mille policiers supplémentaires et à promettre que l'enquête sur l'assassinat de Chris Hani serait menée à son terme, ce qui est bien le moins.

En ce domaine, cependant, les informations demeurent rares. On sait seulement que l'assassin présumé, Janusz Jakub Walus, était bien membre du Mouvement de résistance afrikaner (AWB), une organisation paramilitaire néonazie qui a pignon sur rue. On sait aussi que l'arme du crime provient d'un lot volé en 1990 dans des locaux militaires. Plusieurs membres de l'AWB avaient été arrêtés après ce vol, et une partie des armes avaient pu être récupérées. Où sont passées les armes manquantes et comment l'une d'entre elles est venue entre les mains de Janusz Walus sont deux questions qui n'ont pas encore de réponse. De même, on ne sait toujours pas si l'assassin a agi seul, prenant au pied de la lettre les quotidiennes vociférations anticommunistes de son mouvement, ou s'il a pu bénéficier de complicités.

Doutant que la police fasse, sur ce dossier, preuve d'un zèle excessif, l'ANC et le Parti communiste sud-africain – Chris Hani était à la direction de l'un et l'autre mouvement – avaient demandé que les enquêteurs soient assistés d'experts internationaux indépendants. Mercredi soir, le ministre de la justice, Kobie Coetsee, a annoncé que le parquet général avait accédé à leur demande. Deux experts étrangers, dont l'un provenant vraisemblablement de Scotland Yard, devraient être rapidement désignés.

GEORGES MARION

Le Soudan sous haute surveillance

Suite de la première page

« Par le verbe d'abord », nous a déclaré Ghazi Salaheddine Al Atabani, ministre d'Etat à la présidence de la République, *« et aussi, en signifiant aux uns et aux autres que nous ne souhaitons pas nuire à leurs intérêts »*.

« Progresse mais doit impérativement faire plus, mieux et surtout très vite » : tel est aujourd'hui le jugement des multiples critiques du régime. A la différence de certains de ses amis : l'Iran, la Libye et l'Irak, le Soudan n'est donc pas – pas encore ? – considéré comme un cas désespéré. De la fenêtre entrouverte par le pouvoir, l'opposition peut respirer, depuis près d'un an, un air de relative détente. Là où il y a urgence, les organisations humanitaires et l'ONU ont commencé à dispenser de l'aide, depuis qu'un accord à ce sujet – qui n'a toujours pas été formellement signé – a été conclu avec le gouvernement à la fin du mois de janvier. Les minorités ethniques et religieuses commencent à espérer le respect de leur différence.

Perspectives de paix dans le Sud

Mais tous demeurent extrêmement prudents et attendent de voir si les pas faits par le gouvernement dans la bonne direction seront poursuivis, ou s'il ne s'agit que de retouches cosmétiques. Ex-premier ministre, Sadeq Al Mahdi, renversé au mois de juin 1989 par le régime actuel, a le verbe aussi franc que l'hospitalité chaleureuse. *« Oui*, dit-il, *le régime tente aujourd'hui de pallier ses multiples échecs et de corriger certaines pratiques, mais la question fondamentale demeure : respectera-t-il les droits de l'homme, l'indépendance de la justice, l'état de droit et la légalité constitutionnelle ? »*

M. Al Mahdi, qui oublie que son propre gouvernement avait lui aussi été accusé de multiples abus, est libre de ses mouvements dans le seul périmètre de Khartoum. Le régime est, pour lui, *« une oligarchie soutenue par la formation politique la plus repliée sur elle-même, une véritable franc-maçonnerie »*, c'est-à-dire le Front national islamique – théoriquement dissous – créé par cheikh Hassan Tourabi qui est considéré comme l'éminence grise du pouvoir. *« Pour définir les fondements »* d'un nouveau régime *« dont veut se doter le Soudan »*, de même que pour jeter *« les bases de la paix »* dans le Sud, où s'affrontent, depuis dix ans, forces gouvernementales et rebelles, M. Al Mahdi estime qu'*« il faut que soit réuni un congrès national auquel participeraient toutes les formations politiques et le mouvement populaire »*.

Si le cessez-le-feu a été proclamé en mars dernier par le gouvernement et l'Armée de libération populaire du Soudan (APLS) du colonel John Garang, la paix demeure un vœu pieux. Après avoir, dans le passé, selon des diplomates occidentaux, armé une faction des rebelles contre l'autre, puis négocié avec l'une sans l'autre, les dirigeants de Khartoum affirment vouloir parvenir à une véritable paix. Il est vrai que ce conflit aggrave une situation financière chaque jour plus difficile. Selon certaines estimations, il coûterait à l'Etat un million de dollars par jour. Une somme qui peut paraître faible, comparée au coût d'autres guerres du même genre, mais c'est ici une *« guerre des pauvres »*, constate un diplomate. La paix conforterait le régime actuel qui aurait réussi là où ses prédécesseurs ont échoué. Elle conjurerait enfin la menace à peine voilée, brandie par les Etats-Unis, d'une intervention internationale dans le Sud – comme en Somalie ou au Kurdistan d'Irak – afin de venir en aide aux populations. Une menace qui est prise très au sérieux à Khartoum et qui aurait été l'élément déterminant du changement d'attitude du gouvernement, désormais disposé à un compromis sur le mode fédéral.

Mais, pour faire la paix, il faut être deux. Reste donc à savoir si les rebelles – dont on oublie qu'ils sont aussi impitoyables à l'égard de populations souvent prises en otage – sont également disposés au compromis, après avoir toujours accusé le pouvoir, à Khartoum, de vouloir imposer la *charia* (loi islamique) à un Sud en majorité chrétien et animiste. Selon les informations qui circulent dans la capitale, la « rébellion-mère » du colonel Garang pourrait accepter l'idée d'une fédération mais une révolte a encore éclaté en son sein, au début de l'année, et la « faction Nasir », dissidente, réclamerait toujours la séparation pure et simple.

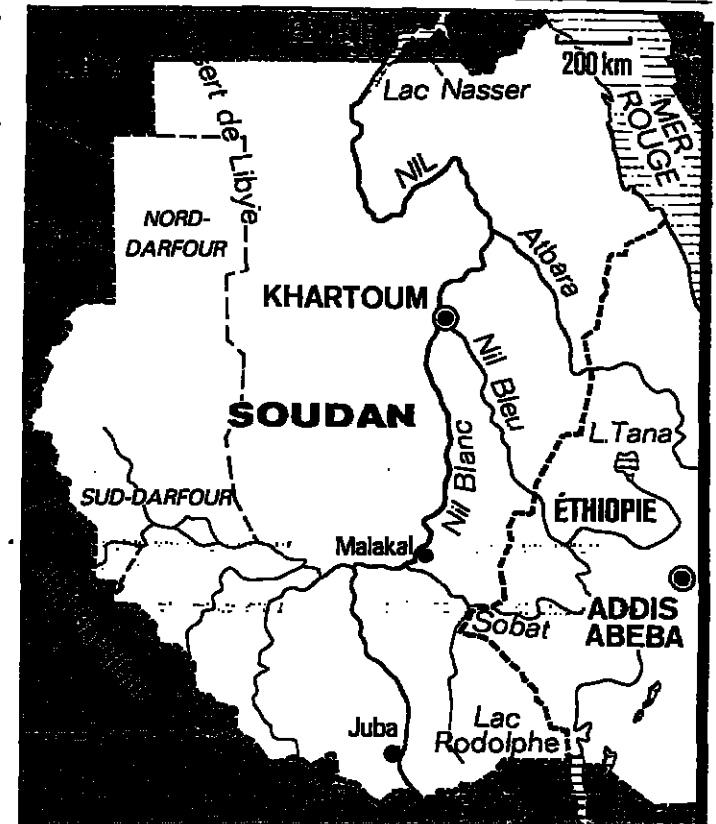
Accusés de soutenir le terrorisme

En attendant que reprennent à Abuja, au Nigéria, au cours du mois d'avril, les négociations de paix, il n'est pas interdit de rêver et certains imaginent déjà une fédération de cinq Etats, sur la base d'une cohérence ethnique, avec des destinées économiques différentes : le Darfour à l'ouest, l'est, le couloir du Nil, le Bahr el-Ghazal et l'Equatoria.

Il faut que les Etats-Unis fassent pression sur les rebelles pour qu'ils acceptent la paix, écrivait en substance il y a quelques jours le quotidien de Khartoum en langue anglaise, *Horizons*. Il faut aussi que s'engage un *« dialogue constructif »* entre Washington et Khartoum. Même si, dans les discours publics, les responsables continuent de vitupérer *« l'impérialisme »*, en privé ils disent souhaiter le *« dialogue »*. Il a suffi que le département d'Etat se félicite du cessez-le-feu pour que certains éditorialistes y voient la preuve que rien ne peut empêcher ce dialogue entre les deux pays, les Etats-Unis *« étant désormais conscients que les accusations portées contre le Soudan sont sans fondement »*.

« C'est prendre ses désirs pour des réalités, car les raisons profondes de la médiocrité de nos relations demeurent », commente l'ambassadeur américain, Donald K. Petterson, qui crédite toutefois Khartoum de pas *« importants »* tels que l'arrêt de l'offensive contre les rebelles et l'accord conclu fin janvier avec les ONG. Mais *« ce régime doit être surveillé de près »*, souligne M. Petterson. *« Ils sont arrivés au pouvoir par un coup d'Etat. Les violations des droits de l'homme se pratiquent à grande échelle. Nous demandons une ouverture. Nous n'avons par ailleurs toujours pas reçu d'explication satisfaisante à l'exécution de deux employés de l'USAID et à l'enlèvement de deux autres dans le Sud au mois d'août dernier. Il y a enfin dans ce pays des organisations – et des individus, – terroristes connus, ce qui n'est pas tolérable. Si la tendance actuelle était maintenue, le Soudan pourrait se retrouver sur notre liste des pays qui soutiennent le terrorisme. »*

Terrorisme est un mot qui fait bondir les responsables soudanais. *« Il n'y a pas un seul acte terroriste dans le monde qui ait été imputé au Soudan »*, s'indigne M. Al Atabani. *« Nous ne propageons pas*



notre islam par la force », renchérit cheikh Tourabi, qui admet toutefois que *« quelque cent cinquante Tunisiens, et une quinzaine d'Algériens, pour la plupart étudiants, avec leurs familles pour certains, se sont réfugiés au Soudan à travers le désert libyen »*. Mais il s'empresse aussitôt de les assimiler à des dizaines de milliers d'autres réfugiés africains au Soudan, feignant d'oublier que ces derniers fuyaient la guerre chez eux, ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

Lieu de refuge pour les islamistes

Il est sûr, en tout cas, que le Soudan, désireux d'être un pôle du monde musulman, est un lieu de prédilection pour les islamistes. Parmi eux, des Palestiniens du Djihad islamique et du Mouvement de la résistance islamique palestinien, Hamas.

« Les Etats-Unis nous ont récemment menacé de nous inscrire sur la liste des organisations terroristes, mais lutter contre l'occupation israélienne est-il un acte terroriste ? » Mounir Saïd, porte-parole à Khartoum de Hamas, parle sur le ton égal de ceux qui ont des convictions inébranlables. *« Notre bureau officiel a été ouvert il y a un an et deux mois. Pourquoi s'en indigne-t-on, alors que nous avons également des représentants en Syrie, en Arabie saoudite et en Jordanie. L'un des responsables de notre mouvement, Mohammad Siam, vit ici avec sa famille, mais nos militants sont en Palestine. On accuse le Soudan de nous financer et de nous entraîner. Or Khartoum n'a pas un rond. Quant à nous, il nous suffit de savoir manier un revolver et plus souvent tout simplement une arme blanche. »*

Quoi qu'il en soit des accusations des uns et des démentis des autres, le vrai problème, selon M. Al Mahdi, est que le Soudan offre *« le mauvais exemple »* d'un pays où un parti s'impose au pouvoir et impose la religion *« par la force »*. A quelques mots près, mais qui font toute la différence, M. Al Atabani, considéré comme l'un des hommes forts du régime, tient le même discours : le Soudan, dit-il, est *« un modèle »* de développement original. Et d'ajouter : *« C'est cela qui fait peur. »*

MOUNA NAÏM

Les ambitions de l'idéologue du régime

Cheikh Hassan Tourabi « écrit et pense pour le monde »

KHARTOUM

de notre envoyée spéciale

On le consulte sur tout ou presque, comme on consulte les sages. Il n'occupe aucune fonction officielle et, comme toutes les autres formations politiques, la sienne, le Front national islamique, a été dissoute au lendemain du coup d'Etat du général Omar Hassan Al Béchir. Mais un ministre n'hésitera pas à conseiller aux diplomates de lui rendre visite. Il fait l'objet d'une déférence évidente, à la fois populaire et officielle. Même si certains chefs religieux, qui ne sont pas de son bord, l'accusent de défendre des idées hérétiques.

Cheikh Hassan Tourabi est considéré comme l'idéologue du régime, ce qu'il conteste, non pas tant par modestie, mais parce que de toute évidence il ne veut pas être uniquement associé à la junte militaire au pouvoir à Khartoum – *« un régime militaire a ses propres principes »*, dit-il – et parce qu'il croit en sa mission universelle : *« J'écris et je pense pour le monde »*, souligne-t-il posément.

De quoi accréditer les accusations de ses détracteurs égyptiens, saoudiens ou algériens, qui voient l'ombre de Cheikh Tourabi se profiler derrière « leurs » activistes islamistes, de plus en plus menaçants. Ses yeux brillent de satisfaction lorsqu'on évoque devant lui les dénonciations officielles égyptiennes. *« L'Egypte*, dit-il, *voit le Soudan évoluer vers une société musulmane idéale, qui applique les règles de l'islam dont historiquement Le Caire était le pôle. L'Egypte craint que le modèle soudanais fascine le peuple égyptien qui pourrait se soulever pour changer de régime. »*

La « société islamique idéale »

Jouant remarquablement sur tous les registres, Cheikh Tourabi n'hésite pas à exprimer le regret que *« les forces du changement historique »* puissent être *« contraintes à la violence »*. En intellectuel pétri de culture occidentale – titulaire d'un magistère en droit de l'université de Londres et d'un doctorat d'Etat de la Sorbonne, ce qui lui confère une supériorité certaine sur l'ensemble des chefs religieux traditionnels – il ne manque pas de références historiques : *« Même la Révolution française a débouché sur la Terreur*, plaide-t-il. *Et si la Russie et la Chine ont connu la révolution, c'est parce que les forces du changement y étaient acculées. »*

Si, en Egypte ou en Algérie, *« le mouvement islamiste »* en est arrivé à *« recourir à la violence »*, c'est, dit-il, *« en réaction à la violence exercée contre lui »*. Il prend soin toutefois de préciser qu'il *« préfère les révolutions progressives et pacifistes »* et *« n'apprécie pas »* celles *« qui ont recours à la violence aveugle »*. S'il soutient *« la révolution »* soudanaise, c'est parce qu'elle tend vers *« la société islamique idéale »* dans laquelle *« il n'y aurait ni confessionnalisme, ni mentalité partisane, ni tribalisme, ni parti hégémonique, ni dictateur... mais la démocratie populaire »*.

Cheikh Tourabi est secrétaire général du Congrès populaire arabe islamique, créé en avril 1991 et qui groupe des islamistes de différentes nationalités. Non, il ne s'agit pas de l'embryon d'une internationale islamiste, affirme-t-il, avant d'ajouter aussitôt : *« Nous n'avons pas le monopole de l'islam et le nôtre est mondialiste. L'ensemble du monde musulman vit aujourd'hui une renaissance. Le Soudan en est l'un des pôles, et je ne suis que l'un de ceux qui contribuent à cette renaissance. »*

De la pauvreté du Soudan et de ses inextricables difficultés financières, il fait une vertu : *« On nous accuse de financer les terroristes. Or nous n'avons même pas de quoi acheter notre essence. »* Cheikh Tourabi a réponse à tout. Interrogé sur les accusations de coopération entre Téhéran et Khartoum en matière de « terrorisme », il esquisse un sourire pour prendre à témoin son interlocuteur : *« Il n'y a au Soudan pas d'autres Iraniens que les membres de l'ambassade. Pas un soldat, pas un touriste, pas un homme d'affaires. Il n'y a même pas d'attaché militaire. »* Pouvait-on s'attendre à une autre réponse ?

M. N.

AFRIQUE

ZAÏRE

La France, la Belgique et les Etats-Unis saisissent l'ONU de la crise politique

La France, la Belgique et les Etats-Unis ont alerté le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, sur le caractère *« préoccupant de la situation au Zaïre »*, a indiqué, jeudi 15 avril, le ministère français des affaires étrangères.

« C'est au secrétaire général de décider ce qu'il va faire », a ajouté un porte-parole du Quai d'Orsay. On s'attend, dans les milieux diplomatiques, que M. Boutros-Ghali écrive au président Mobutu pour l'inviter à trouver un compromis avec l'opposition pour mettre fin à l'impasse politique dans laquelle se trouve le Zaïre, qui possède actuellement deux gouvernements. Le président Mobutu a récusé le gouvernement d'Etienne Tshisekedi – soutenu par l'opposition et seul reconnu par les pays occidentaux – et a nommé un autre premier ministre, Faustin Birindwa.

D'autre part, des militaires ont déclenché une fusillade, jeudi, aux environs de la résidence de M. Tshisekedi à Kinshasa, faisant une dizaine de blessés, au moment d'une première réunion de cabinet.

ALGÉRIE

L'anglais et le français sur un pied d'égalité dans l'enseignement

Le secrétaire d'Etat à l'enseignement fondamental et secondaire Tahar Zerhouni a annoncé, jeudi 15 avril, qu'à partir de la prochaine année scolaire, les écoliers auront le choix entre l'anglais et le français comme première langue étrangère.

Le français est actuellement enseigné dans les écoles algériennes comme première langue étrangère obligatoire dès la quatrième année de l'enseignement fondamental (cycle comprenant le primaire et une partie du secondaire). Une loi adoptée en décembre 1990 par le parlement (*le Monde* du 31 décembre 1990) sur la *« généralisation de la langue arabe »* – impliquant notamment un recul du français dans l'enseignement, avait soulevé de très vives protestations, particulièrement dans les milieux d'affaires et parmi les intellectuels, qui y voyaient une concession aux islamistes. Le 15 août 1991, elle a été gelée par un décret du président Ali Kafi. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **GUINÉE-ÉQUATORIALE : l'opposition demande des sanctions internationales contre le régime.** – Au moment où le président Teodoro Obiang effectue une visite privée en France, l'Union pour la démocratie et le développement social (UDDS-opposition radicale) a demandé que Paris et la CEE prennent des sanctions contre son régime, afin de protester contre les *« perpétuelles violations »* des droits de l'homme. Dans un communiqué publié jeudi 14 avril, l'UDDS indique que la démocratisation en cours *« n'est qu'une manœuvre pour tromper la communauté internationale et voiler l'état d'urgence permanent qui règne dans le pays »*. – *(AFP.)*

□ **MOZAMBIQUE : la force de l'ONU a commencé à se déployer.** – Donnant le coup d'envoi à la mission de la force de maintien de la paix de l'ONU au Mozambique, un millier de « casques bleus » italiens se sont déployés, jeudi 15 avril, sur près de 300 kilomètres le long du « corridor » de Beira, dans l'une des régions les plus touchées par la guerre civile. Parallèlement, les soldats zimbabwéens, qui assuraient depuis dix ans, dans ce secteur, la sécurité d'une voie ferrée, vitale pour leur pays enclavé, se sont retirés du Mozambique. – *(AFP.)*

□ **RWANDA : l'ONU lance un appel à l'aide aux réfugiés.** – Afin de venir en aide au cours des neuf prochains mois aux quelque 900 000 personnes déplacées par la guerre civile au Rwanda, l'ONU a lancé, jeudi 15 avril, un appel pour réunir 78,5 millions de dollars, dont la majeure partie (52 millions de dollars), sera confiée au Programme alimentaire mondial. Une trentaine de camps ont été ouverts dans le pays pour recueillir ces réfugiés, venus du nord du pays et qui sont menacés par les épidémies et la famine. – *(AFP.)*

□ **TUNISIE : un numéro du *Monde* interdit à la vente.** – Les exemplaires du *Monde* daté du 11-12 avril, dans lequel l'éditorial était intitulé *« Déficit démocratique en Tunisie »*, n'a pas été mis en vente à Tunis.

□ **ZAMBIE : quatre ministres ont été limogés.** – Pour avoir commis des *« fautes »*, dont la nature n'a pas été précisée, quatre ministres, dont ceux des finances et de l'agriculture, ont été limogés, jeudi 15 avril, par le président Frederick Chiluba. Cette décision répond à une demande du public pour *« un nettoyage moral au sein du gouvernement »*, s'est borné à expliquer M. Chiluba, qui semblait répondre ainsi à de récentes manifestations contre le gouvernement. Les pays fournisseurs d'aide avaient récemment exprimé leur préoccupation devant des cas de corruption et de détournements de fonds. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

LIBYE

Le colonel Kadhafi adopte un ton conciliant envers les Etats-Unis et les juifs

Dans un entretien accordé à l'*International Herald Tribune* du 16 avril, le colonel Mouammar Kadhafi, qui a toujours suivi une politique farouchement anti-américaine et anti-israélienne, a adopté un ton conciliant envers les Etats-Unis et indirectement envers l'Etat juif, dans le souci manifeste d'obtenir la levée des sanctions imposées à son pays, il y a plus d'un an, par le Conseil de sécurité de l'ONU, après les attentats contre des avions de la Panam et d'UTA.

« Nous sommes ravis que les démocrates, nos alliés », soient au pouvoir aux Etats-Unis, a déclaré le chef de la révolution libyenne. *« Nous n'entreprendrons rien qui nuise politiquement à Bill Clinton. Nous voulons mettre fin au problème libyen sous son mandat »*, a-t-il ajouté. Il a vivement condamné les activistes islamistes, qualifiant de *« chiens fous »* et de *« terroristes »* les auteurs de l'attentat contre le World Trade Center, à New-York, et, ailleurs, les assassins de personnalités officielles ou de civils.

Il a aussi invité au retour tous les juifs d'origine libyenne (qui seraient au nombre de trois mille à quatre mille, émigrés en Italie ou en Israël), affirmant qu'il ferait prochainement appliquer une loi sur l'indemnisation des Italiens et des juifs qui ont abandonné des biens dans son pays.

ASIE

L'Afghanistan ravagé par des ambitions rivales

Un an après la chute du régime communiste du président Najibullah, les moudjahidins, divisés en factions, continuent de se battre pour le pouvoir dans un pays dévasté

Depuis qu'il a raté sa sortie, ses propres soldats l'ayant empêché de s'enfuir en hélicoptère, « Najib » vit assiégé avec quelques gardes dans les locaux des Nations unies à Kaboul, regardant la télévision et priant Allah alors que son ancienne capitale est mise à feu et à sang par les affrontements entre moudjahidins. La ville, qui avait échappé tant bien que mal aux affres de dix ans de conflit, est désormais l'enjeu de la lutte que se livrent les vainqueurs d'hier. Un an de « paix » y a fait plus de ravages qu'une décennie de « guerre » : des morts par milliers, encore plus de blessés, des réfugiés par dizaines de milliers, sans parler des destructions causées par les combats, les bombardements et les exactions de tous bords.

L'espoir suscité par la chute du dictateur honni, le 16 avril 1992 – victime de la trahison de son allié ouzbek Rashid Dostom plus que de la supériorité de ses adversaires, après avoir avoir été abandonné en 1989 par son protecteur soviétique – et l'arrivée à Kaboul du commandant tadjik Ahmad Shah Massoud, « héros » de la résistance, n'aura pas duré longtemps. Unis par leur seule haine des communistes, les moudjahidins ont vite fait la preuve de leur incapacité à s'entendre, ne serait-ce que sur un programme minimal. Les rivalités tribales entre l'ethnie dominante pachtoune et les multiples minorités, les divisions entre Pachtouns, l'opposition sunnites-chiites, les ambitions personnelles des chefs de guerre et les visées de leurs protecteurs, iraniens, pakistanais ou saoudiens, n'auront pas permis à la paix de durer plus que quelques jours.

Entré à Kaboul dès la fin avril grâce à son alliance avec cet ancien mercenaire des communistes qu'était le général Dostom, Massoud était vite devenu l'homme fort du nouveau pouvoir. Ou du moins le croyait-on. Mais l'intérim de deux mois du docte Modjaddedi, puis la présidence contestée du théologien islamiste tadjik Burhannudin Rabbani, dont Massoud était le chef de guerre, ne lui ont guère permis de s'affirmer. Cet homme tant admiré – de ses compatriotes mais surtout de l'étranger – quand il était à la tête de ses maquisards, et qui promettait une *« grande réconciliation »*, s'est embourbé dans les allées d'un pouvoir auquel plus personne n'obéissait. Maladroit, il n'a pas fait le poids face à la détermination fanatique des islamistes de Gulbuddin Hekmatyar.

Les trois batailles de Kaboul

Ce sont les exigences du chef du Hezb e Islami d'être associé au pouvoir en tant que partenaire dominant et d'obtenir le retrait des hommes de M. Dostom – indispensables à la survie de l'équipe Rabbani-Massoud – qui sont à l'origine des trois batailles de Kaboul. Tout d'abord celle qui débuta dix jours à peine après la chute de « Najib ». Puis celle qui, à partir du 10 août, transforma la capitale afghane en un nouveau Beyrouth, entraînant la fuite des dernières missions diplomatiques occidentales. Enfin, la dernière, lancée le 13 janvier, qui vit les « hezbis » entrer dans plusieurs quartiers de la ville, au prix de milliers de morts, pour la plupart civils. Car, de coup de boutoir en coup de boutoir, les hommes de Massoud ont cédé beaucoup de terrain.

C'est dans ce contexte que s'est tenue à Islamabad la réunion des principaux chefs afghans qui a abouti, le 7 mars, à un accord de paix. Cet accord prévoyait la prolongation du mandat de M. Rabbani jusqu'en 1995, en échange de la nomination de M. Hekmatyar au poste de premier ministre d'un gouvernement de coalition. Un gouvernement que le redoutable islamiste se réservait le droit de choisir, y compris le ministre de la défense, et donc en fait d'en écarter le commandant Massoud. De son repaire proche de Kaboul, M. Hekmatyar a publié une liste de ministres, dans laquelle ne figurait pas de titulaire à la défense. M. Rabbani n'en a même pas accusé réception. On en est là.

Dans cette guérilla d'usure que se livrent les deux rivaux – face à un général Dostom qui compte les coups, – aucun ne paraît à même de l'emporter. Non seulement à Kaboul, pour le contrôle de laquelle ils s'entre-déchirent, mais surtout dans des campagnes devenues une mosaïque de passions et d'intérêts anarchiques. Les convictions religieuses et politiques ou les allégeances tribales cèdent de plus en plus la place à une sauvage empoignade pour le pouvoir. Il n'est pas jusqu'aux anciens patrons des moudjahidins, d'Islamabad à Téhéran, qui ne parviennent plus à contrôler leurs protégés.

De Charybde en Scylla

Dans ces conditions, l'unité historique de l'Afghanistan dans sa diversité semble de plus en plus menacée. Les commandants des provinces consolident les fiefs qu'ils s'étaient taillés. Le général Dostom bétonne sa base septentrionale, proche de l'ex-URSS, à la tête de forces supérieures à celles de n'importe quelle autre clique. Quant aux Kaboulis, longtemps épargnés par la guerre et souvent plus ouverts que leurs compatriotes des campagnes, ils ont perdu toute confiance envers ces guerriers enturbannés qui sèment la pagaille et la mort dans leur ville.

Un an après, l'Afghanistan est un énorme gâchis. Gâchis d'une victoire acquise au prix de millions de morts et de personnes déplacées. Gâchis d'une solidarité internationale qui n'aurait pas demandé mieux que d'assister le pays à se reconstruire après l'avoir aidé à résister. Gâchis d'espoirs anéantis envers des combattants de la liberté qui se sont souvent révélés de fanatiques islamistes, incapables de mettre les intérêts nationaux au-dessus de ceux de leurs sicaires.

Certes, on le savait d'un Gulbuddin Hekmatyar, pourtant surarmé par la CIA et le Pakistan. Mais leurs mentors avaient sous-estimé la capacité de nuisance des moudjahidins fondamentalistes, à l'intérieur de l'Afghanistan comme à l'extérieur : car les « afghans », ces terroristes islamistes qu'ils ont formés, ont essaimé à travers le monde musulman, laissant leurs traces sanglantes du sous-continent jusqu'en Algérie.

Même si on peut le regretter, on ne peut s'étonner, dans ces circonstances, du désintérêt dans lequel est tombé l'ancien *« royaume de l'insolence »*. Ayant cessé d'être un champ de bataille entre l'Est et l'Ouest il a perdu son importance stratégique en même temps qu'il repassait d'un Charybde communiste à un Scylla moyenâgeux.

PATRICE DE BEER

CHINE : les tribulations d'une Pékinoise désireuse de faire des études

De la difficulté d'être la fille d'un dissident emprisonné

Xu Jin a vingt ans. Cette Pékinoise, jolie et vive, a reçu une éducation suffisante pour se présenter au concours d'entrée à l'université. Mais ses parents savent qu'elle n'a aucune chance : son père est en prison pour activités « contre-révolutionnaires » depuis douze ans.

PÉKIN

de notre correspondant

La mère a fait appel à une tante vivant à Taïwan et qui a accepté de financer les études de Xu Jin en France. Alors a commencé l'épreuve : obtenir un passeport. Premières explications avec la police pour confirmer que, si le père *« a un problème politique »*, la mère n'en a pas. Puis, demandes d'explications sur la parente taïwanaise. Xu Jin ne sait toujours pas si l'argent versé pour sa préinscription servira à quelque chose.

Pourquoi la France ? Peut-être parce que Xu Jin est la fille de Xu Wenli, un des dissidents qui, pour avoir lu *le Droit des nations* et autres ouvrages subversifs français, moisissaient dans des geôles depuis – déjà – une dizaine d'années quand les chars ont rétabli place Tiananmen, le soir du 3 juin 1989, la *« révolution »* menacée par le « printemps de Pékin ».

Diplomatie et vidéo

M. Xu, âgé de quarante-neuf ans, avait pris part, en 1978, au *« mur de la démocratie »*, première bouffée d'agitation politique dans la Chine de Deng Xiaoping. Moins viscéralement anticommuniste que Wei Jingsheng, il n'avait pu s'empêcher de s'indigner quand celui-ci avait été arrêté en 1979. Puis il avait aidé à faire parvenir en France le premier témoignage directement sorti du *laogai*, le goulag chinois (1). Il fut arrêté en 1981 et condamné à quinze ans de prison.

Depuis, il n'a plus le droit d'écrire. On lui prête un stylo à bille pour rédiger une lettre à sa famille, puis on le lui retire. Parfois, M. Xu, longtemps isolé dans un cachot de la prison nº 1 de Pékin, reçoit de ses geôliers le « conseil » de reconnaître sa culpabilité envers sa femme et sa fille. Celles-ci ont le droit de le voir une fois par mois. Un nouveau règlement a rendu la visite payante : un yuan, un peu plus cher que les musées. Jusqu'à maintenant, il a répondu à ses « conseillers » par un proverbe chinois : *« Des fleuves et des montagnes, cela peut se modifier ; la personnalité d'un individu, non. Je n'ai pas à exprimer de regret à ma femme et à ma fille, car je ne leur ai rien fait de mal. »*

Au nouvel an lunaire, M. Xu a eu le droit de s'asseoir à côté de sa femme, de lui prendre la main. Une caméra vidéo filmait la scène. La bande a été diffusée à la télévision, puis utilisée à l'étranger pour montrer que les prisonniers de conscience bénéficient d'un traitement humain. La vidéo et la libération anticipée (mais sélective) de quelques dissidents emprisonnés en 1989 ont permis à la Chine de rallier les votes de pays du tiers-monde pour repousser une condamnation de la sous-commission des Nations unies sur les droits de l'homme.

Au Parlement, le chef du parquet a promis de faire plus grand cas des droits des citoyens chinois. Depuis 1988, a-t-il dit, les enquêtes administratives pour torture de prisonniers ont porté sur 1 687 cas. D'autre part, selon une revue de Hongkong, *Zhengming*, le PCC a émis une circulaire secrète expliquant à sa police les avantages diplomatiques à laisser partir quelques dissidents en vue à l'étranger – où leur influence est réduite, – ou les membres de leur famille qui le souhaitent. Mais il y a des dissidents qui pèsent plus que d'autres en matière de relations publiques.

FRANCIS DERON

(1) Liu Qing, *J'accuse devant le tribunal de la société*, Robert Laffont, 1982.

□ **CORÉE DU NORD : les quatre-vingt-un ans de Kim Il-sung.** – Le président nord-coréen Kim Il-sung a célébré, jeudi 15 avril, ses quatre-vingt-un ans. Lors d'un banquet en son honneur, il a déclaré : *« Notre République, dont l'indépendance est le sang, ne tolérera jamais d'atteinte à sa souveraineté. (...) Les impérialistes et réactionnaires essaient de nous appliquer des « sanctions » pour nous isoler et nous écraser, sous le prétexte d'un problème nucléaire qui n'existe pas. Mais aucune menace n'aura le moindre effet sur nous. »* Contrairement à l'an dernier, la Chine n'a dépêché aucun dirigeant à Pyongyang à cette occasion, se contentant d'envoyer deux délégations artistiques. – *(Reuter, AFP.)*

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

Aux îles Féroé, la fête est finie

Le poisson manque, le pétrole se fait attendre, les magasins sont désertés, les rêves des années 80 se sont effondrés

COPENHAGUE
correspondance

« *JE ne vois pas de point lumineux à l'horizon bien sombre des îles Féroé.* » Le constat du chef du gouvernement local de cette province autonome du royaume danois, Marita Petersen, témoigne de la crise profonde que traverse cet archipel peuplé de 47 000 habitants, battu par les vents de l'Atlantique nord, situé à mi-chemin entre l'Islande, la Norvège et l'Ecosse.

Marita Petersen (social-démocrate) sort d'une réunion de cinq heures avec le premier ministre danois, Poul Nyrup Rasmussen, son ministre des finances, Mogens Lykketoft et le ministre de l'économie, Marianne Jelved. Ils se sont penchés sur ces dix-huit îles malades, ployant sous une dette extérieure de 8 milliards de couronnes (une couronne vaut 87 centimes), le poids du chômage (plus de 20 % de la population active) à la suite notamment de la raréfaction du poisson et de la baisse des prix des produits de la mer.

L'archipel, au bord de la faillite, a été sauvé de justesse l'automne dernier par Copenhague, qui a accordé à deux reprises des prêts garantis par l'Etat d'un montant total de 850 millions de couronnes pour empêcher la fermeture de Sjovinnubankin, la deuxième banque des îles, et qui aurait désarticulé toute l'économie déjà bien chancelante du pays.

Des conditions draconiennes

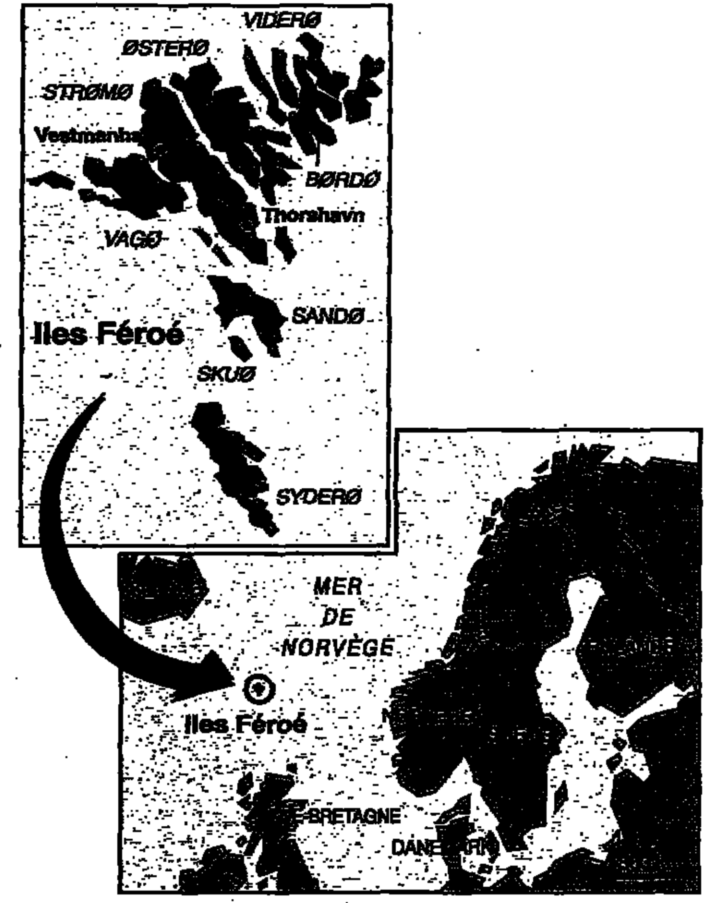
« Je ne croyais pas, en accédant aux affaires, que la situation était aussi dramatique. Les trois premiers mois de l'année ont été catastrophiques,» nous déclare Marita Petersen, première femme à occuper, depuis février dernier, le poste de chef du gouvernement local. *J'ai passé bien des nuits blanches, au point même de regretter mon ancien métier d'institutrice ! Mais c'est un défi passionnant à relever, car il s'agit d'une tâche nationale qui consiste à redresser l'économie de nos îles et à aider notre société à passer un cap douloureux. »*

Mais Marita Petersen n'a rien obtenu de sa dernière visite à Copenhague. Pour la première fois depuis l'après-guerre, la Danemark a posé des conditions draconiennes à son aide annuelle de 800 millions de couronnes (un tiers du budget de l'archipel en 1993) et aux deux prêts exceptionnels. *« Il faut assainir l'économie et les finances publiques, il n'y a pas d'autre choix »*, affirme le premier ministre danois, en demandant à l'administration locale de réaliser des économies pour parvenir dès cette année à l'équilibre budgétaire. *« Il sera extrêmement difficile pourtant d'y parvenir*, avoue le chef du gouvernement local. *Notre seul espoir réside dans la remontée des prix du poisson sur le marché mondial, des prix qui ont baissé de 30 % l'année dernière ! Juste un espoir. »*

A un millier de kilomètres de là, la colère gronde dans ces îles peuplées en l'an 650 par des moines irlandais chassés deux siècles plus tard par les Vikings norvégiens et placées sous l'administration de la couronne danoise depuis 1380. *« On n'est plus au temps de la monarchie absolue ! Les Danois se comportent comme une junte militaire dans une République bananière ! »*, s'exclame Oli Breckmann, député du Parti du peuple, indépendantiste et membre de la coalition au pouvoir. Il fustige les banquiers de Copenhague qui ont décidé de saigner à blanc le secteur de la pêche, *« alors qu'ils n'ont jamais mis les pieds sur un chalutier ! »*.

Le premier ministre danois se défend évidemment d'*« être un néo-colonialiste »*. Il veut *« une coopération raisonnable avec la province autonome des îles Féroé afin de remettre sur pied l'économie sinistrée »*. Le chef du gouvernement local tente de minimiser les propos inopportuns de ses alliés à un moment où les îles ont besoin de la manne danoise pour sortir de la crise. Craignant une banqueroute de sa province nordique (qui jouit d'une autonomie interne depuis 1948 ~~et qui ne fait pas~~ partie de la Communauté européenne), Copenhague a demandé au Fonds monétaire international de proposer des remèdes. Les experts du FMI ont brossé un tableau peu reluisant de la situation, prévoyant une baisse de 20 % du produit national brut en 1993 (qui était d'environ 6 milliards de couronnes l'année dernière) et un déficit budgétaire pouvant atteindre 150 millions de couronnes.

La population de l'archipel, qui a vécu pendant les années 80 à crédit, dans un état de prospérité illusoire, doit affronter la dure réalité. Le FMI a proposé l'augmentation de la TVA (instaurée en janvier



dernier au taux de 23 %), le paiement des services divers par les usagers et des économies dans le secteur public de 140 millions de couronnes (dans le secteur des infrastructures) ainsi que la vente des propriétés de l'Etat.

Le début de l'exode

A Vagar, aéroport des îles, l'exode a déjà commencé : plus de 2 000 Féroïens ont l'année dernière fui le chômage et un avenir incertain. Comment en est-on arrivé là dans cette société dont le niveau de vie, dans les années 80, dépassait même celui des Danois de la métropole ? *« Trois facteurs ont joué dans la détérioration dramatique de la situation économique dans les îles*, explique Jogvan Sintsundst, ministre de l'économie et des finances de l'archipel. *La dette publique et privée, de l'ordre de 8 milliards de couronnes, soit 173 000 couronnes par habitant* [la plus élevée au monde], *au point que l'administration des îles a de graves problèmes pour faire face à ses échéances en 1993 et surtout en 1994 : la chute spectaculaire de 30 % de la pêche* [environ 100 000 tonnes en 1992 contre 300 000 en 1985] *et la baisse des prix sur le marché à l'exportation, et les perspectives pour 1993 ne sont guère réjouissantes, loin de là. »*

Mais Jogvan Sintsundst reste optimiste : *« On s'en sortira. Nous avons déjà rétabli quelque peu la situation depuis 1989 en lançant plusieurs mesures d'austérité qui nous ont permis de retrouver un excédent de la balance commerciale et de la balance des paiements en 1991 et 1992. »* Mais au prix aussi d'un repli spectaculaire des importations filtrées au compte-gouttes.

Thorshavn, la capitale (14 000 habitants), a triste figure avec ces gens désœuvrés dans les rues, ses centres commerciaux tout neufs désertés par la clientèle qui n'a plus d'argent. Les Féroïens se souviennent encore des années dorées *« où les banques suppliaient de vous prêter de l'argent »*. Tout le monde s'est endetté jusqu'au cou, se lançant dans une consommation effrénée, achetant maisons, voitures, bateaux et voyages à crédit. Le gouvernement n'hésita pas à investir des sommes énormes dans une flotte de pêche ultra-moderne, et finança aussi des compagnies de transport maritime, d'aviation, des travaux d'infrastructure routière ambitieux. La plupart des îles de l'archipel sont maintenant reliées par des autoroutes, des tunnels et des ponts impressionnants.

Négociations avec Londres

La fête est finie ! pensent les experts. La pêche (ressource principale de l'archipel et qui représente plus de 90 % des exportations) est en pleine stagnation, à cause des chalutiers ultra-modernes qui ont vidé les eaux alentour. Les Féroïens ont été confinés dans leur zone de 200 milles nautiques qui contient de moins en moins de poissons. Quant à la flotte (trois cents bâtiments), elle devrait être réduite de 40 % au moins pour être rentable, et dix sur les vingt et une usines de conditionnement du poisson de l'archipel seront obligées de fermer.

Il reste encore un espoir : le pétrole. En décembre dernier, l'ancien premier ministre danois, Poul Schlüter, avait offert un cadeau de Noël au gouvernement local : le Danemark cédait son droit sur les ressources du sous-sol des îles après dix-sept années de négociations. Une aubaine pour les Féroïens ! Les compagnies pétrolières BP et Shell n'ont-elles pas découvert récemment un gisement pouvant procurer des recettes de plus de 50 milliards de couronnes ? Mais le gouvernement local devra régler la délimitation des frontières maritimes avec la Grande-Bretagne.

Il faudra du temps pour que le pétrole rapporte ; cinq, six, voire dix ans, selon les experts. En attendant, les regards restent tournés vers la mer et... Copenhague. *« Nous pensons qu'un jour nous romprons le cordon ombilical avec le Danemark. Car nous serons capables d'assumer notre propre destinée »*, assure le ministre des finances, Jogvan Sintsundst, car les subventions de Copenhague ne représentent que 12 % du PNB, un montant dont il sera facile de se passer lorsque la prospérité reviendra !

A Torshavn, Ule Jakobsen, président du syndicat des pêcheurs (trois mille membres) retrouve, lui aussi, un peu d'espoir : le poisson est revenu à l'ouest des îles... Un heureux présage.

ALEXANDRE SARIN

La Norvège reprend la chasse à la baleine

Les pêcheurs des Lofoten sont satisfaits mais les écologistes se mobilisent

EN dépit des protestations des mouvements écologistes allemands, britanniques, français, américains et de l'« indignation » du Parlement européen, la Norvège va reprendre, en mai ou juin, la chasse à la baleine dans le nord-est de l'Atlantique. Les quotas pour l'année n'ont pas encore été fixés, mais on parle de quelques centaines de cétacés.

A Oslo, le premier ministre, Gro Harlem Brundtland, connue (et décorée...) pour son engagement personnel en faveur de l'environnement, notamment dans la préparation du « sommet de la Terre », l'année dernière à Rio, est submergé de lettres de militants lui demandeant de surseoir à cette décision. Mais la « reine verte » tient bon et le gouvernement ne manque pas d'arguments solides.

En effet, les populations de baleines rorquals (d'une longueur d'environ 6 mètres) ne sont pas menacées de disparition, selon les experts, qui évaluent leur nombre à 86 000 – cinq fois plus à peu près qu'en 1980. En juin 1992 à Glasgow, la Norvège avait annoncé à la commission baleinière internationale (IWC) son intention de reprendre la chasse à des fins commerciales à partir de l'année suivante et donné l'autorisation à la capture d'une centaine de cétacés « pour la recherche scientifique ».

Ces activités avaient été suspendues en 1987, mais le moratoire n'a plus maintenant de raison d'être, estime-t-on à Oslo, qui sera sans doute, avec l'Islande, au banc des accusés lors de la prochaine réunion de l'IWC, en mai à Kyoto. Durant des siècles, les Norvégiens du Nord, notamment dans l'archipel des Lofoten et à Reine, se sont livrés à la chasse à la baleine, et dans les villages de pêcheurs de ces îles une famille sur trois vivait dans les années 60 et 70 de ses revenus.

Faire un « geste » en raison de la crise

Compte tenu de la crise qui frappe ces régions septentrionales, à plus de 1 500 kilomètres de la capitale, le gouvernement de Mme Brundtland a voulu faire un « geste » en faveur des quelques centaines de baleiniers. Steinar Bastensen, porte-parole de ces derniers, a bien entendu salué le « courage » de son premier ministre. *« Nous ne sommes pas des barbares*, dit-il, *mais nous vivons de la mer. Il faut bien comprendre qu'un emploi en mer crée quatre à cinq emplois à terre. Nous défendons un mode de vie, nos traditions culturelles. »*

Toutefois, si les chasseurs de rorquals sont satisfaits, certains milieux industriels sont inquiets. Car des organisations comme Greenpeace (qui n'a jamais eu bonne presse en Norvège), Wildlife Link en Grande-Bretagne, ont promis de réagir.

En lançant, par exemple, des campagnes de boycottage des produits norvégiens à l'étranger (le poisson en particulier !) ou des croisières sur le *Norway* (ex-*France*), dont le propriétaire, Knut Ullstein Kloster, ne cache pas son désaccord avec le gouvernement. Et certains vont même jusqu'à dire que la reprise de la chasse pourrait compromettre une éventuelle adhésion de la Norvège à la Communauté européenne.

A. D.

Les Islandais, déçus de l'après-guerre froide

REYKJAVIK
de notre correspondant

Rien ne semblait altérer l'optimisme des Islandais. Ils avaient une matière première, le poisson, pour laquelle la demande était supérieure à l'offre, une énergie hydroélectrique abondante et prometteuse, et une base américaine – Keflavik – généreuse par les revenus qu'elle procurait. Une indépendance toute fraîche (1944), une démographie dynamique qui faisait le bonheur de l'industrie du bâtiment et une consommation débridée rendue possible par une flambée d'heures supplémentaires attisée par le manque de main-d'œuvre et entretenue par une morale luthérienne du travail à toute épreuve.

Les chalutiers déchargent toujours leurs cargaisons sur les jetées des ports de pêche où les employés des usines de congélation les écaillent avant de les étêter et de les dépecer. Mais la flotte est inemployée à 30 %. Les quotas ont baissé et des villages entiers sont en faillite. Le chômage, inconnu jusqu'alors, touche 5 % de la population active. Le spectre des îles Féroé plane sur les régions de pêche. Encore les Féroé ont-elles la tutelle danoise, alors que l'Islande doit compter sur ses propres forces. Le gouvernement conservateur a d'abord estimé que les lois du marché elles-mêmes réduiraient la flotte. Mais quand une communauté de plusieurs centaines de personnes est menacée, il faut bien intervenir.

Les réserves de poisson, en particulier celles de cabillaud, ont fortement diminué. Les Islandais, maîtres de leurs eaux depuis 1976, ont pourtant géré leurs stocks avec prudence. Les mailles des filets sont impitoyablement larges, les zones de frai sont protégées et la politique des quotas devrait garantir le renouvellement des espèces. Mais le poisson ne récompense pas nécessairement les peuples raisonnables qui protègent le mieux leur environnement. C'est en mer de Barents – modification de la salinité ? des courants ? de la température ? – que le cabillaud prospère à présent alors qu'il se reproduit chichement dans les eaux islandaises.

Des rats avec le cabillaud

Que faire ? Importer du poisson russe, pour le transformer ? L'Islande le fait, mais en très petites quantités. Rien de comparable avec les échanges avec la Norvège. L'Islande est trop loin. Ce sont les Russes qui sont plutôt demandeurs. Avec l'argent du poisson bradé à n'importe quel prix, ils font retaper, dans les chantiers navals de Reykjavik, leurs chalutiers rouillés. Un casseur islandais s'est spécialisé dans la vente de carcasses de voitures Lada (près de 10 % du parc automobile en Islande) que les équipages russes achètent à la tonne et entassent sur le pont des chalutiers pour les revendre à prix d'or, de retour dans leur pays. Des marins russes ont été arrêtés, fouillant les décharges publiques, à la recherche d'improbables pièces détachées.

Le poisson russe, vendu trop bon marché, n'est pas moins défavorable aux pêcheurs islandais qu'à leurs collègues français. Mais plus que tous les discours sur les lois du marché, c'est la vue de rats s'échappant des chalutiers russes qui, en Islande, a ruiné la réputation de ces cabillauds pêchés trop jeunes avec des filets trop serrés, dans la mer de Barents.

Les Islandais, en fait, sont des déçus de l'après-guerre froide. La tension Est-Ouest leur conférait une importance, un rôle, une situation géopolitique déterminants. L'armée américaine a réduit ses effectifs sur la base de Keflavik et invite les Islandais, qui se font tirer l'oreille, à participer au financement de l'aéroport international. C'est dans la région de la base de l'OTAN que le chômage est le plus important.

La solidarité nordique en question

L'Islande a de l'électricité à revendre. Elle espérait se spécialiser dans la transformation, grosse consommatrice d'énergie, de métaux non ferreux. Mais, productrice d'aluminium, elle retrouve sur son chemin les Russes, qui cassent les prix de ce métal. Les Soviétiques, par ailleurs, étaient les fournisseurs exclusifs de l'Islande en pétrole, et tenaient tellement à ce rôle qu'ils achetaient en échange, les yeux fermés, aux Islandais du hareng et des lainages qui ne trouvent plus preneurs. Reste le rêve de vendre de l'électricité par câble sous-marin, projet qui tient du serpent de mer par son apparition récurrente dans la presse.

L'Islande endettée hésite à emprunter pour stimuler artificiellement l'activité en attendant que la tempête se calme. Développer l'aquaculture ? C'est un secteur où seuls ceux qui arrivent les premiers gagnent de l'argent, car les cours ont tôt fait de baisser dès qu'augmentent les quantités mises sur le marché. Et les élevages de saumon islandais, développés trop tard, sont presque tous en cessation de paiement. Seul le tourisme marche bien. Et pour ajouter quelques touches noires à ce tableau déjà sombre, les peaux de phoque ne se vendent plus, les peaux de vison et de renard se vendent mal et la chasse à la baleine, dont la viande était exportée en quasi-totalité au Japon, est interdite.

La construction d'un Espace économique européen réunissant les pays de la CEE et de l'AELE – dont l'Islande attendait beaucoup – n'avance pas du fait de l'obstruction espagnole. Et l'idéal européen, au baromètre de l'opinion publique, connaît une baisse sensible. Le syndrome des îles Féroé a refroidi les adeptes du *« small is beautiful »*. Quant à la solidarité nordique, elle est partagée entre la tentation de la CEE et un rapprochement entre toutes les nations de la Baltique. L'Islande, dans les deux cas, n'est pas dans la course.

GÉRARD LEMARQUIS

TRIBUNES

Les petits pas sont inefficaces dans les Balkans, il faut en faire des grands

par Flora Lewis

LA guerre en Bosnie-Herzégovine a maintenant plus d'un an. Le nombre de morts, de blessés, de personnes déplacées, est controversé. Il est certainement énorme. Malgré une diplomatie active et les menaces de plus en plus dures du Conseil de sécurité, aucune solution ne se dessine. Et s'il devait y avoir une trêve, par épuisement ou par achèvement partiel des buts de guerre serbes, tout laisse à penser que la majorité d'origine albanaise du Kosovo (quelque 90 % de la population, surtout musulmane) pourrait être victime d'une violence encore plus féroce. La situation est extrêmement tendue. C'est un miracle que l'explosion n'ait pas déjà eu lieu.

Si elle se produit, il est peu probable que l'Albanie et la Macédoine voisines n'en soient pas affectées. Les passions s'aiguisent dans la région, y compris en Grèce, Turquie, Roumanie, Bulgarie, et les dirigeants de ces pays ne veulent pas – ou plus probablement ne pourront pas – résister aux émotions populaires en faveur d'une intervention. Le danger d'une guerre beaucoup plus large s'accroît. Comme augmentent la honte de l'Europe et de l'Occident, et le coût probable en vies humaines, si ces derniers décident finalement que l'intolérable ne peut plus être toléré.

Mais que faire? Jusqu'à maintenant les efforts ont été concentrés sur une solution progressive, étape par étape, qui ne s'est révélée ni stable ni efficace. Cette politique ne marche pas. Elle ne peut pas prendre en compte l'extraordinaire enchevêtrement des peurs, des ambitions et des amertumes balkaniques.

Une approche régionale

Tous les conflits sont liés entre eux. Chercher à les identifier et à les isoler, nourrit la «balkanisation», la division de la région en morceaux hostiles. C'est l'essence du plan Vance-Owen pour la Bosnie-Herzégovine. Sa plus grande erreur n'est pas de paraître endosser le «nettoyage ethnique» et récompenser ainsi l'agression serbe; c'est que son objectif limité d'arrêter les combats, pour un temps, sur un territoire étroit – avec cinquante mille hommes ou plus de troupes de maintien de la paix – ne résoudra rien. Il n'incite même pas les protagonistes à arrêter la guerre.

Il est erroné de dire qu'on va d'abord mettre un terme à la violence et qu'il sera ensuite possible d'envisager un règlement plus large, plus durable. Aussi longtemps qu'une réponse raisonnable ne sera pas donnée à la question – quoi après? Que se passera-t-il après que le dernier coup de feu aura été tiré? – il n'y a aucune raison que s'arrête l'usage de la force que le recours aux vaines menaces n'impressionne pas.

Seule une large approche régionale du problème peut permettre une réponse à la question. Elle doit être fondée sur la prise en compte du seul objectif que partagent tous les protagonistes, à savoir le besoin de sortir de l'arriération, de l'isolement, du sous-développement, qui ont si longtemps caractérisé les Balkans, et de se rapprocher de l'Europe. En un mot, le but doit être de «débalkaniser» la région.

Un nouveau congrès de Berlin

Il convient de prendre deux initiatives parallèles, l'une concernant la sécurité, l'autre le développement. Ces deux initiatives vont beaucoup plus loin que la conférence évoquée par Edouard Balladur dans son discours devant le Parlement, mais il serait bon que la France reprenne l'idée avec ses partenaires européens. Toutes les économies de la région souffrent actuellement de la guerre, directement ou indirectement. Il n'y a aucune perspective sérieuse d'investissement étranger dans aucun de ces pays aussi longtemps que la sécurité ne sera pas garantie. Et tous ces pays craignent pour leur sécurité.

C'est pourquoi les Etats-Unis, la Russie et la Communauté européenne (ou ses principaux Etats-membres) doivent de toute urgence prendre l'initiative de convoquer une grande conférence dans le style de celles du dix-neuvième siècle – comme par exemple le congrès de Berlin de 1878 – afin de créer un système gobal de sécurité régionale. Cette conférence pourrait avoir pour objectif un traité général garantissant les frontières et les droits des minorités ou un réseau très dense de traités bilatéraux de tous les Etats invités les uns avec les autres. Dans tous les cas ces accords seraient garantis par les puissances invitantes.

Les participants devraient comprendre tous les Etats de l'ex-Yougoslavie, l'Albanie, la Grèce, la Turquie, la Bulgarie, probablement la Roumanie et peut-être la Hongrie. C'est le seul moyen de convaincre chacun qu'il a plus à gagner à accepter un système de sécurité qu'à nourrir des ambitions aux dépens de ses voisins. La paix et la sécurité futures seront la récompense d'une renonciation aux griefs historiques.

Dans tous les pays concernés, y compris la Serbie, il y a des gens qui souhaitent une solution pacifique. Ils n'osent pas s'exprimer dans le climat émotionnel exploité par le pouvoir parce qu'ils n'ont actuellement aucune solution à proposer. La convocation d'une conférence renforcerait la pression à l'intérieur de chaque société en faveur d'une issue excluant l'emploi de la force.

Une telle solution nécessiterait certainement une force de maintien de la paix conséquente afin que les garanties soient crédibles jusqu'à l'apaisement des passions et peut-être la relève des dirigeants. Ce ne serait pas un simple et interminable armistice, comme à Chypre, où l'ONU sépare les deux camps depuis vingt-neuf ans sans qu'aucun progrès ait été fait vers un accord; ce serait un nouveau régime de sécurité.

Dans le même temps, il faudrait proposer un programme de développement économique. Il n'est pas indispensable de tout prévoir depuis le début; il suffit de tracer une perspective fiable de développement à long terme, en ménageant des étapes. L'accent devrait être mis sur le développement régional, pas sur le développement pays par pays, sur la création d'infrastructures au bénéfice de tous les Etats concernés et des échanges commerciaux. Ce qui signifie priorité aux transports, aux télécommunications, à l'énergie et aux installations de base pour le tourisme.

Le moment ou jamais

En fait, tous ces pays souhaitent des projets qui les intègrent plus complètement dans le monde développé, qui leur donnent le sentiment de faire partie de l'Europe et pas seulement d'en être le «bas-ventre», selon le mot de Churchill. Mais ils le font en tant que rivaux, cherchant à pousser les autres de côté pour prendre la tête du peloton, ce qui va à l'encontre du but recherché. Ce sont des partenaires naturels qui devraient regarder par-delà les traditionnelles œillères balkaniques, si on veut les pousser dans la voie des projets communs. Il ne s'agit pas d'une nouvelle mouture de la confédération balkanique. Les ressentiments sont trop forts et les craintes trop grandes.

Mais il s'agit d'une proposition visant à renverser le cours désastreux des événements, tournant le dos à de nouvelles fractures sanglantes pour une coopération mutuellement avantageuse. Cette initiative ne peut pas être endogène. Elle doit venir de l'extérieur. Comme l'a montré l'expérience de la Communauté européenne, la coopération ne signifie pas la perte de l'identité nationale ou des caractères ethniques distinctifs, mais elle entraîne la mise en sommeil du nationalisme le plus agressif.

La fragilité de la situation russe

Il est urgent d'agir, et c'est le bon moment pour le faire. Les précédentes tentatives pour amener un petit peu d'harmonie dans les Balkans, sous la forme d'une quelconque union, ont toujours buté sur les alliances changeantes sur le terrain et les conflits d'intérêts extérieurs. Pour une fois, les puissances étrangères qui devraient être impliquées ne sont pas ennemies. Les Etats-Unis, l'Europe, la Russie, ont maintenant un intérêt supérieur commun dans la région : l'établissement d'une paix sûre.

L'urgence est accrue par la fragilité de la situation russe, par la tendance générale à la fragmentation et à l'affirmation ethnique dans les anciens pays communistes. L'accord actuel entre les puissances extérieures sur la nécessité d'apaiser les Balkans peut ne pas durer. Il n'y a pas que les affinités historiques qui font de la Serbie un sujet sensible pour Moscou. Les opposants aux réformes de Boris Eltsine et à sa politique pro-occidentale voient dans le destin de Belgrade un prétexte pour mobiliser les émotions et donner un coup de fouet au moral de l'armée au profit de leurs objectifs politiques particuliers. Le fait de prendre en compte les intérêts légitimes de la Serbie dans une approche régionale détruirait leur argumentation.

Il s'agit là d'une suggestion pour une diplomatie élargie, audacieuse. De même qu'elle a ouvert les vannes aux troubles actuels, la fin de la guerre froide la rend possible. L'expérience montre que les petits pas sont inefficaces. Il est temps d'en faire des grands.

► ***Flora Lewis, américaine, est journaliste au New York Times.***

Italie : pour ou contre le système majoritaire

Une des questions soumises à référendum les 18 et 19 avril en Italie porte sur la réforme de la loi pour l'élection du Sénat. Les partisans du «oui» et ceux du «non» s'opposent sur les conséquences d'un système majoritaire, à un ou deux tours. Pour le «oui», Piero Ostellino (journaliste), pour le «non», Luciano Canfora, historien marxiste, membre de Refondation communiste qui s'est séparée du PCI quand il est devenu PDS, s'expriment régulièrement dans le Corriere della Sera.

Les travailleurs y gagneront

par Piero Ostellino

LA fin du monde bipolaire (Etats-Unis, URSS) a débloqué le système politique italien et mis un terme à notre propre polarisation. Elle l'a débloqué en éliminant l'exclusive qui frappait le Parti communiste italien, aujourd'hui Parti démocratique de la gauche.

Elle a mis un terme à la polarisation en réduisant les distances idéologiques (la conception du monde), autres que politiques (la façon de gouverner) entre les partis de gouvernement et l'opposition ex-communiste.

Les adversaires marxistes du «oui» (Ingrao au PDS, Refondation communiste, *Il Manifesto*, etc.), disent aujourd'hui qu'avec le système majoritaire, à un ou deux tours, se feront face deux formations «modérées», parce que la coalition conservatrice comme la coalition réformiste convergeront vers le centre, comme c'est le cas dans tous les pays capitalistes du monde, à la recherche des suffrages «bourgeois». De telle sorte que les travailleurs ne seront plus représentés au Parlement.

L'hypothèse est vraisemblable. Mais rien ne dit que ce sera nécessairement un mal.

Premièrement, parce que le système majoritaire réduira ultérieurement la polarisation du système, favorisant l'alternance entre deux coalitions également crédibles, c'est-à-dire le bon fonctionnement de la démocratie.

Deuxièmement parce qu'il poussera aussi les mouvements extrémistes à devenir plus modérés, ce qui ne veut pas dire à renoncer à leurs convictions, mais à les défendre de manière plus réaliste.

Troisièmement, parce qu'il apprendra à tous à vivre avec les idées des autres, sans maximalisme idéologique, «fuite dans l'utopie» et nouveaux «murs».

Les travailleurs seront représentés plus efficacement, c'est-à-dire mieux. Et non moins bien.

Un encouragement à la Mafia

par Luciano Canfora

«VOUS voulez en finir avec les corrompus? Dites «oui» au changement du système électoral». C'est la ritournelle qu'on nous martèle. Et peut-être certains tombent-ils dans le panneau. Les vieilles figures du régime passé, en piste depuis des décennies, s'en vont répétant cette énorme sottise. Mais ce sont des tricheurs. Où est-il écrit, et comment peut-on sérieusement démontrer, que *Tangentopoli* et le système proportionnel vont de pair? Vous ne pouvez pas tromper les électeurs. Avant tout, il serait facile de répliquer que les pays symboles du scrutin uninominal sont aussi les paradis de la Mafia : les Etats-Unis où le «tarif» électoral répond à des règles rigides et exhorbitantes et où on gouverne «au nom des lobbies», et le Japon, où la Mafia est une institution reconnue et révérée, dont les chefs ouvrent dans les rues les cortèges de protestations contre les loi anti-Mafia!

Alors finissons-en avec ces ruses. La réforme qu'il faut faire est tout autre, beaucoup plus facile et beaucoup plus efficace : il faut interdire les dépenses électorales, qui sont le bouillon de culture de la corruption politique; qui sont une offense à la dignité et à l'intelligence des électeurs (et qui augmentent de manière vertigineuse avec le scrutin majoritaire). Pourquoi Mario Segni, au lieu de nous faire voter sur une question obscure qui ressemble à l'énigme du Sphinx, n'a pas mis en train la plus simple, la plus limpide, la plus efficace des réformes : les coupes claires dans les dépenses électorales?

A propos. L'obscure question est conçue dans des termes tels que si le «oui» l'emporte, entrera en vigueur pour l'élection du Sénat le scrutin uninominal «sec», c'est-à-dire à un seul tour. Comment la majorité du PDS qui dit vouloir deux tours, peut-elle appeler à voter «oui»?

Une école de cinéma pour l'Europe

Au Danemark, un collège inspiré des campus américains offre confort et haute technologie aux jeunes Européens passionnés d'images

EBELTOFT

Correspondance

SUR une hauteur venteuse dominant la côte est du Jutland, une petite partie du rêve européen est en passe de s'accomplir. A Ebeltoft, l'European Film College (EFC) a ouvert ses portes au mois de janvier, accueillant cent étudiants originaires de vingt-cinq pays : 5 800 mètres carrés de bâtiments au clair design finlandais et à l'aspect futuriste. L'intérieur n'est que de murs blancs – *«la tradition Dreyer»*, dit en souriant un enseignant.

Il ne s'agit pas d'un nouveau projet de la CEE ou du programme Media. Fondé par le gouvernement danois et les autorités régionales avec un budget de 70 millions d'écus, le collège n'a obtenu des subsides de Bruxelles qu'après coup. Mais ses créateurs et son personnel, indifférents aux résultats des référendums passé et futur, croient passionnément en l'unité culturelle de l'Europe – une Europe qui comprendrait aussi l'Albanie ou la Russie. Les buts du collège? *«L'Europe ne possède pas d'équivalent de Sundance ou d'UCLA* (1), *où les étudiants puissent résider et vivre au contact des images*, explique le directeur du College, Bjorn Erichsen. *Ici, on apprend comment les films sont faits, mais pas nécessairement à en faire.»*

Le Collège propose des cours sur l'histoire et les genres cinématographiques, sur les techniques, sur *«le son, la musique et la faculté d'entendre; l'image et la faculté de voir; les mots et la faculté de comprendre»*. Chaque session s'achève par des «semaines-projet», durant lesquelles les étudiants se réunissent en petits groupes afin d'étudier en détail un thème particulier. Leur principe fondateur est l'échange des idées, grâce à la concentration dans un lieu unique, et agréable, des participants aux origines variées.

Pas d'étudiant français

Le comité d'honneur de l'EFC ressemble au *Who's who* du cinéma européen : Lindsay Anderson, Théo Angelopoulos, Bernardo Bertolucci, Milos Forman, Aki Kaurismaki, Istvan Szabo, Andrzej Wajda, Wim Wenders... Outre les enseignants permanents, des personnalités du continent y donnent des conférences. *«Après le succès imprévu de films danois tels que* le Festin de Babette *ou* Pelle le Conquérant *à la fin des années 80, nous avons voulu essayer de transformer ces bonnes surprises en quelque chose de durable»*, explique Bjorn Erichsen.

Le Danemark bénéficie d'une grande tradition d'enseignement pour adultes, financé à 50 % par l'Etat. En conséquence, la moitié des étudiants d'Ebeltoft, entièrement pris en charge, doivent être danois.

Par ailleurs, la Fondation danoise pour la démocratie couvre la totalité des frais d'au moins une douzaine d'étudiants venus d'Europe de l'Est. Pour les autres, le coût moyen d'un cursus de huit mois s'élève à environ 20 000 francs. Les équipements techniques sont ultramodernes, grâce notamment aux dons de plusieurs grandes entreprises, qui ont fourni les matériels de prise de vues, d'enregistrement du son, de montage et de projection.

La vision des classiques étant un des axes de l'enseignement, le collège dispose, à côté des studios et de la bibliothèque, de deux très belles salles de cinéma. On y croise un Roumain, ayant pour la première fois quitté son pays dans le but de devenir producteur, à côté d'un Irlandais, candidat acteur qui répète les répliques de De Niro dans *Taxi Driver*, ou d'une jeune Danoise tentée par le scénario, mais, pour l'instant, pas de Français, peut-être parce que l'anglais est ici la langue en usage.

Plus de six cents candidatures sont arrivées à Ebeltoft en vue de la deuxième année. *«Les gens sont étonnés que nous ne demandions aucune qualification particulière*, remarque M. Erichsen. *Et que nous n'en tenions pas compte dans la sélection. Hormis les critères objectifs – avoir plus de dix-neuf ans et bien maîtriser l'anglais, – nous leur demandons seulement de nous convaincre qu'ils doivent être admis.»*

Certains étudiants avaient déjà appris une technique dans une autre école de cinéma, *«mais ici*, souligne un élève finlandais, *on apprend la culture cinématographique considérée dans un contexte beaucoup plus large, au milieu de gens très différents mais qui partagent le même amour des films»*.

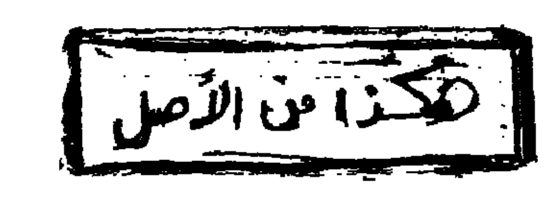
PETER COWIE

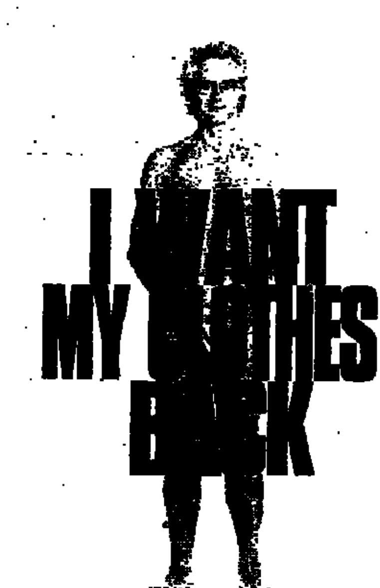
► **Peter Cowie, rédacteur en chef de *Varity* pour l'Europe, est l'auteur d'ouvrages consacrés aux cinémas nordiques.**

(1) Créé par Roberd Redford dans l'Utah, le Sundance Institute accueille des séminaires de formation au cinéma et des ateliers de préparation pour des projets de films. Le département cinéma de l'université de Californie à Los Angeles a formé plusieurs générations de spécialistes (praticiens et théoriciens) du cinéma.











460.000 Kg. DE VETEMENTS RECUEILLIS

MERCI



CARLO, GIULIANA, GILBERTO ET LUCIANO BENETTON REMERCIENT:

LES ORGANISATIONS HUMANITAIRES NATIONALES ET INTERNATIONALES QUI REDISTRIBUIRONT LES VETEMENTS RECEUILLIS A CEUX QUI EN ONT BESOIN;
EN PARTICULIER:
CARITAS SUISSE, BRÉSIL, DANEMARK, EGYPTE, TURQUIE, URUGUAY; **SOCIETE DE LA CROIX ROUGE ET DU CROISSANT ROUGE** EN ARGENTINE, AUTRICHE, BOLIVIE, BRÉSIL, CHYPRE, DANEMARK, FRANCE, ALLEMAGNE, JAPON, GIBRALTAR, INDE, YOUGOSLAVIE, MACAO, MEXIQUE, PÉROU, PORTUGAL, SINGAPOUR, AFRIQUE DU SUD, SUISSE, TURQUIE; **SAINT VINCENT DE PAUL SOCIETY** RICHMOND (AUSTRALIE); **GIFTS IN KIND AMERICA** U.S.A. ET CANADA; **HOGAR DE CRISTO,** CHILI; **SEMANA DEL MENOR,** COLOMBIE; **INSTITUTE FOR THE DISABLED,** SÉOUL (CORÉE); **CASA PRESIDENCIAL DE LA REPUBLICA** COSTA RICA; **MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES,** JAPON **JAPAN RELIEF CLOTHING CENTER,** JAPON; **GLOBAL JEWISH ASSISTANCE & RELIEF NETWORK** HONG-KONG; **CONFRATERNITAS SANTAE MARIAE SUFFRAGII,** FANO (ITALIE); **GOLF CONTINUITY** MILAN (ITALIE); **CENTRO ITALIANO FEMMINILE;** VENISE (ITALIE); **WORLD ASSEMBLY OF MUSLIM YOUTH (WAMY)** PAYS ARABES; **FUNDACION ESPERANZA;** PARAGUAY; **ASOCIACION HUMANA,** BARCELONE (ESPAGNE); **BUDDHIST RELIEF OLD CLOTHES HELP CENTER,** TAIWAN; **VOLUNTARIADO DE SERVICIO SOCIAL COMUNITARIO,** VÉNÉZUELA;

LES REPRÉSENTANTS, LES DIRECTEURS ET LES EMPLOYÉS DES 5500 MAGASINS BENETTON DANS LE MONDE, QUI ONT PARTICIPÉ À LA COLLECTE;

LES SERVICES DE TRANSPORTEURS DES SOCIÉTÉS SUIVANTES: **GROUP SAIMA AVANDERO, GROUP T.N.T. EXPRESS; HELLMANN** AU ROYAUME-UNI; **KÜHNE & NAGEL, CRETSCHMAR DÜSSELDORF** ET **TRANS BAVARIA MUNICH,** EN ALLEMAGNE; **UNIFREIGHT,** EN IRELANDE; **GONDRAND, SICILIA DISTR. MERCI, F.LLI PICCIN TRÉVISE** ET **DOMENICHELLI,** EN ITALIE; **SERVICIO VANETTE,** AU MEXIQUE; **E.R.T. HELSINKI,** EN FINLANDE; **L.T.A. NEW JERSEY,** AUX ETATS-UNIS.

LES OUVRIERS, LES EMPLOYÉS DE BUREAU, LES CADRES, LES CADRES SUPÉRIEURS DE LA BENETTON GROUP SPA, DE LA UNITED COLORS COMMUNICATION S.A., DE LA BENLOG SPA, DE LA BENETTON JAPAN K.K. TOKYO, DE LA BENETTON SERVICES DE NEW YORK, DE LA UNITED COLORS COMMUNICATION DE MIAMI, DE LA BENETTON BOGAZIÇI HAZIR, GIYIM A.S. TURQUIE, DE LA DCM BENETTON INDIA LTD, DE LA BENETTON EGYPT, DES FILIALES BENETTON EN AMÉRIQUE LATINE, DE L'I.C.M. EN AFRIQUE DU SUD.

MERCI, EN PARTICULIER,
A TOUS CEUX QUI ONT VIDÉ LEURS PLACARDS.

POLITIQUE

La déclaration de politique générale du gouvernement

Edouard Balladur affirme qu'il mènera une action «bien différente»

Le Sénat a approuvé par 223 voix contre 15, jeudi 15 avril, la déclaration de politique générale du gouvernement prononcée par Edouard Balladur, en vertu de l'article 49-4 de la Constitution. Seuls les communistes ont voté contre. Les socialistes n'ont pas pris part au vote. Au cours de son discours, le premier ministre a pris soin de démarquer son action de celle des gouvernements précédents. Il a évoqué un plan destiné à garantir *«l'équilibre, la stabilité et la paix sur l'ensemble du territoire de l'Europe»* et souhaité également que *«soit suspendue toute nouvelle autorisation d'implantations commerciales»*, qui, selon lui, *«conduisent souvent à la disparition de toute vie locale»*.

Comme lors de sa déclaration de politique générale, le 8 avril, à l'Assemblée nationale, Edouard Balladur a rappelé que la politique de son gouvernement *«repose sur quatre principes essentiels»* : *«affermir l'Etat républicain»*, *«assainir notre économie au service de l'emploi»*, *«garantir les solidarités essentielles à notre société»* et *«mieux assurer la place de la France en Europe et dans le monde»*. Evoquant ensuite le calendrier des prochains travaux parlementaires, le premier ministre a confirmé que les députés et les sénateurs seront saisis de *«réforme de la Haute Cour et du Conseil supérieur de la magistrature»* et seront invités à *«se pencher à nouveau sur la réforme du code de procédure pénale»*. A propos de la réforme du code de la nationalité, M. Balladur a précisé que le texte débattu sera celui qui a déjà été adopté par le Sénat.

Le premier ministre a affirmé la volonté de son gouvernement de *«garantir la sécurité des citoyens»*, ajoutant : *«Certes, des incidents inattendus et profondément répréhensibles sont toujours possibles. J'approuve pleinement la réaction rapide, ferme et équilibrée de M. le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire»* [Charles Pasqua, NDLR]. M. Balladur a indiqué que le gouvernement entendait *«redéfinir les conditions dans lesquels les policiers exercent leurs fonctions»* et *«faciliter leur travail, dans le strict respect de nos principes juridiques et des droits légitimes des citoyens»*, avant de préciser : *«Cependant, qu'on ne généralise pas : les forces de l'ordre font d'ores et déjà preuve, dans des conditions souvent difficiles, d'une grande compétence et d'une grande maîtrise.»*

Après avoir rappelé qu'il avait annoncé à l'Assemblée nationale la suspension *«jusqu'à nouvel ordre de toute fermeture de services publics en zone rurale»*, le premier ministre a indiqué qu'*«il y a lieu de mettre à l'étude les conditions dans lesquelles les implantations commerciales nouvelles conduisent souvent à la disparition de toute vie locale dans les villages et les bourgs»*. *«Il ne s'agit nullement de s'opposer au progrès*, a-t-il souligné, *il s'agit de vérifier que la modernisation du système de distribution (...) est toujours adaptée aux besoins de la vie sociale. Je souhaite que soit suspendue toute nouvelle autorisation, jusqu'à nouvel ordre, en attendant le résultat de la concertation que M. le ministre du développement économique* [Alain Madelin, ministre des entreprises et du développement économique, chargé des petites et moyennes entreprises et du commerce et de l'artisanat, NDLR] *va s'employer à mener.»*

Insistant ensuite sur la nécessité de *«résoudre les situations de précarité»*, M. Balladur a précisé qu'il pensait *«particulièrement à la communauté des rapatriés, Français, musulmans, aux harkis, à l'égard desquels le gouvernement tiendra tous ses engagements»*.

Au chapitre de la politique étrangère, après avoir confirmé que le Parlement aurait à *«s'interroger»* sur le mode de scrutin pour les élections européennes, le premier ministre a affirmé qu'*«il n'y aura pas d'Europe occidentale heureuse sans une Europe orientale apaisée»*. Afin de parvenir *«à l'équilibre, à la stabilité et à la paix sur l'ensemble du territoire de l'Europe»*, M. Balladur a suggéré, *«dans l'esprit de ce qui avait été antérieurement proposé par notre pays»*, une *«procédure qui comporterait trois étapes»*. Dans un premier temps, a-t-il indiqué, le gouvernement *«mettrait rapidement au point le contenu et les formes des propositions qu'il compte faire à nos partenaires de la Communauté»*. Dans un deuxième temps, a ajouté M. Balladur, *«nos partenaires seraient saisis de ces propositions, qui devraient comporter à la fois l'énoncé des problèmes à résoudre, une méthode pour en discuter à douze, un calendrier optimal pour parvenir au terme de la discussion»*. *«Au cours de la troisième étape*, a-t-il poursuivi, *il s'agirait, au-delà des Douze, mais une fois que ceux-ci auraient arrêté leur décision d'associer tous les pays directement intéressés par la stabilité et la paix en Europe»*, d'ouvrir une *«discussion internationale»* visant à *«l'établissement d'un traité – ou d'un accord général – garantissant cette stabilité et précisant les instruments propres à l'assurer»*. *«Il s'agit d'une affaire de grande envergure*, a-t-il souligné. *A dessein, j'entends ne fournir aucune précision complémentaire, dussé-je me voir reprocher de rester vague.»*

M. Estier (PS) : une description sombre

Enfin, M. Balladur s'est efforcé de se démarquer de l'action de ses prédécesseurs. *«Nous avons commencé à mener une politique bien différente de celles des divers gouvernements qui se sont succédé de 1988 à 1993*, a-t-il assuré. *L'ambition est différente, la méthode est différente, nombre de mesures proposées sont différentes, même si, de toute évidence, il ne s'agit pas de systématiquement prendre le contrepied de ce qui a été fait antérieurement au motif que cela a été fait par d'autres.»*

Premier orateur à répondre au discours de M. Balladur, Claude Estier, président du groupe socialiste, a regretté que le premier ministre ait *«cru devoir présenter une description particulièrement sombre et par là même excessive de la situation économique de la France»*, notant toutefois qu'il n'avait *«pas véritablement choisi de prendre le contrepied de la politique des gouvernements précédents»*. M. Estier a notamment cité l'attitude française face au GATT ou *«la poursuite de la construction européenne»*. *«Ce sont là des sujets*, a-t-il averti, *où il y aura peut-être moins de conflits entre vous et nous qu'entre vous et certains membres de votre majorité»*. Evoquant ensuite les problèmes de sécurité, M. Estier a exprimé les inquiétudes de son groupe face à *«une dérive qui vient de conduire à des bavures policières qui ressemblent plus à des meurtres qu'à des accidents»*.

«Vous avez la réputation d'un homme sage, a-t-il ajouté. *Vous êtes maintenant aux prises avec des réalités qui sont celles de la France, mais aussi celles de la conjoncture internationale et qui sont fort éloignées des slogans simplistes de la campagne électorale. Comme vous ne croyez pas aux miracles, vous vous gardez bien de faire des promesses. Vous parlez plutôt d'efforts et de sacrifices. Toute la question est de savoir qui les supportera.»* Et M. Estier de conclure : *«Vous nous*

L'éventuelle réforme du mode de scrutin des élections européennes divise la majorité

Au détour d'une phrase, le premier ministre a ouvert un dossier qui pourrait bien être une première fracture sérieuse entre les deux piliers de sa majorité. Au Sénat, comme à l'Assemblée nationale, Edouard Balladur a émis le souhait que soit modifié le mode d'élections des parlementaires européens. Or si une telle réforme est souhaitée par le RPR, elle ne peut aussi que compliquer la stratégie de l'UDF. Curieusement, ces deux partis sont ainsi à front renversé.

Depuis qu'en 1976 Valéry Giscard d'Estaing, en accord avec Helmut Schmidt, a obtenu que les membres du Parlement européen ne soient plus désignés par les Parlements nationaux, les quatre-vingt-un représentants français sont élus à la proportionnelle sur une liste nationale. La proportionnelle est le système retenu par tous les membres de la Communauté, à l'exception des Britanniques qui sont restés fidèles au scrutin majoritaire de circonscription à un tour. En revanche, nombre d'entre eux ont préféré un système de liste régionale, la proportionnelle n'étant nationale, en dehors de la France, qu'au Danemark, en Grèce, au Luxembourg, aux Pays-Bas et au Portugal. L'Allemagne laisse le choix à ses partis entre des listes régionales et des listes nationales.

Les traités européens – et cette disposition a été renforcée par celui de Maastricht – prévoient que sera recherchée *«une procédure d'élection uniforme»*. Toutefois aucun accord n'a pu encore être trouvé. Le Parlement européen, dans une résolution votée en mars 1992, retient bien la proportionnelle, mais il n'a pu choisir entre liste nationale et listes régionales.

Le choix français d'une liste nationale, fruit de la loi du 7 juillet 1977, a été imposé par le RPR qui redoutait qu'une élection régionalisée ne mette en cause l'unité nationale. Depuis, ce système a montré ses inconvénients. Il fait des appareils des partis les véritables «électeurs» des députés européens qui peuvent ainsi confier cette fonction à ceux de leurs membres qui ne parviennent pas à obtenir un mandat national. Les élus européens sont donc bien souvent coupés de toute attache locale. C'est pourquoi, depuis longtemps, certains, et notamment Alain Lamassoure, aujourd'hui ministre délégué aux affaires européennes, proposent une élection régionalisée.

Dédramatiser à droite

Le RPR, longtemps réticent, s'est lui aussi converti à cette idée. C'est que les élections européennes ont toujours été pour lui une épreuve redoutable. En 1979, il est arrivé en quatrième position derrière l'UDF, le PS et le PC; en 1984, comme en 1989, pour éviter d'avoir à mesurer son impact sur un sujet où il est peu à son aise, il a préféré faire liste commune avec l'UDF derrière une personnalité issue des rangs de son allié. Il redoute tout particulièrement le prochain scrutin qui doit avoir lieu en juin 1994 : comment faire l'union lors d'une telle échéance entre ceux des siens qui ont combattu Maastricht et ceux qui l'ont soutenu ? Comment éviter que la majorité, qui soutient Edouard Balladur, ne se divise un an après sa constitution ? Comment empêcher les giscardiens de devancer les chiraquiens un an avant la seule échéance qui intéresse les uns et les autres : la présidentielle ?

Tout cela explique certainement le souhait d'Edouard Balladur. Une série d'élections régionales dédramatiserait les oppositions; par exemple, M. Séguin pourrait mener sa liste en Lorraine, M. Juppé en Ile-de-France, M. Giscard d'Estaing en Auvergne sans qu'il y ait de conflit entre les uns et les autres. Mais ce projet, à l'inverse, inquiète fort l'UDF. Une réunion de son bureau politique, qui s'est tenue entre la composition du gouvernement et la déclaration de politique générale du premier ministre, a montré que la majorité de ses membres préféraient un scrutin national : l'ancien président de la République parce qu'il a déjà annoncé que son mouvement serait présent sous sa propre bannière en juin 1994, et qu'il compte bien profiter de cette occasion pour se replacer dans la course à la présidentielle; les «barons» de province parce qu'ils redoutent que leurs alliés du RPR ne profitent de ce scrutin, s'il y a concurrence à droite, pour confirmer une prééminence apparue aux législatives dans des régions pourtant, en majorité, présidées par l'UDF.

Publiquement, l'UDF se contente pour l'instant de faire semblant d'hésiter. Le président de son groupe à l'Assemblée nationale, Charles Millon, a déclaré au «Grand O» de O'FM-*la Croix* : *«On avait dit qu'un an avant une élection, on ne change pas le mode de scrutin. On est à moins d'un an d'une élection.* [Edouard Balladur] *a peut être de très bonne raisons, mais il faut agir avec une très grande prudence.»* Le mode de scrutin de l'Assemblée de Strasbourg, comme les autres aspects du dossier européen, aparaît bien comme un vrai point de divergence au sein de la nouvelle majorité.

THIERRY BRÉHIER

Tenants et adversaires des «grandes surfaces» s'affrontent à propos du «souhait» du premier ministre

Malgré la modération du «souhait» du premier ministre, d'une suspension jusqu'à nouvel ordre de toute nouvelle autorisation d'implantation de magasins un peu importants, l'effet d'annonce a été immédiat. Tenants et adversaires des «grandes surfaces» ont redit dans les radios et aux journaux du matin leur satisfaction ou leur opposition à une telle réglementation de l'activité commerciale.

Michel-Edouard Leclerc, chantre médiatique du développement des *«usines à vendre»* (tenues dans son groupe par des commerçants indépendants qui ont réussi) se déclare *«choqué»*, ajoutant que *«la grande distribution finance la reconversion rurale»* et est d'autre part *«créatrice d'emplois»*. Chez Carrefour, on se montre plus modéré, trouvant *«normale»* la volonté du gouvernement de vouloir *«faire le point»*. Satisfaction modérée dans les organismes qui regroupent grands et petits de la distribution. Jacques Dermagne, président du Conseil national du commerce, qualifie de *«sage»* la décision qui consiste à vouloir *«mettre la législation en adéquation avec la sociologie moderne»*, tandis que Raymond Cerruti, président de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie, *«prend acte avec satisfaction»* du souhait d'Edouard Balladur, puisque les chambres de commerce et d'industrie avaient estimé *«nécessaire une étude d'ensemble sur les grands équilibres commerciaux»*. Joie enfin chez le patron de la Confédération générale des PME, Lucien Rebuffel, qui *«salue comme positive cette initiative qui répond à une de* [ses] *propositions»*. La CGPME avait en effet, avant les législatives, réclamé un gel de deux ans des autorisations.

C'est le 28 avril qu'Alain Madelin, ministre des entreprises, du développement économique, des PME, du commerce et de l'artisanat, entreprendra la concertation dont l'a chargé le premier ministre, en recevant pour la première fois les représentants de la distribution.

Un pavé dans la mare libérale

par Josée Doyère

EN fait, le «gel» des autorisations souhaité par Edouard Balladur est déjà pratiqué, depuis la publication, le 11 mars au *Journal officiel*, du décret d'application de la loi Sapin relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique. En effet, ce décret réforme profondément les procédures d'autorisation, en créant des observatoires départementaux d'équipement commercial – qui sont loin d'être tous créés – qui ont la double tâche de faire l'inventaire précis des magasins, grands et petits, commune par commune, et d'analyser l'évolution de l'appareil commercial du département. De plus, ce texte remplace les CDUC (commissions départementales d'urbanisme commercial) nées de la loi Royer du 27 décembre 1973, par des CDEC (commissions départementales d'équipement commercial), qui sont loin d'être en état de fonctionner. Enfin, la possibilité est donnée au préfet, dans le nouveau système, d'un recours à la Commission nationale, qui prend la décision. Certes, le ministre chargé du commerce et de l'artisanat n'est plus en mesure d'intervenir. Mais, s'il en était besoin, un nouveau texte pourrait lui en donner le pouvoir. Et gageons que la mise en place du nouveau système – et c'est là qu'est le «gel de fait» des autorisations – laissera le temps à la concertation de se développer.

Au reste, le grand commerce n'est plus aussi demandeur d'ouvertures de magasins que naguère. La France, avec 948 hypermarchés au 1er janvier (+ 4 5 % par rapport à l'année précédente) et 5,2 millions de m² de surface de vente, 80 m² de grand commerce pour 1 000 habitants en 1990, est champion européen dans le secteur, avant l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la Belgique. La part de marché des seuls hypermarchés, en 1992, atteignait, selon les comptes commerciaux de la nation, 30,4 %, contre 27,2 % en 1989. Elle atteint 42,9 % pour l'ensemble du grand commerce. Pourtant celui-ci connaît le contre-coup de la crise, vivant la morosité ambiante, le goût des consommateurs pour les soldes et les prix cassés, cherchant leur développement dans le rachat de groupes concurrents ou, dans le développement à l'étranger, une possibilité de croissance... Seule la vente par correspondance connaît des jours fastes («le Monde de l'Economie» du 13 avril).

Dans les zones rurales, de nombreux petits commerces ont déjà fermé leurs portes ; certains d'entre eux, propriétés de grands groupes (Casino, par exemple) et exploités par des gérants, ont fait l'objet de «restructurations». L'appartenance à une organisation nationale dotée d'une centrale d'achat puissante, qui permet les indispensables promotions et une publicité suffisante, est depuis des années déjà une des voies de salut pour le petit commerce.

La loi Royer, qui a ralenti dans un premier temps l'essor des grandes surfaces, n'a pas empêché celles-ci de se tailler en France la part du lion. Le nouveau dispositif qui naîtra de la concertation engagée y parviendra-t-il ? Rien ne permet de l'affirmer.

Enfin, le souhait du premier ministre ne peut que conduire à s'interroger sur le libéralisme du nouveau gouvernement. On avait déjà remarqué, dans le discours de politique générale de M. Balladur, l'insistance avec laquelle il revenait sur le rôle de l'Etat. Son souci légitime de mieux maîtriser l'aménagement du territoire et d'éviter la création d'un désert rural risque d'être interprété comme un retour au dirigisme que le dernier gouvernement socialiste n'aurait pas osé entreprendre.

EN BREF

□ **M. Bérégovoy quitte le conseil général de la Nièvre.** – Pierre Bérégovoy, député socialiste de la Nièvre, maire de Nevers, s'est démis, jeudi 15 avril, de son mandat de conseiller général. L'ancien premier ministre était touché par la loi sur le cumul des mandats depuis son retour à l'Assemblée nationale le 28 mars. M. Bérégovoy avait été élu conseiller général de Nevers-Est en 1985 et réélu en 1992. Sa démission va provoquer une élection cantonale partielle dans un délai de trois mois.

□ **Le ministre des DOM-TOM, Dominique Perben, ne veut *«pas faire de l'agitation»* autour des *«débats statutaires»* outre-mer.** – Dominique Perben, ministre des DOM-TOM, a déclaré, jeudi 15 avril, lors d'une rencontre avec la presse sur RFO, qu'il n'entendait *«pas faire de l'agitation»* autour des *«débats statutaires»* outre-mer. M. Perben a précisé qu'il fallait *«faire en sorte que les questions statutaires n'occultent pas les problèmes économiques et sociaux»*. Il a notamment qualifié d'*«urgences»* les dossiers de la pêche à Saint-Pierre-et-Miquelon, de la banane aux Antilles et de l'endettement des collectivités locales.

Dans les couloirs du Palais du Luxembourg

«On aura toujours notre mot à dire»

Un hémicycle rempli à grand-peine et des couloirs encombrés par des visiteurs. Le Sénat va-t-il être ramené au rang de monument historique ? Depuis l'écrasante victoire de la droite à l'Assemblée nationale, il a perdu sa patente de chambre d'opposition. Finies, les offensives procédurières. Oubliés, les haut-le-corps scandalisés. Disparus, les réquisitoires ronflants. *«C'est plus drôle d'être dans l'opposition, mais on ne peut pas passer sa vie à rigoler»*, soupire un sénateur RPR. Pour cette assemblée qui ne se distingue que lorsqu'elle est «contre», contre le général de Gaulle, naguère, ou contre le projet Savary sur l'école publique, ou contre l'extension de la saisine du Conseil constitutionnel souhaitée par François Mitterrand, ces dernières années, le péril est grand d'un étouffement par la Chambre introuvable du Palais-Bourbon et d'une rechute dans l'oubli.

Il y en a, à gauche, que cette perspective indiffère. *«Le Sénat sera à la botte de ce gouvernement de droite, comme d'habitude, comme toujours»*, tranche, définitif, Michel Dreyfus-Schmidt (PS). *«Pour nous, de toute façon, ça ne va pas changer grand-chose»*, assure, blasé, Robert Pagès (PC). *«On dit souvent que le Sénat ne doit pas être une Assemblée nationale-bis, que c'est un endroit propice à la réflexion, mais, au cours de ces dernières années, il a surtout existé comme barrage ; maintenant, il va falloir trouver autre chose»*, constate Claude Estier, qui préside pour la première fois un groupe socialiste plus nombreux au Sénat qu'à l'Assemblée nationale.

A droite, une fois n'est pas coutume, les sénateurs de la majorité comptent sur les excès de leurs collègues pour avoir l'occasion de se faire entendre. *«Pour avoir l'expérience des deux chambres*, assure Jacques Chaumont (RPR), *je vous garantis qu'à l'Assemblée, avec une telle majorité, il y aura des conneries, des foucades nocturnes, des amendements fâcheux. Le gouvernement sera tout heureux de rectifier le tir au Sénat au cours des navettes. Il a donc tout intérêt à nous ménager.»*

Jean-Pierre Fourcade (UDF), président de la commission des affaires sociales, est, lui, tout à fait ravi par la composition de l'Assemblée nationale. *«L'Assemblée nationale est beaucoup plus à droite que le Sénat, le gouvernement est plus proche de nous que d'eux, donc on aura toujours notre mot à dire»*, se félicite-t-il. *«C'est vrai que l'image plutôt centriste du gouvernement correspond plus à celle des sénateurs que des députés»*, convient Roger Chinaud (UDF).

Tous soulignent, enfin, le viatique que constitue l'ambition tue du président du Sénat. *«Monory a besoin que le Sénat donne de lui une image dynamique, nous aurons donc notre lot de textes déposés en première lecture»*, explique-t-on. Il reste à présent au gouvernement à montrer que la déclaration de politique générale lue jeudi par Edouard Balladur n'a pas constitué une visite de courtoisie, prélude à une longue absence.

GILLES PARIS

POLITIQUE

devant le Sénat

de celle de ses prédécesseurs

trouverez toujours ouverts au dialogue s'il peut être constructif, mais fermes sur la critique si tel ou tel de vos projets nous apparaissait néfaste pour notre pays ou dangereux pour sa cohésion sociale.»

Hélène Luc, présidente du groupe communiste, a ensuite interpellé le premier ministre sur la *«rupture»* dont il se prévaut par rapport à la gestion précédente. *«Mais où est donc dans votre programme,* s'est-elle interrogée, *la rupture avec la logique de l'argent-roi qui ronge toute notre société? (...) Mais où est donc la rupture avec la logique de Maastricht, qui affaiblit notre pays? (...) Mais où est donc, dans votre programme, la rupture avec la politique de précarité si dure pour les femmes et les hommes de France? Quel sera ce nouvel exemple français quand vous insistez sur les nécessaires sacrifices à imposer à notre peuple, quand vous préconisez l'accentuation du partage du travail et donc des salaires, quand vous annoncez l'augmentation de la fiscalité indirecte? (...) Oui, décidément, nous retrouvons bien là les ingrédients classiques d'une politique d'austérité, infligés, hélas! de longue date à notre peuple.»*

Marcel Lucotte, président du groupe de l'Union des républicains et des indépendants (UREI), s'est pour sa part félicité de la démarche de M. Balladur qu'il a qualifiée de *«généreuse et constructive». «Elle n'est inspirée,* a-t-il estimé, *ni par un esprit de revanche ni par un esprit de restauration. Elle fait appel à l'unité des Français dans la solidarité et la tolérance pour bâtir, selon votre expression, le «nouvel exemple».* Parmi les priorités à laquelle la nouvelle majorité doit s'atteler, M. Lucotte a cité *«la nécessaire restauration de l'Etat», «l'indispensable aménagement du territoire»* et *«la situation des collectivités territoriales».*

A propos de cette dernière, le président du groupe de l'UREI a noté : *«Force est de reconnaître que la décentralisation a été détournée de ses objectifs, qu'elle a même, depuis quelques années, été limitée par des retours insidieux du contrôle de l'Etat. Les pressions d'un Etat impécunieux sur les collectivités territoriales ont été d'autant plus fortes que les élus locaux ont été soumis aux demandes de leurs populations.» «Vous n'avez pas caché que l'action de redressement de la France demanderait des efforts, du travail, de la patience,* a conclu M. Lucotte. *Mais il est vrai que le chemin est tracé et que les Français ne sont pas condamnés à la désespérance.»*

M. de Rohan (RPR) : reconstruire l'Etat

Ernest Cartigny, président du groupe Rassemblement démocratique européen, a insisté sur *«le recentrage de la puissance publique sur ses prérogatives régaliennes : politique étrangère, défense, justice, ordre public et protection des citoyens, dans le respect des solidarités nationales et internationales».* Abordant le volet économique, M. Cartigny a réclamé une simplification des impôts en *«rééquilibrant les ressources fiscales des collectivités locales, en réformant la taxe professionnelle, et en élargissant l'assiette de l'impôt sur le revenu et en diminuant la progressivité de son taux».* Il a enfin demandé une *«décentralisation de l'éducation par un transfert des compétences vers les collectivités locales et les entreprises»* et l'adoption de *«mesures juridiques et fiscales pour développer l'apprentissage dans les entreprises». «Votre programme n'est-il pas un peu en retrait dans ce domaine?»,* s'est-il interrogé.

Pour sa part, Josselin de Rohan, président du goupe du RPR, a affirmé qu'*«il nous faut reconstruire l'Etat». «Nos compatriotes ont le droit à la sûreté de leurs personnes et de leurs biens,* a-t-il poursuivi. *Pour cela, il faut une police qui les garantisse contre les délinquants, les malfaiteurs, les trafiquants de drogue et tous les fauteurs de troubles, une police qui dispose de moyens de mettre hors d'état de nuire ceux qui attentent à l'ordre public.»* M. de Rohan a ensuite réclamé l'ouverture de *«grands chantiers»* dans l'éducation nationale et la formation professionnelle et préconisé deux axes, la décentralisation et la responsabilisation. *«Il faut,* a-t-il dit, *rendre plus autonomes les établissements, renforcer les pouvoirs propres des chefs d'établissement, associer plus largement les collectivités locales à la gestion et à l'animation du système éducatif, abroger enfin l'article 69 de la loi Falloux* [qui limite strictement la participation des collectivités aux dépenses d'investissement des établissements privés].*»*

Dernier président de groupe à intervenir, Maurice Blin, pour l'Union centriste, a mis l'accent sur l'aménagement du territoire. *«Nous vous suggérons trois grands remèdes : d'abord tempérer la croissance démographique et la concentration de la matière grise à la région parisienne, soutenir la création d'emplois en milieu rural par les voies fiscales ou financières appropriées et assurer une meilleure péréquation des ressources accordées par l'Etat aux régions en s'inspirant du mode de calcul de la dotation globale de fonctionnement appliqué aux communes.»*

En réponse aux intervenants, Edouard Balladur a indiqué qu'il n'y aurait pas de *«remise à plat générale de notre fiscalité de l'Etat, locale et sociale, dans les deux années qui viennent». «Nous allons avoir des élections municipales en 1995, sans parler des autres, et je crois que ce n'est qu'ensuite que l'on pourra faire un examen d'ensemble de la fiscalité dans notre pays, fiscalité d'Etat, fiscalité locale et sociale»,* a-t-il expliqué. Le premier ministre a enfin précisé que la suspension des fermetures de services publics en milieu rural qu'il a décidée s'appliquera *«aussi longtemps»* qu'il sera en poste.

FRÉDÉRIC BOBIN et SYLVIA ZAPPI

La politique de sécurité

La communication de Charles Pasqua devant le conseil des ministres

Nous publions ci-dessous le compte-rendu de la communication de M. Pasqua sur la sécurité faite devant le conseil des ministres du 14 avril (*le Monde* des 15 et 16 avril), d'après le communiqué publié à l'issue du conseil.

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire a fait le point de la situation dans le domaine de la sécurité.

1. – Depuis quelques années, notre pays connaît une aggravation de l'insécurité. Le trafic de drogue, l'immigration clandestine et la violence urbaine, de plus en plus liés, en sont les principales composantes.

L'insécurité porte gravement atteinte à l'égalité entre les citoyens. Le quart des Français qui vivent en ville sont ainsi touchés par les deux tiers des faits de délinquance, certains quartiers étant d'ailleurs plus affectés que d'autres.

2. – Cette dérive de notre société présente certains traits marquants.

La drogue est à l'origine de plus de la moitié des délits. Ainsi placée au cœur des phénomènes de délinquance, elle est devenue l'ennemi public nº 1. C'est un problème pour la société tout entière. C'est aussi un problème qui doit être traité à l'échelle européenne car la réussite de la libre circulation des personnes et des biens à l'intérieur de la Communauté en dépend, ainsi qu'à l'échelle internationale.

La délinquance de voie publique progresse deux fois plus vite que la moyenne des crimes et des délits.

Les mineurs tiennent une place croissante dans la délinquance et sont aujourd'hui responsables de plus du tiers des délits commis avec violence.

L'immigration clandestine tient sa part dans la dégradation constatée et subie. La vocation de la France, terre d'asile, ne peut pas la conduire à tout accepter.

3. – L'action des forces de police a été paradoxalement rendue plus difficile : limites apportées aux contrôles d'identité, complexité des procédures de reconduite à la frontière, réforme du code de procédure pénale, quasi-impunité des mineurs récidivistes.

La police doit pouvoir remplir sa mission, dans un cadre juridique rénové. Les fonctionnaires chargés de la sécurité, dont la bonne volonté et la compétence sont connues de tous, doivent avoir les moyens de travailler efficacement.

Ils ne peuvent le faire que dans le respect du droit et des libertés. Des événements inacceptables ont été l'occasion de le rappeler.

La police a su s'adapter à des formes nouvelles de criminalité. Il lui reste à trouver, pour devenir une véritable police de proximité, la souplesse nécessaire pour s'adapter aux conditions locales de la délinquance et ainsi mieux assurer la paix civile et la sécurité des personnes et des biens.

Des mesures sont d'ores et déjà à l'étude. Les décisions nécessaires seront prises et rendues publiques le mois prochain.

M. Millon (UDF) redoute qu'«une période de violence légale» ne succède au «laxisme» socialiste

Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a déclaré, jeudi 15 avril, au «Grand O» O'FM-*La Croix*, que son groupe serait particulièrement *«vigilant»* sur quatre dossiers : *«une plus grande impartialité de l'Etat, plus de hardiesse dans la décentralisation, plus de volonté européenne, plus d'innovation en matière sociale».* Commentant les mesures annoncées par M. Pasqua pour assurer la sécurité, il a indiqué : *«Je souhaite que ça se fasse avec mesure et qu'au laxisme qui a caractérisé la politique socialiste ne succède pas une période, j'allais dire de violence légale, qu'on est en train un peu de ressentir sur le terrain. Je salue les appels au calme et à la discipline républicaine qui ont été lancés par le gouvernement. (...) Je souhaite que les personnes en charge de la sécurité française respectent la mesure. Les personnes qui ont fait des «bavures» sont peut-être exaspérées par des situations inmaîtrisables. Je leur dis : Attention! Vous n'avez pas à dépasser vos prérogatives! Il faut absolument que le gouvernement et les hommes politiques créent un climat de sérénité et de fermeté pour que la sécurité soit effectivement garantie.»*

M. Millon a souligné d'autre part qu'il restait favorable à l'indépendance de la Banque de France, et non à son autonomie, comme le propose le gouvernement. *«Si autonomie veut dire indépendance,* a-t-il dit, *si c'est si simple, pourquoi ne pas employer le mot indépendance?»* Le président du groupe UDFC a précisé qu'il avait déposé, au nom de son groupe, une proposition de loi en ce sens, dont il souhaite qu'elle soit débattue conjointement avec le texte gouvernemental.

□ **Les radicaux de gauche sont *«solidaires»* des réserves exprimées par M. Mitterrand.** – Le Mouvement des radicaux de gauche (MRG) a dénoncé, jeudi 15 avril, *«l'association de la délinquance et de l'immigration»* faite par le gouvernement et s'est dit *«solidaire des réserves exprimées par le président de la République»* après les déclarations de Charles Pasqua. Les radicaux de gauche *«appellent à la vigilance des républicains face à ces excès».*

Les Verts condamnent la «philosophie d'exclusion» affichée par le gouvernement

Andrée Buchmann, porte-parole nationale des Verts, condamne, dans un communiqué publié jeudi 15 avril, les mesures anoncées par le gouvernement dans le domaine de la sécurité, qui visent, selon elle, à *«séduire l'électorat du Front national en flattant sa corde sensible : mépris de l'étranger et psychose sécuritaire».*

«Qu'il s'agisse de la réactualisation de la réforme du code de la nationalité ou du plan Pasqua, précise-t-elle, *la même philosophie d'exclusion s'impose : l'amalgame étrangers=drogués=délinquants, la mise en cause des nouveaux droits de la défense en matière de contrôle d'identité et de procédure pénale, l'annonce de l'ouverture de la chasse aux toxicomanes, les barrières posées à l'acquisition de la nationalité française par les jeunes nés en France de parents étrangers, tout cela procède d'une idéologie que l'on avait espéré abandonnée dans l'abrogation de la loi «sécurité et liberté». Dans ces projets, Mme Veil semble être cantonnée à un rôle de figuration. Ne sera-t-elle qu'un faire-valoir centriste pour habiller une politique sécuritaire et répressive?» «Les Verts,* conclut Mme Buchmann, *rappellent que l'heure est à la réduction des exclusions, et non à leur promotion.»*

La préparation d'«états généraux»

La direction provisoire du PS va tester ses propositions auprès des responsables fédéraux

Les premiers secrétaires des fédérations départementales du Parti socialiste sont invités à se réunir à Paris, samedi 17 avril, afin de prendre connaissance des projets de la direction provisoire, présidée par Michel Rocard, pour l'organisation des «états généraux» de juillet et octobre et de donner leur avis. Les amis de Laurent Fabius devaient décider vendredi soir de leur participation à cette réunion, à laquelle la fédération du Nord, celle de Pierre Mauroy, sera représentée.

Deux semaines après le vote du comité directeur du Parti socialiste, qui avait décidé, le 3 avril, la démission collective de la direction du parti et son remplacement par une direction provisoire que préside Michel Rocard, les responsables des fédérations départementales sont invités à se réunir à Paris, au siège du PS, pour s'informer et pour donner leur avis. Cette réunion, habituelle en cette période de l'année, prend une signification particulière, devenant une sorte d'instrument de mesure des réactions du parti à la manière dont les dirigeants ont eux-mêmes réagi à la défaite des 21 et 28 mars. Si les socialistes sont menacés de scission, hypothèse qui semble s'être éloignée ces derniers jours, la liste des fédérations représentées ou non samedi donnera une indication quant à la réalité de ce risque.

Les partisans de Laurent Fabius, qui mènent des pourparlers discrets avec la direction provisoire, auraient préféré que cette réunion des premiers secrétaires fédéraux eût lieu après celle du comité directeur, le 24 avril. Selon Paul Quilès, l'ancien ministre de l'intérieur, qui assure la coordination des fabiusiens, il aurait été plus convenable que les responsables départementaux fussent saisis de propositions résultant d'un accord au comité directeur, plutôt que de celles de la direction mise en place le 3 avril, qui n'est pas reconnue par les minoritaires. Dénommée le *«machin»* par Claude Bartolone, l'un des principaux lieutenants de Laurent Fabius, cette direction ne serait pas habilitée à s'adresser à l'ensemble des militants socialistes.

Les fabiusiens peuvent s'appuyer, pour justifier leur position, sur un sondage de l'IFOP, dont les résultats sont publiés dans *le Nouvel Observateur* (daté 15-21 avril) – sondage fait les 9 et 10 avril auprès de neuf cent une personnes âgées de dix-huit ans et plus – et qui montre que 48 % des sympathisants de gauche désapprouvent *«la façon dont Michel Rocard a pris la direction du Parti socialiste»*, 32 % d'entre eux seulement l'approuvant. Si 43 % des sympathisants de gauche interrogés estiment que l'arrivée de l'ancien premier ministre à la tête du PS est *«plutôt une bonne chose pour l'avenir de la gauche»*, ils sont 39 % à affirmer le contraire; 40 % d'entre eux en ont conçu une *«moins bonne opinion»* de Michel Rocard (29 % une meilleure), mais il est vrai que le comportement de Laurent Fabius est jugé négativement, aussi, par 42 % de ces sympathisants, contre 11 %. Il est évident que la prise du pouvoir sur le PS par Michel Rocard divise les électeurs de ce parti. Les rocardiens font valoir, toutefois, qu'il n'est pas très étonnant que les Français, qui n'aiment pas les affaires d'appareils, se prononcent de cette façon sur la période que traverse actuellement le PS. Ils rappellent la sévérité des commentaires qui avaient suivi la conquête du PS par François Mitterrand au congrès d'Epinay-sur-Seine en 1971.

Laurent Fabius, qui a pris quelques jours de repos au début de la semaine, devait réunir ses partisans vendredi soir, pour décider de la conduite à tenir dans les prochains jours, y compris au sujet de la réunion du lendemain. Les amis du député de la Seine-Maritime étaient partagés à égalité entre ceux qui étaient favorables à la participation et ceux qui y étaient hostiles. La plus importante fédération socialiste, celle du Pas-de-Calais, qui avait soutenu Laurent Fabius au congrès de Rennes, il y a trois ans, serait-elle représentée à la réunion convoquée par la direction provisoire? Son premier secrétaire, Daniel Percheron, en voyage à l'étranger, n'a pas pour habitude de participer à ces rencontres, indiquait-on tant chez les fabiusiens qu'au siège du parti. La fédération des Bouches-du-Rhône, elle aussi fabiusienne, n'avait pas fait connaître sa position vendredi matin, celle de la Gironde non plus. Il paraissait acquis, en revanche, que le premier secrétaire de la fédération de Seine-Maritime, Alain Le Vern, ne serait pas rue de Solferino samedi.

Les amis de M. Mauroy paraissent incertains

Si la perspective d'une entreprise de reconquête du PS par Laurent Fabius et les siens paraît écartée, le souci des fabiusiens, selon Claude Bartolone, est de pouvoir *«se reconnaître»*, à l'avenir, dans ce parti. De ce point de vue, les ouvertures faites par la direction rocardienne ne leur paraissent pas encore offrir les garanties souhaitées. *«C'est trop ou trop peu»*, estime le député de Seine-Saint-Denis, pour qui l'allongement du délai prévu pour les états généraux, correspondant à ce que l'ancien premier secrétaire avait proposé lui-même le 3 avril, prouve que l'unique préoccupation de ceux qui s'étaient, alors, opposés à lui était de prendre sa place. En revanche, en ne disant rien de la mise en place d'un comité de préparation des états généraux ouvert et distinct de la direction provisoire, les rocardiens et leurs alliés démontrent, selon Claude Bartolone, leur volonté de conserver à tout prix le contrôle du parti.

Les fabiusiens ont ressenti comme une preuve de fermeture les propos de Jean-Paul Huchon, principal collaborateur de Michel Rocard, jeudi sur Europe 1. Revendiquant pour la direction provisoire la responsabilité de l'organisation des états généraux, n'évoquant plus le *«groupe de travail»* dont le maire de Conflans-Sainte-Honorine avait parlé la semaine dernière, l'ancien directeur de cabinet de Matignon est même revenu sur une autre «ouverture» de Michel Rocard, qui, après le discours de politique générale d'Edouard Balladur, avait envisagé que le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Martin Malvy, fabiusien, représente le PS à la consultation annoncée par le premier ministre. *«Il ne fait pas de doute que Michel Rocard peut aujourd'hui parler au nom de tout le parti»*, a déclaré Jean-Paul Huchon à ce sujet. Martin Malvy n'avait d'ailleurs pas reçu, le 14 avril, l'invitation à participer à la réunion de la direction provisoire du même jour, qui devait lui être adressée par Michel Rocard.

Parmi les autres courants du PS, les amis de Pierre Mauroy paraissaient incertains. Bernard Roman, premier secrétaire de la fédération du Nord, devait être présent, samedi, rue de Solferino, mais les dirigeants «provisoires» du parti s'interrogeaient sur ce qu'il dirait. Sollicités de participer à la session du comité directeur, le 24 avril, Jean-Pierre Chevènement et ses partisans n'en voyaient pas l'intérêt, mais il n'était pas sûr, pour autant, que les fédérations qu'ils contrôlent (la Côte-d'Or, le Territoire de Belfort et la Haute-Saône) ne soient pas représentées à la réunion des premiers secrétaires fédéraux. La Haute-Loire, dirigée par les amis de Jean Poperen, devait l'être.

Les refondateurs, qui ont annoncé la création de leur propre courant, Combat pour l'espoir à gauche, et sa *«première manifestation publique»* le 11 mai à Mulhouse, ne comptent aucun dirigeant fédéral dans leurs rangs. L'objectif de l'ancien ministre du travail, Martine Aubry – qui a joué le rôle de négociateur entre les différentes composantes, – et des autres «quadras» est d'être reconnus comme les partenaires obligés de toute rénovation digne de ce nom. Que pourraient-ils faire d'autre?

PATRICK JARREAU

□ **Précision.** – Michel Dreyfus-Schmidt, sénateur du Territoire de Belfort, nous prie de préciser que sa proposition de remise en place du bureau exécutif du PS par le comité directeur, le 24 avril, vise à la désignation, sur la base des votes du congrès de Rennes – aucun autre congrès n'ayant eu lieu depuis, – d'un bureau composé de nouveaux membres, et non à la restauration pure et simple du bureau exécutif «suspendu» par le vote du 3 avril.

En remplacement de Jean Lecanuet

M. de Villepin est élu président de la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat

Xavier de Villepin, sénateur centriste représentant les Français établis hors de France, a été élu, mercredi 14 avril, président de la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat, en remplacement de Jean Lecanuet. M. de Villepin a obtenu 33 voix contre 9 à Guy Penne (PS) sur 44 suffrages exprimés.

[Né le 14 mars 1926 à Bruxelles (Belgique), diplômé des Hautes Etudes commerciales et de la Harvard Business School, Xavier de Villepin a été délégué général de la compagnie Pont-à-Mousson, en Amérique du Nord puis en Europe, de 1960 à 1978, avant de devenir en 1984 président-directeur général de Saint-Gobain vitrage. Il est sénateur des Français établis hors de France depuis 1986.]

Une seule liste en présence

Elections municipales à Saint-Flour (Cantal)

AURILLAC

de notre correspondant

Moins de deux ans avant l'échéance prévue, des élections municipales seront organisées dimanche 18 avril à Saint-Flour, sous-préfecture du Cantal comptant 8 400 habitants. En crise depuis plusieurs semaines, le conseil municipal ne compte plus que 19 membres sur 29 après les démissions d'élus pour divers motifs et les refus de siéger des suivants de liste, tant dans la majorité locale conduite par le maire, François Delpeuch (France unie), que dans l'opposition, menée par Jean Julhe (UDF).

L'importance des problèmes financiers que connaît la ville depuis plusieurs années est la raison principale de ce retour devant les électeurs. La dette se monte en effet à 130 millions de francs environ.

Dimanche 18 avril, une seule liste sollicitera les suffrages. A sa tête se trouvent les deux conseillers généraux élus en mars 1992, Pierre Jarlier (UDF-PR) et Michel Seyt (RPR). La municipalité sortante ne se représente pas.

En mars 1989, la liste de M. Delpeuch avait recueilli 57,13 % des suffrages exprimés contre 42,86 % à celle de M. Julhe, qui avait perdu la mairie après vingt-deux années de présence à l'hôtel de ville. L'endettement de la cité avait déjà été un des arguments avancés à l'époque.

BERNARD CATUS

SOCIÉTÉ

En attendant les résultats d'une évaluation financière

François Fillon souhaite que la rénovation de l'enseignement supérieur soit engagée avec prudence

Sans mettre en cause l'esprit de la rénovation pédagogique des premier et second cycles universitaires engagée par la gauche, François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, s'adressant jeudi 15 avril à la conférence des présidents d'université, a incité ses interlocuteurs à une certaine « prudence » dans l'application de cette réforme.

François Fillon avait choisi, pour rendre publics les grands axes de la politique qu'il entend mettre en œuvre, de s'exprimer devant la Conférence des présidents d'université. Il s'est montré déterminé, prenant position dans chacun des domaines de sa compétence. Ainsi a-t-il indiqué que la rénovation pédagogique des premier et second cycles universitaires et l'application du schéma Université 2000 seraient les deux dossiers qu'il examinerait en priorité.

• **Rénovation pédagogique** : sans critiquer sur le fond l'esprit de la rénovation pédagogique de MM. Jospin et Lang – dont les textes avaient été adoptés par l'organe représentatif de la communauté universitaire, le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), – François Fillon a émis de fortes réserves quant à leur future application en l'état. *« Le coût des transformations induites par cette rénovation n'a jamais été véritablement calculé »*, a indiqué le ministre. L'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale a été chargée d'effectuer une enquête et devrait remettre ses conclusions dans deux semaines environ.

Si la mise en place de cette réforme se révèle trop dispendieuse, une modification de l'article 25 de l'arrêté général du 26 mai 1992, qui prévoit son entrée en vigueur à la rentrée universitaire prochaine, est envisagée. M. Fillon n'a pas précisé si une nouvelle date-butoir pour forcer l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur à appliquer ces textes serait fixée. *« Je dois vous inciter à la plus grande prudence dans la mise en œuvre de cette réforme, si vous n'êtes pas assuré de pouvoir financer ce que vous entreprendrez »*, a indiqué M. Fillon aux présidents d'université.

L'appel à une plus grande autonomie des universités a été réaffirmé. Libres d'appliquer ou non la rénovation des premier et second cycles, les établissements d'enseignement supérieur pourront aussi en proposer des adaptations, l'Etat demeurant le *« garant du caractère national des diplômes et de l'égalité des chances »* et restant favorable à la poursuite de la politique contractuelle. Les souhaits des universités qui voudront bénéficier du statut dérogatoire accordé actuellement aux seules nouvelles universités pourront être exaucés. Cela pourrait avoir des effets sur les structures de direction comme sur la pédagogie.

• **Université 2000** : concernant le schéma Université 2000, également adopté par la gauche, le ministre a reconnu l'effort budgétaire consenti depuis 1991 pour ce plan de développement de l'enseignement supérieur. *« Inquiet »* du retard pris, notamment en Ile-de-France, le ministre de l'enseignement supérieur pourrait, dans les prochaines semaines, relancer les constructions universitaires, ce qui s'inscrirait dans la logique gouvernementale de relance du bâtiment. Mais les crédits d'équipement paraissent aujourd'hui insuffisants, ce qui pourrait décaler certains dossiers.

• **Statut des ingénieurs** : l'insertion professionnelle des étudiants est affichée comme une priorité. Elle devrait être améliorée, notamment par une plus grande professionnalisation de l'enseignement supérieur, a indiqué M. Fillon, sans préciser pour autant les mesures qui pourraient être prises en ce domaine. Mettant en cause le *« désordre causé par l'usage peut-être trop laxiste du terme ingénieur »*, le ministre pourrait revoir la dénomination d'un certain nombre de diplômes, comme ceux d'ingénieurs-maîtres, délivrés par les instituts universitaires professionnalisés (IUP). Enfin, concernant la recherche, le ministre a souhaité que la coopération avec des organisme tels que le CEA, le CNES ou l'ORSTOM soit développée.

• **IUFM** : sur les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), dont la création avait été vigoureusement dénoncée par l'opposition d'alors, M. Fillon a estimé que *« la précipitation, dans leur généralisation, avait tenu plus à des considérations idéologiques qu'au souci d'efficacité »*. Une évaluation sera mise en place, en liaison avec le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou. Elle devrait aboutir à des propositions d'amélioration, *« avant de s'interroger sur une éventuelle évolution de l'institution »*.

• **Recrutement** : parmi les dossiers en suspens demeure la question du recrutement des professeurs et des maîtres de conférence à l'université. A un président d'université qui lui demandait comment pourrait être réglé le cas des vingt-huit enseignants de droit et d'économie « malmenés » dans l'application de la voie dite longue, le ministre a répondu que le dossier devait être traité au fond, afin de *« stabiliser la procédure de recrutement »*. Des modifications sont donc envisagées sur ce dossier sensible.

MICHÈLE AULAGNON

La chute de la forteresse enseignante

Suite de la première page

Bref, c'en est bien fini de l'unité syndicale qui faisait la singularité du monde des enseignants depuis 1947. Elle avait transformé la FEN en une forteresse enviée par les autres centrales syndicales et redoutée par les ministres de l'éducation nationale. Une forteresse que la droite n'osait, depuis longtemps, prendre d'assaut, et qui tombe sans coup férir, minée de l'intérieur par les divisions et les vieilles rancunes.

Bien sûr, depuis quarante-six ans, il y avait eu des orages. L'unité était un combat permanent entre les instituteurs et les professeurs, ou entre les différents courants du syndicalisme français : socialiste, communiste et révolutionnaire. Mais ces querelles internes avaient fini par façonner la FEN, son histoire, sa culture et sa doctrine. Au point que la fédération semblait tirer sa force de cette diversité. Jusqu'à culminer, à la fin des années 70, à quelque 550 000 adhérents.

Tout a contribué, depuis, à son affaiblissement : les espoirs déçus de la gauche au pouvoir, le traumatisme de la guerre perdue contre le privé, les changements profonds du système éducatif qui, en ouvrant les portes du lycée et de l'université, a peu à peu remis en cause la prééminence des instituteurs et de leur syndicat, dirigé par la mouvance socialiste, au bénéfice des professeurs du secondaire et de leur organisation, le SNES, dont la direction est proche des différents courants communistes. Entre 1980 et 1992, la FEN aura perdu 40 % de ses effectifs. Cette dégringolade aiguisant chaque année un peu plus les dissensions. Mais personne n'osait encore franchir le pas qui sépare la menace de la rupture effective.

Ce pas, la direction de la FEN l'a pourtant franchi il y a un an, en décidant d'exclure les deux syndicats les plus contestataires et de remodeler de fond en comble l'organisation de la fédération. L'opération, espérait-elle, pourrait être chirurgicale. Il s'agissait d'amputer un bras pour redonner vie au reste du corps. Au terme d'une année de déchirements, de procès devant les tribunaux, de manœuvres de congrès et d'empoignades, ce pari est perdu. Au lieu d'isoler les minoritaires et de les faire rentrer dans le rang, la direction de la fédération a provoqué un front du refus de plus en plus large jusqu'à la constitution de la FSU.

C'est celle-ci aujourd'hui qui semble avoir le vent en poupe : offensive, quand la FEN assommée par son propre éclatement, puis par l'échec de ses amis socialistes, est sur la défensive ; portée par une dynamique de reconstruction quand la FEN s'efforce de sauver les meubles ; revendicatrice quand la FEN ne sait plus trop à quel projet se vouer ; habile à brandir l'étendard de l'unité abandonné par les dirigeants de la vieille fédération. Bien décidée, enfin, à déjouer les pièges où s'était enfermée la FEN.

Le premier est d'avoir constitué progressivement un appareil de direction trop coupé de la base. Les dirigeants de la FSU peuvent à bon compte faire assaut de modestie, voire de frugalité, et promettre qu'ils ne se laisseront pas gagner par le confort des logements ou des voitures de fonction. Dans l'immédiat, ils n'en auraient guère les moyens. Le second piège serait de laisser se reconstituer, dans la nouvelle fédération, une direction monolithique. *« Nous avons trop souffert de cela*, note Michel Deschamps. *Lorsqu'un syndicat ou un courant de pensée a une majorité telle qu'il peut se passer d'écouter les autres, il décroche très vite et se coupe des adhérents. »* Les membres de la FSU affirment donc, avec un bel ensemble, qu'ils n'ont pas fui la domination du Syndicat des instituteurs et de la direction socialisante de la FEN pour retomber sous la coupe du SNES et de la tendance Unité-Action, proche des communistes.

Entre la revendication et la cogestion

Ils ont pour cela installé quelques verrous. Les statuts de la nouvelle fédération qui ont été posés le 15 avril précisent en effet qu'aucun syndicat ou aucun courant de pensée ne peut à lui seul détenir plus de la moitié des mandats et des sièges dans chacune des instances de la fédération. En complément, toutes les décisions importantes doivent être adoptées par une majorité d'au moins 70 % des mandats. Enfin, la direction sera pluraliste, associant les trois familles de pensée qui ont quitté la FEN : Unité-Action, Autrement, et l'Ecole émancipée. A terme, un quatrième courant en voie de constitution pourrait rassembler les adhérents qui se situent dans la mouvance socialiste, mais ont refusé de rester dans la vieille fédération. Autrement dit, la FSU a soigneusement codifié l'exercice quotidien de sa diversité.

Au-delà de cette cuisine, les enjeux sont de taille. Le premier est celui du leadership syndical chez les enseignants et les fonctionnaires de l'éducation nationale. La bataille sur ce terrain sera inévitable entre les deux fédérations. Pour l'instant, chacune brandit le nombre de ses adhérents pour preuve de sa puissance et de sa représentativité. Même si elle a perdu la moitié de ses membres, la FEN entend bien faire la démonstration qu'elle reste la première, tandis que la FSU espère s'imposer aussi rapidement que possible. Les élections professionnelles (triennales) du mois de décembre prochain permettront de connaître, avec précision, le rapport des forces. Mais dès à présent, la nouvelle fédération va revendiquer de siéger à parité avec la FEN dans tous les organismes consultatifs (conseil supérieur de l'éducation, conseil supérieur de la fonction publique, etc.).

Le deuxième enjeu est plus large, mais non moins décisif pour les pouvoirs publics comme pour le mouvement syndical français. Il s'agit de savoir quel type de militantisme est capable d'enrayer l'érosion générale de ces vingt dernières années. La scission de la FEN pose le dilemme avec acuité : entre le syndicalisme revendicatif, solidement enraciné dans les corporatismes du monde salarial français (ce syndicalisme que le SNES a su mettre efficacement en œuvre depuis des années chez les professeurs), et un syndicalisme davantage tourné vers la cogestion, que la vieille FEN a tenté de développer sans grand succès jusqu'à présent, il faudra bien choisir.

GÉRARD COURTOIS

BASKET-BALL : Limoges champion d'Europe des clubs

Souvenirs d'Athènes

Le Limoges CSP a été sacré champion d'Europe des clubs, jeudi 15 avril, à Athènes, après avoir battu Trévise en finale (59-55). Limoges est ainsi le premier club français à remporter un titre européen au plus haut niveau dans un sport collectif. Déjà vainqueurs de la Coupe Korac (1982 et 1983) et de la Coupe des coupes (1988), les Limougeauds deviennent également le quatrième club européen de basket à remporter les trois coupes continentales. Vainqueur du Real Madrid (76-70), le PAOK Salonique termine troisième de cette finale à quatre.

ATHÈNES

de notre envoyée spéciale

Cette rencontre, Richard Dacoury, capitaine de Limoges, aurait voulu qu'elle soit la dernière de la saison : un point d'orgue, une apothéose. Vainqueur ou défait, c'était déjà si formidable de parvenir, pour la première fois dans l'histoire d'un club français, en finale du championnat d'Europe des clubs. Jeudi, le Limoges CSP a été sacré champion d'Europe des clubs. Pourtant, l'émotion passée, l'équipe a mis ses cris de victoire en sourdine, le trophée a été rangé dans une valise, et les héros se sont envolés vers la France. Le championnat de France les attend. Il faut encore courir après une victoire. Qu'il sera difficile de faire taire les souvenirs pendant quelques semaines encore ! Se concentrer à nouveau. Oublier les sept ultimes minutes de ce match historique.

Tout avait très mal commencé pour Limoges. Depuis trente-trois minutes, l'équipe s'engluait dans le jeu insaisissable et débridé de Trévise et elle ne pouvait compter que sur sa défense pour ne pas être irrémédiablement distancée. Quand ses tireurs trouvaient enfin le chemin du panier, bon nombre de leurs traits rebondissaient sur le cercle de fer, refusant d'entrer. Les Limougeauds étaient malheureux, ils trépignaient et ils multipliaient les fautes, comme des débutants. Ils semblaient devoir rentrer piteux de leur premier grand bal européen.

Restent sept minutes, et, coup de théâtre, le trac change de camp. Les verts s'emmêlent les pieds dans le ballon et les jaunes trouvent le tempo. Pour la première fois de la partie, Limoges devance Trévise au score. Comment oublier le tumulte qui, soudain, s'est élevé dans le stade ? Les Grecs – ennemis jurés des Italiens, tombeurs du PAOK Salonique mardi – viennent d'unir leurs voix à la poignée des supporters de Limoges. Ils ne sont plus quelques centaines, mais dix mille qui rythment les attaques françaises enfin récompensées.

Comment oublier les frissons et la fièvre qui ont suivi ? Galvanisée, chaque équipe joue œil pour œil, dent pour dent, l'écart oscille d'un ou deux points. A quarante secondes de la fin, le score est jumeau : 55-55. Il faudra plus de cinq minutes pour en finir avec ces quarante secondes de jeu effectif, tailladées par les temps morts demandés par les entraîneurs et les lancers francs sanctionnant les fautes. Trévise perd son sang-froid, multipliant les actes de brutalité. Limoges transforme les pénalités.

Le chronomètre s'arrête enfin, ponctué par un immense hurlement. Suivent les images traditionnelles des vainqueurs. Des regards en larmes qui ne disent plus rien que l'hébétude, des rires, des bousculades, des grappes de photographes, une forêt de micros, un trophée de cristal brandi à bout de bras et que l'on se passe de main en main en s'embrassant.

La transformation opérée par « Boza »

Au sein de l'équipe depuis dix-sept ans, Richard Dacoury courait derrière ce bonheur depuis ses débuts. Avec ce nouveau trophée, le plus prestigieux de tous, le joueur aura réussi l'exploit de remporter toutes les coupes européennes. *« Etre champion d'Europe des clubs, c'est un aboutissement*, dit-il. *Cette fois je goûte vraiment la victoire. J'ai tant donné pour en arriver là. »* Il pense à la malchance qui grippait l'équipe depuis deux ans, lui barrant la course aux titres nationaux ou internationaux, après dix ans de succès.

Pour devenir la meilleure équipe européenne, le CSP Limoges a beaucoup dépensé depuis deux ans. De l'argent, pour acquérir une équipe de pointure européenne – six des dix joueurs ont été remplacés au début de la saison (*le Monde* du 14 avril), – et des calories. *« Bozidar Maljkovic, notre nouvel entraîneur arrivé en décembre 1991, nous demande de la rigueur et de la discipline, une concentration de tous les instants*, explique Richard Dacoury. *Avec lui, nous refaisons les gammes. Même moi qui suis à Limoges depuis toujours, j'apprends l'humilité. « Boza » a transformé une équipe d'individus talentueux, mais peu solides et indisciplinés, en champions d'Europe. Le plus étonnant, c'est que nous sommes arrivés en neuf mois à ce qu'il voulait, quand une nouvelle formation met deux ou trois ans pour s'adapter à un nouveau régime. »*

Les Limougeauds viseront maintenant ce titre de champion de France qui leur échappe depuis deux ans. Dès dimanche, ils disputeront une place en finale à Gravelines (1). Samedi, les joueurs seront retournés à l'entraînement. *« Maljkovic sait comment nous faire retomber sur terre*, plaisante Dacoury. *Il va nous en faire baver. Nous allons traîner la langue par terre. A la fin de la saison, seulement, nous pourrons souffler, réaliser ce qui nous est arrivé. Alors, nous laisserons libre cours à notre joie et nous la raconterons. Les souvenirs, les images, reviendront tout seuls. »*

BÉNÉDICTE MATHIEU

(1) *Les demi-finales du championnat de France se jouent au meilleur des cinq matches sur une durée de deux semaines.*

Lire aussi page 23 : « 7 minutes 55 de bonheur », par ALAIN ROLLAT

La folle soirée du « Berrichon »

LIMOGES

de notre correspondant

Etait-ce pour conjurer le sort ? Limoges, jeudi soir, semblait d'une froide indifférence, loin des enthousiasmes d'il y a dix ans, lorsqu'à l'approche de la Coupe Korac la ville se couvrait de vert pour soutenir son équipe. Les couleurs du CSP ont changé : elles sont jaune d'or et rouge bordeaux. Mais, le jour même de la finale d'Athènes, seules quelques bandes imprimées, dans les vitrines des rues commerçantes, ressemblaient plus à une politesse de circonstance qu'à un élan d'enthousiasme. Pour voir le match à la télé, les Limougeauds avaient préféré la chaleur du foyer à celle des émotions collectives.

Il restait un lieu sacré : « Le Berrichon », brasserie-café-tabac du cœur de ville, siège du club des supporters de l'équipe. Une foule, tassée et ardente, débordait sur les trottoirs, passant de l'abattement à la fin de la première mi-temps qui semblait annoncer un désastre, au retour de l'espoir, puis à la flambée d'enthousiasme, lors de la spectaculaire remontée du CSP face à Trévise. Enfin, pleurs de joie et embrassades.

Le retour des héros

En quelques minutes, sur le coup de 10 heures du soir, la ville était dehors. Outre le concert convenu des klaxons, un brouhaha piétonnier allait *crescendo*, jusqu'à l'aéroport où, tard dans la nuit, deux avions, une Caravelle et un Boeing 757, ramenaient les héros et les trois cents supporters qui les avaient accompagnés. Limoges la réservée, la discrète, s'oubliait et se laissait aller au délire.

G. C.

La culture basket

Suite de la première page

Alors qu'aux Etats-Unis les *playgrounds* servent de réservoir aux recruteurs du championnat universitaire, lui-même tremplin obligé vers la NBA, toute la pyramide du basket français se bâtit dans les clubs ; depuis la détection des jeunes, largement gouvernée par le hasard, jusqu'au recrutement empirique de mercenaires étrangers aux talents incertains. Mustapha Sonko, future recrue de Gravelines, est le seul joueur français de haut niveau à avoir été détecté sur les playgrounds de la banlieue parisienne.

Paillettes ou bleu de chauffe

Autre paradoxe, les milliers de jeunes qui se gavent d'images dans les florissants magazines spécialisés exigent un basket-spectacle : celui de la *« Dream Team »* des Jeux de Barcelone, mélange de scores fleuves et de smashes flamboyants. C'est tout le contraire qui a triomphé, jeudi soir, dans le Palais des sports d'Athènes : le vainqueur a inscrit moins de 60 points. Un système défensif appliqué avec une discipline de fer a eu raison d'Italiens pourtant experts en la matière. La tension, liée à l'incertitude du résultat, demeure, les coups de théâtre aussi, mais les coups de folie ? Dans les banlieues, on pratique un basket de frime, on aime davantage le basket en paillettes qu'en bleu de chauffe.

Dans ces conditions, Limoges, dont l'exploit dépasse ceux du Stade de Reims ou de Saint-Etienne en football, peut-elle aider à mieux ancrer le basket dans sa nouvelle réalité sociale ?

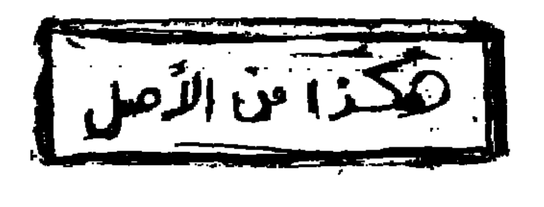
L'effort de la télé

Il y faudrait deux conditions, étroitement liées : une large médiatisation par la télévision, comme ce fut le cas naguère pour le rugby, et l'émergence de stars bien de chez nous. L'effort de France 2 bousculant deux monuments de sa programmation (la grand-messe du 20 heures et « Envoyé spécial ») pour retransmettre le match en direct traduit une volonté forte de la chaîne de service public, alors que la précédente participation de Limoges au Final Four, en 1990, avait été reléguée aux heures tardives. Cependant, on est loin du match quotidien retransmis sur les petits écrans américains, comme du chèque de 1 milliard de dollars signé par CBS pour s'assurer pendant sept saisons l'exclusivité des retransmissions du championnat universitaire.

Quant aux vedettes, elles sont pour l'instant américaines, noires et milliardaires. Elles s'appellent Michael Jordan et Magic Johnson. Elles sont, aux yeux d'adolescents confrontés à l'exclusion, le symbole universel de la plus aboutie des promotions sociales par le basket. Les gamins chaussés de Nike délacées, au crâne rasé comme Jordan et au maillot estampillé NBA, connaissent sur le bout des doigts le « cinq » majeur des Chicago Bulls. Connaissaient-ils seulement, jusqu'à hier, la composition de l'équipe de Limoges ?

Le visage hermétique de l'entraîneur serbe du CSP n'est sans doute pas de ceux qu'un gosse placarde, grandeur nature, aux murs de sa chambre. Richard Dacoury, désormais le basketteur français le plus titré, est en fin de carrière. Où est le Platini du basket français ? Sans doute sur les *playgrounds* de banlieue auxquels la fédération française de basket-ball, qui a connu en deux ans une progression de 20 % de ses effectifs, commence à s'intéresser. Elle vient de lancer une opération « Basket en liberté ». Cinq cents nouveaux terrains devraient être créés en 1993 grâce à cette initiative et à une campagne de signatures du mensuel *Mondial Basket* auprès de jeunes. A lui seul, le maire de Colombes, en banlieue parisienne, a reçu 1 300 signatures (*le Monde* du 29 décembre 1992). Un rectangle de béton ceinturé de grillage et planté de panneaux de basket peut-il être à la fois une recette pour la prévention de l'exclusion et pour la constitution d'une élite sportive ?

JEAN-JACQUES BOZONNET



SOCIÉTÉ

L'instruction du dossier Botton

Le juge Courroye oriente son enquête sur les sources de financement occulte de la campagne du maire de Lyon

Remis en liberté le 9 avril, après près de cinq mois de détention préventive, et contre un cautionnement de 8 millions de francs, c'est en voiture particulière, et non plus dans un fourgon de police, que Pierre Botton s'est rendu, vendredi 16 avril au matin, à une convocation du juge Philippe Courroye. Il devait, logiquement, se voir notifier une nouvelle mise en examen – pour *«recel d'abus de biens sociaux»*, cette fois – puisque c'est sur le dossier «Botton-bis», ouvert le 18 mars et concernant des sources de financement occulte, provenant, notamment, d'une filiale de la Lyonnaise des eaux, que devait porter cette audition (*le Monde* daté 21-22 mars).

LYON

de notre bureau régional

Après cinq mois d'instruction, les enquêteurs ont une idée assez précise du montant et de l'usage des malversations financières apparemment commises par Pierre Botton et son entourage. Dans un rapport de 250 pages, récemment versé au dossier, les experts Michel Bruyas et Jean Clara, commis par le juge, estiment à 33 millions de francs les sommes détournées dans les différentes sociétés du groupe Botton et évaluent à près des deux tiers – 20,6 millions de francs – les fonds personnellement utilisés par l'homme d'affaires pour mener un train de vie fastueux et dispenser des largesses à ses relations politiques et médiatiques.

Selon ces experts, le patrimoine immobilier constitué, à Lyon et à Cannes, par Pierre Botton représente une quinzaine de millions de francs et les investissements, à perte, assurés par des pharmaciens (toujours fort discrets), s'élèvent à quelque 6 millions de francs.

Un «cadeau» de 5,4 millions de francs

Cette enveloppe de 33 millions de francs (très proche de l'estimation de 30 millions que *le Monde* avait donnée dans son édition datée 15-16 novembre 1992), ne prend pas en compte les financements plus ou moins occultes dont Pierre Botton aurait été le bénéficiaire – ou, plus sûrement, le dépositaire – de la part de plusieurs sociétés importantes. Une douzaine d'entreprises de la région Rhône-Alpes – désignées par leurs initiales et celles de leurs dirigeants sur l'annexe du projet de «convention de remboursement» rédigé, le 12 avril 1989, par Michel Noir – qui auraient participé pour 5,7 millions de francs au financement de la campagne électorale du maire de Lyon, font l'objet d'une identification et de vérifications susceptibles de déboucher sur une série de mises en examen pour *«abus de biens sociaux»*.

Une autre source de revenus, vers laquelle remontent actuellement les enquêteurs, pourrait donner lieu à des développements plus considérables. Le dossier «Botton-bis», objet de l'audition du vendredi 16 avril, semble, en effet, les mener sur de nouvelles pistes qui accentueraient la dimension politique de l'affaire tout en élargissant son champ géographique.

L'arroseur arrosé... l'image est d'autant plus tentante que les sociétés qui, en 1989 et 1990, ont versé 5,485 millions de francs à Pierre Botton sous forme de virements mensuels de 177 900 francs ou de 355 800 francs, sont spécialisées dans la distribution d'eau et l'assainissement. Marc Merlin, quarante-neuf ans, mis en examen le 18 mars pour *«abus de biens sociaux»* et qui a comparu depuis devant le magistrat instructeur, est à la fois le PDG de la Société de distribution des eaux intercommunales (SDEI), rachetée à 90 %, le 1er janvier 1990, par le groupe Lyonnaise des eaux-Dumez, et l'ancien PDG du cabinet Merlin, dont son frère, Pierre, jusque-là directeur général, a pris la présidence début 1991.

Remboursements «indirects»

Cette dernière entreprise, qui a effectué les premiers versements à Pierre Botton (soit 1,779 million de francs), en échange d'«études» sur les pays de l'Est ou la Turquie relevant de compilations très sommaires, travaille en prise directe avec les collectivités territoriales et notamment avec la Ville de Lyon pour laquelle elle a réalisé plusieurs importantes prestations de service. Quant à la SDEI, qui assure la distribution de l'eau sur vingt-trois communes de la périphérie de Lyon et rayonne sur une trentaine de départements français, elle constitue aujourd'hui une tête de pont sur l'agglomération lyonnaise pour la Lyonnaise-Dumez. Le groupe que dirige Jérôme Monod s'est «infiltré», grâce à elle, sur une zone où son concurrent historique, la Générale des eaux, jouissait jusqu'ici d'un quasi-monopole.

Ces circonstances et cet environnement permettront peut-être de saisir le sens des largesses dispensées à Pierre Botton par des entreprises qui n'ont rien à voir avec la pharmacie, la dialyse ou le show-biz, et aux sièges desquelles de fructueuses perquisitions auraient été récemment effectuées. Les enquêteurs se demandent sans doute si ces versements ne constitueraient pas les remboursements «indirects» de certaines dépenses assumées par Pierre Botton pour le compte de son beau-père dont il fut le directeur de campagne. Dans l'affirmative, il leur faudrait aussi s'interroger sur la nature d'éventuelles contreparties.

ROBERT BELLERET

MÉDECINE

Après les déclarations du président de la République sur la bioéthique

Le Comité national d'éthique souhaite élargir son champ d'activité

Réagissant aux déclarations de François Mitterrand à l'hebdomadaire chrétien *la Vie* (*le Monde* du 15 avril), les responsables du Comité national d'éthique ont souhaité que cette structure puisse, à l'avenir, élargir son champ d'activité au-delà du strict domaine de la recherche. On indique toutefois, dans l'entourage d'Edouard Balladur, que, contrairement au souhait fermement exprimé par M. Mitterrand, le premier ministre n'envisage pas de faire de la question de la bio-éthique une *«toute première priorité de la législature à venir»*.

Les déclarations de François Mitterrand concernant la bioéthique ont été favorablement accueillies au sein du comité consultatif national. Sur un point toutefois, ses responsables entendent apporter des précisions. A propos des problèmes éthiques soulevés par l'épidémie de sida, à l'égard desquels le président de la République estime que le Comité est resté *«trop timide»*, le Comité national d'éthique rappelle que trois avis ont, ces dernières années, été prononcés. En mai 1985 tout d'abord, sur le problème de l'information à fournir aux donneurs de sang en cas de découverte d'une séropositivité; en décembre 1988 et en mars 1992 ensuite, à propos des modalités de dépistage que certains souhaitaient voir rendues obligatoires.

«Il est clair que si nous sommes saisis de questions précises à propos de l'épidémie de sida, nous répondrons, a déclaré au *Monde* le professeur Jean-Pierre Changeux, président du Comité. *J'ai par ailleurs créé deux groupes de travail qui auront à poursuivre l'examen des problèmes éthiques posés par le sida. L'un est centré sur la transmission des connaissances scientifiques et médicales, et s'interroge sur toutes les formes de communication médiatique comme, par exemple, la récente affaire du traitement des personnes séropositives par l'AZT. L'autre réfléchit aux questions relatives à la santé publique et posées par les développements des connaissances et des nouvelles techniques.»*

La réaction de Matignon

Au-delà des questions relatives au sida, le problème de fond est celui du champ de compétence du Comité national. Doit-il se borner, comme le précisent ses statuts de 1983, au strict domaine de la recherche en biologie et en médecine (auquel cas, nombre des questions soulevées par le sida ne seraient pas de son ressort)? Peut-il, au contraire, élargir son domaine d'activité et traiter des pratiques médicales et scientifiques dans leur ensemble? Après amendement, le projet de loi voté par l'Assemblée nationale fixe de nouvelles frontières à ce comité (qui n'était pas jusqu'à présent d'origine législative) en lui attribuant une compétence pour la recherche et les pratiques.

«Le président de la République va au-devant de ce qui figure dans le projet de loi, estime Jean Michaud, vice-président du comité. *Elargir le champ de compétence du Comité à l'ensemble des pratiques, c'est traiter d'un domaine d'une grande ampleur, aborder les questions relatives aux thérapeutiques et à la déontologie. C'est, de notre point de vue, aller beaucoup trop loin.»*

Cette question, qui soulève le problème de l'articulation entre le Comité d'éthique et le conseil de l'ordre des médecins, ne pourra être définitivement tranchée qu'avec l'examen par le Parlement des projets de loi sur la bioéthique qui sont actuellement en transit au Sénat. Au palais du Luxembourg, la commission des affaires sociales a déjà beaucoup consulté, mais celle des lois ne s'est pas encore attaquée aux deux projets qui sont de sa compétence. Or, après les déclarations de François Mitterrand, on indique, dans l'entourage d'Edouard Balladur, que si le premier ministre ne sous-estime nullement l'importance de ces questions, il n'entend pas pour autant faire de la bioéthique *«une toute première priorité»* de l'actuelle législature, comme le souhaite le président de la République. Il reviendra à Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, de préciser quelle hiérarchie elle entend fixer dans ce domaine.

JEAN-YVES NAU

EN BREF

□ **Manifestation contre les «violences policières» à Grenoble.** – A l'appel de plusieurs syndicats étudiants, mais aussi de la CGT, du Parti communiste et des mouvements écologistes, cinq cents personnes ont manifesté, jeudi 15 avril, dans les rues de Grenoble. Elles entendaient exprimer leur indignation après la mort de plusieurs jeunes tués par les forces de police. Les manifestants ont d'autre part dénoncé *«les violences policières et sécuritaires»* qui tendent à se développer dans un certain nombre de quartiers. – *(Corresp.)*

□ **Mise en examen du policier qui avait blessé un adolescent à Cherbourg.** – Le sous-brigadier de police Bruno Loit, qui avait blessé d'une balle dans le dos un adolescent âgé de quinze ans, mercredi 14 avril à Cherbourg (Manche) au cours d'une course-poursuite (*le Monde* du 15 avril), a été mis en examen pour blessures involontaires, jeudi 15 avril, et remis en liberté. L'adolescent blessé, qui circulait à bord d'une voiture volée, avait été atteint à la hauteur du foie. Le sous-brigadier, qui a été suspendu de ses fonctions à titre conservatoire, fait l'objet d'une enquête administrative de l'inspection générale de la police nationale (IGPN).

□ **«Bavure» du dix-huitième arrondissement : l'avocat de l'inspecteur Compain récuse l'accusation d'homicide volontaire.** – L'accusation d'*«homicide volontaire»*, qui a été retenue par le parquet de Paris contre l'inspecteur de police Pascal Compain, auteur du coup de feu mortel ayant tué un mineur zaïrois, le 7 avril, au cours de son interrogatoire dans un commissariat parisien, *«ne tient pas»*, a indiqué, jeudi 15 avril, son défenseur, Me Eric Bohbot. *«Il est absolument impossible qu'un fonctionnaire de police en France ait pu avoir volontairement l'intention de tuer à bout portant, dans un commissariat, une personne gardée à vue»*, a ajouté l'avocat, en regrettant *«l'ouverture de polémiques permettant de jeter en pâture ce bouc émissaire qu'est l'inspecteur Compain»*.

□ **Deux évasions de la maison d'arrêt de Nantes.** – Deux détenus se sont évadés, jeudi 15 avril, de la maison d'arrêt de Nantes après avoir ligoté leur professeur pendant une séance de formation professionnelle, puis franchi le mur d'enceinte et gagné la rue en utilisant du matériel dérobé dans l'atelier. Placés en détention provisoire, Christophe Gallais, vingt-cinq ans, et Grégory Guérin, vingt ans, ont ensuite pris la fuite sur un scooter dérobé à une passante. A Perpignan, Toufik Chalel, vingt-quatre ans, qui venait d'être condamné à six mois d'emprisonnement et trois ans d'interdiction du territoire, pour infraction à la législation sur les stupéfiants par le tribunal correctionnel, s'est également évadé du palais de justice, jeudi 15 avril, alors qu'il allait être transféré à la maison d'arrêt de la ville.

□ **Quatre syndicats de policiers dénoncent la «situation de blocage» au sein de la FASP.** – Quatre syndicats membres de la FASP (majoritaire chez les policiers en tenue) ont dénoncé, jeudi 15 avril, *«la situation de blocage créée par son secrétaire général Richard Gerbaudi»* dans le contexte de grave crise interne de leur fédération (*le Monde* du 15 avril). Affirmant regrouper *«70 % des adhérents actifs de la fédération»*, ces organisations – le Syndicat national des policiers en tenue (SNPT), le Syndicat national indépendant et professionnel des CRS (SNIP), le Syndicat national unitaire des inspecteurs de police (SNUIP) et le Syndicat national unitaire des personnels administratifs et techniques (SNUPAT) – qualifient d'*«abus de pouvoir»* le fait que Richard Gerbaudi se soit *«opposé à l'organisation de tout vote en soutenant, sans en apporter la preuve, que des syndicats ne seraient pas à jour de cotisations»*. Ils *«exigent la convocation de toute urgence»* d'un conseil d'administration de la FASP.

□ **Jeux vidéo : la commission de sécurité des consommateurs recommande plus d'information sur les risques d'épilepsie.** – Dans un avis rendu public jeudi 15 avril, la commission de sécurité des consommateurs, qui avait été saisie par Mme Neiertz, alors secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la consommation (*le Monde* du 27 janvier), invite les fabricants de jeux vidéo à renforcer l'information sur les risques de crises d'épilepsie liés à l'utilisation de leur produit (*le Monde* des 3 et 10 mars). L'instance souhaite que les notices d'avertissement figurent *«sous une forme visible, lisible et indélébile»* sur les boîtes de jeu. De surcroît, la commission conseille aux utilisateurs de respecter une distance minimum avec l'écran égale à au moins cinq fois sa diagonale.

QUELLE HISTOIRE ! PAR CLAUDE SARRAUTE

Mon bébé mon amour

Moi, des gamins, j'en ai eu, j'en ai gardé des tas, mais j'ai rarement rien vu de plus craquant, de plus joli, de plus vif, de plus souriant que ce bébé rose et blond de huit mois, Pierrick, il s'appelle, à qui je suis allée rendre visite chez ses parents, à Grosbliederstroff. Non, c'est pas en Allemagne, enfin pas tout à fait, elle n'est pas loin, six kilomètres à peine. C'est en Lorraine. Une maison de poupée, claire, ensoleillée, donnant sur la grand-rue.

Un jeune ménage, les Andret, charmant, dur à la peine, agréable à regarder. Un artisan taxi et une ouvrière au chômage. Remarquez, son boulot, de toute façon, elle l'aurait lâché pour s'occuper de son petit, sa merveille qu'elle nourrit de radieuse tendresse.

Un enfant désiré, programmé. Une grossesse sans histoire suivie, à coups d'échographie, une bonne demi-douzaine, par une gynéco-obstétricienne de Sarreguemines. Et par des parents fous de joie, un peu anxieux quand même, on est tous passés par là.

A partir du septième mois, c'est la règle, les visites médicales se feront à l'hôpital du



Parc, où Adrienne va accoucher le 5 juillet dernier, avec l'aide d'une sage-femme et d'un Yannick très impressionné. De la voir souffrir comme ça, il en pleurerait presque. Et puis, bon, il finit par arriver, ce petit bonhomme tant attendu. Il pointe la tête. Poussez... Le voilà. Tenez, monsieur, regardez.... Yannick regarde, et tombe dans les pommes. Il s'évanouit d'horreur, littéralement. Il n'a qu'un demi-bras avec une pince au bout, son fils, le bras droit. A gauche, rien. Enfin, si : quatre doigts accrochés à l'épaule. La sage-femme le secoue, le gronde : Allons, allons, un peu de tenue, c'est un bébé comme un autre. Et il est très mignon.

Ça, pour être mignon... ! Il gazouille, renversé dans son Baby-Relax, en salopette et en t-shirt à manches, dont l'une est fermée par un nœud, sous nos yeux attendris.

– Vous ne savez pas par quoi on est passés, à l'hôpital ! C'était un dimanche. Il n'y avait personne. On se sentait seuls, abandonnés. On ne comprenait pas. Enfin, c'est pas croyable, un bras et demi en moins, ça se voit, non, à l'échographie ? Elle est myope ou quoi, cette nana ? Si on l'avait su à temps, on l'aurait pas gardé. Quitte à aller à l'étranger.

Ne soyez pas choqués. J'ai là une revue spécialisée. Dans les huit cas d'amputation, c'est le terme technique, décelés en France, entre octobre 1988 et février 1991, les parents ont demandé, et obtenu, un avortement thérapeutique. Complètement tourneboulés, Adrienne et Yannick envisagent même d'abandonner le bébé. Sur les conseils de leur famille, une famille très chaleureuse, très unie, ils le laissent à la pouponnière et vont passer quinze jours dans le Jura, histoire de se remettre les idées en place.

– Ça a été l'enfer. Un vrai cauchemar. On est rentrés au bout d'une semaine, après avoir téléphoné pour savoir comment il allait, et, bon, là maintenant, on ne vit plus que pour lui, hein, mon bébé ! Seulement voilà, c'est hyper-onéreux, les bras électroniques, ça implique plusieurs voyages aux Etats-Unis. Pas question de l'équiper ici. Alors, on a intenté une action pour obtenir des dommages-intérêts. C'est dérisoire, je sais bien, n'empêche !

Dans son angoisse mêlée d'indignation en pensant à tout ce qui attend Pierrick, les opérations, les prothèses, les réflexions des gamins quand il ira à l'école, Yannick n'arrête pas de se repasser le film de ces neuf mois de grossesse. Ce n'est pas une histoire de chromosomes. Le caryotype de Pierrick est parfaitement normal. La thalidomide, c'est de l'histoire ancienne. D'ailleurs, Adrienne n'a pas pris un seul médicament, pas même un cachet d'aspirine pour soigner une petite grippe au quatrième mois. Cette fois-là, il l'a accompagnée chez la gynéco, inquiet : Et si ça pouvait affecter le bébé ? Mais non, mais non, rassurez-vous ! Il est parfait... Je vois ses mains, ses pieds.

– C'est du reste ce qu'elle a écrit au médecin chargé de suivre Adrienne à l'hôpital, la gynéco, un mot de dix lignes : Tout est normal et sur le plan physiologique et sur le plan échographique. Tu parles ! On l'a signalée à l'ordre des médecins. C'est un danger public, cette femme-là. Une récidiviste, avec ça ! Les Cassone, leur petit Alexandre, là il va sur ses trois ans, ça leur a fait pareil. Il a un bras plus court que l'autre et il lui manque une main. Mais elle s'est aperçue de rien là non plus.

Stupeur de ma part. Enfin, c'est pas possible ! Très possible. Je les ai vus, les Cassone, des gens simples, qui en arrivent à se demander, dans le coin, tout le monde se pose la question, si ce ne serait pas l'effet du petit nuage en provenance de Tchernobyl, ces malformations devenues si rares.

– On se moquait des Allemands avec leur phobie de la pollution. Les fruits, les légumes, l'eau du robinet, ils ne touchaient plus à rien. On aurait peut-être dû en faire autant.

J'ai appelé la gynéco : rien à déclarer. A l'hôpital, le médecin des Andret, il était en vacances quand le petit est né, s'est montré compatissant, perplexe et gêné : C'est curieux, oui, à une époque où on arrive à dépister un bec-de-lièvre de trois millimètres, mais bon, ce sont des choses qui peuvent arriver. Et l'IVG, de toute façon, je suis contre. Le petit nuage ? Allez savoir.

De gros nuages en perspective, un ciel sombre, menaçant, capable de briser ce rayon de soleil qu'est Pierrick ? Ce serait trop injuste. Moi, pour lui, j'essaierais aussi de décrocher la lune.

CULTURE

ARTS

Dufy de soie

Après le Japon, la Normandie accueille une exposition des tissus du peintre

HONFLEUR

de notre envoyé spécial

Jeune fauve révélé au public par une première exposition remarquée, Raoul Dufy devint assez soudainement un honnête cubiste, moins enthousiaste qu'appliqué. Son marchand d'alors n'apprécia guère sa nouvelle manière, rompit avec lui, et le peintre traversa ce qu'il est convenu d'appeler de graves difficultés financières.

Il fut sauvé par un couturier : Dufy venait d'illustrer de plusieurs xylographies le *Bestiaire* d'Apollinaire et Paul Poiret lui proposa de transposer sur tissu les techniques de gravure sur bois. Ainsi qu'il l'écrivit plus tard : *« Nous rêvions de rideaux éclatants et de robes décorées dans le goût de Botticelli. Sans mesurer mon sacrifice, je donnais à Dufy, qui alors débutait dans la vie, les moyens de réaliser quelques-uns de ses rêves. En quelques semaines, nous montions un atelier d'impression, dans un petit local de l'avenue de Clichy que j'avais loué tout exprès. Nous découvrions un chimiste nommé Zifferlin, ennuyeux comme un dimanche d'hiver, mais qui connaissait la question des colorants, des encres lithographiques, des anilines, des réserves grasses et des mordants. Et nous voilà tous deux, Dufy et moi, comme Bouvard et Pécuchet, à la tête d'un métier nouveau dont nous allions tirer des joies et des exaltations nouvelles. »*

Dans ce local baptisé La Petite Usine, Dufy multiplie les expériences et acquiert un métier. Poiret continue de jouer les mécènes : en 1912, Dufy et Dunoyer de Segonzac réalisent pour lui un vélum de plus de 100 mètres carrés le représentant en sultan enturbanné. Il abritera les trois cents invités de « la Mille et Deuxième Nuit », une fête donnée par Poiret dans son hôtel particulier de la rue du Faubourg-Saint-Honoré.

La même année, Dufy entre en contact avec la société Bianchini-Ferier, des soyeux lyonnais : par contrat, il s'engage à réaliser des maquettes d'impression sur tissus d'ameublement ou d'habillement. On en voit un exemple fulgurant dans *l'Atelier de l'impasse Guelma* (1935-1952), un tableau conservé au Musée national d'art moderne, où l'un des murs est figuré tendu d'une toile de Tournon, éditée par Bianchini.

Le tableau est malheureusement absent de l'exposition, dont ce n'est, hélas ! pas le seul manque. Pour la première fois, Dufy travaille avec des moyens industriels. De 1912 à 1928, date à laquelle il met fin à son contrat, Dufy multiplie les esquisses, et, en ouvrier consciencieux mais économe, décline cent fois les mêmes sujets : on voit ainsi les diverses versions d'une très sage escarpolette, en 1919, ou, plus spectaculaire, la métamorphose d'une tortue entre 1912 et 1920.

En 1925, Dufy retrouve Poiret et réalise quatorze tentures pour décorer une de ses péniches amarrées au pont Alexandre-III à l'occasion de l'exposition des Arts décoratifs et industriels. Les dépenses occasionnées contraindront Poiret à se séparer de sa collection de tableaux, mais ne l'empêcheront pas d'emmener Dufy pour un périple au Maroc l'année suivante. A Honfleur, on trouvera ces roses en bouquets, un extraordinaire dessin en jacquard de 1920, projet d'écharpe gouaché sur une grille oblique; on verra un dessin géométrique fabuleux, aquarellé vers 1915-1920, montrant des chevrons rouges, jaunes et bleus d'une remarquable autorité; on s'arrêtera devant les pots et jardins d'appartement en céramique réalisés en 1923 avec Artigas, tout en se demandant ce qu'ils font là; on admirera les robes de Dior, Nina Ricci, ou Christian Lacroix, réalisées à partir des dessins et des bois gravés de l'époque, et imprimées par la maison Bianchini-Ferier.

On regrettera enfin que le remarquable travail de recherche effectué par les commissaires de l'exposition dans les archives de la susdite firme n'ait pas convaincu les détenteurs des grandes toiles de Dufy de se séparer un instant de leurs trésors, car, telle qu'elle est, la démonstration laisse étrangement insatisfait : peut-être lui faut-il l'abri plus vaste et plus confortable d'une institution qui permette de confronter la peinture et les étoffes, les dessins et la correspondance commerciale, souvent passionnante, entre Dufy et Bianchini-Ferrier. Il faut tout montrer, et l'on découvrira alors un artiste aux antipodes du gentil peintre mondain que l'on imagine.

HARRY BELLET

▶ « Raoul Dufy, la passion des tissus ». Greniers à sel, quai de la Tour, Honfleur (Calvados). Tél. : 31-89-02-30. Entrée 35 F. Jusqu'au 24 mai. Catalogue, 160 pages, 150 F.

Prendre forme

Etudes de crucifixion : les derniers dessins de Jean-Michel Alberola

JEAN-MICHEL ALBEROLA
au Centre Georges-Pompidou

A l'écart, presque en secret, une œuvre de plus en plus vaste et impressionnante est en train de s'accomplir – l'œuvre d'Alberola. Il fut à la mode au début des années 80, quand Velasquez et Manet le tourmentaient sans trêve. Il a cessé de l'être. Il s'est retiré dans son atelier. Il s'est jeté dans la peinture comme dans un courant. Derain, qui l'inquiète et l'attire, dénonçait le règne de la *« blague »*. Relevait à ses yeux de cette catégorie l'afféterie, le faux-semblant, le pastiche et le trucage. Sur ce point, Alberola est d'accord avec lui. Dans une période fertile en artifices, il s'obstine à considérer ce qui est, ce qui se passe, l'irréfutable de la réalité sous toutes ses formes.

Pendant six ans, de 1985 à 1991, il a dessiné des crucifixions. Il a, selon ses propres mots, *« étudié le corps du Christ »*. Fusains, encres, pastels, gouaches et huiles sur papier, un peu plus de soixante-dix de ces feuilles sont réunies et présentées – sobrement – par les soins du cabinet d'art graphique du Musée national d'art moderne, en compagnie des gravures qui en sont issues.

Détails amplifiés

Ce sont, au plein sens du mot, des études. Le corps est observé, analysé, saisi tantôt par fragments séparés, tantôt dans son ensemble, tantôt par le moyen de métamorphoses anatomiques. La méthode des morceaux détachés est la plus traditionnelle, la plus immédiate, en apparence du moins. Il s'agit d'examiner sur le motif la structure des muscles, des tendons, des articulations, de l'ossature, des mouvements qu'ils exécutent, des torsions et des étirements qui les déforment. Crispations, raccourcis, galbes, modelés, sont notés par le trait, l'ombre, le détail ou l'ellipse. Le dessinateur refuse les effets de style trop accentués, comme il excommunie la citation : il est tout entier dans le regard et la main, le regard qui commande et vérifie le geste de la main. Devant ces croquis, aucun nom ne vient en mémoire, aucune référence ne s'interpose. L'œil mesure les proportions d'un visage, éprouve le modelé et la densité d'un pied, d'une jambe, d'un buste. Une leçon d'anatomie est en cours, devant lui.

La métaphore médicale est d'autant plus nécessaire qu'Alberola tire parti de la radiographie, de la photographie scientifique, de tout ce que le vingtième siècle a appris en matière d'infiniment petit et de physiologie. Il regarde à l'intérieur, autrement dit. Il dissèque. Le corps s'ouvre, organes et cavités apparaissent, roses, gris et noirs, sans que l'image glisse au pathétique ou au morbide. Ces éléments s'agrègent ensuite en grappes et en hybrides, corps incomplets ou mutilés. Des monstres? Non point. Des détails amplifiés et exaltés simplement, histoire de forcer la vue à ne rien omettre.



J. FALIJOUR/A. RZEPKA - CENTRE G.-POMPIDOU

Etude du corps du Christ nº 2. Naples, décembre 1989
Huile et fusain sur papier velin beige

Cette méthode lente est à son point culminant quand le corps se reforme, corps du Christ en croix, les bras écartés, les jambes pliées. Ce qu'Alberola s'interdisait dans les études partielles ou préparatoires est à nouveau autorisé. Il dessine d'un mouvement plus ample, il compose des figures debout dans l'espace. Il s'élève jusqu'à une poétique d'autant plus puissante qu'elle se fonde sur le travail antérieur, sur l'épreuve de vérité et d'introspection qui la garantit contre le « fait de chic » et l'« à manière de ».

Il réussit à renouveler un thème que toute la peinture occidentale a représenté selon d'innombrables schémas et d'innombrables styles. Qu'il ait songé à Picasso, à la peinture espagnole du dix-septième siècle, à Cézanne, à Watteau, il se peut. Mais il n'en reste rien dans les œuvres, qui sont des Alberola. *« Je dessine comme je pense »*, dit-il. Ou alors : *« Je respire avec les dessins et la peinture attend. »* Ceci encore : cette discipline exige de celui qui l'applique une dextérité, une maîtrise technique supérieures. Alberola les possède, comme naturellement, sans rien trahir de ses efforts et de ses incertitudes beauté. Certains de ses dessins sont admirables, voilà tout.

PHILIPPE DAGEN

▶ *Avec la main droite*, Salle d'art graphique, Musée national d'art moderne, Centre Georges-Pompidou, 75191 Paris ; tél. : 44-78-12-33. Jusqu'au 28 juin.

□ *Les musées italiens seront ouverts toute la journée.* – Selon un décret du ministre italien des biens culturels, Alberto Ronchey, publié le 15 avril, les musées italiens seront désormais ouverts de 10 heures à 19 heures et le nombre des jours de fermeture considérablement réduit. L'accès aux sites archéologiques sera possible de 9 heures à une heure avant le coucher du soleil. La presse italienne qualifie cette mesure de véritable *« révolution »* dans un pays où les visiteurs trouvaient souvent porte close dès le début de l'après-midi.

MUSIQUES

Retour vers l'Histoire

Un jeune chef allemand recrée la « Passion selon saint Matthieu » de Bach revue par Mendelssohn

CHRISTOPH SPERING
au Théâtre des Champs-Elysées

Il est 20 h 30, mercredi 14 avril, et le Théâtre des Champs-Elysées paraît clairsemé, une fois encore (*le Monde* daté 4-5 avril). Les Parisiens bouderaient-ils *aussi* la première française de la *Passion selon saint Matthieu* de Bach revisitée par Mendelssohn ? En dix minutes, la salle se remplit presque : beaucoup de mélomanes viennent de faire la queue pour acheter leurs places au dernier moment. C'est plutôt bon signe, cet achat d'impulsion. Il fait les meilleurs publics.

Pour sa première apparition parisienne, le jeune chef allemand Christoph Spering présente donc l'arrangement par Mendelssohn de la grande *Passion* de Bach. Une sorte de phare dans l'histoire de l'interprétation : toutes les encyclopédies en parlent, mais personne n'a entendu cette version depuis le dix-neuvième siècle. Le 11 mars 1829, Mendelssohn exhumait donc la *Passion selon Saint Matthieu*, dans la salle de l'Académie de Berlin. Bach n'avait pas été totalement oublié, comme on l'a trop souvent affirmé – Mozart, Haydn, Beethoven, Chopin, Schumann et quelques autres moins célèbres le vénéraient et le pratiquaient, – mais sa musique instrumentale n'était guère jouée en public et ses *Passions* plus du tout depuis sa mort.

Tout changea après. Bach revint et ne quitta plus le répertoire. Spering n'a cependant pas choisi cette version de 1829, il lui a préféré celle de la reprise de 1841, à Leipzig. Les différences entre ces deux textes ne sont pas gigantesques. La plus importante ? En 29, Mendelssohn accompagnait les récitatifs au pianoforte. En 41, il les confia à deux violoncelles et une contrebasse. Les différences avec l'original de Bach seraient déjà plus nettes, bien que fort respectueuses – Mendelssohn vénérait la musique de Bach qu'il connaissait depuis son enfance, sa famille avait été, par ailleurs, autrefois liée à celle du Cantor et sa grand-mère lui avait offert pour ses dix-neuf ans une vieille partition de *la Saint Matthieu*. Mendelssohn a effectué quelques coupures, confié les parties de hautbois baroques à des clarinettes, changé quelques harmonies et tessitures et surtout noté de façon très précise les phrasés de façon à codifier une expression qui, du temps de Bach, était lié, aux formes musicales elles-mêmes et non à un quelconque sentiment « plaqué » sur elle. Bien que d'éducation « classique », Mendelssohn était un romantique et son public avait perdu la compréhension de la rhétorique baroque.

Cette *Passion selon saint Matthieu* de Bach et Mendelssohn n'est pas une curiosité musicologique. Interprétée comme elle l'a été par Spering, Das [illegible] Chorus Musicus de Cologne), le ténor Wilfried Jochens (l'un des plus émouvants « évangélistes » jamais entendus), le baryton Matthias Görne (son égal dans le rôle du Christ), l'excellente alto Claudia Schubert et la toujours émouvante soprano Barbara Schlick, elle irradie l'auditoire par une sorte de modestie d'autant plus émouvante que son exécution, à part quelques problèmes de mise en place et de justesse, est d'une splendide qualité technique et musicale.

Le cheveu long, très mince, d'allure très simple, Spering consacre toute son attention à faire surgir l'émotion d'une musique dont la perfection intimide toujours après des dizaines d'écoutes. Ses gestes sont ronds, fort peu autoritaires : il tend ses bras avec affection à la musique. Ses tempos semblent lents, car ce chef s'attache à mettre en valeur la ligne et les courbes du discours plutôt que la découpe trop carrée des rythmes. L'attention infinie qu'il porte au chœur (ductile, si juste d'intonation, si beau de timbre), l'effacement serein dont lui-même fait preuve est ombre plus que lumière. S'il fallait vraiment lui faire un reproche, ce serait pour regretter qu'il n'ait pas choisi le piano-forte pour le continuo. Il aurait pris place au milieu de ses musiciens. Sans chef sur le podium, la fusion du public et des interprètes eût été plus complète, le choc des cultures baroque et romantique plus grand encore. André Gide aurait-eu raison, une fois de plus : *« Le romantisme, c'est le classicisme surmonté »*, dit-il quelque part dans ses *Notes sur Chopin* (1).

ALAIN LOMPECH

(1) Editions de l'Arche, 120 p., 49 F.

▶ Cette *Passion selon saint Matthieu* vient de paraître en deux disques compacts Opus 111 30-72/73. Elle fait suite à l'enregistrement de l'Album français de Rossini (1 CD OPS 30-70) et à celui du Chant de la cloche d'Andreas Romberg sur un texte de Schiller (1 CD OPS 30-67).

Crise d'auteurs

Jacques Haurogné succède à Karim Kacel au Café de la danse. Deux voix, deux talents

JACQUES HAUROGNÉ
au Café de la danse

En quelques semaines, le Café de la danse a donné l'occasion de vérifier l'hypothèse d'une crise d'auteurs qui agirait comme un frein sur la chanson française. Karim Kacel et Jacques Haurogné, deux artistes invités dans la salle voisine de la rue de Lappe à Paris, sont d'excellents chanteurs. Ils écrivent aussi leurs chansons, avec un bonheur inégal. Le premier a débuté il y a dix ans, guitare en bandoulière, par une audition réservée aux amateurs dans une grande maison de disques. Le jeune beur avait écrit une chanson, *Ma Banlieue*, une jolie mélodie où il vantait les mérites et les solitudes de la périphérie. Après ce beau succès, Karim Kacel, viscéral et rageur, est resté en panne.

C'est étonnant. Avec sa voix, son énergie d'écorché vif, sa bonne humeur, sa générosité, Kacel aurait dû aller plus avant, d'autant qu'il a rectifié le tir en assouplissant considérablement son style. Au Café de la danse, le spectacle était au point : avec un guitariste, un bassiste et un percussionniste solide pour soutenir l'édifice, Karim Kacel s'envolait entre rhythm and blues, chanson française et rock inventif.

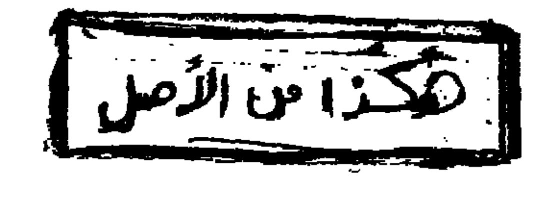
Mais les thèmes, récurrents – au demeurant fort louables : l'appel à la lutte optimiste et à la fraternité joyeuse comme moyen d'endiguer la crise, – lassent. L'alliage des mots et des musiques prend mal. A la sortie, alors que l'on vient de passer un excellent moment, le souvenir des chansons s'estompent. Serait-on seulement capable d'en fredonner une ? Karim Kacel vient de l'école de la rue. Plus jeune, Jacques Haurogné a fait partie de la première promotion des élèves-chanteurs du Studio des variétés, créé en 1985.

Il y a appris ses classiques. Au Café de la danse, il les révise en une heure et demie d'un spectacle plutôt pétillant, où le music-hall tient une place essentielle. Batifolant sur patins à roulette, ou silhouette découpée sur un rond de lumière, à l'ancienne, Haurogné fait montre d'une bien plaisante aisance à manier les ficelles d'un métier qu'il possède naturellement grâce à une voix claire et envolée. L'humour et la légèreté du ton l'ont aiguillé dans la lignée de Charles Trenet. Mais en travaillant sa voix, Haurogné n'a sûrement pas oublié Michel Jonasz, et, bien qu'idéologiquement aux antipodes, Michel Sardou.

Pour tenir son rang, Jacques Haurogné devra mettre du rythme dans ses mots. En affiner le sens et la portée. Il y a bon espoir qu'il y parvienne. A preuve : *Où en sont-ils dehors ?*, une très délicate chanson d'amour interprétée en duo avec une partenaire différente chaque soir (Mônica Passos hier, Nicole Croisille demain). Mais, comme Karim Kacel, ne gagnerait-il pas à aller chercher ailleurs des chansons capables de souligner un style, un talent ? Une chanson populaire chinoise ouvre le spectacle et un air d'opéra de Gluck le termine. C'est charmant. Qu'en est-il du répertoire de la chanson française, si riche, mais qu'une majorité de jeunes interprètes se refusent aujourd'hui encore à explorer ?

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ *Café de la danse, de la musique et des arts*, 5, passage Louis-Philippe, 75011 Paris. Tél. : 47-00-56-80. Jusqu'au 17 avril à 20 h 30. Album : L'Album bleu, 1 CD Polydor 517274.



THÉÂTRE

Eternel retour

Dans « Figaro divorce », Odön von Horvath, l'exilé, s'amuse de nos faiblesses

MONTLUÇON

de notre envoyée spéciale

Dans la nuit, deux couples traînant une grosse malle cherchent leur chemin. Ils se cachent à l'intérieur de colonnes creuses et torses, censées figurer des arbres. La scène est un plateau bleuâtre, surélevé, qui se lézarde, se sépare en deux. Le fossé soudain apparu se colore en rouge – décor de Cueco. Il s'agit du comte et de la comtesse Almaviva, fuyant la révolution en compagnie de Figaro et Suzanne. N'importe quelle révolution, du moment qu'elle entraîne un changement radical de régime et de classe au pouvoir, avec chasse aux sorcières. *« Les problèmes de la révolution et de l'émigration sont :* primo *intemporels,* secundo *particulièrement actuels à notre époque »,* écrivait Odön von Horvath en 1936, à propos de sa pièce, *Figaro divorce* (parue aux éditions Actes Sud-Papiers). De toute évidence le paradis soviétique ne lui paraissait pas plus vivable que l'Allemagne nazie, d'où il s'était exilé.

L'exil, donc, Horvath connaît. Celui des privilégiés, dont il fait partie, brusquement arrachés à leurs privilèges, s'aveuglant par paresse plus encore que par lâcheté, se laissant peu à peu couler. Ainsi présente-t-il le couple Almaviva ; encore que la Comtesse manifeste plus de lucidité, plus de dignité que son époux. Dans le spectacle de Jean-Paul Wenzel – créé à Montluçon avant de venir à Paris au Théâtre de la Ville, – le rôle de la Comtesse est tenu par Anne Sée, celui d'Almaviva par Serge Valetti, qui donne l'image d'un Louis XVI nonchalant et désabusé, généreux, plus proche du modèle de Beaumarchais que dans la pièce, où il fait penser aux aristocrates russes des films des années 30, charmeurs, joueurs, égoïstement infantiles.

Comme au cinéma, Horvath multiplie les changements de lieu. A Montluçon, où la scène est beaucoup plus étroite qu'au Théâtre de la Ville, le plateau surélevé prend toute la place. Il se disloque, les gens surgissent par des trappes dont les couvercles se rabattent en claquant, les meubles sont réduits au minimum, rien ne gêne le rythme vigoureux du spectacle, sa vivacité rageuse. L'action se passe sur plusieurs années, le temps pour les personnages de faire le tour de leur désarroi.

Les personnages de Beaumarchais sont là : Basile devenu boucher, Chérubin, patron d'un bar où se retrouvent les émigrés... plus quelques gardes-frontières, quelques militaires et civils, tous vus comme des pantins revanchards, bouffis d'amertume, rongés de nostalgie – joués avec force par les comédiens, qui forment une vraie troupe. Horvath s'intéresse d'abord au quatuor Almaviva-Comtesse, Figaro-Suzanne. Il utilise leur force de symboles pour développer une fable sur les désillusions propres à son temps. Et ces désillusions, il les fait assumer par Figaro, petit-bourgeois craintif et débrouillard, renégat prêt à beaucoup de compromissions, sorte de collabo professionnel, auquel Georges Bigot apporte une fragilité émouvante. En dépit de ses trahisons, il en fait un malin sympathique. Tout autant victime que les autres, il s'en sort, car il sait plier au bon moment et voit clair avant tout le monde. Mais le vrai personnage positif est Suzanne, Isabelle Candelier. Elle représente l'amour, le courage, la fidélité à un idéal, au passé. Elle est l'incorruptible.

Pour une fois, d'ailleurs, ni la pièce ni le spectacle ne sont misogynes. Mêmes les femmes ridicules ont le beau rôle face à la veulerie masculine. Horvath n'est pas un tendre. Il n'est pas pour autant méprisant, il s'amuse des faiblesses humaines. Mais tout être humain le touche, d'où qu'il vienne. *« Je n'ai pas de pays natal, et bien entendu je n'en souffre aucunement. Je me réjouis au contraire de ce manque d'enracinement, car il me libère d'une sentimentalité inutile... Le concept de patrie, falsifié par le nationalisme, m'est étranger. Ma patrie, c'est le peuple, notre pays, c'est l'esprit »,* écrit-il, et à sa chère Suzanne il donne la qualité d'apatride. *« C'est en quoi je me sens son frère »,* dit Jean-Paul Wenzel. C'est l'une des raisons pour lesquelles tant de metteurs en scène éprouvent la nécessité d'interroger Horvath, lui qui a si bien ressenti les dangers de son époque. Ce n'est guère rassurant pour la nôtre, mais serait-il vraiment raisonnable d'être rassuré.

COLETTE GODARD

▶ Montluçon, Théâtre des Ilets, jusqu'au 17 avril à 20 h 30. Tél. : (16) 70-03-86-18. Théâtre de la Ville, Paris, place du Châtelet, métro Châtelet, du mardi au samedi à 20 h 30, les dimanches 25 avril et 9 mai à 15 heures. Du 22 avril au 15 mai. Tél. : 48-87-54-42. Orléans, au Carré Saint-Vincent, le 18 mai à 20 h 30. Tél. : 38-62-75-30.

Sans illusion

Chantal Morel et l'acteur Maurice Deschamps mettent à nu l'humaine barbarie

LE ROI LEAR

au Théâtre de l'Aquarium

Dans *la Retraite d'Eugène* – qui précède *le Roi Lear* au Théâtre de l'Aquarium, dans le programme du *« Champ libre »* à Chantal Morel et ses amis, – Maurice Deschamps joue le rôle d'un avatar contemporain d'Hercule (1). Un Hercule en charentaises, qui jouit d'une paisible retraite dans son pavillon de banlieue, mais se souvient parfois de ses combats contre les calamités du siècle : l'argent corrupteur, l'ivresse du pouvoir, l'hydre du racisme et de la barbarie... Le metteur en scène, qui est aussi l'auteur de la pièce, Philippe Delaigue, a vraisemblablement imaginé ce rôle en pensant à la double image de cet acteur lyonnais hors norme : provincial effacé dans les coulisses, tragédien et bouffon inspiré sur le plateau.

C'est pour ce même Maurice Deschamps, qu'elle dirigeait déjà dans *Lettre morte* de Robert Pinget, en 1987, que Chantal Morel dit avoir voulu monter *le Roi Lear*. Et c'est lui qui, malgré son âge, sensiblement inférieur à celui du personnage, fait flamboyer le spectacle. Les acteurs ont toujours une importance capitale dans les créations de Chantal Morel. Les acteurs, pas les célébrités. Opposée viscéralement à tout vedettariat, au point d'avoir renoncé, pour elle-même, au titre avantageux de directrice du Centre dramatique national des Alpes, elle ne conçoit la mise en scène que comme travail de troupe, compensant par le feu d'un engagement communautaire les inégalités de puissance ou de métier. Chez elle, les tempéraments sont plus efficaces que le savoir-faire d'école ; les bons interprètes sont ceux qui n'ont pas abdiqué leurs singularités, leurs accents, leurs rugosités même d'êtres humains.

D'ailleurs, le théâtre de Chantal Morel ne fonctionne pas à l'illusion. Les artifices de la théâtralité s'exposent : célébrés, assurément, comme moyens privilégiés pour parler de la vie, mais sans que théâtre et vie se confondent.

Machines à tempête

Dans *le Roi Lear*, le décor de Jean Haas affirme dès la première seconde qu'on est dans un lieu de représentation. L'espace scénique se découpe dans le cadre en partie délabré d'un tableau de la Renaissance, et les costumes de Cidalia Da-Costa ont cette magnificence pas tout à fait crédible des velours et brocarts moirés par le pinceau. Ces costumes sont truqués, de surcroît, puisque la cuirasse guerrière ou le haillon de misère a vite fait d'apparaître sous les manteaux de cour : autant de transformations à vue qui soulignent les réflexions de Shakespeare sur la fragilité des biens terrestres.

Cette théâtralité exposée, qui passe encore par des machines à bruitage apportées sur le plateau quand rugit la tempête, n'empêche pas les acteurs de *« sortir du musée »* pour faire entendre une parole de vérité. En travaillant avec André Litolff sur la traduction de la pièce, Chantal Morel a taillé dans la rhétorique pour mettre à nu la barbarie des affrontements humains. Certains aspects de la pièce, comme la confrontation de la richesse et de l'extrême misère des sans-abri, y prennent une résonance très contemporaine.

Le thème du dénuement, vécu comme tragédie rédemptrice, est un des aspects du *Roi Lear* que Chantal Morel met le plus en évidence. Quant au regard qu'elle porte sur le vieux roi, il est brutal, sans aucun romantisme. Sa déchéance résulte moins de la perfidie de ses filles que de ses propres dérèglements. Il se conduit mal envers Goneril et Régane autant qu'envers Cordelia et ses plus fidèles compagnons. Sa « folie » dans la lande n'est pas vaticination lyrique, mais apprentissage lucide des lois supérieures qu'il a bafouées.

Maurice Deschamps est grand acteur dans la mesure où il joue les petitesses humaines de ce roi-là, ses caprices, sa grossièreté de soudard, l'innocence presque joyeuse de son enfance retrouvée, sa découverte de la beauté de l'humilité et de la compassion. Son jeu est aux antipodes de celui d'un Minetti dans *le Roi Lear* de Grüber, mais il s'impose néanmoins, servi par des partenaires comme Roland de Pauw, Rémi Rauzier, Dominique Laidet, Claire Truche, Monique Brun et Véronique Dahuron.

BERNADETTE BOST

(1) Jean-Louis Benoît et Didier Bezace ont voulu *« donner l'hospitalité »* à l'Equipe de création théâtrale de Chantal Morel, du 15 avril au 8 mai. Celle-ci a invité un metteur en scène ami, Philippe Delaigue, qui présente *la Retraite d'Eugène* jusqu'au 18 avril.

▶ Théâtre de l'Aquarium, Cartoucherie, route du Champ-de-Manœuvres, Paris (12e), du 20 avril au 8 mai, du mardi au samedi à 20 h 30 et le dimanche à 17 heures. Parallèlement, du 22 avril au 8 mai, Chantal Morel présente *Deux histoires de Valletti*, spectacle interprété par Monique Brun et Gérard Morel, les jeudis, vendredis et samedis à 18 h 30. Tél. : 43-74-99-61.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Livres anciens : les fervents du régionalisme

Les ventes de livres réunissent très souvent des documents et des souvenirs de toutes sortes sur les régions. Très prisée, cette spécialité attire un public qui n'est pas celui de la grande bibliophilie, friand d'anecdotes et d'un savoir un peu suranné sur les terroirs français. En plus de l'intérêt spécifique d'un auteur ou d'un historien local, qui est le principal élément de valeur (avec la rareté), les illustrations sont particulièrement appréciées, et les cartes, gravures ou photos qui accompagnent un texte lui donnent une plus-value. L'état de conservation, la qualité de la reliure et de la typographie viennent s'ajouter aux critères particuliers de chaque province.

Trois ventes de livres proposent cette semaine des documentations régionales.

A Troyes, on trouvera plusieurs titres de Grosley, un célèbre Troyen du dix-huitième siècle, entre 800 F et 1 500 F, pour des volumes reliés de cette époque. *L'Album pittoresque et monumental du département de l'Aube*, de Fichot, est un volume de 1852 orné de 60 planches gravées, estimé entre 8 000 F et 10 000 F.

A Strasbourg, le *Dictionnaire géographique et historique d'Alsace*, datant de 1787, est proposé aux environs de 4 000 F.

A Chartres, trois volumes de photographies de la cathédrale par Houvet, remontant aux années 1920-1930, sont accessibles pour une somme tournant autour de 1 000 F et un *Coutumier* chartrais (ouvrage sur les costumes du pays), de 1687, est estimé entre 1 000 F et 1 500 F.

CATHERINE BEDEL

Ici et là

• Samedi 17 avril

Paris

Drouot-Richelieu, 14 heures : Militariat, instruments de musique ; **Centre international de l'automobile**, 25, rue d'Estienne-d'Orves à Pantin, 16 heures : automobiles de collection.

Ile-de-France

La Varenne-Saint-Hilaire, 14 h 30 : tableaux, bijoux, argenterie ; **Sceaux**, 14 h 30 : bijoux, argenterie.

Plus loin

Cannes (20, rue Jean-Jaurès), 14 heures : armes blanches et à feu et franc-maçonnerie ; **Cannes** (31, boulevard d'Alsace) 14 h 30 : archéologie, Méditerranée, Chine ; **Lyon** (avenue Sidoine Apollinaire), 14 h 30 : art déco ; **Marseille** (Prado) 14 h 30 : tableaux anciens, modernes et provençaux ; **Nevers** (théâtre), 17 h 30 : faïences françaises et européennes ; **Nogent-le-Rotrou**, 14 heures : livres, affiches de cinéma ; **Noyon**, 14 heures : livres anciens et modernes, tableaux ; **Saint-Jean-de-Luz** (Maison de l'Infante), 14 h 30 : bijouterie, argenterie ; **Troyes**, 14 heures : livres anciens et modernes.

• Dimanche 18 avril

Ile-de-France

Chartres, 10 h 30 et 14 heures : gravures, timbres ; **Fontainebleau** (5, rue Royale), 14 h 30 : tableaux modernes ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : tableaux, mobilier ; **Verrières-le-Buisson**, 15 heures : affiches de cinéma.

Plus loin

Honfleur, 14 heures : tableaux anciens, faïences ; **Le Havre**, 14 h 30 : tableaux du dix-neuvième siècle et modernes ; **Limoges**, 14 heures : bijoux, argenterie ; **Nevers**, 14 heures : faïences, porcelaines (au profit de l'ARC) ; **Reims**, 14 h 30 : armes blanches et à feu.

Foires et Salons

Paris-15e (porte de Versailles), **Paris-12e** (boulevard de Reuilly), **Antibes**, **Biarritz**, **Bordeaux**, **Quinconce** (Somme), **Nevers**, **Saintes**, **Tours**.

Les malentendus du MASA

ABIDJAN

correspondance

Le soir de l'inauguration du premier MASA (Marché des arts et du spectacle africains), le cinéma Plaza affichait complet. Les jeunes de Treichville, un quartier populaire d'Abidjan, ont regardé un film de karaté. De l'autre côté de la lagune, de somptueuses limousines étaient garées devant l'hôtel le plus luxueux de la ville. Le Ballet national de Côte d'Ivoire ouvrait ce premier MASA, organisé par l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), organisme qui réunit les gouvernements des Etats francophones, et par le ministère ivoirien de la culture.

Sous bonne garde, 325 acheteurs et 500 artistes se pressaient dans les couloirs aseptisés. Organisé du 27 mars au 1er avril, le MASA n'a pas été une fête populaire. Ce n'était d'ailleurs pas l'objectif de cette manifestation, dont le but était de mettre en contact acheteurs du Nord et créateurs francophones du Sud. Les artistes attendaient énormément de cette rencontre, susceptible de leur ouvrir les portes de l'Occident et de ses contrats rémunérateurs. *« Personne ne vit du théâtre au Zaïre »*, déclarait Katanga Mupey, metteur en scène d'une pièce au titre évocateur, *Misère*, de la Troupe des intrigants de Kinshasa. *« C'est une aubaine ; il faut en profiter au maximum »*, renchérissait l'Ivoirien Marcelin Yacé, chef d'orchestre du groupe Woya. Au bout de six jours de rencontres, ils ont regagné leurs foyers avec une pointe de déception. Certes, des contacts ont été noués, mais peu de contrats signés. *« J'ai bien peur que ce ne soit des leurres »*, constatait, lucide, Souleymane Koly, du groupe Koteba, qui présentait *Waremba*, son splendide opéra mandingue : *« Un organisateur rencontre une compagnie qui lui plaît. Il décide de l'engager pour la saison 1994 ou 1995. Mais comment la compagnie va vivre entre-temps ? »*

La programmation de ce premier MASA était des plus classiques. *« Il fallait montrer aux acheteurs un marché qui tient la route. Personne n'est surpris de voir à Cannes les grands noms du cinéma »*, explique Jean-Louis Roy, le secrétaire général canadien de l'ACCT, qui a cependant reconnu qu'à l'avenir *« il faudra être attentif à enrichir ce volet des créations nouvelles en direction des plus jeunes »*.

JEAN-KARIM FALL

AGENDA

THÉÂTRE

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

SPECTACLES NOUVEAUX

AMOUR DE DON PERLIMPLIN POUR BELISA DANSSON. Collège néerlandais (40-78-50-00), ven., sam., mer., jeu. 21 h et dim. 19 h (14).
EVÉNEMENT SUR LA GOÉLETTE BANDURY. Collège néerlandais (40-78-50-00), ven., sam., mer., jeu. 19 h et dim. 17 h (14).
LE PASSÉ CONFONDU. Théâtre de Ménilmontant (46-36-98-60) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 15 h (14).
LA SAGA HLM. *Bateau-Théâtre la Mare-au-diable-Rive gauche* (40-46-90-72), mer., jeu., ven. et sam. 22 h 30 (14).
SALUT BEDOS ! Au Bec fin (42-96-29-35) (dim.), 22 h 15 (14).
LES DESSOUS DE LABICHE. Théâtre de la Mainate (42-08-83-33), jeu., ven., sam., lun. 22 h et dim. 20 h 30 (15).
EMMANUEL EBERLÉ. Au Bec fin (42-96-29-35), ven., sam., mer. et jeu. 19 h (15).
L'HISTOIRE D'AMOUR DU SIÈCLE. Institut finlandais (40-51-89-09) (dim. soir, lun.), 19 h ; dim. 16 h (15).
L'ODYSSÉE. Gymnase Marie-Bell (40-27-52-06), jeu. (dernière) 14 h 30 (15).
L'ORCHESTRE. Tremplin-Théâtre des Trois-Frères (42-54-91-00), jeu., ven., sam. 20 h 30 et dim. 17 h 30 (15).
DÉRAPAGE SUR UN CLAIR DE LUNE. Le Trianon (46-06-63-66) (dim. soir, lun.), 18 h 30 ; dim. 14 h 30 (16).
LE CID. Crypte Sainte-Agnès (église Saint-Eustache) (47-00-19-31), dim. 17 h 30, lun., mar. 20 h 30 et mer. 18 h 15 (18).
L'ECOLE DES VEUVES. Théâtre de Nesle (46-34-61-04), lun., mar., mer. et jeu. 20 h 30 (19).
DE LA TERRE AUX PAVÉS. Tourtour (48-87-82-48), mar. 22 h 15 (20).
DES FAKIRS, DES MOMIES ET MAMAN. Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault (42-56-60-70), mar. et mer. (dernière) 19 h (20).
LA LETTRE. *Crypte Sainte-Agnès (église Saint-Eustache)* (47-00-19-31), mar. 18 h 30, mer. et jeu. 21 h 15 (20).
LE MÉDECIN MALGRÉ LUI. Bouffons-Théâtre du XIXe (42-38-35-53) (dim., lun.), 21 h (20).
LES OISEAUX S'ENVOLENT AU CRÉPUSCULE. Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault (42-56-60-70), mar., mer. et jeu. (dernière) 20 h 30 (20).
ON A TUÉ LE JOUEUR DE BLUES. Bouffons-Théâtre du XIXe (42-38-35-53), mar. 21 h (20).
ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR. Théâtre du Tambour royal (48-06-72-34), mar. 20 h 45 (20).
PASTOUT AND CO. Petit Théâtre de Paris (40-89-02-89) (dim., lun.), 20 h 45 (20).
LE ROI LEAR. Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium (43-74-99-61) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 17 h (20).

ATELIER (46-06-49-24). Les Passions : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BASTILLE (43-57-42-14). The Pitchfork Disney : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 17 h. Le Travail du plâtre : ven., sam., mer. 21 h.
BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Le Testament de Pantalone : 19 h 30 ; dim. 19 h. Rel. lun. Love : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 17 h. Le Bal des cuisinières : ven., sam., dim. (dernière) 19 h. Giacomo : mar. (dernière) 19 h 30. La Saga HLM : mer., jeu., ven., sam. 22 h 30. Strehler voulait me voir : mar. 21 h.
BATEAU-THÉATRE OURAGAN (40-46-01-24). Salle Folie-Méricourt. Un monde fou : jeu., ven., sam. 22 h 30 ; dim. 20 h 30. Salle Mistral. Paris accords et à cris : mer., jeu., ven., sam. 21 h ; dim. 17 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). A la conquête des océans : ven., sam. (dernière) 20 h. Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30. Dialogues insolents : mer., jeu., sam. 21 h 30.
BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). L'Homme qui : 20 h 30 ; sam. 16 h. Rel. dim., lun.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Les Monstres sacrés : 20 h 30 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. L'Avare : ven., sam., lun., mar. 21 h.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXe (42-38-35-53). Les Chiards du grand mec : ven., sam. (dernière) 21 h. Le Médecin malgré lui : mar., mer., jeu. 21 h. On a tué le joueur de blues : mar. 21 h.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Laurent Violet : 20 h. Rel. dim., lun. Le Graphique de Boscop : 21 h 15. Rel. dim., lun. Les comédons sont sortis : dim., lun. 20 h 30.
LE CARRÉ BLANC (42-81-27-14). Novochnie, Novochnie, Novochnio : jeu., ven., mar. 19 h 45 ; sam. 17 h.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Deux histoires de Valletti : jeu., ven., sam. 18 h 30. La Retraite d'Eugène : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h. Le Roi Lear : mar., mer., jeu. 20 h 30.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Mercèdes : mar. 20 h 30. La Pièce perdue : ven., sam., jeu. 21 h ; dim. 16 h 30.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DU CHAUDRON (43-28-97-04). Woyzeck : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 16 h. Les Trois Sœurs : mar. 21 h.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CENTRE CULTUREL DE LA CLEF (44-07-01-18). La Foi, l'amour, l'espérance : 20 h 30. Rel. dim., lun.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Bal du lieutenant Helt : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
COLLÈGE NÉERLANDAIS (40-78-50-00). Amour de Don Perlimplin pour Belise dans son jardin : ven., sam., mer., jeu. 21 h ; dim. 19 h. Evénement sur la goélette Bendury : ven., sam., mer., jeu. 19 h ; dim. 17 h. La Grand'Route : mar. 20 h 45.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Les cogs se couchent à l'aube : 21 h. Rel. mer., dim.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 21 h ; sam. 19 h, 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 21 h ; sam. 18 h. Rel. dim., lun.
COMÉDIE-FRANÇAISE SALLE RICHELIEU (40-15-00-15). La Faiseur : sam., mar., jeu. 20 h 30. Le Malade imaginaire : lun. 20 h 30. Les Précieuses ridicules ; l'Impromptu de Versailles : mer. 20 h 30 ; dim. 14 h. La Serve amorosa : mer. 14 h ; ven., dim. 20 h 30.
COMÉDIE-FRANÇAISE THÉATRE DU VIEUX-COLOMBIER (44-58-14-44). Le Silence ; Elle est là : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Le Doux Baiser d'amour : 20 h ; dim. 14 h. Rel. dim. soir, lun. L'Epouse prudente : 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Cid : mer. 18 h 15 ; dim. 17 h 30 ; lun., mar. 20 h 30. La Lettre : mer., jeu. 21 h 15 ; mar. 18 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Cave du XIIe. Branchés à la loupe : jeu., ven. 20 h 30. Poésies de Jehan Rictus : mar. 21 h. Histoire d'ex : 19 h. Rel. lun., mer. Le Cabaret de la grand'peur : dim. 16 h ; lun., mer., jeu. 21 h.
DEUX ANES (46-06-10-26). Tonton, pourquoi tu tousses ? : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
DUNOIS (45-84-72-00). Hasard : ven., sam. (dernière) 20 h 30. Histoires chuchotées par les roseaux minces : ven., sam., lun. (dernière) 20 h 30 ; dim. 15 h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). La Frousse : ven. 20 h 45 ; sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h.
ELDORADO (42-49-60-27). Une rose au petit déjeuner : 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h. Rel. mer., dim. Les mille et une nuits : sam., dim. 14 h.
ESPACE JEMMAPES (48-03-33-22). L'Urgence d'aimer : ven., sam., mar., mer., jeu. 18 h 30 ; dim. 15 h. Arlequin serviteur de deux maîtres : 21 h ; ven., mer. 14 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Les Couleurs du rire : lun. 19 h. Echecs et macs : mar. 20 h 30.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Danse avec les fous : jeu., ven. 21 h ; sam. 23 h ; dim. 19 h. Feu la mère de madame : ven., sam. 20 h ; dim. 18 h. L'île des esclaves : sam. 19 h ; dim. 15 h. Le Mariage de Figaro : ven. 18 h ; dim. 16 h. Le Mariage forcé : sam., mer. 18 h. La Mouette : sam. 21 h.
ESPACE SAINT-SABIN (47-97-55-20). Iphigénie : ven., sam. (dernière) 20 h.
ESSAÏON DE PARIS (42-78-46-42). Dialogue avec une jeune fille morte : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Ne devient pas fou qui veut : sam. 15 h.
L'EUROPÉEN (43-87-29-89). Le Banc : 21 h. Rel. dim., lun.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (42-50-76-25). Etiam Peccata (Même les péchés) : mar. 20 h 45. Maupassant... Mon bel ami : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.
LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). Le Palace : 21 h. Rel. dim., lun.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Ce qui arrive et ce qu'on attend : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Une fille entre nous : 20 h 15 ; sam. 18 h. Rel. dim., lun. Mignonne, allons voir si la rose : 22 h. Rel. dim.
GYMNASE MARIE-BELL (40-27-52-06). L'Odyssée : jeu. (dernière) 14 h 30.
HÉBERTOT (43-87-23-23). Pygmalion : 20 h 45 ; sam. 16 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. L'Augmentation : 21 h 30. Rel. dim.
INSTITUT FINLANDAIS (40-51-89-09). L'Histoire d'amour du siècle : ven., sam., mar., mer., jeu. 19 h ; dim. 16 h.
LUCERNAIRE-FORUM (45-44-57-34). Salle Roger Blin. La Merelle ; Didascalies : jeu., ven., sam. 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. L'Escalier : 20 h. Rel. dim. René Descartes, la passion d'un exilé volontaire : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Les Dix Commandements : 18 h. Rel. dim. Ici tu dois danser : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h. La Si Jolie Vie de Sylvie Joly : 21 h 30. Rel. dim., lun. Diderot, le fils naturel ou les Epreuves de la vertu : lun. 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). Atout cœur : ven., sam., mar. 21 h ; dim. 15 h 30. Monsieur Klebs et Rozalie : ven., sam. (dernière) 21 h ; sam. 17 h.
MAISON DE LA POÉSIE (TERRASSE DU FORUM DES HALLES) (42-36-27-53). Marinetti et le futurisme : mar. 20 h 30. Pareille à l'amour est la guerre : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h. Le Regard crétois : mar. 20 h 30. La Voix dans l'ombre : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h. Rel. dim.
MARIE STUART (45-08-17-80). A Tribute to Eugène O'Neill (en anglais) : dim., lun. 20 h 30. Huis clos : jeu., sam. 18 h 45. Je me tiens devant toi nue : mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; sam. 16 h. Remords vivants : jeu. 20 h 30 ; ven. 19 h.
MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Méliès, le magicien de l'écran : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MICHEL (42-65-35-02). Sexe & jalousie : 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Partenaires : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Rustres : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15. Rel. dim., lun.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Le Golem : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
ŒUVRE (48-74-42-52). Roméo et Jeannette : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). La Flûte enchantée : sam., mar. 19 h 30. Manon Lescaut : lun. 19 h 30.
PALAIS DES GLACES (GRANDE-SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez! : 20 h 30. Rel. dim., lun.
PALAIS DES GLACES (PETITE SALLE) (42-02-27-17). Bud dans tu t'es vu quand t'as ri ! : 21 h. Rel. dim., lun.
PETIT THÉATRE DE PARIS (40-89-02-89). Pastout and Co : mar., mer., jeu. 20 h 45. Quatre pièces en un acte : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Le Malade imaginaire : mar. (dernière) 14 h 30.
PROCRÉART (42-52-09-14). Un fils de notre temps : 21 h. Rel. sam., dim., lun.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). Edgar et sa bonne : sam., lun., jeu. 20 h 45 ; dim. 15 h 30. L'Homme en morceaux : ven., mer. 20 h 45 ; sam. 18 h.
RANELAGH (42-88-64-44). Les Mille et Une Nuits d'Alatiel : 18 h 30 ; dim. 20 h 30. Rel. lun. Les Enfants du silence : 20 h 45 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
RENAISSANCE (42-08-18-50). Pétaouchnok : 20 h 30. Rel. dim., lun.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). L'homme qui plantait des arbres : 20 h 30. Rel. dim., lun. Les Mésaventures de M. Kad : ven., sam., mar., mer., jeu. 22 h 15 ; dim. 15 h. L'Homme et son double : mar. 22 h 30. Quand on n'a que l'amour : mar. 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
LA SEDIRA (43-79-69-57). Monna Vanna : lun. 20 h 30.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). A l'abordage : 20 h 30. Rel. dim., lun.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Gisèle et Robert : mar., mer., jeu. 20 h 30. Improvizafon : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Fin d'été à la campagne : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Les petits gros n'ont peur de rien : mar. 20 h 30.
THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Les Sacrés Monstres : 22 h. Rel. dim. Il faut que Cléo parte : ven., sam. (dernière) 20 h 15.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Les Meilleures de Guy Montagné : 20 h 30. Rel. dim., lun. Vous allez rire : 22 h. Rel. dim., lun.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle de Mai. L'Aberration des étoiles fixes : mar. 21 h. L'Eveil des ténèbres : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 17 h. Jeunes filles seules avec peu d'expériences... : mar. 20 h 30. Rendez-vous rue Watt : mer., jeu., ven., sam. 19 h.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Les Dessous de Labiche : jeu., ven., sam., lun. 22 h ; dim. 20 h 30.
THÉATRE DE MÉNILMONTANT (46-36-98-60). Le Passé confondu : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Juste le temps de vous embrasser : 19 h. Rel. dim. On va faire la cocotte, Mais n'te promène donc pas toute nue : 20 h. Rel. dim., lun. L'Ecole des veuves : lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. Satie rit jaune : lun., mar. 20 h 30.
THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Coupeurs de virages : 21 h. Rel. dim., lun. Alice au pays des merveilles : ven., sam., dim., lun., mar. (dernière) 15 h.
THÉATRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Hamlet : sam. 20 h ; dim. 17 h. Les oiseaux s'envolent au crépuscule (en coréen) : mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. Petite salle. L'Absente : sam. 19 h ; dim. 15 h. Ambulance : ven., sam. 19 h ; dim. (dernière) 15 h. Des fakirs, des momies et maman : mar., mer. (dernière) 19 h.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Etre ou ne pas être fille fatale : ven., sam., mar., mer., jeu. 19 h ; dim. 18 h. Le Conte d'hiver : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 45 ; dim. 15 h. On ne badine pas avec l'amour : mar. 20 h 45. Les Rêveries du promeneur solitaire : mar. 19 h.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Eric Thomas : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE JACQUES-COURIVAUD (42-06-59-91). Le Sauvage : mar., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Madame de Sade : 20 h. Rel. dim., lun. Albedo-Solo : 22 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Histoires de paroles : mer., jeu., ven., sam. 22 h ; dim. 15 h. Merri : ven., sam. (dernière) 19 h.
THÉATRE MONTORGUEIL (42-71-37-58). Quelque chose de pourri dans le royaume : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. Gérard Guy : sam. 20 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (44-41-36-36). Grande salle. John Gabriel Borkman : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Demain, une fenêtre sur rue : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Petite salle. Stalins : mar. 21 h.
THÉATRE SILVIA-MONFORT (45-31-10-96). Arlequin serviteur de deux maîtres : 20 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir.
TOURTOUR (48-87-82-48). Verlaine : ven., sam., mar., mer., jeu. 19 h. Les Petites Femmes de Maupassant : 20 h 30. Rel. dim., lun. De la terre aux pavés : mar. 22 h 15. Récits de l'autre côté du réel : mar. 19 h.
TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). l'Orchestre : jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
LE TRIANON (46-06-63-66). Schubert, le voyageur de l'hiver : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Dérapage sur un clair de lune : ven., sam., mar., mer., jeu. 18 h 30 ; dim. 14 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Marc Jolivet : 21 h. Rel. dim.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Le Ticket du pressing : 20 h 30. Rel. dim.

RÉGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Grande salle. Madame Klein : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Il y a des hommes-océans : mer., jeu., ven., sam. 20 h 45. L'Ours ; la Demande en mariage : ven., sam. 20 h 30.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 17 AVRIL

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », 15 *heures*, sortie métro Saint-Sulpice (*Résurrection du passé*).

Exposition : « *Les Noces de Cana* », au *Musée du Louvre* 14 h 15, métro Palais-Royal), sortie *place* Colette (*Paris et son histoire*).

« *Le* siècle du Titien », 13 h 30, Grand Palais (Approche de l'art).

« L'île de la Cité naissance de Paris, vieilles *maisons* de chanoines », 15 heures, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Saint-Etienne-du-Mont et l'histoire de la montagne Sainte-Geneviève », 14 h 30, 1, place Sainte-Geneviève, devant le portail principal (Connaissance de Paris).

« De la place Blanche au Musée Poulbot », 10 h 30, métro Blanche (V. de Langlade).

« Deux petits cimetières-musées : Saint-Pierre et Saint-Vincent », 14 h 45, sortie supérieure du funiculaire de Montmartre (V. de Langlade).

Exposition : « 1893 : l'Europe des peintres », au Musée d'Orsay, 11 heures, sortie RER Musée d'Orsay, côté quai (D. Bouchard).

« Les tombeaux *des rois* dans la basilique de Saint-Denis », 15 heures, sortie *métro* Saint-Denis-Basilique (D. Bouchard).

« Salons du ministère de la marine » (carte d'identité exigée), 14 h 45, 2, rue Royale (I. Hauller).

« Jardins secrets et chemins inconnus de Montmartre », 14 h 30 et 16 h 30, métro Place-de-Clichy sortie Caulaincourt (C.-A. Messer).

« Le Marais illuminé », 21 heures, métro Bastille, sortie rue Saint-Antoine (C.-A. Messer).

« L'Opéra Garnier », 14 h 30, en haut des marches extérieures à gauche (Tourisme culturel).

« Les pagodes du bois de Vincennes », 14 h 30, porte Dorée devant le café Les Cascades (C. Merle).

« L'Académie française et les curiosités du pittoresque quartier de l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (D. Fleuriot).

« Brocante du boulevard de *Reuilly* », *de 10 heures à 19 heures*, métros Daumesnil-Félix-Eboué, Dugommier (Sadema).

« Le collège des Bernardins », 14 h 30, métro Maubert-Mutualité, 24, rue de Poissy (Sauvegarde du Paris historique).

DIMANCHE 18 AVRIL

« Maisons et ruelles médiévales autour de Saint-Séverin », 15 heures, sortie métro Maubert-Mutualité (*Résurrection du passé*).

« L'hôtel particulier de la marquise de Païva » (sur inscription), 9 h 30, suivi d'un concert, d'un déjeuner et d'une conférence à 10 heures, 25, avenue des Champs-Elysées (*Paris et son histoire*).

« Excursion : deux châteaux privés, sur la route de Touraine : Montpoupon et La Bourdaiserie » (*sur inscription*), 8 heures, place de la Concorde, devant le ministère de la marine (Paris et son histoire).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, place Baudoyer, devant la mairie du quatrième arrondissement (Paris autrefois).

« Sous la coupole de l'Académie française », 11 heures, 23, quai Conti (Connaissance de Paris).

« Fastes et mystères à l'Opéra Garnier », 14 h 30, en haut des marches extérieures (Connaissance de Paris).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures, porte principale boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Compilation de trente thèmes de promenades au Père-Lachaise : The Best Of ! », 14 h 45, porte principale boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« L'hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (I. Hauller).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 11 heures, 14 heures et 16 heures, métro Saint-Paul (C.-A. Messer).

« Les salons de l'ambassade de Pologne, l'hôtel de Monaco », 15 heures, 57, rue Saint-Dominique (Tourisme culturel).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (C. Merle).

Exposition : « Le printemps des génies », 14 h 30, Bibliothèque nationale (D. Fleuriot).

« Le Marais. Hôtels et jardins. Place des Vosges », 10 h 30 et 15 heures, métro Bastille, grand escalier Opéra-Bastille (Art et histoire).

« Chantier de la Bibliothèque de France », de 9 heures à 17 heures, 139, quai de la Gare (Bibliothèque de France).

« Brocante du boulevard de Reuilly », *de 10 heures à 19 heures*, métros Daumesnil-Félix-Eboué, Dugommier (Sadema).

CONFÉRENCES

SAMEDI 17 AVRIL

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 10 heures : « L'architecture du dix-neuvième arrondissement », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

DIMANCHE 18 AVRIL

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « *La Gaule des temps apostoliques* », par *l'archimandrite Philarète* ; « Le pèlerinage de saint Denis dans l'ancien Paris », par Natya (Conférences Natya).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

L'ADVERSAIRE. v.o. : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
BENNY'S VIDEO. v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
CŒUR DE MÉTISSE. v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
DE FORCE AVEC D'AUTRES : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).
JENNIFER 8. v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
LE SEPTIÈME CONTINENT. Michael Haneke. Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

VENDREDI

Hommage à Frank Borzage : The Pilgrim (1916), de Frank Borzage, The Pitch o'Chance (1915), de Frank Borzage, la Fille du ranch (1918), de Frank Borzage, 19 h ; After Tomorrow (1932, v.o. traduction simultanée par casque), de Frank Borzage, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

VENDREDI

Beyrouth, mille et une images : Ombres sur le Liban, (v.f.), de Mario Calano, 19 h ; l'Amour et l'Argent (v.o. s.t.f.), d'Hassan Imam, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Les Cinémas du Canada : Discours de bienvenue de Norman McLaren (1960, v.o. s.t.f.), de Norman McLaren, le Père Chopin (1944, v.o. s.t.f.), de Fedor Ozep, 14 h 30 ; Si seulement... (1987, v.o. s.t.f.), de Marc Aubry, Une histoire inventée (1990, v.o. s.t.f.), d'André Forcier, 17 h 30 ; Monsieur Pointu (1975, v.o. s.t.f.), de Bernard Longpré et André Leduc, la Vraie Nature de Bernadette (1972, v.o. s.t.f.), de Gilles Carle, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande Galerie
porte Saint-Eustache
Forum des Halles (40-26-34-30)

VENDREDI

Ritratti di Roma : Luttes de classe : Premiers Soins (1977), de Mario Monicelli, Ettore Scola et Dino Risi, Monsieur Max (1937), de Mario Camerini, 13 h 30 ; Bourgeoisies : Boccace 70 (1962), de Federico Fellini, Mario Monicelli, Luchino Visconti, Vittorio De Sica, Umberto D. (1951), de Vittorio De Sica, 16 h ; le Plaisir de l'honnêteté : le Pigeon (1958), de Mario Monicelli, 18 h 30 ; Prolétariat : Permis de séjour (1990), d'Andrea Gropplero, le Voleur de bicyclette (1948), de Vittorio De Sica, 21 h.

LES EXCLUSIVITÉS

A FLEUR DE MER (v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
AGAGUK (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).
ANTONIA & JANE (v.o.) : Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
ARIZONA DREAM (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
BAD LIEUTENANT (**) (v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).
DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43).
IMPITOYABLE (v.o.) : Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LE JEUNE WERTHER : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LE JOUR DU DÉSESPOIR (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LIGHT SLEEPER (**) (v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES NUITS FAUVES (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
L'ŒIL DE VICHY : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE PAYS DES SOURDS : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
SAMBA TRAORÉ (v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
SANTA SANGRE (**) (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LES GRANDES REPRISES

AN ANGEL AT MY TABLE (v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60).
LES AVENTURES DE ZAK ET CRYSTA (v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BONNE CHANCE : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
CARAVAGGIO (v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
EDOUARD II (v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
LA FEMME AUX DEUX VISAGES (v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30, 36-65-70-62).
LES HAUTS DE HURLEVENT (v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).
LE MÉPRIS : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
OLIVER TWIST (v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE ROI ET L'OISEAU : Denfert, 14e (43-21-41-01).
ROOM SERVICE (v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
LA SENTINELLE : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LA VOIE LACTÉE : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LES SÉANCES SPÉCIALES

L'AVVENTURA (v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
BLADE RUNNER (v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h.
DROWNING BY NUMBERS (v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 21 h 40.
LE FANTOME DE LA LIBERTÉ : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05, 22 h.
GOTHIC (v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 16 h 10.
LABYRINTHE DES PASSIONS (v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 20 h 10.
LE MIROIR (v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 17 h 20.
PINK FLOYD THE WALL (v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 21 h 30.
SABLES MORTELS (v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) 19 h, 21 h.
LE TEMPS DES GITANS (v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 16 h 30.
THE LAST OF ENGLAND (v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 23 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW, v.o. : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30, 0 h 10.
TINTIN ET LE MYSTÈRE DE LA TOISON D'OR : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 45.
TOTO LE HÉROS : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 21 h.

ÉCONOMIE

BILLET

Le territoire de Charles Pasqua

L'actualité policière est à ce point pressante qu'on oublierait presque que Charles Pasqua est aussi – autant? – ministre de l'aménagement du territoire. Il faut d'ailleurs remonter à la période 1974-1977, quand Valéry Giscard d'Estaing occupait l'Elysée, pour retrouver les deux fonctions (ordre et sécurité publics et aménagement) sous la houlette d'un même titulaire, qui était à l'époque Michel Poniatowski. Le décret d'attribution de Charles Pasqua, approuvé au conseil des ministres du 14 avril, confère au ministre d'Etat des pouvoirs considérables puisque, outre la police, il couvre tout à la fois la décentralisation, les collectivités locales (dont on connaît le poids chaque jour grandissant) et la politique de rééquilibrage économique du pays, dont chaque parti, pendant la campagne électorale, soulignait ouvertement la place prioritaire.

Par rapport aux tâches des ministres du gouvernement Bérégovoy, on dira par boutade que Charles Pasqua est un ministre «cumulard-boulimique». Il prend en charge directement la délicate politique (initiée par Edith Cresson) des transferts d'administrations et services publics en province. Il coordonne l'action des différents ministères associés aux actions de reconversion des bassins d'emploi. L'urbanisme ne lui est pas étranger puisqu'il peut faire appel au secrétariat du groupe central des villes nouvelles. Surtout, par délégation du premier ministre, il peut présider l'important comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) et a bien entendu la haute main sur la DATAR que dirige Jean-Pierre Duport. Edouard Balladur a d'ailleurs annoncé, jeudi 15 avril devant le Sénat, une initiative originale : le prochain CIAT se réunira dans une ville de province avant fin mai.

Sur le chapitre si sensible de l'aménagement rural, Charles Pasqua veut, aussi, avoir un droit de regard. Jean-Pierre Soisson, il y a six mois, avait exigé et obtenu de diriger la politique de développement rural et de gérer les crédits correspondants. Jean Puech, son successeur à l'agriculture, n'est pas officiellement investi de cette tâche qui, en conséquence, revient à la DATAR, donc à Charles Pasqua et à son ministre délégué, Daniel Hoeffel.

Dernière corde à l'arc de l'homme fort des Hauts-de-Seine : la préparation et la mise en œuvre des futurs contrats de plan Etat-régions, qui pourraient d'ailleurs, dit-on, ne commencer qu'avec un an de retard, soit à partir de 1995. Par ce biais, il aura donc autorité aussi sur le commissaire au plan, Jean-Baptiste de Foucauld. Or ce dernier est, comme M. Duport, au plus élevé des grades de la haute administration. Indication essentielle lorsque le gouvernement songera à des nominations...

FRANÇOIS GROSRICHARD

La fin de la réunion du groupe des Sept à Tokyo

La Russie recevra peu de crédits nouveaux dans l'immédiat

La rencontre exceptionnelle des ministres des finances et des affaires étrangères des sept principaux pays industriels, les 14 et 15 avril à Tokyo, s'est soldée par l'annonce d'une assistance financière massive en faveur de la Russie (*le Monde* du 16 avril). Les Sept se sont montrés divisés sur les modalités et les montants de cette assistance. Derrière le total de 43,4 milliards de dollars, on trouve en fait très peu de crédits nouveaux.

En 1988, «Gorby» défrayait la chronique américaine. Lors de ses tournées aux Etats-Unis, les foules lui criaient leur soutien. Les banques new-yorkaises lançaient des *«prêts perestroïka»*. Malheureusement, ceux-ci ne furent pas remboursés et pendant plusieurs années, l'enthousiasme fit place à une méfiance extrême. Aujourd'hui, l'état d'esprit a de nouveau changé, et Washington paraît tout à coup disposé à de plus grandes largesses financières.

Au même moment, les deux principaux pays qui se faisaient les champions de l'aide à la Russie – l'Allemagne et la France – ont eux aussi modifié leur attitude. Lors de la réunion des sept principaux pays industriels, les 14 et 15 avril à Tokyo, ce sont eux qui ont refusé un tour de table en faveur de Moscou. Edouard Balladur avait rappelé il y a quelques jours qu'il lui fallait *«se consacrer aux difficultés quotidiennes de nos compatriotes»*. L'Allemagne, qui avait été de loin la plus généreuse des Sept envers Moscou ces dernières années, a vu ses finances lourdement déséquilibrées par la réunification et n'est plus disposée à faire de nouveaux prêts.

Ces retournements de position n'ont pas manqué de provoquer des tensions lors de la rencontre de Tokyo et de mettre le pays hôte dans une situation particulièrement inconfortable : opposé à l'aide à la Russie, par philosophie mais également à propos d'un ancien différend territorial (*le Monde* du 15 avril), le Japon a, du bout des lèvres, proposé un crédit de 1,8 milliard de dollars à Moscou. Comme la plupart des autres prêts bilatéraux, il sera destiné presque exclusivement à permettre aux Russes d'acheter des produits nippons.

Tours de passe-passe

Les dissensions au sein des Sept, qui s'ajoutent à l'extrême complexité de la situation économique russe, se sont traduites à Tokyo par un exercice devenu habituel : les additions de milliards, censées rassurer la population russe, font figure de tours de passe-passe. 24 milliards de dollars l'an dernier, 43,4 milliards cette année, et pourquoi pas 70 milliards l'an prochain? A titre de comparaison, la Banque mondiale a engagé l'an dernier environ 22 milliards de dollars pour ses opérations dans le monde entier!

Ces sommes astronomiques ont finalement peu d'importance en dehors du message politique de soutien aux autorités russes. Car elles comprennent principalement des engagements pluriannuels ou des dépenses non réalisées. Un peu comme si, en cours d'exercice budgétaire, un ministre des finances annonçait un plan de relance reprenant le total des programmes déjà votés et échelonnés sur plusieurs années.

Qu'a véritablement en poche Boris Fiodorov, le ministre des finances russe, de retour à Moscou? Environ 4 milliards de dollars de prêts bilatéraux (américain, japonais et britannique), qui ne sont pas comptabilisés dans les 43,4 milliards. Un fonds pour le développement des PME russes, d'un montant de 300 millions de dollars, géré par la BERD, et qui ne sera probablement opérationnel que lorsque plusieurs Etats y auront versé leurs propres contributions. Quant au rééchelonnement (le report dans le temps) de la dette extérieure, représentant une économie de 15 milliards de dollars, l'accord date en fait du début du mois d'avril.

Pour pouvoir bénéficier des autres sommes comprises dans les 43,4 milliards, Moscou devra aligner des bons résultats économiques : le fonds de stabilisation du rouble, géré par le Fonds monétaire international (FMI), de 6 milliards de dollars, est théoriquement opérationnel depuis un an. Le FMI sera également en mesure, si la situation économique russe s'améliore, de verser 4 milliards de dollars de crédits de confirmation (stand-by). Les projets de la Banque mondiale sont techniquement prêts depuis plusieurs mois, mais leur réalisation est retardée par l'absence de garanties du côté russe. En admettant que les crédits annoncés à Tokyo au nom de la Banque mondiale (1,1 milliard de soutien aux importations, et 3,4 milliards de prêts sectoriels) soient effectivement déboursés au cours des deux années qui viennent, ils ne feraient que rattraper les montants planifiés il y a un an, soulignent les experts de la banque.

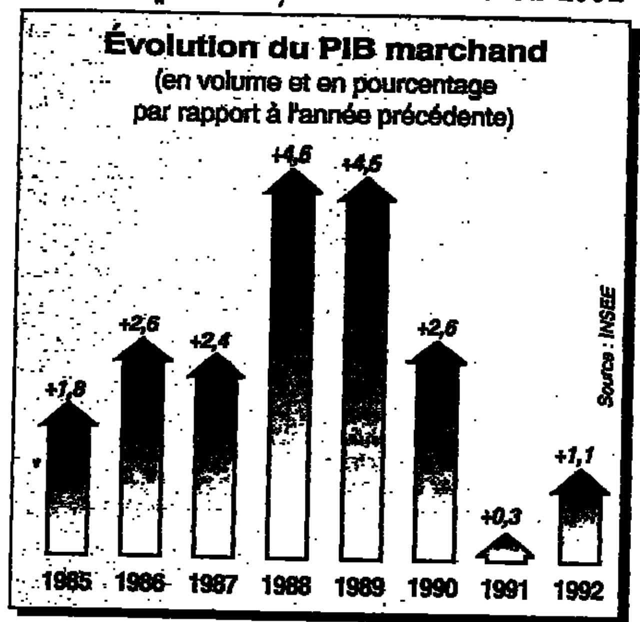
La rencontre des Sept soulève un autre problème. C'est à Tokyo qu'a été donnée la confirmation de la création par le FMI d'une nouvelle facilité de crédit destinée aux pays en transition, baptisée Systemic Transformation Facility (de transformation globale du système économique) (1).

Or, cette enveloppe a été mise au menu des Sept avant même que le conseil d'administration du FMI ait approuvé sa création! L'organisme international a beau se déclarer indépendant des gouvernements, et l'être le plus souvent de fait dans la pratique, ce genre d'opération n'est pas bon pour sa réputation. Et risque de faire grincer les dents de nombreux pays en développement qui, eux, doivent se serrer fortement la ceinture avant de recevoir le moindre crédit. Car la nouvelle enveloppe autorise un assouplissement des conditions de prêt au profit de la Russie, celle-ci ne pouvant satisfaire aux critères des traditionnels crédits de confirmation. Un bon *«produit d'appel»*, remarque ironiquement un fonctionnaire international!

FRANÇOISE LAZARE

(1) Cette nouvelle facilité, la première lancée par le FMI depuis la «facilité d'ajustement structurel renforcé» créée en 1986 au profit des pays les plus pauvres, doit permettre aux pays d'Europe centrale et orientale d'obtenir des financements spéciaux, à des conditions plus souples, à hauteur de 50 % de leur quota de participation au capital du FMI. Soit, dans le cas de la Russie, 3 milliards de dollars.

La croissance économique n'a été que de 1,1 % en France en 1992



La croissance économique exprimée en termes de PIB marchand (produit intérieur brut) n'a été que de 1,1 % en 1992 par rapport à 1991, selon les calculs révisés de l'INSEE. Cette progression est inférieure d'un demi-point à celle qui avait été annoncée jusqu'ici (+ 1,6 %). La croissance économique s'est nettement infléchie à partir de l'été 1992. Le fait nouveau est que le ralentissement a été plus prononcé qu'on ne le pensait et un peu plus précoce : la croissance n'a été que de 0,1 % au deuxième trimestre (et non de 0,2 %) comme au troisième trimestre, ce qui correspond à un rythme de croissance annuelle très faible, de 0,4 %. Au quatrième trimestre s'est produite la rupture, avec un recul absolu du PIB marchand : – 0,6 % (et non – 0,5 % comme il avait été indiqué jusqu'ici), soit une baisse de presque 2,5 % en rythme annuel.

Ces révisions expliquent mieux pourquoi l'Etat a encaissé beaucoup moins de recettes fiscales que prévu; elles rendent crédibles une stagnation totale du PIB cette année, voire un recul. Elément inquiétant : les mauvais résultats de 1992 s'expliquent beaucoup par une accentuation du recul de l'investissement des entreprises : – 5,6 % en volume après déjà -2,6 % en 1991). Un recul qui s'explique beaucoup plus par des prévisions de demande faible que par des résultats financiers qui se sont redressés : les entreprises ont dégagé, ce qui est exceptionnel, une capacité de financement de 71 milliards de francs l'année dernière. Il y a là un problème important pour l'économie française, qui risque de prendre du retard.

Le poids des prélèvements obligatoires a, comme prévu, baissé, passant de 44,1 % du PIB en 1991 à 43,7 % en 1992. Le projet de budget de 1993 voté par le Parlement à la fin de l'année dernière tablait déjà sur une baisse du même ordre (43,9 % à 43,5 %).

Les banques françaises jugent les gouvernements trop généreux

Une voix discordante, celle des banquiers français, et plus particulièrement du président de l'Association française des banques (AFB), Michel Freyche, est venue se mêler jeudi 15 avril au concert de satisfecit qui ont suivi l'annonce par le G 7 d'une aide de 43 milliards de dollars à la Russie. *«Il faut en finir avec la langue de bois occidentale. Il n'est pas raisonnable d'accorder des rééchelonnements de dette généreux sans le rétablissement en Russie d'un ordre administratif pour éviter les détournements de capitaux»*, a expliqué M. Freyche.

Les banques commerciales françaises, dont les engagements à l'égard de la Russie représentent environ 25 milliards de francs, cherchent clairement à faire passer un message aux politiques. Elles sont particulièrement critiques à l'égard du rééchelonnement, portant sur plus de 15 milliards de dollars, accordé le 2 avril à la Russie par le club de Paris, qui regroupe les créanciers publics de ce pays. Pour l'AFB, *«le club de Paris n'a pas mis en place un certain nombre de préalables nécessaires»*. A savoir, l'instauration d'un contrôle des changes et de règles juridiques et fiscales élémentaires en Russie. *«Il n'est pas raisonnable que les contribuables ou les clients et les actionnaires des banques paient la désorganisation totale de la Russie»*, a ajouté Michel Freyche.

Les banques françaises, dont les plus impliquées sont le Crédit lyonnais et la BNP, se sont concertées le 15 avril avant la réunion le 27 avril, quarante-huit heures après le référendum constitutionnel en Russie, du club de Londres, le pendant du club de Paris mais pour les banques commerciales. Pour les banquiers français, Moscou peut parfaitement rembourser ses dettes en mettant fin à la corruption et aux détournements de fonds. Selon des chiffres publiés récemment par les autorités russes, la balance commerciale du pays a été excédentaire l'an dernier de 10 milliards de dollars, pour des exportations atteignant un total de l'ordre de 45 milliards de dollars et constituées pour 80 % de pétrole et de gaz. *«La Russie pourrait parfaitement rembourser 25 % de ses recettes d'exportations, un niveau considéré comme normal par le Fonds monétaire international»*, a indiqué M. Freyche. A l'évidence, le club de Londres pourrait être beaucoup moins généreux que les gouvernements.

E. L.

Le ministre du travail veut «étonner» par son sens de la concertation

M. Giraud craint 150 000 à 200 000 chômeurs de plus à la fin 1993

Entouré de son cabinet très *«francilien»*, puisque dix de ses douze membres ont exercé ou ont une attache avec l'Ile-de-France, Michel Giraud, ministre du travail, a prononcé, jeudi 15 avril, son premier discours sur l'emploi devant la presse. Sans texte ni notes, le président du conseil régional de l'Ile-de-France, ancien animateur d'une chorale, s'est livré à l'exercice *a capella*. En refrain, il a plusieurs fois qualifié la situation de *«préoccupante»* au cours de son survol de *«l'état des lieux»*, dont il a dit ne pas se satisfaire. Mais il avait donné le ton en déclarant qu'il abordait *«cette nouvelle responsabilité avec humilité»*. Puis il s'est lancé dans un air de bravoure quand, pour présenter sa méthode de travail, il assura qu'il voulait *«étonner quant à* [sa] *capacité de concertation»*.

Trois *«préoccupations»* l'animent, a-t-il souligné. D'abord, l'importance des licenciements économiques : sur ce point, il demandera aux entreprises de *«faire un effort»*, *«de tout tenter avant le licenciement»*. Ensuite, le chômage des cadres, en augmentation de 22 % en 1992 et particulièrement impressionnant en Ile-de-France (+ 70 % en deux ans). L'élargissement du champ de l'exclusion enfin, qui entraîne *«une distorsion du tissu social»*. *«Je me dois de refuser toute fatalité»*, a affirmé M. Giraud.

Interrogé vendredi 16 avril sur Europe 1, M. Giraud a estimé qu'*«il y aura plus d'inscrits à l'ANPE en fin d'année»*. *«Combien? 150 000-200 000, le moins possible»*, a-t-il poursuivi, affirmant que *«l'on verra le bout du tunnel quand deux mois de suite on aura noté une stabilité du nombre de chômeurs»*. Selon lui, cette stabilisation devrait intervenir *«début 1994»*.

M. Giraud se propose d'œuvrer dans *«trois directions»*. Elaborer des *«incitations à la reprise»* pour inverser la courbe du chômage, avec le souci d'*«alléger le coût du travail pour les salariés dont la rémunération est modeste»*. Les réductions de charges devront être *«aussi bien ciblées que possible»*, a-t-il indiqué. Entreprendre une *«valorisation»* et une *«optimisation»* des mesures de traitement social. *«Il n'y aura pas de rupture»*, a-t-il ajouté. Favoriser la formation, enfin, en mettant principalement l'accent sur l'apprentissage, une formule que le président de l'Ile-de-France a lui-même développée. A ce sujet, il a indiqué que cette filière serait *«décentralisée de plus en plus au niveau régional»*. Mais, en revanche, il s'est montré beaucoup *«plus prudent»* à l'égard d'une éventuelle décentralisation de l'ANPE ou de l'AFPA, préférant une *«démarche de déconcentration»*.

Bien sûr, évoquant la situation financière de l'UNEDIC, il a affirmé que tout *«sera fait»* pour que les chômeurs soient normalement indemnisés *«fin juin et les mois suivants»*. Mais, au-delà de la trésorerie, il faudra s'attaquer, *«en concertation»*, aux questions de structure. De même, dès après *«le Grenelle à froid»* du 23 avril, organisé par le premier ministre, il recevra *«toutes les organisations syndicales une par une»*. *«En prenant le temps.»*

A. Le.

La polémique sur les dépenses de fonctionnement de la BERD

Plusieurs pays européens demandent des explications à Jacques Attali

La polémique sur les frais de fonctionnement de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement), née d'une enquête du quotidien britannique *Financial Times* (*le Monde* du 14 avril) rebondit. Le ministre allemand des finances et président du conseil des gouverneurs de la banque, Theo Waigel, a déclaré, jeudi 15 avril, qu'il *«y aura des conséquences si les enquêtes montrent qu'il y a eu des dépenses injustifiées»*. Le porte-parole du ministre des finances néerlandais a fait savoir qu'il mettrait la question à l'ordre du jour de l'assemblée générale de la BERD, qui doit se tenir du 23 au 27 avril, à Londres. Le sujet agite beaucoup la presse néerlandaise, rapporte notre correspondant à Amsterdam, Christian Chartier. Les Pays-Bas avaient longtemps milité pour que la banque chargée d'épauler l'Europe de l'Est dans sa transition vers une économie de marché soit présidée par l'ancien ministre des finances, Onno Ruding.

Le *Financial Times* a notamment reproché à la BERD ses coûteux frais d'installation dans ses nouveaux locaux, ainsi que le prix élevé des voyages de son président, Jacques Attali. Les responsables de la banque ont justifié l'ensemble de leurs dépenses et M. Attali a déclaré qu'il se rendrait comme prévu à Bonn, le 20 avril, pour s'entretenir avec M. Waigel.

Dans son rapport au président de la République

Le gouverneur de la Banque de France récuse tout «alourdissement de la charge fiscale»

«La politique de stabilité du franc fait l'objet d'un consensus très large et grandissant dans l'opinion publique (...). Toute tendance à la dislocation des accords de change, toute dérive vers des dévaluations compétitives ne pourrait qu'affaiblir l'Europe et la croissance économique des Etats membres», écrit Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France, dans le rapport annuel de l'Institut d'émission remis, jeudi 15 avril, au président de la République.

«Notre économie est désormais l'une des moins inflationnistes du monde industrialisé», écrit M. de Larosière. *«La modération de l'inflation a exercé un effet positif sur la croissance par deux canaux : (...) une amélioration du pouvoir d'achat des salariés supérieure à celle de l'année précédente; (...) une amélioration de notre compétitivité-prix. Nos parts de marché se sont élargies»*.

Evoquant les crises de change *«de grande ampleur»* de septembre, puis de décembre 1992, le gouverneur de la Banque de France, tout en rendant hommage à *«la coopération sans faille avec notre partenaire allemand»*, souligne qu'une *«politique monétaire différente ne procurerait aucun stimulant efficace (...), la dépréciation d'une monnaie étant source de très lourds désavantages»*. M. de Larosière rappelle qu'il faut *«remonter à 1986 et à 1972 pour retrouver des taux longs aussi bas»* qu'actuellement en France.

Si le gouverneur estime nécessaire de *«définir une politique à moyen terme de réduction progressive des déficits publics»*, le rééquilibrage ne doit pas être cherché par *«un alourdissement de la charge fiscale»*, compte tenu du niveau déjà élevé des prélèvements obligatoires mais par *«un effort de rigueur dans les dépenses et spécialement dans les dépenses de fonctionnement»*.

ÉCONOMIE

CONJONCTURE

12 000 emplois menacés en 1993

100 chantiers pour relancer les Travaux publics

Philippe Levaux, président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), a présenté, jeudi 15 avril, des propositions – regroupées dans un document intitulé « 100 projets pour une relance » – destinées à sortir ce secteur (6 000 entreprises, 272 000 salariés) du marasme. Les travaux publics sont frappés de plein fouet par la récession, puisque 10 000 emplois ont été supprimés l'an dernier, et, selon M. Levaux, si rien n'est entrepris d'urgence, *« cette année il faut s'attendre à une chute d'activité de 6 % et à la perte de 12 000 emplois supplémentaires »*.

La FNTP a recensé, avec l'aide des services départementaux du ministère de l'équipement et les principaux maîtres d'ouvrage (Etat, grandes entreprises, mais aussi collectivités locales, qui représentent 41 % de la clientèle), une centaine de dossiers d'équipement qui pourraient être engagés très rapidement et qui entraîneraient, en année pleine, 20 milliards de francs de chiffre d'affaires et la création ou le maintien de plus de 20 000 emplois. Ces projets, qui concernent les transports publics, les routes et autoroutes, l'énergie et l'environnement, peuvent, pour certains, s'étaler sur quatre ou cinq ans et sont bloqués pour des raisons administratives (oppositions locales, procédures inachevées, hostilité des mouvements écologistes) ou financières.

La liste des dossiers présentés par M. Levaux va du TGV Méditerranée ou du tunnel du Somport entre la France et l'Espagne à des réalisations plus modestes comme une usine de traitement des déchets près de Clermont-Ferrand ou la création de lignes à haute tension en Champagne-Ardenne ou en Seine-Maritime.

Un grand emprunt

Ces projets en panne concernent toutes les régions de métropole, sauf la Corse, mais c'est en Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'ils sont les plus nombreux. Le prétexte du coût financier n'est pas toujours solide, a précisé M. Levaux, sauf pour les travaux routiers. En effet, dans les domaines de l'énergie, de l'environnement, des transports collectifs, les *maîtres d'ouvrage* ne sont en général pas l'Etat, mais des entreprises publiques, des collectivités ou les agences de bassin. Au total, les 100 projets représenteraient pour l'Etat un coût global annuel de 1,9 milliard, estime la FNTP, et 3 milliards si l'on y ajoute les travaux d'entretien routiers.

Comment trouver les sources de financement correspondantes ? La FNTP propose de lancer un grand emprunt pour les infrastructures, de 12 milliards de francs sur deux ans, l'objectif étant de réorienter une partie de l'épargne vers d'autres placements que les sicav monétaires. Cet emprunt devrait être assorti de conditions fiscales avantageuses et pourrait être *« régionalisé »*. Une autre suggestion consiste à autoriser les conseils régionaux à créer des fonds d'infrastructures alimentés par une taxe additionnelle à la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP). Le système serait assorti d'un mécanisme de péréquation nationale. Un relèvement de 10 centimes par litre procurerait 4,5 milliards de francs. Enfin, pour accélérer la passation des marchés, M. Levaux a demandé que, *« vu la situation conjoncturelle actuelle et l'urgence »*, la procédure des *« marchés négociés simplifiés »* puisse le plus souvent possible remplacer celle de l'appel d'offres, beaucoup plus longue et contraignante.

Le ministre de l'équipement et des transports, Bernard Bosson, devrait apporter les réponses du gouvernement mercredi 12 mai, à l'occasion de l'assemblée générale de la FNTP.

F. Gr.

SOCIAL

Le nombre des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion a augmenté de 18 % en un an

575 000 « RMIstes » fin 1992

Selon les statistiques définitives publiées, jeudi 15 avril, par la délégation au RMI, les allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI) étaient 575 000 à la fin de l'année 1992, alors qu'on en attendait 550 000.

Lié à une forte croissance du nombre des entrées dans le dispositif au cours du dernier trimestre, ce réajustement porte à près de 18 % l'augmentation du nombre de RMIstes en un an. Les causes de cet accroissement sont connues. Pour l'essentiel, tandis que la dégradation de la situation économique réduit les possibilités de sortie du dispositif, la disparition de certains minima sociaux et le déclassement des chômeurs indemnisés en fin de droits augmentent le flux des entrées (*le Monde* daté 3-4 janvier).

Toutefois, cette brutale augmentation ne met-elle pas, pour la première fois, en lumière les limites d'un dispositif trop sophistiqué – puisque tentant d'apporter une réponse collective à un besoin individuel – pour gérer des flux aussi importants ? En dépit de fortes disparités départementales, l'efficacité globale du système s'est améliorée en 1992. Avec 1,8 milliard de francs dépensés, les conseils généraux ont consommé la quasi-totalité des fonds qu'ils ont obligation de débloquer au bénéfice de l'insertion. De même, le nombre de contrats d'insertion signés a sensiblement augmenté en un an. Enfin, 149 000 allocataires présents au 30 juin 1992 bénéficiaient d'une des mesures inscrites dans le plan emploi, soit 41 % de mieux qu'un an auparavant.

Mais, à côté de ces éléments positifs, d'autres signes apparaissent plus inquiétants. D'une part, la persistance d'un noyau dur de RMIstes : même si le taux de sortie du système a tendance à s'améliorer sur la durée, 4 allocataires sur les 10 qui se sont inscrits en 1989 sont toujours dans le dispositif. Que va-t-il advenir de ces personnes qui, en dépit des moyens mis en œuvre, ne peuvent toujours pas accéder à l'*« autonomie sociale ou économique »* promise ? Le RMI remplit-il encore à leur égard son rôle originaire d'ultime filet de sécurité provisoire, le montant de l'allocation (1 850 francs par mois en moyenne par foyer) étant calculé en conséquence ?

D'autre part, la délégation au RMI estime que 40 % en moyenne des allocataires ne font toujours pas l'objet d'un suivi de quelque nature que ce soit, le plus souvent faute de temps, de moyens humains et financiers. Reste qu'en se réduisant à la seule distribution de l'allocation, le RMI les a, de fait, cantonnés dans une position d'assistés.

V. D.

ÉTRANGER

Pour obtenir une hausse des salaires de 26 %

Les salariés de la métallurgie manifestent dans l'est de l'Allemagne

La situation sociale se tend en Allemagne où la question des salaires de l'est menace de faire exploser les traditions de consensus. Environ 90 000 salariés de la métallurgie et de la sidérurgie de l'est, selon les chiffres du syndicat IG Metall, ont manifesté et débrayé jeudi 15 avril en Saxe, en Thuringe et à Berlin. Ils réclament une hausse des salaires de 26 % cette année, conformément aux accord conclus avec le patronat en 1991 après la réunification. Il s'agit de la deuxième vague de « grèves d'avertissement » après des premiers mouvements au début du mois. Sous la forme de débrayages temporaires et tournants, ces avertissements préparent aux vraies grèves qui relèvent d'un vote à 75 % des salariés syndiqués. IG Metall devrait décider lundi 19 avril s'il appelle à une telle consultation pour la fin du mois.

Le patronat a rompu les accords de 1991 devant permettre un alignement des salaires de l'est sur ceux de l'ouest dès 1994, en expliquant que les difficultés économiques imposaient une pause. La productivité à l'est reste au niveau du tiers de l'ouest, ce qui décourage les investissements. Le syndicat dénonce cette rupture unilatérale, la première du genre depuis la guerre, qui casse la loi allemande sur l'obligation des négociations salariales. Il n'ignore pas les difficultés mais ne peut accepter cette rupture historique sans grève. En même temps, sachant que certaines entreprises sont d'accord pour accorder les 26 %, IG Metall menace d'entamer des négociations entreprise par entreprise. En rupture cette fois-ci avec la tradition allemande des accords de branche.

E. L. B.

AFFAIRES

Pris à contre-pied par l'augmentation des tarifs et des franchises

Les agents généraux du GAN protestent contre sa politique commerciale en matière d'assurance automobile

Rien ne va plus entre le GAN et son réseau de 1 400 agents généraux qui sont partis en guerre contre la stratégie jugée *« incohérente »* de la compagnie, notamment dans le domaine de l'assurance automobile. Réunis jeudi 15 avril au cours d'une assemblée générale extraordinaire, les agents généraux ont été reçus en délégation par François Heilbronner, le président du GAN, ce qui a calmé la situation. Mais M. Heilbronner n'avait pas besoin de cela. Car les résultats de la plus petite des compagnies d'assurances publiques ont chuté d'environ 80 % en 1992 à 400 millions de francs.

C'est d'ailleurs pour redresser les comptes de l'assurance-dommages que la compagnie a décidé à la fois d'accroître les tarifs, mais surtout d'imposer une augmentation sensible des franchises en assurance automobile. Des mesures qui sont actuellement suspendues. Une circulaire envoyée au mois de mars annonçait une majoration allant de 2 500 francs à 10 000 francs des franchises de contrats automobiles. Une attitude jugée *« suicidaire »* par les agents, certains ayant même entamé alors une grève de gestion en n'envoyant plus les contrats à la compagnie, se contentant de les faire enregistrer pour ne pas pénaliser les clients.

Phénomène classique, les agents sont coincés entre les directives de la compagnie qui cherche à restaurer sa rentabilité et la grogne des clients.

ÉCONOMIE

COMMUNICATION

La survie des télévisions européennes passe par la création de chaînes à forte image de marque

nous déclare Pierre Lescure, directeur général de Canal Plus

La trentième édition du MIP-TV (Marché international des programmes de télévision) ouvre ses portes à Cannes, du 16 au 24 avril. Selon Xavier Roy, PDG de Midem Organisation, la manifestation ne s'est jamais aussi bien portée : trois cent quatre-vingt-six exposants de quarante et une nationalités viendront à nouveau faire la démonstration que les programmes de télévision représentent un marché réellement international. Comme chaque année, les Américains feront la preuve de leur suprématie. Principaux fournisseurs du monde en matière de programmes, ils s'apprêtent aussi à modeler l'Europe en y jouant un rôle de plus en plus direct. Rupert Murdoch, le magnat australo-américain, a déjà colonisé le marché britannique ; Tele-Communications Inc., le plus gros câblo-opérateur des Etats-Unis, a pris une participation minoritaire dans le câblo-opérateur français Vidéopole, et Ted Turner (CNN) annonce qu'il va diffuser deux chaînes en Europe via le satellite Astra. Pierre Lescure, directeur général de Canal Plus, la plus internationale des chaînes françaises, fait le point sur la stratégie de son groupe.

Bâtir des «marques» en audiovisuel : tel est le leitmotiv qu'assènent aujourd'hui Canal Plus et son directeur général, Pierre Lescure. Mais, si le terme a un sens pour des produits de consommation tangibles comme Coca-Cola ou Danone, que signifie-t-il en télévision ? La même chose. Dans le supermarché aux images qu'engendre la concurrence, Pierre Lescure est catégorique : la mise en place de «griffes» fortes, repérables au premier coup d'œil parmi des centaines d'autres, est le seul moyen de survivre pour des diffuseurs français et européens. *«Hier, les Américains vendaient des émissions aux Européens pour améliorer leurs profits. Aujourd'hui, ils veulent exporter des chaînes entières. La technologie le permet. Des chaînes câblées comme Nickelodeon, déjà amorties sur leur marché, vont donc arriver. Ted Turner souhaite lui aussi amortir ses catalogues avec une chaîne familiale en Europe. Disney y songe à nouveau... Ce serait un comble que l'Europe ne construise pas ses propres chaînes thématiques !»*



Bâtir des chaînes ayant une identité reconnue, une image forte et ciblées sur les jeunes, les amateurs de documentaires, de dessins animés, de sexe, etc., la France, voire l'Europe, en ont-elles les moyens ? *«Nous n'avons guère de catalogues de films ou de séries, à l'exception peut-être de Léo Kirch en Allemagne. Même les catalogues de Silvio Berlusconi sont d'origine américaine. La seule chance de survie des diffuseurs européens, c'est la mise en place de chaînes à ligne éditoriale forte. C'est bien pourquoi nous travaillons à bâtir des chaînes de cinéma, de sport, de jeunesse... qui pourront à leur tour produire. Et il faut que d'autres nous rejoignent. Car si on n'imprime pas cette «griffe» européenne, les chaînes de demain se réduiront à des robinets mettant bout à bout des catalogues. Et donc des catalogues américains.»*

Pierre Lescure en est convaincu : aucun quota, aucune négociation internationale ne parviendront à endiguer l'expansion de l'audiovisuel américain. *«Rien ne sert de fermer les portes, car il n'y a plus de portes. L'Europe et la technologie sont là pour les ouvrir. On est condamnés à se battre avec les mêmes armes que les Américains. Cela m'attriste de voir France Télécom expérimenter le* pay-per-view *(1) à Saint-Germain-en-Laye sur quelques prises au lieu de bâtir un système satellite francophone qui puisse représenter une alternative au bouquet de chaînes actuellement diffusées par Astra. La situation est en train de changer : les étrangers investiront de moins en moins dans des coproductions en Europe, ne vendront même plus de produits : ils viendront avec des chaînes de télévision déjà cohérentes.»*

A moins, justement, qu'ils ne reconnaissent la «patte» européenne, et ne préfèrent passer des alliances. Ainsi, Canal Plus est en phase finale de négociation d'un accord avec TCI (Télé-communications Inc.), le plus gros câblo-opérateur américain. *«Les gens de TCI ont bien compris que la technologie n'est rien sans programmes attractifs. Nous devrions lancer ensemble à la rentrée Canal Jimmy et Ciné-Cinéfil, deux chaînes thématiques, en Grande-Bretagne et en Scandinavie. Canal Jimmy leur a plu et ils ont pensé que ça serait un bon support pour nourrir leur savoir-faire technique.»* Mais, parmi les sept chaînes thématiques que Canal Plus a mis depuis novembre sur Canal Satellite, combien peuvent devenir des marques exportables ? Une chaîne de documentaires comme Planète peut-elle concurrencer son homologue américain Discovery Channel ? *«Si on se met d'accord avec TCI, qui est le principal actionnaire de Discovery Channel, ça veut dire qu'on ne se battra pas entre nous. Ils ne viendront pas concurrencer Planète et nous n'irons pas là où Discovery est distribué. Nous garderons Planète en France et nous pourrons vraisemblablement l'installer en Espagne.»*

L'âpreté de la compétition en Europe implique des choix. L'expansion géographique sur le modèle de Canal Plus ne semble plus à l'ordre du jour, en tout cas en Europe de l'Ouest. Pour le reste, tout est possible : Pierre Lescure est ainsi *«persuadé que nous aurons des accords d'achat de droits avec Berlusconi, quand il s'intéressera activement aux chaînes payantes. C'est notre intérêt mutuel d'additionner nos poids sur les marchés – Italie, France, et Espagne, où nous sommes complémentaires».*

Idem avec les clones de Canal Plus en Belgique, Espagne, et Allemagne : *«Nos partenaires arrivant à l'équilibre, la dynamique de coopération va pouvoir s'accélérer»,* notamment en matière de production. Car Pierre Lescure estime essentiel de soutenir une industrie de production européenne de bon niveau, même s'il répète à l'envi que *«notre obligation de base reste de maintenir la qualité des produits que nous donnons à nos clients : films, sports, multidiffusion «raisonnée».*

« Une grande visibilité des résultats »

En matière de distribution, regroupement des forces et réorganisation sont aussi à l'ordre du jour. Une double structure, Canal Plus droits audiovisuels et Canal Plus distribution, sera prochainement opérationnelle. *«Ça ne veut pas dire qu'on obligera toute personne avec qui on produit à passer par nos canaux de distribution. Mais pour ce qu'on initie, on essaiera d'aller le plus loin possible dans l'amortissement de nos investissements.»* Les productions de Canal Plus ne suffiront sans doute pas à amortir toute la structure. *«C'est là le sens de l'accord que nous avons conclu avec le groupe Expand. Il a une palette de productions qui va des jeux de Jacques Antoine à des documents, des films et toutes sortes de produits qui peuvent alimenter une dynamique de commercialisation.»*

Canal Plus, en revanche, va changer ses modalités d'investissement dans la production de cinéma aux Etats-Unis. *«Financer des films pour le marché américain était une mauvaise approche. Pour nous qui sommes diffuseurs avant tout, jouer les banquiers de sociétés américaines comporte trop de risque et pas assez de contrôle. Mieux vaut investir dans des projets dont nous gardons les droits, et qui sont des actifs à moyen et long terme. C'est le sens des accords que nous avons renégociés avec le producteur Arnon Milchan»* (*le Monde* du 11 mars). Quant au producteur Carolco, *«il n'est plus aujourd'hui en état d'urgence, à la merci de ses créanciers. La situation financière est assainie, sa seule dette, de 50 millions de dollars, dépend du Crédit lyonnais.»*

Reste à reconstituer la trésorerie de la société, pour relancer la production. *«C'est le sens du plan que nous avons proposé avec le Crédit lyonnais et la Metro Goldwyn Mayer. MGM prendra les films pour nourrir son réseau de distribution.»* Canal Plus investira 12,5 millions de dollars, soit moins que prévu. Pierre Lescure attend la sortie prochaine de *Cliffhanger*, avec Sylvester Stallone, et parle déjà des futurs projets de Carolco, *«même si nous n'avons fait que la moitié du chemin, et devons encore attendre, pour des raisons légales, la mi-mai».* Confiant dans le futur, il rappelle que le risque du passé est largement couvert par les 200 millions de francs prudemment provisionnés en deux ans dans les comptes du groupe, et souligne combien, *«avec ses taux d'abonnement et de renouvellement, Canal Plus offre une grande visibilité de ses résultats».* Bref, le *«petit coup de bambou»* à Hollywood passé, *«nous ne regrettons rien».*

MICHEL COLONNA D'ISTRIA et YVES MAMOU

(1) NDLR. – Paiement à la séance. L'usager paie pour chaque film ou émission qu'il choisit.

□ **Nouvelles émissions de RFI vers le Cambodge et le Laos.** – Radio-France internationale émet, depuis jeudi 15 avril, en direction du Cambodge et du Laos. Les émissions – sur 12 025 kHz de 11 h à 12 h en temps universel (lao) et de 12 h à 13 h TU (khmer) – sont diffusées depuis des émetteurs situés à Irkoutsk, en Russie. Elles peuvent également être entendues à Paris sur 738 kHz en ondes moyennes de 13 h à 14 h (lao) et de 14 h à 15 h (khmer). La section khmère est dirigée par Lek Hor Tan, journaliste depuis vingt ans, qui a collaboré à la BBC et à la revue *Index*. La section lao est dirigée, jusqu'au 30 avril, par Souli Keochantala, également journaliste à l'AFP.

Crise de croissance au sein de l'« Amnesty International de la presse »

Nicole Du Roy succède à Jean-Claude Guillebaud à la présidence de Reporters sans frontières

L'association Reporters sans frontières (RSF), fondée en 1985 par le journaliste Robert Ménard, vient de changer de président : Jean-Claude Guillebaud, qui occupait cette fonction depuis 1987, a présenté sa démission au conseil d'administration de RSF le 9 février. Nicole Du Roy, grand reporter à *Télérama*, a été choisie pour lui succéder. Jean-Claude Guillebaud demeure *«provisoirement»* administrateur de RSF, et n'abandonne pas son poste en claquant la porte. Il ne cache pourtant pas que son départ est dû à la fois au poids des responsabilités qui incombent au président de RSF et à des divergences sur l'orientation de l'association.

Editeur et fondateur d'Arléa, directeur de collection aux éditions du Seuil, journaliste au *Nouvel Observateur* et écrivain, Jean-Claude Guillebaud estime que ces multiples activités ne lui permettent plus d'accompagner le développement de RSF. L'association compte aujourd'hui dix-sept salariés (au lieu de deux en 1987) et quatre cents adhérents, gère un budget de 6,5 millions de francs (500 000 F il y a six ans) et publie une lettre mensuelle, des rapports, etc. Mais l'ancien président de RSF s'inquiète aussi de *«l'activisme»* qui la guetterait et de ses éventuels *«dérapages».*

«Notre croissance et les moyens accrus qu'il nous faut péniblement trouver nous contraignent à des partenariats multiples, à des alliances ponctuelles, à des stratégies médiatiques, voire à des prudences tactiques (...). Seule une réflexion critique et distanciée, seule une vigilance de tous les instants, peuvent fonder durablement notre légitimité et «protéger le sens» de ce que nous faisons», écrit Jean-Claude Guillebaud dans une lettre communiquée au conseil d'administration de RSF.

« L'alibi médiatique ne tient pas »

Pour Robert Ménard, directeur de RSF, ces mises en garde ne sont pas fondées. L'association, qui s'est fait connaître du grand public par le *«soutien positif»*, financier ou matériel, aux journaux en danger, comme le quotidien *Oslobodenje* de Sarajevo (*le Monde* du 6 janvier) ou le journal camerounais *le Messager*, a pour activité principale la défense des droits des journalistes.

«RSF est l'Amnesty International de la presse : la défense au jour le jour des journalistes constitue plus de 80 % de nos activités, affirme Robert Ménard. *L'alibi médiatique ne tient pas. C'est loin d'être gagné, et on a encore le plus grand mal à obtenir qu'on en parle.»* Nicole Du Roy, nouvelle présidente de RSF, qui réfute aussi *«l'activisme»* stigmatisé par Jean-Claude Guillebaud, souhaite quant à elle conserver à la fois *«l'espace de réflexion sur le métier»* que représente l'association, sans abandonner *«le travail de l'ombre»* que constitue le parrainage de journalistes emprisonnés et les missions d'enquête dans les pays où la liberté de la presse est menacée.

Y.-M. L.

▶ **Reporters sans frontières (RSF), 17, rue de l'Abbé-de-l'Epée, 34000 Montpellier, tél. : (16) 67-79-81-82, et 13, rue du Mail, 75002 Paris, tél. : 49-26-01-88.**



VIE DES ENTREPRISES

Le projet de fusion Elf-YSL

La COB émet des observations sur les rémunérations de M. Bergé et de M. Saint Laurent

Grande première, la Commission des opérations de Bourse (COB) a décidé d'attirer l'attention des actionnaires sur l'importance de la rémunération accordée aux commandités lors de la transformation des statuts d'une société, en l'occurrence, la société Yves Saint Laurent Groupe qui doit devenir société anonyme avant sa fusion avec Elf Sanofi.

C'est dans une annexe aux rapports du conseil d'administration et du conseil de surveillance des sociétés Elf Sanofi et Yves Saint Laurent, qui seront présentés aux assemblées générales extraordinaires du 17 mai 1993 d'Elf Sanofi et d'Yves Saint Laurent Groupe, que la COB attire l'attention du public.

En *« contrepartie de la transformation, les associés commandités demandent une attribution gratuite d'actions de la société Yves Saint Laurent Groupe »*, indique notamment le « gendarme » des marchés. Il précise par ailleurs que *« cette attribution gratuite (8,85 % du capital totalement dilué de la société Yves Saint Laurent Groupe) résulte à la fois d'une compensation de la perte d'avantages financiers évaluée à 1,85 % du capital et d'un montant forfaitaire fixé à 7 % du capital »*.

Pour la COB, ce n'est pas la procédure de transformation, conforme aux textes de loi, mais la formule retenue pour rémunérer les commandités, Pierre Bergé et Yves Saint Laurent, qui a attiré son attention. Cette formule devrait représenter pour la commandite environ 350 millions de francs, et les actionnaires qui devront approuver la fusion-absorption devront également approuver ce montant.

Faute d'avoir pu redresser la maison de haute couture

Michel Piétrini est remplacé par Loïc Armand à la tête de Lanvin

La rumeur courait depuis plusieurs semaines. Le PDG de L'Oréal, Lindsay Owen-Jones, lui avait donné corps, la semaine dernière, lors de la présentation de ses comptes, par ailleurs fort brillants (2,3 milliards de francs de profit l'an dernier). Interrogé sur les difficultés de Lanvin, il avait précisé, un ton en dessous de ses déclarations privées : *« Nous avons pris effectivement du retard dans le redressement de la maison ; nous avons sans doute mésestimé le montant des investissements dans cette affaire, même si le travail de base a été réalisé. »* Une forme de désaveu pour le président de la maison de luxe : trois ans, à peine, après sa nomination, Michel Piétrini a été remercié, jeudi 15 avril, par les conseils d'administration de la maison de couture Jeanne Lanvin et de Lanvin Parfums.

Lui succède, à la tête de ces deux sociétés, un inspecteur des finances de quarante et un ans, Loïc Armand. Celui-ci était entré, il y a neuf ans dans le groupe L'Oréal dont il dirigeait depuis trois ans la filiale mexicaine. Une filiale, précise un communiqué, *« à laquelle il a su avec succès donner un remarquable développement »*. Son arrivée renforce le poids et la présence du groupe de cosmétiques qui détient 100 % de Lanvin Parfums, mais 50 % seulement de la maison de couture aux côtés d'Orcofi, le holding familial fondé par Henri Racamier.

Loïc Armand aura pour tâche de redresser les comptes de l'une des plus anciennes maisons de couture françaises, rachetée 500 millions de francs par les deux partenaires, qui a perdu 130 millions de francs environ en 1991 et en 1992, pour un chiffre d'affaires de 400 millions de francs.

Une maison de couture sur laquelle Henri Racamier et la famille Vuitton avaient parié, en février 1990, pour constituer un nouveau pôle dans l'industrie du luxe, alors qu'ils étaient sur le point de perdre la bataille les opposant à Bernard Arnault pour le contrôle du groupe LVMH (Moët-Hennessy Louis Vuitton) (*le Monde* daté du 18-19 février 1990).

L'éviction de Michel Piétrini intervient, alors que Orcofi a cru bon de démentir, mardi 13 avril, les rumeurs circulant sur ses difficultés. Le groupe assurait alors avoir une situation *« très saine »*, être doté d'une situation nette consolidée d'environ 5 milliards de francs et être bénéficiaire.

P.-A. G.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Crédit agricole : le résultat net devrait dépasser 5 milliards de francs en 1992.** – Le résultat net du groupe Crédit agricole devrait dépasser les 5 milliards de francs en 1992, a déclaré, jeudi 15 avril, Yves Barsalou, le président de la Caisse nationale du Crédit agricole, au cours de l'assemblée générale de la caisse de Dordogne. Le bénéfice net, qui était de 4,9 milliards de francs en 1991, devrait progresser dans une fourchette comprise entre 4 % et 6 %.

□ **Le groupe néerlandais ING en hausse.** – L'Internationale Nederlanden Groep (ING), premier groupe néerlandais de « bancassurance », a connu une année 1992 satisfaisante. Son résultat net s'est établi à 1,67 milliard de florins (5,01 milliards de francs), en hausse de 6,5 %, sur un total de bilan de 971,1 milliards de francs (+ 8,7 %). Les fonds propres du groupe ont progressé de 12,5 % à 46,8 milliards de francs, l'appréciation du portefeuille d'actions ayant largement compensé la dépréciation des investissements immobiliers. Ayant généré l'an dernier 48 % du bénéfice avant impôt, contre 45 % en 1991, l'activité bancaire d'ING a été plus fructueuse que son activité dans l'assurance. ING a décidé de se retirer du marché de la réassurance, où il a perdu de l'argent. *(Corresp.)*

□ **CDME : résultat net part du groupe 1992 de 275 millions de francs.** – Le groupe CDME (distribution de matériel électrique) a réalisé en 1992 un résultat net part du groupe de 275 millions de francs, en hausse de 7,9 % par rapport à l'année précédente, selon un communiqué diffusé jeudi 15 avril par le groupe. Le chiffre d'affaires s'est établi à 15 milliards de francs en hausse de 8,3 %.

CONTENTIEUX

□ **Procter and Gamble en cassation contre Peaudouce (couches-culottes).** – La filiale française du groupe américain Procter and Gamble a décidé, jeudi 15 avril, de se pourvoir en cassation, après une décision de la cour d'appel de Paris favorable à son concurrent Peaudouce. Ce dernier, filiale du groupe suédois Mœlnlycke, reproche au géant américain, leader mondial des couches-culottes avec sa marque Pampers, d'avoir contrefait il y a plusieurs années un système d'attache permettant de mieux fixer la couche-culotte sur le corps du bébé. En 1991, dès le premier jugement le condamnant pour contrefaçon, Procter and Gamble, contraint de retirer du marché la couche-culotte incriminée (Ultra-Pampers) et de modifier son système d'attache, avait décidé de faire appel. La cour d'appel de Paris vient de confirmer ce jugement et de demander, en outre, à un expert d'évaluer le préjudice subi par Peaudouce. Attaqué par Mœlnlycke dans d'autres pays européens, Procter and Gamble a gagné en Suisse et en Allemagne, mais perdu en Grèce.

NOMINATION

□ **General Motors choisit un financier pour succéder à Ignacio Lopez à la direction des achats.** – Richard Wagoner, directeur financier du premier constructeur automobile américain, General Motors, va succéder à Ignacio Lopez comme directeur des achats. Ignacio Lopez avait quitté, avec fracas, la firme américaine pour rejoindre Volkswagen en mars. M. Wagoner est entré chez GM en 1977, au service trésorerie. Il fut envoyé successivement au Brésil, au Canada, puis en Europe avant de revenir au Brésil, où il fut nommé PDG de la filiale brésilienne de GM en 1991.

CRISES

□ **Volkswagen et Audi prennent des mesures de chômage technique.** – Quelque 20 000 des 56 000 employés de l'usine Volkswagen à Wolfsburg (Allemagne), où sont produites les Golf et les Vento, et 9 500 employés de l'usine d'Emden, site où est produite la Passat, seront en chômage technique cinq jours en mai. A l'usine de Mosel (assemblage des Golf), les 2 500 employés devront s'arrêter de travailler trois jours en mai, et les 12 000 personnes de l'usine de Hanovre seront également en chômage technique trois jours en mai ainsi que trois jours en juin. Chez Audi (également du groupe Volkswagen), le chômage technique touchera 25 000 salariés durant trois jours en mai. Au premier trimestre, les usines Audi ont connu 21 jours de chômage partiel.

□ **Filature de La Gosse (groupe DMC) : suppression de 63 emplois.** – La direction de la filature de La Gosse, située près d'Epinal (Vosges), a annoncé, au cours d'un récent comité d'entreprise, la suppression de 63 des 250 postes de travail. Fondée il y a cent ans, cette filature, spécialisée dans la fabrication de fibres de haute technologie (Kevlar, fibre de verre, de carbone et dérivés de fibre de céramique), souffre de la concurrence des pays d'Asie du Sud-Est, et son carnet de commandes n'est guère garni.

□ **Minolta met 6 700 ouvriers en chômage technique pendant douze jours.** – Le fabricant japonais d'appareils-photos Minolta Camera mettra ses 6 700 ouvriers en chômage technique pendant douze jours entre avril et septembre. Justifiée par la récession qui a pesé sur ses ventes d'appareils-photos, cette mesure devrait permettre à Minolta d'économiser quelque 200 millions de yens (9,2 millions de francs), selon la société. Minolta prévoit une perte avant impôt de 12 milliards de yens (567 millions de francs) pour l'exercice clos en mars.

COOPÉRATION

□ **Accord entre Compaq et Microsoft.** – Le fabricant américain d'ordinateurs Compaq et le leader mondial du logiciel Microsoft ont annoncé, mardi 13 avril, un accord pour rendre leurs produits plus faciles à utiliser et développer une nouvelle gamme de micro-ordinateurs. Cette nouvelle gamme de machines Compaq utilisera les logiciels Windows de Microsoft et sera « prête à l'emploi ». Selon Eckhard Pfeiffer, PDG de Compaq, il s'agit pour les deux firmes de s'adresser *« à la fois à leurs clients traditionnels et à des consommateurs qui n'ont encore jamais utilisé de micro-ordinateurs »*.

PARTICIPATION

□ **Iveco devrait détenir 100 % de Pegaso.** – Le constructeur de poids lourds italien Iveco (groupe Fiat) devrait faire passer de 60 à 100 % sa participation dans la firme espagnole de poids lourds Iveco-Pegaso. Le holding d'Etat espagnol INI (Institut national de l'industrie), qui détenait jusqu'à présent les 40 % restants, se retirerait du capital, qui sera dans un premier temps ramené à zéro. Puis Iveco Espagne souscrira seul à une augmentation de 1 milliard de pesetas (47 millions de francs) du capital d'Iveco-Pegaso, avec laquelle il fusionnera. Iveco souscrira alors seul à une seconde augmentation de capital de la nouvelle firme espagnole ; son montant sera de 25 milliards de pesetas (1,2 milliard de francs). Depuis l'entrée d'Iveco au capital de Pegaso en janvier 1991, les pertes du constructeur espagnol ont avoisiné 2,8 milliards de francs. Pour l'exercice 1992, le déficit pourrait atteindre 1 milliard de francs.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 16 avril ↑ Timide progression

Après la baisse sensible de la veille, la Bourse de Paris se stabilisait, vendredi 16 avril, en cours de séance dans un marché qui restait calme. En baisse de 0,11 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait 1 988,78 points, soit un gain de 0,01 %. Le volume des échanges atteignait, pour sa part, à peine 750 millions de francs. Plus tard, passée la mi-séance, les valeurs françaises s'inscrivaient en moyenne en hausse de 0,12 %.

Les opérateurs n'ont pas envie d'acheter des actions tant que les taux d'intérêt ne baissent pas de manière sensible en France, notent des analystes. Or, selon ces derniers, il n'est pas envisagé de diminution marquée d'ici l'été. Les privatisations pourraient donner un coup de fouet au marché mais celles-ci ne sauraient se faire que si les taux baissent, estiment encore les spécialistes.

L'annonce par le premier ministre Edouard Balladur de sa volonté de donner un coup d'arrêt à l'expansion des hypermarchés n'a pas eu un impact trop important sur certains titres du secteur comme Carrefour ou Casino. En effet, en raison de leurs récentes acquisitions (Carrefour a acheté Euromarché et Casino, Rallye), ces groupes voient leurs actifs sensiblement valorisés, soulignent des analystes.

Comptoirs Modernes abandonnait 2,7 %. Cica reculait de 7,5 % et Sodecco de 4,1 %. Dassault Aviation gagnait 8,4 %. Les pétrolières étaient bien orientées, puisque Erap-Elf, Esso, BP et Total se retrouvaient parmi les quinze plus fortes hausses de la séance.

NEW-YORK, 15 avril = Stable

Wall Street a évolué dans le rouge durant l'essentiel de la séance, jeudi 15 avril, pour terminer quasiment inchangé, grâce à des transferts de fonds du marché obligataire où les taux d'intérêt ont poursuivi leur recul. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 455,92 points, en hausse de 0,28 point. L'atmosphère a été moyennement active avec quelque 260 millions de titres échangés. Les titres en hausse ont été à peine inférieurs aux valeurs en baisse : 926 contre 991, alors que 578 actions sont restées inchangées.

L'activité sur la grande Bourse new-yorkaise a été dominée par des opérations de mises à jour avant l'expiration d'options liées aux titres boursiers, selon des analystes.

Le marché boursier n'a pas réagi à la baisse de 38 000 unités du nombre des demandes d'allocations de chômage tombées à 343 000 pour la semaine achevée au 10 avril, ce qui a toutefois provoqué une hausse temporaire des intérêts sur le marché obligataire.

Mais ces derniers ont rapidement repris leur mouvement de baisse, entraînant le taux moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, à 6,72 % contre 6,75 % mercredi soir.

VALEURS	Cours du 14 avril	Cours du 15 avril
Alcoa	62 5/8	63 3/8
ATT	58 3/4	58 3/4
Boeing	38 3/4	37 1/8
Chase Manhattan Bank	38 7/8	38 5/8
Du Pont de Nemours	50 3/8	51 3/8
Eastman Kodak	55 1/8	55
Exxon	68 5/8	67 7/8
Ford	55	54 1/2
General Electric	94 1/4	95 5/8
General Motors	40 5/8	40
Goodyear	79 7/8	78 1/2
IBM	49	48 7/8
ITT	81 1/4	81 3/4
Mobil Oil	70 3/4	70 1/8
Pfizer	60 3/4	60 3/4
Schlumberger	64 3/4	63 5/8
Texaco	64 7/8	64 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	143 5/8	146 3/8
Union Carbide	18 3/4	18 7/8
United Tech.	49 1/4	49 3/8
Westinghouse	15 1/4	15 1/8
Xerox Corp.	81 1/4	80 7/8

LONDRES, 15 avril ↓ Léger repli

Les valeurs ont clôturé en légère baisse, jeudi 15 avril, au Stock Exchange sous l'influence de Wall Street qui leur a fait abandonner leurs gains initiaux. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en repli de 2,4 points, soit 0,08 %, à 2 839,7 points, après avoir gagné jusqu'à 12 points en cours de séance. Le volume des échanges a diminué à 583,1 millions de titres contre 817,7 millions la veille.

La hausse plus forte que prévue de la production industrielle en février, annoncée mercredi, et les commentaires du chancelier de l'Echiquier, Norman Lamont, qui s'est félicité jeudi de la récente hausse de la livre sterling, avaient initialement appuyé la tendance malgré l'éloignement des perspectives d'une baisse supplémentaire des taux d'intérêt.

Les pharmaceutiques, les titres liés à la consommation et les valeurs « cycliques », principales bénéficiaires d'une reprise économique, ont réduit leurs gains initiaux, tandis que les compagnies d'eau et d'électricité terminaient en forte baisse.

VALEURS	Cours du 14 avril	Cours du 15 avril
Allied Lyons	5,64	5,58
B.P.	3	3
B.T.R.	6,05	6,06
Cadbury	4,77	4,88
De Beers	9,75	9,88
Glaxo	6,56	5,64
G.U.S.	28,45	28,45
I.C.I.	11,88	11,99
Reuters	13,17	12,98
RTZ	6,67	6,57
Shell	5,81	5,80
Unilever	11,26	11,20

TOKYO, 16 avril ↓ Rechute

La Bourse de Tokyo a fini en nette baisse, vendredi 16 avril, au terme d'une séance sans relief marquée par des prises de bénéfice et des ajustements de position avant le week-end. L'indice Nikkei a cédé 377,98 points, soit 1,83 % à 20 297,86 points. Le volume des transactions a continué de se contracter à 550 millions de titres contre 620 millions jeudi et 850 millions mercredi.

Les boursiers parlent d'un ajustement du marché après le récent mouvement haussier qui a porté le Nikkei au-dessus de la barre des 20 000 points pour la première fois depuis mars 1992.

VALEURS	Cours du 15 avril	Cours du 16 avril
Ajinomoto	1 380	1 370
Bridgestone	1 350	1 330
Canon	1 540	1 500
Fuji Bank	2 060	1 990
Honda Motors	1 480	1 470
Matsushita Electric	1 380	1 380
Mitsubishi Heavy	674	655
Sony Corp.	4 960	4 950
Toyota Motors	1 710	1 690

CHANGES

Dollar : 5,4260 F ↑

Le dollar se redressait très légèrement vendredi 16 avril dans un marché calme, s'échangeant à 5,4260 francs contre 5,4110 francs jeudi au cours indicatif de la Banque de France. A Tokyo, la monnaie américaine a enfoncé un nouveau plancher historique.

FRANCFORT	15 avril	16 avril
Dollar (en DM)	1,6077	1,6058
TOKYO	15 avril	16 avril
Dollar (en yens)	113,43	112,95

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (16 avril)	9 3/8-9 1/2 %
New-York (15 avril)	3 1/8 %

BOURSES

	14 avril	15 avril
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	541,01	541,81
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 015,43	1 988,63

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	14 avril	15 avril
Industrielles	3 455,64	3 455,36

LONDRES (indice « Financial Times »)

	14 avril	15 avril
100 valeurs	2 842,10	2 839,70
30 valeurs	2 199,50	2 205,90
Mines d'or	111,59	109,60
Fonds d'Etat	97,12	96,91

FRANCFORT

	14 avril	15 avril
Dax	1 672,44	1 675,21

TOKYO

	15 avril	16 avril
Nikkei Dow Jones	20 675,84	20 297,86
Indice général	1 589,73	1 565,10

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,4310	5,4330	5,5085	5,5135
Yen (100)	4,8077	4,8139	4,8760	4,8851
Ecu	6,5861	6,5925	6,5837	6,5953
Deutschemark	3,3805	3,3818	3,3851	3,3865
Franc suisse	3,7000	3,7040	3,7348	3,7403
Lire italienne (1000)	3,5306	3,5366	3,5112	3,5186
Livre sterling	8,3365	8,3451	8,3971	8,4114
Peseta (100)	4,6814	4,6853	4,6251	4,6315

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	3 1/8	3 3/4	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Ecu	9 1 16	9 3/16	8 7/8	9	8 1/2	8 5/8
Deutschemark	8 1/8	8 1/4	7 7/8	8	7 7/16	7 9/16
Franc suisse	5 3/16	5 5/16	4 7/8	5	4 7/4	4 7/8
Lire italienne (1000)	11 0/6	11 1/4	11	11 1/4	11 0/6	11 1/4
Livre sterling	5 7/8	6	5 7/8	6	5 7/8	6
Peseta (100)	13 3/8	14 1/2	13 3/4	14 1/4	13 1/4	13 3/4
Franc français	9 1/8	9 1/2	8 11/16	9 1/16	8 3/8	8 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 16 AVRIL

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

[illegible]

Comptant (sélection)

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV (sélection) 15/4

[illegible]

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 16/4	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 411	...	5 1	5 6
Ecu	6 584	...	...	...
Allemagne (100 dm)	338 230	...	327	347
Belgique (100 F)	16 430	...	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 980	...	290	310
Italie (1000 lires)	3 502	...	3 2	3 7
Danemark (100 krd)	88 140	...	84	92
Irlande (1 iep)	8 249	...	7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 365	...	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 479	...	2 1	2 8
Suisse (100 f)	370 240	...	356	376
Suède (100 krs)	72 550	...	67	76
Norvège (100 k)	79 790	...	75	84
Autriche (100 sch)	48 068	...	46 8	49 6
Espagne (100 pes)	4 686	...	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 645	...	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 291	...	4 1	4 5
Japon (100 yens)	4 786	...	4 6	4 8

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/4
Or fin (kilo en barre)	58100	58000
Or fin (en lingot)	59250	59050
Napoléon (20f)	340	342
Pièce Fr (10 f)	384	...
Pièce Suisse (20 f)	343	339
Pièce Latine (20 f)	348	337
Souverain	437	434
Pièce 20 dollars	2125	2120
Pièce 10 dollars	1220	1240
Pièce 5 dollars	651 25	...
Pièce 50 pesos	2210	2200
Pièce 10 florins	360	350

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 15 avril 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 110 007

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	117,92	118,04	117,80
Précédent	118,08	118,10	117,92

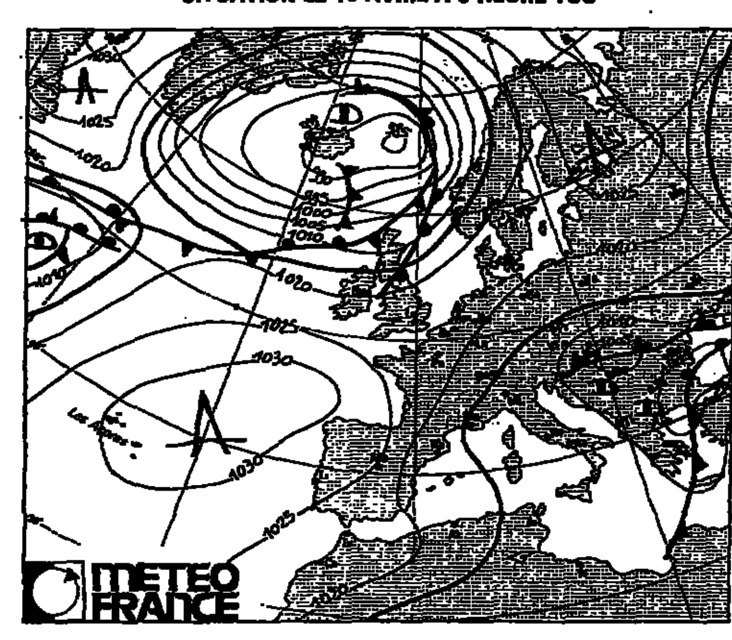
CAC 40 A TERME
Volume : 19 722

COURS	Avril 93	Mai 93	Juin 93
Dernier	2 003	2 014,50	2 008
Précédent	2 027,50	2 038,50	2 032

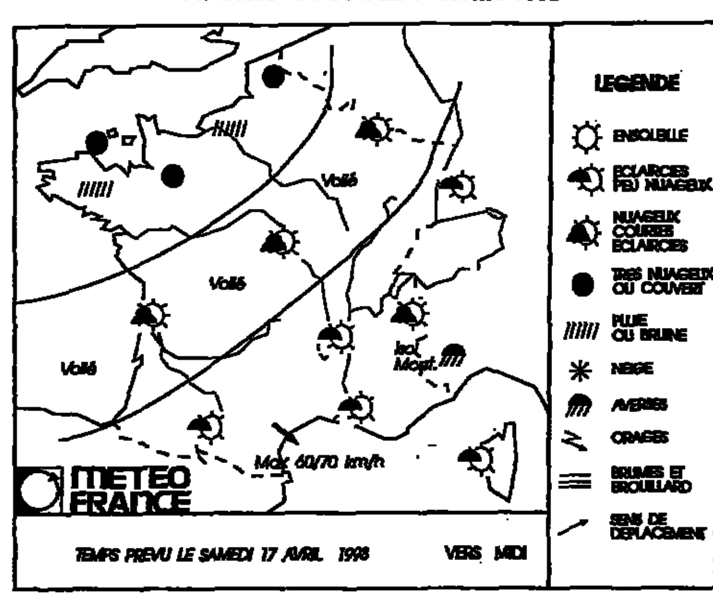
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16 AVRIL A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 17 AVRIL 1993



Quelques pluies au nord de la Loire. – Dès le matin, les nuages domineront de la Bretagne à la Normandie et au Nord avec quelques pluies faibles. Quelques gouttes se produiront aussi l'après-midi des Pays de Loire à l'Ile-de-France et aux Flandres, après une matinée bien voilée. Sur le reste du pays, le temps restera clément dans l'ensemble. Le ciel se voilera de plus en plus l'après-midi jusqu'aux Charentes, Bordelais, Centre et Champagne.

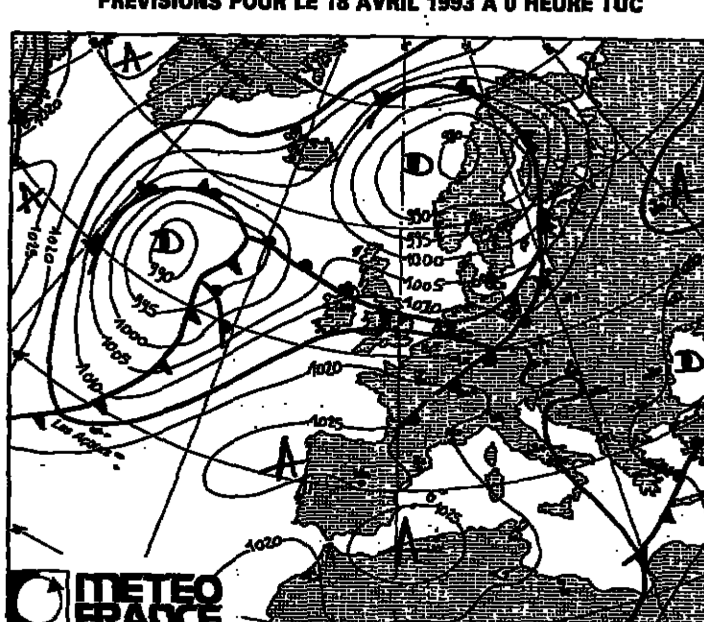
A noter des risques de brouillard le matin, du Sud-Ouest au Centre et au Nord-Est du pays. L'après-midi, sur le relief du Jura, des Alpes et de l'Auvergne, quelques averses seront encore possibles.

Attention à la tramontane sur le Languedoc-Roussillon, les rafales atteindront 70 km/h, voire 90 km/h le matin.

Les températures matinales seront en hausse : 3 à 5 degrés sur une bonne moitié Est du pays, 6 à 8 sur le Nord-Ouest, 7 à 10 près de la Méditerranée.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 12/13 degrés sur le quart Nord-Ouest du pays, 13/15 degrés dans le Nord-Est, jusqu'à 16 degrés dans le Sud-Ouest et 18 près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 18 AVRIL 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 16-4-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 15-4-1993 à 18 heures TUC et le 16-4-1993 à 6 heures TUC

FRANCE

	max	min	temps
AJACCIO	16	5	D
BIARRITZ	13	7	N
BORDEAUX	13	3	B
BOURGES	10	4	N
BREST	12	4	B
CAEN	10	3	B
CHERBOURG	11	2	N
CLERMONT-FER.	12	7	C
DIJON	15	6	D
GRENOBLE	15	3	C
LILLE	12	2	B
LIMOGES	9	5	C
LYON	16	8	C
MARSEILLE	15	9	N
NANCY	15	5	D
NANTES	15	3	B
NICE	16	9	N
PARIS-MONTS.	11	5	D
PAU	9	6	N
PERPIGNAN	15	9	N
POINTE-A-PITRE	24	23	N
RENNES	13	2	B
ST-ETIENNE	14	7	C
STRASBOURG	16	5	D
TOULOUSE	13	7	C
TOURS	11	3	B

ÉTRANGER

	max	min	temps
ALGER	19	7	O
AMSTERDAM	14	1	N
ATHÈNES	25	17	D
BANGKOK	36	27	N
BARCELONE	16	3	N
BELGRADE	16	8	C
BERLIN	15	3	C
BRUXELLES	13	6	B
COPENHAGUE	11	–2	D
DAKAR	25	20	D
GENÈVE	16	3	D
ISTANBUL	20	2	D
JÉRUSALEM	31	13	D
LE CAIRE	39	23	D
LISBONNE	18	11	D
LONDRES	16	6	C
LOS ANGELES	19	14	D
LUXEMBOURG	14	5	N
MADRID	15	4	D
MARRAKECH	22	11	N
MEXICO	24	12	N
MILAN	17	1	D
MONTRÉAL	8	1	C
MOSCOU	2	–3	D
NAIROBI	26	16	C
NEW-DELHI	35	19	N
NEW-YORK	13	10	C
PALMA	16	6	C
PÉKIN	24	8	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	15	6	D
ROYAL OBSER.	–	19	C
SÉVILLE		7	D
SINGAPOUR	32	23	
STOCKHOLM	9	–3	N
SYDNEY	21	16	N
TOKYO	20	12	C
TUNIS	22	12	N
VARSOVIE	13	4	C
VENISE	15	6	B
VIENNE	15	7	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Naissances

Yvonne Germain SÉE

a la joie d'annoncer la naissance de ses deux arrière-petits-fils,

Théo,

chez

Hélène SÉE
et
Arnaud PEYROLES,

le 11 février 1993.

Vincent,

chez

Catherine MAZODIER
et
Pascal RÉGIS,

le 10 avril 1993.

Mariages

Bernard FISCHER et Odile,
née Bonnet de Paillerets,
Albert CALLERISA et Monique,
née Rabis,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Agnès et Rémi,

célébré dans l'intimité, le 27 mars 1993, à Saint-Germain-sur-Ecole (Seine-et-Marne).

260, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.
40, rue Pierre-Loti,
91330 Yerres.

Décès

Alexandre Sénou ADANDÉ,
ethnographe IFAN-Dakar,
ancien ministre
et expert ONU-FAO,

est décédé à Cotonou, le 8 avril 1993.

BP 11-27,
Cotonou (République du Bénin).

– Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Manon, Ariel et Léo,
Les familles Hans, Biteau, Berthet et Dupuy,
Ses sœur, beaux-frères et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part de la disparition accidentelle de

Jacques CHÉNET,

survenue à Plouha, le 13 avril 1993, dans sa soixante-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 17 avril, à 10 h 30, en l'église de Condé-Sainte-Libiaire (Seine-et-Marne).

Ni fleurs ni couronnes.

5, parc Renan,
92310 Sèvres.

– *Mᵉ Marie-France D. Pestel-Debord,*
sa fille,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Pierre DOZOUL,
docteur en médecine,

survenu le 7 avril 1993, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Selon sa volonté, ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Il n'aura été séparé de sa femme que pendant trois semaines.

Une messe à leur commune intention sera célébrée le 3 juillet, à 11 h 30, dans la chapelle familiale.

04170 Saint-André-les-Alpes.

– *Mᵐᵉ Suzanne Sonnic,*
son épouse,
M. et Mᵐᵉ Yves-François et Michèle Le Coadic,
Maëlle, Mona et Marion,
M. et Mᵐᵉ Bernard et Jocelyne Le Coadic,
Yann, Lisa et François,
Les familles Vigo, Maheo, Turpin,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves LE COADIC,

survenu à Auray, le 13 avril 1993, dans sa quatre-vingt-unième année.

9, rue Léon-Jaffré,
56400 Auray.

– Paris, le 13 avril 1993.

La famille,
Les amis de

François PÉRALDI,

ont la tristesse de faire part de sa mort, le 21 mars 1993, à Montréal.

Ceux qui l'ont connu et aimé se souviendront de sa présence attentive et généreuse.

Ils rendent hommage à la rigueur de sa pensée, pensée audacieuse et ouverte qu'il savait rendre stimulante pour tous : proches, artistes, psychanalystes, universitaires.

6, avenue de la Porte-Brancion,
75015 Paris.
33, rue Lacépède,
75005 Paris.

– *Sa famille,*
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès, des suites du sida, de

Bruno SIMON,
agrégé d'histoire,
docteur ès lettres,
ancien membre
de l'Ecole française de Rome
et de l'IFER d'Istanbul,
maître de conférences
à l'université de Saint-Etienne,

survenu le 10 avril 1993.

Suivant sa volonté, un lâcher de ballons aura lieu le dimanche 18 avril, au parc de l'Orangerie, à Strasbourg, et ses cendres seront déposées à Venise.

Famille Simon,
Le Grand Parcher,
05290 Vallouise.

Anniversaires

Emmanuelle SORIAU

nous manque depuis un an.

Yves et Claude,
ses parents,
ont été très émus que ses amis aient gardé son souvenir.

Communications diverses

– Le cercle amical Arbeter-Ring, le *BUND, le CLEJ* organisent une soirée commémorative du cinquantenaire du soulèvement du ghetto de Varsovie, lundi 19 avril 1993, à 20 heures, 52, rue René-Boulanger, Paris-10ᵉ.

CARNET DU MONDE

Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MEME
s'ils nous parviennent avant 9 h au siège du journal.
15, rue Falguière, 75015 Paris
Télex : 206 806 F
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communications diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

LOTO SPORTIF N° 15

RESULTATS OFFICIELS

13 bons	12	138 086 F
12 bons	288	4 472 F
11 bons	3 172	407 F

2

[illegible]	5 877	23 F
[illegible]	5 400	23 F
[illegible]	1 720	75 F

PHILATÉLIE

Une première mondiale de La Poste

Le timbre à validité permanente

Le président de La Poste, M. Yves Cousquer, a annoncé la mise en vente, à compter du lundi 19 avril, d'un timbre d'usage courant sans valeur faciale. A l'effigie de Marianne et de couleur rouge, ce timbre sera vendu au tarif du port de la lettre de moins de 20 grammes – actuellement 2,50 F – et aura une validité permanente. Il permettra ainsi aux bureaux de poste de ne pas connaître de problèmes d'approvisionnement en timbres aux nouvelles valeurs lors des changements de tarifs.

C'est la première fois dans l'histoire de la philatélie qu'un timbre voit son utilisation déterminée par son motif et sa seule couleur. Les rares timbres sans valeur émis jusqu'à présent



l'étaient pour cause d'inflation galopante (URSS, en 1922, par exemple) ou de changement de tarif imminent (Etats-Unis, en 1975). Ce qui n'est pas le cas ici.

Yves Cousquer a précisé qu'un bilan serait dressé en juin avec l'aide des associations de consommateurs avant d'envisager que ce timbre ne devienne définitivement le timbre d'usage courant. Le timbre vert à 2,20 F n'est pas touché par cette innovation.

▶ **Un bureau de poste temporaire muni d'une oblitération « premier jour » sera ouvert le lundi 19 avril au nouveau siège de La Poste, 4, quai du Point-du-Jour à Boulogne (Hauts-de-Seine).**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ABONNEMENTS
PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande. *Pour vous abonner,* renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach, VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

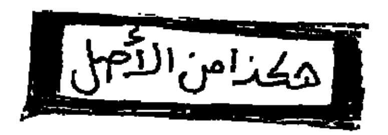
DURÉE CHOISIE

3 mois ______ ☐
6 mois ______ ☐
1 an ______ ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______
Code postal : ______
Localité : ______
Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

301 MON 01 PP.Paris RP



RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

7 minutes 55 de bonheur

C'ÉTAIT une fin de jeudi sinistre. Pleine d'images ordinaires. Le sang des enfants de Bosnie qui éclabousse nos écrans chaque jour davantage. La prière d'un père recherchant son fils disparu dans les parages d'un sadique identifié trop tard. Les suites des « bavures » policières, en passe de devenir le nouveau feuilleton à la mode. Où se réfugier ?

Au Sénat, dans l'après-midi, en direct sous les caméras de France 3, le président du groupe socialiste, Claude Estier, avait fait une tentative méritoire pour détendre l'atmosphère. A propos *des « bavures »,* justement, il avait familièrement *donné du « Mon cher Pasqua »* au ministre de l'intérieur, histoire, apparemment, de mieux ponctuer ses critiques annexes, mais sa figure de rhétorique n'avait rencontré aucun écho affectueux. Les religieuses en cornettes grises repérées dans la galerie du public n'avaient même pas sourcillé.

Il y avait bien la « surprise » réservée aux amateurs de sports collectifs par France 2, qui avait bousculé ses horaires et avancé son journal à 19 h 30 pour retransmettre en direct d'Athènes la finale du championnat d'Europe de basket-ball... Malheureusement, le match n'était pas commencé depuis dix minutes que les Italiens de Trévise étaient déjà en train d'avaler les braves « petits » de Limoges comme des spaghettis... Le désespoir conduisait à zapper du côté du commissaire Navarro, sur TF 1, ou en direction du justicier Stallone, sur France 3.

Mais il y a des soirs, comme cela, où même la frénésie hypnotique de la télécommande ne commande plus rien. Que se passa-t-il au juste ? Nul ne le saura sans doute jamais. Navarro se traînait dans une banale affaire de drogue. Stallone pataugeait pour la cinquième fois en six ans dans la même histoire de terroristes. C'est alors, en tout cas, qu'on se retrouva à Athènes au moment même où les dieux de l'Olympe, souverains dans le contrôle des roues de fortune, venaient de décider de faire à France 2 le plus beau des cadeaux.

Il ne restait que 7 minutes 55 secondes à jouer. Soudain, le ballon avait changé d'âme. Les fringants Italiens avaient perdu leur superbe autant que leur latin ; les vaillants Limougeauds avaient enfin reçu le renfort de la chance. Pour la première fois depuis le début de la partie, ils menaient au score. Ce furent 7 minutes 55 de magie authentique. Et le miracle national s'accomplit : nous devînmes avec Limoges les premiers Français à conquérir un titre de champion d'Europe en sport d'équipe dans une compétition de clubs !

Il n'y a pas de petits bonheurs, fussent-ils puérils.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 16 avril

TF 1

20.50 Magazine : Les Marches de la gloire. Prisonnier de l'écluse : Bouge pas petit ; Merci papa ; Prise d'otage au Parlement ; Le clocher en feu ; Un train de vie.
22.35 Magazine : Ushuaïa. Over Africa (1re partie). Ile de Paille ; Pigeon vole ; Croisière africaine ; Né pour être libre (1re partie).
23.40 Divertissement : Sexy Dingo.
0.15 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.

FRANCE 2

20.50 Téléfilm : Une femme sans histoire. D'Alain Tasma.– *Un matin, une femme dans la quarantaine se réveille amnésique. Dans le jardin de son pavillon, elle découvre le cadavre d'un jeune homme : l'a-t-elle tué ?*
22.25 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Invité : Jacques Toubon, ministre de la culture ; Roger Planchon, réalisateur du film *Louis, enfant roi ;* Robert Merle, auteur de *l'Enfant roi.*
23.45 Journal et Météo.
0.05 Cinéma : Europe 51. ■■■ Film italien de Roberto Rossellini (1951) (v.o.).

FRANCE 3

20.45 Magazine : Thalassa. Les Passagers du Horn.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Richard Berry. Inde : Calcutta-Bombay Express ; Liban : Beyrouth, une fièvre de cheval ; Espagne : les derniers bâtisseurs de cathédrales.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Magazine : Le Divan. Présenté par Henry Chapier. Invitée : Jeanne Moreau (1re partie).
23.40 Série : Les Incorruptibles.

CANAL PLUS

20.35 Téléfilm : Voyage au bout du désespoir. De Graeme Campbell.
22.05 Documentaire : Les Surprises du sexe. La sexualité des bêtes. 3 Le jour et l'heure.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Cinquante-huit minutes pour vivre. ■ Film américain de Renny Harlin (1990).
1.00 Cinéma : L'Année de plomb. ■ Film américain de John Frankenheimer (1991) (v.o.).

ARTE

20.40 Magazine : Transit. Des familles commentent les petits et les grands événements de la semaine ; Revue de presse, etc.
22.10 Magazine : Macadam. Bossa nova, de Walter Salles.
23.10 Documentaire : Cinéma, de notre temps. De Janine Bazin et André S. Labarthe. Chahine & Co, de Jean-Louis Comolli.
0.05 Musique : Montreux Jazz Festival (rediff.).

M 6

20.45 Téléfilm : Double trahison. De Richard Colla.
22.25 Série : Mission impossible.
23.25 ▶ Magazine : Les Enquêtes de Capital. Les coulisses des hypermarchés.
23.50 Magazine : Emotions.
0.15 Informations : Six minutes première heure.
0.25 Magazine : Rapline. Ice Cube, Monie Love.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Dusan Matic (1898-1982).
21.28 Poésie sur parole.
21.32 Musique : Black and Blue. Un climat très fin de siècle.
22.40 Les Nuits magnétiques. Aborigènes de la mer Tiwi, way of life. 4. En communauté.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Michel Chaillou.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 25 février lors de Présences 93) : Cloche dans le brouillard, de Denisov ; Fatres, de Part ; Concerto grosso nº 5, de Schnittke ; Symphonie nº 4 en ut majeur op. 112, de Prokofiev, par l'Orchestre national de France, dir. : Neeme Jarvi.
23.09 Feuilleton : Maldoror.
23.19 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de La Villa à Paris : Billy Harper, saxophoniste avec Alain Jean-Marie, piano, Wayne Dockery, contrebasse et George Brown batterie.
1.05 Papillons de nuit.

Samedi 17 avril

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. La Strada mexicaine.
13.50 Jeu : Millionnaire.
14.20 La Une est à vous.
17.20 Magazine : Trente millions d'amis.
17.50 Divertissement : Les Roucasseries.
18.20 Divertissement : Vidéo gag.
18.55 Série : Beverly Hills.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Divertissement : Le Pied à l'étrier. Invité : Michel Serrault. Avec Robert Lamoureux, Chevallier et Laspalès, Gérard Oury, Jean Amadou, Jean Piat, Roland Giraud, Francis Huster, Christophe Malavoy, Andréa Ferréol, Macha Méril, Michèle Laroque, Marie-France Pisier.
22.35 Téléfilm : Meurtre à Atlantic City. De Sandor Stern.
0.10 Magazine : Formule sport. Football ; Rugby à 7 ; Gymnastique ; Gymnastique.
1.25 Journal et Météo.

FRANCE 2

13.25 Magazine : Géopolis. Brésil en panne.
14.15 Magazine : Animalia. Au Mexique, sur la piste du serpent à plumes.
15.15 Magazine : Sport passion. A 15.20, Gymnastique : championnat du monde, en direct de Birmingham ; A 17.15, Magazine : Terre de foot ; Invités : Eric Cantona, Francis Huster ; A 18.30, Gymnastique (suite).
18.55 INC.
19.00 Magazine : Frou-frou. Invitée : Françoise Hardy.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Théâtre : Les Seins de Lola. Pièce de Maria Pacôme.
22.30 Variétés : Taratata (et à 4.20). Invité : Julien Clerc. Avec Emmanuelle Béart, Les Innocents, Zazie, Duran Duran, Lucky Peterson.

FRANCE 3

13.00 Samedi chez vous (et à 14.50, 16.45). Télévision régionale.
14.00 Série : La croisière s'amuse.
15.55 Série : Matlock.
17.40 Magazine : Montagne. Paysage en hiver. Invité : Maurice Baquet.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Knock,* de Jules Romains.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : Yacapa. Présenté par Pascal Brunner. Spécial Johnny Hallyday.
20.45 Téléfilm : Interdit d'amour. De Catherine Corsini.
22.25 Journal et Météo.
22.50 Magazine : Repères. Il y a trente ans, l'affaire des enfants Finaly. Invités : Emmanuelle Laborit, comédienne ; Jean Dalric, metteur en scène des *Enfants du silence,* au Théâtre du Ranelagh.
23.45 Magazine : Musiques sans frontière. Le rock chinois. A Canton, à Hongkong et à Singapour ; le rocker Cui Jian et la relève.
0.30 Continentales Club.

CANAL PLUS

13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
14.00 Le Journal du cinéma.
14.05 Série : Le Juge de la nuit.
14.50 Sport : Volley-ball. PSG/Asnières-Cannes. Finale de la Coupe de France, en direct.
16.45 Sport : Basket-ball américain. Match de championnat de la NBA.

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.00 Dessin animé : Les Razmoket.
18.25 Décode pas Bunny.
19.20 Animaux superstars.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Le Top.
20.30 Téléfilm : Témoin à tuer. De Robert Mandel.
22.05 Flash d'informations.
22.10 Documentaire : Descente au cœur de l'Irian Jaya. De Bruno Cusa.
23.00 Cinéma : The Horror Show, House 3. □ Film américain de James Isaac (1989).
0.31 Di Rosa Girls. Manon.
0.35 Cinéma : Van Gogh. ■■■ Film français de Maurice Pialat (1991).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Magazine : Transit. De Daniel Leconte (rediff.).
19.00 Magazine : Via Regio. Les régions européennes. Russie de l'Ouest, la perspective Nevski ; Un village tourbière ; Estonie (Juminda) ; Lituanie (Ignalina, vivre avec une centrale nucléaire).
19.30 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités britanniques et françaises de la semaine du 17 avril 1943.
20.20 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Le Cambodge.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Et la vie. De Denis Gheerbrant. *Filmés dans des paysages de banlieues, ils témoignent de l'état d'une civilisation touchée par la crise.*
22.10 Téléfilm : Un été à Lesmona. De Peter Beauvais.
23.55 Musique : Montreux Jazz Festival. Joan Armatrading, Joe Walsh, Annie Lennox, Eric Clapton, Simply Red.
0.25 Série : Monty Python's Flying Circus (rediff.).

M 6

13.00 Série : O'Hara.
13.55 Série : Supercopter.
14.50 Série : Les Champions.
15.40 Série : Amicalement vôtre. Le mot de passe.
16.40 Magazine : Culture rock. La saga des pionniers du rock.
17.10 Série : Le Saint.
18.15 Série : Brigade de nuit.
19.05 Magazine : Turbo. Turbo sur les pistes du désert tunisien. Essai du Grand Cherokee V8 et de la Triumph Tiger 80 ; Le Jivaro du Dakar ; La Coupe 106 terre ; La rubrique news.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.30 Divertissement : Tranche de rire.
20.40 Téléfilm : Sarah et Diana, leur véritable histoire. De Steven H. Stern.
23.55 Série : L'Exilé.
0.40 Informations : Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Edouard Boubat, photographe.
20.45 Nouveau répertoire dramatique. D'entre les pierres, d'Uccio Esposito Torrigiani, précédé d'un entretien avec l'auteur ; à 22.21, L'Histoire sur un plateau, dialogue entre Uccio Esposito Torrigiani et Mohamed Rouabhi.
22.35 Musique : Opus. Musique russe en prélude au service de la Pâque orthodoxe.
23.00 Pâque orthodoxe. Célébrée en la cathédrale Nevsky, à Paris.
0.05 Rencontre au clair de la nuit... Avec Joël Leick (Une semaine avant d'autres).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Soirée lyrique (donnée le 6 février au Théâtre des Champs-Elysées) : Iphigénie en Tauride, de Gluck, par le Chœur de Radio-France, l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Roberto Abbado ; sol. : Martine Dupuy, mezzo-soprano, Donald Kaasch, ténor, François Le Roux, Jean-Philippe Laffont, barytons.
23.35 Carrefour de la guitare. Par Robert J. Vidal.
0.30 Cabaret. Par David Jisse.
1.02 Maestro. Herman Abendroth, par Philippe Olivier.

Dimanche 18 avril

TF 1

11.05 Magazine : Téléfoot. Championnat de France.
11.50 Jeu : Millionnaire.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo et Journal.
13.15 Côté enfants (et à 18.00).
13.20 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.05 Série : Perry Mason.
16.55 Disney Parade.
18.05 Des millions de copains.
19.05 Magazine : 7 sur 7. Invité : Edouard Balladur.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Cinéma : SOS fantômes 2. □ Film américain d'Ivan Reitman (1989).
22.35 Magazine : Ciné dimanche.
22.45 Cinéma : Thank you Satan. ■ Film franco-canadien d'André Farwagi (1989).
0.15 Journal et Météo.
0.25 Magazine : Le Vidéo Club.
0.40 Sport : Rugby à 7. Coupe du monde : demi-finales et finale, à Murrayfield.

FRANCE 2

11.00 Messe. Célébrée en direct de l'église Saint-Pierre à Checy (Loiret).
11.50 ▶ Série : La Colombe et le Serpent. De Michel Farin.
12.00 Magazine : L'Heure de vérité Jean-François Deniau.
12.59 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin.
14.50 Série : Mission casse-cou.
15.40 Dimanche Martin (suite).
17.15 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau. La baleine qui chanta.
18.10 Magazine : Stade 2. Football ; Rugby ; Boxe ; Cyclisme ; Gymnastique ; Basket-ball ; Pelote basque ; Moto ; Tennis ; Ski ; Alpinisme.
19.25 Série : Maguy.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Nimitz, retour vers l'enfer. ■ Film américain de Don Taylor (1980).
22.35 Cinéma : Tolérance. ■■ Film français de Pierre-Henry Salfati (1989).
0.20 Journal et Météo.
0.35 Magazine : Musiques au cœur.

FRANCE 3

11.00 Magazine : Musicales. L'œil écoute... Le Caire (2e volet).
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre. Thème : Quel rôle la télévision peut-elle jouer dans l'animation du monde rural ? Avec un portrait de Louis-Henry Malassis, fondateur de « Télépromotion rurale ».
13.30 Magazine : Sport 3 dimanche. Tennis : finale de l'Open de Nice, en direct ; A 16.30, Tiercé, en direct d'Auteuil (Prix du Président de la République) ; A 17.00, Cyclisme : Liège-Bastogne-Liège ; A 17.30, Gymnastique artistique : championnats du monde, en direct de Birmingham.
18.00 Magazine : Jamais sans mon livre. Invités : Gotlib *(J'existe, je me suis rencontré) ;* Jean-Pierre Coffe *(Comme à la maison) ;* Anne Pons, journaliste à *l'Express,* à propos du *Don du roi,* de Rose Tremain ; François Cavigliolí, journaliste au *Nouvel Observateur,* à propos *d'André Frédérique ou l'art de la fugue,* de Claude Daubercies.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Yacapa. Invités : Alain Gillot-Pétré, André Gaillard, Charlotte Julian, Eric Galliano.
20.45 Divertissement : Spécial Benny Hill. D'Olivier Bressy.
22.00 Magazine : A vos amours. Invité : Charlélie Couture.
22.45 Journal et Météo.
23.10 Cinéma : Jenny. ■ Film français de Marcel Carné (1936).

CANAL PLUS

10.30 Cinéma : Cinquante-huit minutes pour vivre. ■ Film américain de Renny Harlin (1990).

— En clair jusqu'à 14.00 —

12.29 Di Rosa Girls. Manon.
12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : Télés dimanche.
13.30 Divertissement La Semaine des Guignols.
14.00 Série : Antoine Rives, le juge du terrorisme.
15.30 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.35 Documentaire : Les Allumés... O'Taiko, d'Alain Lespargues.
17.05 Documentaire : Les dauphins ont-ils une âme ?
18.00 Téléfilm : Polly West est de retour. De Jean Chapot.

— En clair jusqu'à 20.35 —

19.30 Flash d'informations.
19.35 Ça cartoon.
20.25 Magazine : Dis Jérôme ? Comment place-t-on un satellite sur orbite ?
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Tous les matins du monde. ■■■ Film français d'Alain Corneau (1991).
22.20 Flash d'informations.
22.30 Magazine : L'Equipe du dimanche. Football ; Boxe.
0.59 Di Rosa Girls. *La Péteuse.*
1.00 Cinéma : Popcorn. ■ Film jamaïco-américain de Mark Herrier (1991).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Un siècle de danse. De Sonia Schoonejans. 3. (rediff.).
17.55 Documentaire : Chroniques de l'île du roi boiteux. De Jérôme Bouyer. (rediff.).
19.00 Série : Trois étoiles. D'Antoni Janes (9e épisode).
19.30 Magazine : Mégamix.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Ne dis pas que tu suis ton dernier chemin. Résistances dans le ghetto de Varsovie, 1943.
20.45 Court métrage : Du Printemps à l'hiver, il n'y a qu'un pas.
20.55 Documentaire : Musique au ghetto de Varsovie. De Krzystof Zanussi. Avec Marcel Reich-Ranicki.
21.35 Dialogue. Alain Finkielkraut/Rachel Ertel.
21.45 Documentaire : Flammes dans la cendre. De Haïm Gouri et Jacquot Ehrlich.
23.00 Dialogue. Alain Finkielkraut/Annette Wieviorka.
23.20 Documentaire : Dernière Pâque juive à Varsovie. D'Alain Jomy. L'insurrection du ghetto, avril-mai 1943.
0.05 Documentaire : L'Ombre portée, mémoire et transmissions. De Robert Bober.

M 6

11.50 Série : Mariés, deux enfants.
12.20 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 Série : O'Hara.
13.50 Série : Cosmos 1999.
14.45 Série : Soko, brigade des stups.
15.40 Magazine : Fréquenstar. Patricia Kaas.
16.35 Magazine : Flashback. Spécial guitare.
17.05 Série : L'Exilé.
18.00 Série : Clair de lune.
19.00 Série : Tonnerre mécanique.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Sport 6 (et à 1.00).
20.50 Téléfilm : Qui a tué Joy ? De John Llewellyn Moxey.
22.30 Magazine : Culture pub.
23.00 Téléfilm : Liaisons à domicile. De Raoul Chenille.
0.25 Informations : Six minutes première heure.
0.35 Magazine : Nouba.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Pour un catalogue sonore Louis Pons.
22.25 Poésie sur parole.
22.35 Musique : Le Concert (enregistré au Théâtre de la Ville, le 23 janvier). Musique traditionnelle indienne, avec Sulochana Brahaspati, chant ; Sultan Khan, vielle sarangi ; Zakir Hussain, tabla ; Amod Vardhan et Christian Ledoux, tampura.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert de jazz (donné le 11 juillet 1991 au Théâtre antique du Festival de Vienne) : Œuvres de Duke Ellington, Chick Corea, Thelonious Monk, Miles Davis, par le Trio de Chick Corea, piano, avec John Patitucci, basse, Dave Weckl, batterie et John McLaughlin guitare.
22.33 Autoportrait. Par Marc Texier. Marc-André Dalbavie.
23.35 L'Oiseau rare.
1.00 Les Fantaisies du voyageur. Par François Picard. Grèce.

Le Monde

Attribué aux membres du cartel de la drogue de Medellin

Un attentat à la voiture piégée fait au moins 11 morts à Bogota

Une voiture piégée a explosé, jeudi 15 avril, en début d'après-midi, devant un centre commercial du nord résidentiel de Bogota, faisant au moins onze morts et plus de deux cents blessés, selon le dernier bilan officiel publié vendredi. Situé à l'angle de la 15e Avenue et de la 93e Rue, le centre commercial était rempli de monde au moment de l'explosion d'une charge d'au moins 50 kilos de dynamite.

Cinq personnes ont été tuées sur le coup et six autres sont décédées dans les hôpitaux, où elles avaient été transportées. Une trentaine de commerces et une quarantaine de véhicules ont été détruits. Le gouvernement de M. Cesar Gaviria a attribué la responsabilité de l'attentat au cartel de Medellin, dont le chef, Pablo Escobar, s'est évadé de prison en juillet de l'an passé.

Si cette hypothèse se vérifie, cet acte terroriste mettrait fin à une trêve observée depuis début mars, après la vague d'attentats à la voiture piégée qui avait fait, en janvier et février, cinquante-deux morts et près de quatre cents blessés à Bogota et à Medellin.

En dépit de cette trêve apparente, les autorités ont maintenu leur refus de négocier les conditions d'une reddition d'Escobar et de ses acolytes. Un des principaux lieutenants du *capo* de la drogue, Gustavo Gonzalez, a été assassiné en prison le 9 avril, après s'être rendu à la justice. Les dix-neuf autres « hommes de main » d'Escobar qui s'étaient constitués prisonniers, ont fait savoir qu'ils craignaient désormais pour leur sécurité. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Aux Etats-Unis

Un Américain sur cent se déclare homosexuel

Au terme d'une vaste enquête sur les comportements sexuels des Américains, 2 % des hommes interrogés déclarent avoir eu des expériences homosexuelles et 1 % seulement se définissent comme *« exclusivement »* homosexuel. Publiée jeudi 15 avril par la revue spécialisée *Family Planning Perspectives*, l'étude a été réalisée par l'Institut Alan Guttmacher auprès de 3 321 hommes âgés de 20 à 39 ans.

Les chiffres surprennent. Ils sont en contradiction avec les résultats de la principale étude sur la sexualité aux Etats-Unis, conduite par Alfred Kinsey en 1948. Selon ce dernier, le nombre d'Américains homosexuels tournait à l'époque autour de 10 % chez les hommes et 5 % chez les femmes. La parution de l'enquête Guttmacher, qui révise ces chiffres à la baisse, corrobore cependant d'autres études récentes sur les pratiques sexuelle[illegible] à l'université de Chicago.

L'étude de l'Institut Guttmacher, financée à hauteur de 1,8 million de dollars par l'administration américaine, conclut également que 23 % des hommes – 39 % chez les Noirs – ont eu des rapports sexuels avec au moins 20 partenaires dans leur vie. Le nombre moyen de partenaires est estimé à 7,3 et l'âge du premier rapport se situe à 17 ans chez les Blancs, à 15 ans chez les Noirs. 51 % des hommes interrogés ont par ailleurs affirmé utiliser régulièrement des préservatifs, dont 73 % parmi les 20-24 ans.

Cette enquête, et surtout son coût, ont été critiqués par plusieurs mouvements conservateurs, dont la Coalition chrétienne, dirigée par le révérend Pat Robertson, et par l'Association de la famille américaine. Elle devrait par ailleurs modifier les données du débat sur l'incorporation des homosexuels dans l'armée, une polémique qui oppose depuis plusieurs mois déjà le Pentagone et les mouvements [illegible]. Les chiffres de Kinsey [illegible] en effet jusqu'à [illegible]le référence sur le sujet. – *(AFP, UPI.)*

La libéralisation des télécommunications de la CEE

Bruxelles souhaite une concurrence totale dans le téléphone dès 1998

Le 1er janvier 1998, c'est-à-dire dans un peu moins de cinq ans, les monopoles d'exploitation du téléphone auront disparu dans la CEE. Tel est, du moins, le souhait de Bruxelles qui, par la voix de Karel Van Miert, le commissaire européen chargé de la concurrence, a fixé, jeudi 15 avril, une date officielle pour la libéralisation totale – concernant donc les appels intracommunautaires comme les appels locaux – du trafic téléphonique.

Auparavant, un Livre vert sur les réseaux de télécommunications publics devrait être rédigé. Publié, selon M. Van Miert avant le 1er janvier 1995, il donnerait le coup d'envoi à une phase préparatoire de trois ans durant laquelle les opérateurs pourraient procéder aux ajustements nécessaires, notamment en matière de tarifs.

Ce calendrier a été arrêté à l'issue d'une large concertation avec les administrations nationales et avec les opérateurs. Pour être appliqué, il doit recevoir l'aval des Douze, lors du prochain conseil des ministres des télécommunications prévu pour la mi-mai. Et en ce domaine, rien n'est acquis.

Les Britanniques, les Danois et les Néerlandais qui plaidaient pour une libéralisation plus rapide devraient, théoriquement se déclarer favorables. Les Allemands doivent régler la question politiquement délicate de la privatisation de Deustche Bundestelekom ; les Italiens et Espagnols sont plus réservés. Côté français, on ne sait pas encore quelle sera la position officielle du nouveau gouvernement. Comme sur bien d'autres sujets, le cabinet du ministre de tutelle, M. Longuet, a décidé de se donner le temps d'examiner le dossier. La nouvelle équipe se dit déterminée à mener *« une politique industrielle et commerciale agressive »* et à exercer une vigilance redoublée dans les négociations internationales, qu'elles aient pour cadre le GATT (les télécommunications sont, là aussi, concernées) ou les instances communautaires.

Sur le principe d'une libéralisation du téléphone, il serait étonnant de rencontrer une hostilité de principe. Pour autant, l'équipe de M. Longuet – qui réunit des libéraux convaincus (parmi lesquels le conseiller aux affaires internationales, auteur d'un ouvrage consacré au commerce international des télécoms) – semble aujourd'hui faire la part des choses. Les préalables posés par France Télécom, à savoir la définition de règles du jeu claires concernant les obligations de service public, l'évolution tarifaire et surtout l'ouverture du futur marché européen du téléphone aux opérateurs extracommunautaires, pourraient ainsi être repris par le gouvernement.

CAROLINE MONNOT

Dans un entretien à « Paris-Match »

« Je ne suis ni de droite ni de gauche »

déclare Charles Pasqua

« Il est certain que l'on n'aspire pas tellement à recommencer », déclare Charles Pasqua dans une interview à *Paris-Match* daté 22 avril à propos de son retour place Beauvau, en évoquant la [illegible] période [illegible]ficile » qu'il a vécue entre [illegible] 1988. Ministre [illegible] l'aménagement du territoire, M. Pasqua ajoute : *« Si la sécurité des Français est une priorité, immédiate, du gouvernement, l'aménagement de la France est la grande affaire des prochaines années. »* Affirmant vouloir définir un programme *« pour les vingt ans qui viennent »*, M. Pasqua souhaite *« stopper le développement des grandes villes, rééquilibrer la France entre les régions qui stagnent et celles qui se développent »*.

Estimant que *« la dérive des banlieues »* est sa *« préoccupation quotidienne »* en tant que président du conseil général des Hauts-de-Seine, le ministre de l'intérieur souhaite faire profiter de ses conseils sa collègue du ministère de la ville : *« C'est ce travail, que j'ai déjà conduit sur le terrain, dont je veux faire profiter Mme Veil. » « La recette primordiale dans cette affaire est qu'il faut intervenir très tôt »*, ajoute-t-il, évoquant *« l'insuffisance du système éducatif et scolaire »* et précisant que *« l'on n'arrivera à rien sans le concours de la population, et surtout celui des jeunes »*. *« Je suis le contraire de quelqu'un de figé, d'un conservateur »*, affirme le ministre de l'intérieur, en mettant en avant son pragmatisme : *« Je suis gaulliste. Cela veut dire que je ne suis ni de droite ni de gauche. Je n'ai aucun complexe. »* Répétant que, pour que la police soit respectée, [illegible] *faut qu'elle soit respectable » – « s'il y a quelques bre*[illegible] *dra les éliminer »*, – M. Pasqua évoque la lutte contre la drogue, en n'excluant pas le recours à l'arme guerrière : *« Il faut mettre en demeure les Etats producteurs de cesser leurs activités. S'ils ne le font pas, je suis d'accord pour mettre en œuvre des moyens militaires. »*

« Notre capacité à faire des bêtises »

A propos de l'extrême droite, M. Pasqua affirme : *« Les électeurs du Front national sont des Français comme les autres. Ils expriment leur inquiétude. Que l'on s'attaque à la solution des problèmes, et ils voteront autrement. »* Enfin, interrogé sur une phrase d'Alain Peyrefitte (*« Si nous ne faisons pas de bêtises, nous sommes au pouvoir pour vingt ans »*), M. Pasqua conclut : *« Je me garderai bien de redire cela, parce que notre capacité à faire des bêtises reste quand même importante. Nous avons toutefois un avantage : c'est que nous le savons. »*

Dans l'attente d'une décision du Conseil d'Etat

Polémique entre NRJ et des artistes-interprètes

Lasse d'attendre depuis cinq ans une décision du Conseil d'État, la Société de perception et de distribution des droits des artistes-interprètes de la musique et de la danse (SPEDIDAM), qui évalue une *« dette »* de NRJ à plus de 30 millions de francs pour les années 1988-1992, a décidé début mars, avec le Syndicat national des artistes-interprètes de la musique (SNAM), de porter son différend avec la radio privée sur la place publique. Depuis lors, les deux parties s'affrontent par encarts publicitaires interposés.

Le 3 juillet 1985, la loi Lang reconnaissait, entre autres dispositions, la nécessité de reverser aux artistes-interprètes une rémunération en contrepartie de la diffusion de leurs œuvres. Plusieurs sociétés civiles voyaient le jour : la Société pour la perception de la rémunération équitable (SPRE)), qui perçoit les rémunérations dues aux artistes-interprètes et aux producteurs de phonogrammes, et quatre organismes qu'elle chapeaute, chargés de les redistribuer. Parmi eux, la Société pour l'administration des droits des artistes et musiciens-interprètes (ADAMI), plus spécifiquement en charge des artistes « solistes » ou vedettes, et la SPEDIDAM, qui se consacre aux « artistes d'ensemble ». Le 9 septembre 1987, une commission composée en nombre égal de représentants des ayants droit et des utilisateurs de phonogrammes fixait un barème de rémunération.

L'ensemble des radios ont accepté les modalités d'application de la loi à l'exception de NRJ qui, par l'intermédiaire de l'Union pour la défense des radios locales privées (UDRLP), déposait, le 8 février 1988, un recours devant le Conseil d'État, contestant à la fois la composition de la commission et le montant du barème, jugé encore aujourd'hui *« discriminatoire »*. Le 27 octobre 1992, le Conseil de la concurrence avait pourtant conclu que la SPRE *« applique de manière stricte les dispositions de la décision de la commission sans pratiquer de discrimination entre les radiodiffuseurs »*.

Max Guazzini, vice-président du groupe NRJ et directeur général des programmes, n'hésite pas à considérer que la SPEDIDAM (qui déclare redistribuer des droits auprès de 20 000 artistes d'ensemble, musiciens, danseurs, choristes, et revendique 12 000 adhérents), *« ne représente qu'une petite partie de musiciens, de tendance CGT »*. Le responsable de NRJ croit déceler *« une campagne orchestrée au moment où est prévu un changement d'opérateur au sein de certaines radios »*. Avant d'ajouter : *« Ce qu'on doit donner, on le donnera. On a de quoi payer. »* Au CSA, on *« suit »* l'affaire. *« Aucune sanction n'est envisagée à l'heure actuelle »*, précise Roland Faure, qui est chargé du dossier des radios.

JEAN-BAPTISTE DE MONTVALON

□ **Le tribunal ordonne l'évacuation du squat de l'avenue René-Coty à Paris.** – Faisant droit à la requête de la Ville de Paris, propriétaire des lieux, le tribunal des référés a ordonné, jeudi 15 avril, l'évacuation, dans les deux mois, de la Maison maternelle située avenue René-Coty (quatorzième arrondissement) [illegible] pour enfants [illegible] par la Fondation Louise-Koppe, mais que la [illegible]re, est occupé, depuis le 24 mars, par vingt-trois familles africaines sans logis (*le Monde* daté 28-29 mars). Celles-ci sont soutenues par l'association Droit au logement et un certain nombre de personnalités, dont Mgr Gaillot, le généticien Albert Jacquard, le professeur Léon Schwartzenberg et le chanteur Jacques Higelin.

□ **Explosion d'une comète près de Jupiter.** – Des astronomes de l'observatoire du mont Palomar (Californie) viennent d'annoncer qu'ils avaient découvert, le 24 mars, une vingtaine de gros fragments de matière en orbite autour de Jupiter, la planète la plus grosse du système solaire. Selon eux, ces débris seraient ceux de la comète Shoemaker-Levy qui, en mai de l'année dernière, se serait brisée sous l'effet des forces de gravité de Jupiter, alors qu'elle en était éloignée d'environ 1 million de kilomètres. Aujourd'hui, ces morceaux de « glace sale » croiseraient à quelque 40 à 60 millions de kilomètres de la planète. – *(AFP.)*

□ **Concert exceptionnel pour les enfants atteints du sida.** – Benoît Fromanger, Leontina Vaduva, Alain Vanzo, Aldo Ciccolini, Marielle Nordmann, Eliane Lublin, Alexandre Lagoya et de nombreux autres artistes donneront un concert exceptionnel au profit des enfants séropositifs et malades du sida, le 19 avril, à 20 h 30, au Théâtre du Gymnase, 38, boulevard de Bonne-Nouvelle 75010 Paris. Les gains seront versés à l'association Pediatric Aids, qui se charge de réaliser le rêve de ces enfants malades (tél. : 34-20-03-39). De 150 F à 590 F. La location se fait uniquement au Virgin Megastore et dans les FNAC.

Jacques Attali invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Jacques Attali, président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury RTL-*le Monde* », au siège de la banque à Londres, dimanche 18 avril, de 18 h 30 à 19 h 30.

Avant l'assemblée générale de la BERD du 26 avril, l'ancien conseiller spécial du président de la République répondra aux questions d'Erik Izraelewicz et d'André Passeron, du *Monde*, et de Bernard Lehut et de Marc Ulmann de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Sans visa » folioté 25 à 32

Le numéro du « Monde » daté 16 avril 1993 a été tiré à 481 745 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Heures locales » : éviter la désertification des campagnes

Le premier ministre continue d'annoncer sa volonté de protéger les services dans les zones rurales. En Haute-Saône, par exemple, élus locaux et fonctionnaires ont déjà commencé à s'organiser pour faciliter l'accès des habitants aux administrations. Egalement au sommaire de ce supplément de huit pages : un dossier sur les salles Zénith, et une enquête à Auxerre dans la série « Cités ».

Le Monde

Les Samoa cent ans après Stevenson

L'auteur de *l'Ile au trésor* avait trouvé son île : dans l'archipel des Samoa, au milieu du Pacifique, Stevenson avait choisi sa dernière halte. Parti sur ses traces, au tout début de ce siècle, l'écrivain parisien Marcel Schwob découvrait une société *« communautaire »* qui a peu changé. Jusqu'à hypothéquer les chances de son développement.



PHOTOS DICK ROTOR

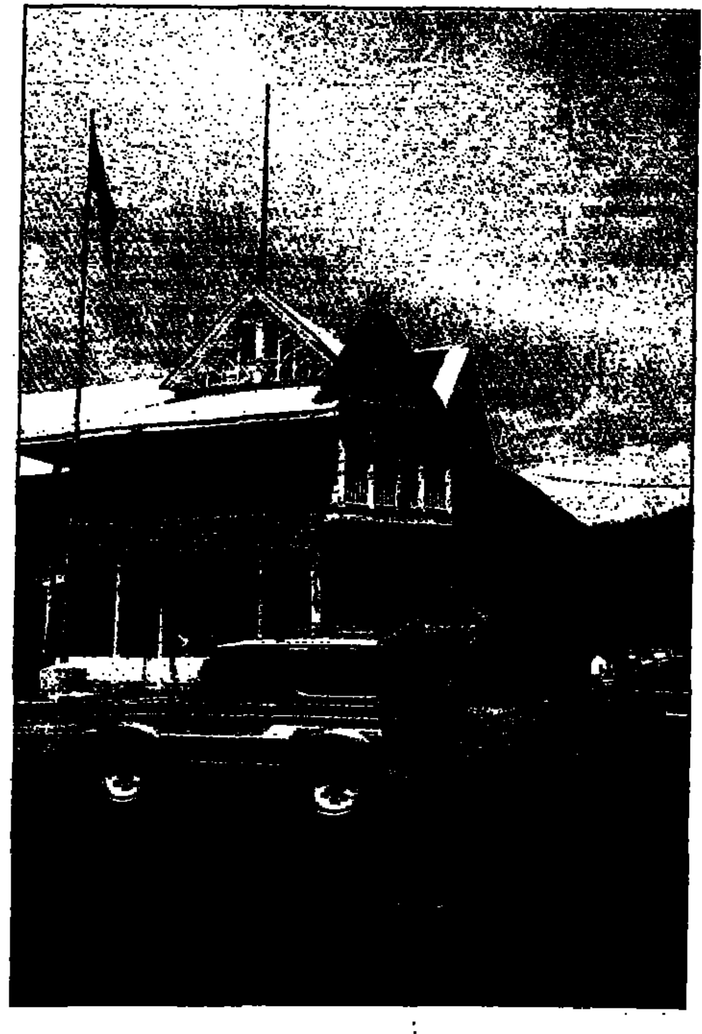
MARSEILLE, le 20 octobre 1901. Précédé par son valet de chambre chinois, un homme jeune et las monte à bord du *Ville-de-La-Ciotat* en partance pour le Pacifique. C'est l'un des écrivains les plus curieux de sa génération. Il s'appelle Marcel Schwob. Au terme d'une nouvelle et longue convalescence, l'urgence d'un voyage, d'un dernier voyage, lui était apparue, absolue. De longtemps, un désir d'Océanie l'avait tenu. Et maintenant, son navire allait suivre le trajet mental qui avait si souvent été le sien, l'amenant vers un hâvre de première grandeur sur sa carte des lettres, vers l'ombre de son ami, de son mentor, Robert Louis Stevenson, décédé sept ans auparavant dans l'île lointaine où il s'était installé avec sa famille.

Mieux que tout traitement, deux mois de mer devaient alléger Schwob de son corps souffreteux, lui restituer durablement la plénitude de son esprit. Il s'embarquait avec l'écriture pour unique compagne et, sans doute, comme destination dernière. A bord, il pouvait se croire soudain délivré de mondanités qu'il ne dédaignait pourtant pas, sans autre politesse que celles dues à sa propre intelligence et à sa sensibilité. La terre restait en vue dans les secours de sa femme, la comédienne Marguerite Moreno, à qui il adressait son journal sous forme de lettres, à l'imitation de ces *Lettres de Chine* de Loti qu'il admirait. Schwob se rendait chez Stevenson, et peut-être à lui, mais, étrangement, n'en laissait plus échapper que quelques infimes indices.

En 1888, âgé de vingt et un ans, il avait été ébloui par la lecture de *l'Ile au trésor*. Il écrivait à son auteur, qui commençait à croiser dans ces mers du Sud qu'il n'allait plus jamais quitter : *« Les personnages que vous créez sont si semblables à la vie que je ne puis faire autrement que vous aimer pour cela. »* D'autres missives avaient suivi, engageant dans une estime réciproque l'anglophile Français et le francophile Ecossais qui communiaient en François Villon. Souvent, l'aîné devait tempérer son cadet : *« Il faut vous contenter de m'accepter comme une voix errante, et sous forme de lettres occasionnelles venant d'îles mystérieuses. Adressez les vôtres, si vous êtes assez bon pour m'écrire, à Apia, Samoa. »*

Comme Henry James, comme la Grande-Bretagne littéraire, Schwob avait cherché du doigt dans l'immense Polynésie ce point où la poste faisait escale entre San-Francisco et Sydney. Samoa était alors l'objet d'une rivalité américano-anglo-allemande compliquée d'affrontements inter-samoans. Une histoire dans laquelle, au désespoir du Foreign Office, Stevenson allait se plaire à s'inscrire autant qu'à en écrire l'histoire (1). A James qui n'y comprenait rien, il devait patiemment expliquer : *« On ignore ce que sont l'actualité, la politique et la vie humaine tant qu'on ne les a pas vues à une échelle aussi réduite, en mettant comme enjeu sa propre liberté sur le tapis. Pour rien au monde, je n'aurais voulu manquer cela. »*

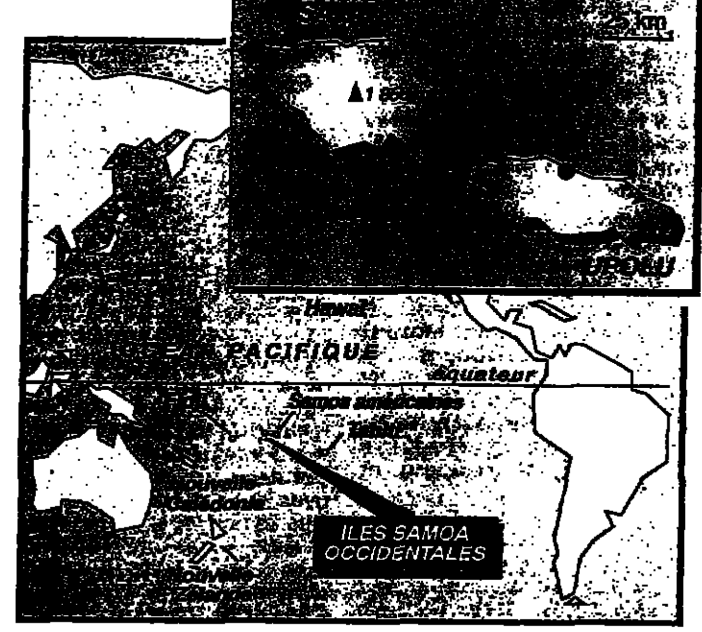
L'archipel des Samoa (et plus précisément l'île d'Upolu) offrait à Stevenson un peuple, un climat et un terrain où, à l'image de la forêt tropicale qui frôlait sa maison de Vailima, tout semblait pouvoir pousser incroyablement vite. Vue d'Europe, Samoa ne pouvait plus paraître comme le siège d'un absurde entêtement, mais la citadelle d'une parole sans égale, une tentation d'école où s'épanouissaient du même pas une vie et une démarche littéraire.



Devant le siège du gouvernement, bâtiment datant de la brève période coloniale allemande, un agent de la circulation, masculin, en « lava-lava » traditionnel.

***En haut :* assemblée de mataïs dans un village de l'île de Manono.**

Stevenson s'était effacé derrière Tusitala (« conteur d'histoires »), le surnom que lui avaient donné les Samoans, et qui ne désignait plus une fonction, mais indiquait un titre, une équivalence à l'autorité et à la responsabilité d'un chef traditionnel, ici sur les terres de récits qu'il voulait bien leur donner en partage. A sa fin, le 3 novembre 1894, ils l'avaient reconnu comme l'égal des plus grands d'entre eux en faisant hisser son cercueil, par un sentier escarpé tracé dans la hâte d'une nuit, au sommet d'un mont dominant Apia. Chez lui chez eux, selon la redoutable tradition d'hospitalité locale, il continuait de communier avec le Pacifique, couché entre le chardon écossais et l'hibiscus samoan, là où, *« retour de mer/le marin est chez lui/et retour des collines/le chasseur aussi »*.



Franchissant à son tour la ligne de changement de date sous *« l'immense coutelas d'argent »* de la lune, Schwob n'était plus qu'à quelques milles d'Apia. A l'ultime escale, Suva, aux Fidji, des Samoans étaient montés à bord. *« C'est une race splendide »*, s'exclamait-il. Déjà, ils l'avaient, lui aussi, nommé Tusitala. Il avait dû leur promettre de « tusi *(écrire) une* tala *(histoire) avec les noms de toutes les jeunes filles présentes »*. Son voyage se découvrait un but. Il n'était pas dans l'île que son trésor lui paraissait offert : conter et être conté. Il allait toucher au secret de Stevenson.

Quelques années plus tôt, l'auteur de *Veillées d'Océanie* avait pourtant tenté d'ouvrir les yeux de son jeune ami : *« Vous dites que « l'artiste inconscient » est parti voyager; vous ne m'analysez pas comme il faut. Je suis pour six dixièmes artiste et quatre dixièmes aventurier. En premier, je suppose, viennent les lettres, après vient l'aventure. Et depuis que j'ai cédé à celle-ci, je crois que la formule a changé : artiste pour cinquante-cinq centièmes et aventurier pour quarante-cinq centièmes. Voilà ce qui serait plus près de la vérité. Et si ce n'avait été mon peu de vigueur, j'aurais pu être un homme tout autre. »*

Son correspondant parisien, cent pour cent érudit, était de loin moins vigoureux, et s'imaginait volontiers d'une époque sans aventure, et d'autant vouée à celles de l'imagination et du passé. Installé dans une *« maisonnette »* d'Apia, entouré de Samoans, il s'enthousiasmait d'un monde qui précédait le livre. *« Je suis un* talkman, *un* tulafale, *un* tusitala, *et il leur faut des histoires jusqu'à minuit et une heure du matin. »* Dans d'inlassables rires, il dégustait le récit d'un guerrier coupeur de têtes. Il envisageait de se voir offrir bientôt le nom de l'un d'entre eux, d'entrer lui aussi dans l'histoire de l'île, d'en devenir l'un des personnages. *« Si je n'avais pas ce que j'ai, je vivrais avec eux »*, affectait-il de regretter.

De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

Lire la suite page 28

(1) Son récit, *A Footnote to History*, n'est toujours pas disponible en français.

Bacchus, roi de Franconie

BAVIÈRE

AU royaume des buveurs de bière, des vignerons peuvent-ils prétendre être princes? Il y a bien longtemps que la Franconie ne se pose plus la question. Voilà des siècles que cette micro-région, ancienne partie orientale de la *vaste nation franque*, préfère le raisin au houblon. Frondeuse et têtue, elle revendique sa différence au sein de l'imposante Bavière. Et cette originalité, comment mieux l'affirmer, sur ces terres de brasseurs du sud de l'Allemagne, qu'en produisant un vin blanc si léger et si fruité que Goethe lui-même en vidait trois bouteilles par jour?

Les Franconiens, en leur «enclave» qui s'étend de part et d'autre du Main, au nord de Nuremberg, préservent leur vignoble comme le plus précieux des gages d'autonomie. Non pas qu'ils dédaignent la bière, loin s'en faut. Ils se laissent même volontiers tenter, surtout pour accompagner une platée de choux et quelques petites saucisses grillées. Mais c'est ainsi : Bacchus reste le maître des lieux et le vin local, bien qu'il ne soit pas le meilleur du pays, est bien plus qu'une simple anomalie régionale. Il est la Franconie, région douce et raffinée, élégante et accueillante, un peu rebelle, aussi.



ANDREJ REISER/BILDERBERG/STUDIO X

Les vignes de Wurtzbourg.

L'affaire ne date pas d'hier. Les premiers pieds de vigne auraient été plantés au huitième siècle, soit bien avant l'invention des coopératives agricoles. Quant aux nombreux monastères de la région, ils semblent avoir toujours hébergé des moines-vignerons qui, l'automne venu, vendangeaient en soutane. Au Moyen Age, la région de Wurtzbourg (125 000 habitants, capitale locale du vin) n'était qu'une mosaïque d'Etats microscopiques, de seigneuries, de villes libres. Aussi, chacun produisait-il son vin en espérant l'imposer à la table des rois et des empereurs qui venaient se restaurer à Nuremberg ou Rothenburg.

Les hôpitaux eux-mêmes comprirent tout le profit qu'ils pouvaient tirer des *bocksbeutel*, les bouteilles traditionnelles, ventrues et généreuses, du vin de Franconie. En ces temps de grande misère, les malades les plus pauvres n'avaient guère d'autre choix que de céder leurs vignes pour s'acquitter des frais d'hospitalisation. Afin de continuer à soigner les petites gens, le Bürgerspital zum Heiligen Gast, fondé en 1319, et le Juliusspital, fondé en 1576, sont devenus ainsi les principaux propriétaires de la région de Wurtzbourg. Aujourd'hui encore, sans avoir pour autant renoncé à leurs activités médicales, ils vivent de la vente de leur nectar (95 % de la production franconienne est vendu en Bavière, le reste est exporté vers la Suède et le Japon).

Car si les guerres, les épidémies, les assauts conjugués de la bière, du thé et du café, ont mis à mal le vin blanc sec préféré de Jean-Sébastien Bach, ils n'ont pu venir totalement à bout de la tradition. Les nouvelles techniques de vinification ont permis, à partir des années 60, d'améliorer la qualité du vin et de susciter des vocations de vignerons.

Tant et si bien qu'aujourd'hui, à y regarder de plus près, cette région se donne même des allures de petite Alsace bavaroise. Vignoble et histoire y font si bon ménage que chaque étape du voyage mérite dégustation. A Wurtzbourg, ancienne cité épiscopale qui s'étire le long du Main, il n'est pas un pont, pas une ruelle qui ne mène à une taverne ou un bar. Après avoir visité le Juliusspital et ses celliers sans âge, l'amateur de vieilles pierres découvrira la cathédrale Saint-Kilian (un apôtre irlandais du septième siècle) et surtout la somptueuse résidence des princes-évêques. Construite au dix-huitième siècle, elle a survécu aux ravages de la seconde guerre mondiale. Tous les ans, au mois de juin, elle accueille même un festival Mozart. Les associations de vignerons se réunissent parfois dans la salle impériale, sous les lustres de cristal, comme pour mieux rappeler que les fêtes de Wurtzbourg seront toujours plus raffinées que celles de Munich.

A Bamberg, la «Rome de Franconie» bâtie sur sept collines, chaque porte cochère, chaque fresque baroque est une invitation à la flânerie et à la gourmandise. De même, les villages moyenâgeux de Volkach, Munster-Scharzach ou Sommerach, qui veillent sur Wurtzbourg depuis des siècles, regorgent-ils d'auberges aussi accueillantes que les relais de poste d'antan. Alors, de collines en vallons, la Franconie dévoile ses charmes. Elle s'affiche telle qu'en elle-même, résolument différente de l'autre Bavière, celle de la bière.

De notre envoyé spécial
Philippe Broussard

Guide

• **Y aller.** La compagnie allemande NFD, créée en 1980, propose des vols au départ de Paris et de Lyon à destination de Nuremberg. Renseignements au 48-62-79-38 (Paris) et 78-42-79-00 (Lyon). Il est également possible de rallier diverses grandes villes allemandes avec Air France ou la Lufthansa (tél. : 42-65-37-35) et de prendre ensuite un vol intérieur en direction de Nuremberg ou de Munich. Il est conseillé de louer une voiture pour mieux visiter les villages, villes et vignobles de Franconie, situés à une heure de route de Nuremberg et à trois heures de Munich. En train : départs de la gare de l'Est chaque soir à 22 h 30 pour Nuremberg, où l'on arrive à 9 h 31. Renseignements au 45-82-50-50. En voiture : environ 800 km entre Paris et Wurtzbourg.

Du mois d'avril au mois d'octobre (vendanges début octobre), les multiples fêtes de village attirent les amateurs de vin. Les mélomanes apprécient le printemps (festival Mozart, en juin, à Wurtzbourg). En hiver, les célèbres marchés de Noël (*le Monde* du 21 novembre 1992) valent, à eux seuls, le déplacement, surtout à Nuremberg, Wurtzbourg et Bamberg.

Se loger. La région dispose d'un excellent réseau d'hôtels de toutes catégories, aussi bien dans les grandes villes que dans les gros villages.

Déguster. La ville de Wurtzbourg est la base de départ idéale pour découvrir les vins du nord de la Bavière. Das Haus des Frankenweins (la Maison des vins de Franconie), située au 1, Kranenkai (tél. : 0931-57-12-41), propose un bon aperçu des différents produits de la région (blanc, rouge, «vins de glace»). Le vin rouge vaut rarement le détour, mais le blanc mérite une dégustation. Les tarifs s'échelonnent entre 35 et 70 F la bouteille de 0,75 cl. Une petite bouteille (0,375 cl) d'Eiswein(«vin de glace») peut coûter jusqu'à 200 F. Conseillé par un personnel flatté d'accueillir des visiteurs français, l'amateur se rendra ensuite chez les grands producteurs qui tiennent boutique en ville. Les étapes suivantes, de village en village, nécessitent davantage de flair et de curiosité. La Franconie compte six mille producteurs. Les vins sont de qualité inégale. Aussi importe-t-il de connaître la classification des vins allemands, du meilleur («Qualitatswein mit Prädikat») au plus ordinaire («Deutscher Tafelwein»). On peut faire confiance aux récompenses obtenues dans les concours régionaux. Les Allemands, en Franconie comme ailleurs, sont très stricts dans l'attribution des labels de qualité. Meilleures années : 1921, 1959, 1971. Les vins de Franconie normalisent, dit-on, la pression artérielle et défendent le système nerveux.

Explorer. La Bavière méconnue, celle du Nord et de l'Est, mérite le détour pour ses inombrables églises, chapelles et résidences en tous genres. On suivra ainsi la vallée du Danube allemand en direction de l'orient. Des étapes à Ratisbonne (Regensburg, ancienne capitale bavaroise) et Passau s'imposent. Plus à l'est, le long de la frontière autrichienne, signalons Altötting, la Lourdes bavaroise depuis 1489, avec sa chapelle et son superbe hôtel Zur Post (08671-50 40). A 15 kilomètres de là, il faut découvrir Burghausen, sur les rives de la Salzach. Cette ville très dynamique, qui organise chaque année un festival de jazz (seconde quinzaine de mars) et une multitude de fêtes et de manifestations culturelles, se targue également d'avoir l'un des plus beaux châteaux fort du pays. Il s'étend sur 1 030 mètres sur une crête au-dessus de la ville. Pour mieux apprécier le spectacle inoubliable de cette bâtisse sans fin juchée sur une colline, il est conseillé d'attendre la tombée de la nuit et de se poster sur les hauteurs, du côté autrichien.

Consulter. Les guides Visa *Bavière* et *Forêt-Noire* (Hachette), Gallimard (Bibliothèque du voyageur), Michelin vert, Nagel et Baedeker.

Se renseigner. A l'Office du tourisme allemand à Paris, 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88, notamment sur les diverses possibilités d'hébergemen*. •

Aventures tous azimuts

Convaincue des vertus de l'aventure et de la découverte, la Guilde européenne du raid propose aux enthousiastes en bonne condition physique une série d'expéditions hors du commun. Cela va de trois semaines en Guyane française, au coupe-coupe et en pirogue à travers la forêt équatoriale (15 000 F, premier départ en juin) à deux semaines au cœur de la forêt gaspésienne, au Québec, pour jouer les chercheurs d'or (9 au 26 août, 15 000 F), en passant par une section de la route de la soie en vélo tout-terrain (trois semaines pour parcourir 600 km dans les montagnes du Nord-Pakistan, 19 juin et 11 septembre, 14 000 F) ou, plus paisiblement, une route de l'ambre, toujours à vélo, pour découvrir, en trois semaines et 1 000 km (10 juillet au 7 août, 5 000 F), les pays baltes. Renseignements et fiches techniques au 11, rue de Vaugirard, 75006 Paris, 43-26-97-52.

L'inventaire en vedette

L'UNESCO fête cette année le vingtième anniversaire de son entreprise destinée à protéger les chefs-d'œuvre de la planète regroupés au sein du patrimoine de l'humanité. Un patrimoine auquel «*le Monde* Voyages» avait consacré l'un de ses *Terres d'Hiver* (8 novembre 1989) et à partir duquel l'association Arts et Vie a construit, dans sa nouvelle brochure, un éventail d'itinéraires permettant notamment de découvrir le Taj Mahal (Inde), le parc de Chitwan (Népal), Ankor (Cambodge), Borobudur (Java), Dambulla (Sri-Lanka), la Grande Muraille de Chine, la baie d'Halong (Vietnam) et la Grande Barrière de corail, en Australie. Un inventaire complété, sous d'autres cieux, par Pétra (Jordanie), Abou-Simbel (Egypte), Tikal et Copan (Amérique centrale), le Grand Canyon du Colorado (Etats-Unis), les parcs des Rocheuses canadiennes, le parc national des glaciers (Argentine), les îles Galapagos, au large de l'Equateur, et les chutes Victoria (Zimbabwe). Brochure et renseignements : sur place au 251, rue de Vaugirard, 75015 Paris, 40-43-20-21 ; par courrier au 39, rue des Favorites, 75738 Paris Cedex 15, et par Minitel (3614 code Arevie).

La Chine en autocar

Le rêve étant devenu réalité, le Tourisme français, un voyagiste qui n'a pas froid aux yeux, réédite, fort du succès enregistré en 1992, son expédition en autocar de Paris à Pékin *via* Moscou. Quarante-deux jours à l'aller (départ le 3 mai, retour à Paris en avion le 13 juin, à partir de 68 840 F par personne, en pension complète), quarante-quatre en sens inverse *via* Saint-Pétersbourg (départ de Paris en avion le 26 juillet, retour le 7 septembre, à partir de 66 730 F). Des durées et des prix susceptibles de tempérer l'ardeur des candidats à ce voyage hors du commun qui décideront peut-être de se contenter de vivre cette aventure en parcourant le récit et les photographies qu'en a faites l'un des guides de la première expédition. Un livre est vendu 196 F dans les librairies l'Astrolabe, à Paris, et au Furet du Nord, à Lille, ainsi que dans les agences du voyagiste.

Conscient des frustrations que pouvait susciter son invitation à un périple interdit au commun des touristes, ce dernier, mettant à profit la présence de son autocar sur le territoire chinois, en propose cette année deux variantes qui, tout en offrant une nouvelle et inédite approche de la Chine, devraient permettre à un plus grand nombre de personnes de partager cette expérience pour le moins originale. Il s'agit, en quelque sorte, de prendre le car en marche en rejoignant directement par avion Pékin ou Urumqui pour, *via* Badaling et la Grande Muraille, Xian (et son tombeau gardé par sept mille statues de guerriers grandeur nature), Lanzhou, Zhangyé, le fleuve Jaune, le désert de Gobi, Dunhuang et Turfan, cœur du désert chinois, découvrir la Chine d'Est en Ouest ou d'Ouest en Est. Et ce dans des conditions de confort inhabituelles dans ces contrées, à bord d'un véhicule neuf spécialement aménagé à cet effet : un Super Pullman Renault FR1 GTX de 22 larges sièges, doté d'une climatisation et d'un équipement (toilettes, frigidaire, radio-stéréo, vidéo et salon détente à l'arrière) adapté à ce type de périple. Deux circuits de vingt et un et vingt-trois jours (du 14 juin au 4 juillet et du 3 au 25 juillet) pour un prix tournant autour de 40 000 F par personne.

Poursuivant sur sa lancée, le Tourisme français proposera cet automne, du 20 septembre au 17 octobre, toujours en autocar de luxe, de rallier, en vingt-huit jours, neuf pays et vingt étapes, Paris au Nil. Baptisé «De l'Obélisque aux Pyramides», ce périple de 6 800 kilomètres conduira au Caire *via* Salzbourg, Vienne, Budapest, Bucarest, Istanbul, Konya (la cité mystique du soufisme et des derviches tourneurs), Alep et la forteresse d'Antioche, Palmyre, le Krak des chevaliers, Damas, la cité romaine de Jérash, Amman, Pétra la Rose (l'antique cité des Nabatéens), Nuweiba (Egypte) et le monastère de Sainte-Catherine, dans le Sinaï. Une formule plus originale qu'une autre pour franchir, dans un fauteuil, le Rhin, le Danube, le Bosphore, l'Oronte, l'Euphrate, la mer Rouge et le Nil. Une fantaisie qui coûtera environ 43 500 F par personne et que l'on pourra également vivre, en sens inverse, du 17 octobre au 14 novembre. Histoire de se mettre en jambes pour goûter les nouvelles escapades européennes programmées par le voyagiste : Compiègne, Reims et Euro Disney en deux jours (1 600 F), les nocturnes du Mont Saint-Michel ou les châteaux de la Loire en trois jours (autour de 2 500 F), les manifestations culturelles d'Anvers (2 500 F) ou Rome (5 300 F) en quatre jours, ou Vienne et Venise (6 600 et 7 000 F) en automne. Renseignements dans les agences de voyages.

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard.

TÉLEX

Madagascar au programme du voyagiste Argane avec, de mai à décembre, une découverte de l'île rouge en dix-sept jours, dont six de marche (quatre à six heures par jour, sans difficulté et sans portage) dans le massif de l'Isalo. Baignade dans le canal de Mozambique, puis traversée du «bush» pour Fort-Dauphin et l'océan Indien. De 16 000 à 17 650 F de Paris, selon le nombre de personnes, hébergement en hôtels et trente-deux places pour les bivouacs. Renseignements : 3, avenue Robespierre, 94400 Vitry-sur-Seine, tél. : 45-73-01-01.

L'Australie accessible aux étudiants de moins de trente et un ans pour 8 500 F jusqu'au 31 octobre avec la compagnie Cathay Pacific au départ de Paris, via Hongkong. Au choix : Adelaïde, Brisbane, Melbourne, Perth et Sydney. Escale possible à Hongkong. Renseignements auprès de Tours 33 (43-29-69-50) et d'Australie Tours (45-53-58-39).

Europe Hôtels, un nouveau service de réservation hôtelière sans intermédiaire et d'informations touristiques par minitel (3615 ORC) et téléphone (numéro vert : 05-05-33-00), accessible aux particuliers, aux entreprises et aux professionnels du tourisme, qui pourront choisir entre environ deux cents établissements en France et plus de trois cents hôtels en Italie (bientôt en Allemagne et en Espagne) en fonction de la localisation, de la catégorie, des prix, des périodes tarifaires, des opérations promotionnelles et des prestations offertes. Paiement par carte de crédit.

La Suède des châteaux au temps de Gustave III. Un circuit de six jours (départ le 1er mai) accompagné du professeur Giani Golin. Au menu, le pavillon royal d'Haga, la résidence d'été de Charles IX à Rosendal, les châteaux de Sturehof (lac de Malaren), de Skokloster (ancien monastère cistercien), d'Orbyhus et de Drottningholm, et des appartements privés de Gustave III au palais royal de Stockholm. Un périple proposé à 17 600 F par personne tout compris. Renseignements auprès d'Alantours, 5, rue Danielle-Casanova, 75001 Paris, 42-96-59-78.

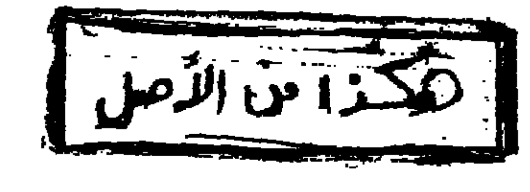
«Samarcande, ses terres secrètes», thème de l'exposition de près de quatre cents pièces, céramiques et bronzes du VIIIe aux XIIIe siècles présentée jusqu'au 7 juin au Musée des Augustins, 21, rue de Metz à Toulouse. Tous les jours sauf le mardi de 10 heures à 19 heures, 21 heures le mercredi. Tarif : 20 F. Renseignements au 61-11-33-14.

«Vols secs» avantageux proposés par le voyagiste FRAM pour dix-sept destinations au départ de Paris et de douze villes de province. Les prix dépendent de la destination et des dates de départ et de retour, et varient en fonction de quatre périodes tarifaires. Renseignements dans les agences de voyages.

Nouvelle vague de guides 1993-1994 édités par Voyageurs du monde : Brésil, Chine, Guatemala, Italie, New-York, Sri-Lanka, disponibles (80 F) dès maintenant en librairie ; Antilles, Inde, Mexique et Québec à paraître fin avril ; Japon Thaïlande et USA West le 15 mai ; pays tchèques, Floride et Russie en juin. Leur intérêt : l'actualité politique, économique, culturelle et les faits de société. Réactualisation gratuite quatre mois plus tard.

«Pétra, le dit des pierres», une exposition de photographies de Fouad Elkoury, Bernard Guillot, Thierry Girard, Jean-Philippe Reverdot et François Sagnes présentant l'antique cité nabatéenne de grès rose, halte des caravanes au temps de sa splendeur. A l'Institut du monde arabe (1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris, 5e) jusqu'au 20 juin, tous les jours sauf le lundi, de 10 heures à 18 heures.

Découvrir la faune et la flore du parc national de la Vanoise avec des accompagnateurs de montagne, c'est ce que propose cet été la station de Tignes. Forfait à partir de 815 F par personne et par semaine avec l'hébergement et trois sorties pour observer chamois, bouquetins, marmottes et aigles, et admirer gentianes, edelweiss et glaciers de Savoie. Renseignements auprès d'Immotignes (79-06-35-65) et de la Maison de la Savoie à Paris (42-61-74-73).



LIVRES

Léon et ses phares

Pour les marins, les ténèbres ne furent sérieusement vaincues que depuis le dix-neuvième siècle. En 1825, la Commission des phares règle les éclairages, codifie les signaux et donne leur statut aux lumières de la côte. L'ouvrage de Léon Renard raconte cette histoire.

L'ÉDITEUR a un nom d'estaminet : L'Ancre de marine. Et c'est peut-être cela, cette promesse de vieux récits des mers magnifiés par la bière, de maquettes de *streamers* ou de dessins aux murs, qui a attiré l'œil, l'autre jour, dans une librairie. *Les Phares*, de Léon Renard, se présentait comme un livre du trimestre, une sortie récente. Sur la « quatrième de couverture », aucune précision, rien d'autre que l'invite, un peu superlative, à la *« prodigieuse odyssée »* des *« bâtisseurs de l'impossible, sur des rochers flagellés par les terrifiantes colères équinoxiales de l'Océan »*. L'épopée des phares, comme on a celle de la marine à voile ou des cap-horniers. Cela allait. Oubliées de l'aventure, les vigies de la terre méritaient, et un livre, et une lecture.

Or, ces *Phares*-là sont en fait que la réédition d'un ouvrage publié en 1900. C'est signalé, en tout petit, à l'intérieur. Léon Renard a bien existé, mais il n'est plus là pour contempler ses chères tours de guêt. Passé l'agacement, et quelques doutes sur le procédé, ce grimoire maquillé en livre pubère offre un réel plaisir, et comme l'estaminet mentionné plus haut, quelques pistes, verticales, pour les songes. C'est vrai, les phares d'aujourd'hui doivent être commandés par ordinateur, et s'il reste des hommes à bord, ceux-ci doivent attendre la fin de « Frou-Frou », à la télévision, pour aller vérifier, sur un tableau de bord, la bonne marche du feu, tout là-haut. Y montent-ils seulement encore ? C'est vrai, la suite de cette histoire-là ne doit plus valoir un livre, et, en ce domaine-là comme en d'autres, les chroniques auraient pu s'arrêter plus tôt. Les éditions de L'Ancre de marine ont sans doute pêché par nostalgie.

Réflexe excusable, car l'ouvrage de Léon Renard est un petit chef-d'œuvre, à la fois gauche et très sérieux, une sorte de traité des connaissances actuelles – celles de 1900, et c'est troublant, – l'obole d'un esprit rigoureux et peu fantaisiste à l'effort universel de clarification. Qui était l'auteur ? Un ingénieur, intrigué, comme Arago, par la magie des feux dans la nuit ? Un historien du dimanche, peut-être un ancien de la marine marchande ? Pas un poète, en tous cas : son entreprise va droit au but, sans préface ni digressions. Elle paraît même parfois s'adresser directement aux candidats à la veille, et à la garde des lampes, un peu à la manière d'un cours magistral. Elle règle des comptes, lorsqu'il convient, tranchant par exemple le débat, compliqué par Edrisi, observateur du douzième siècle, sur la portée du phare d'Alexandrie.

Les Anciens s'étaient prononcés pour une mesure de sept cents stades, sans dire s'il s'agissait de grands ou de petits stades. Soit une variation de 70 à 110 km. Emporté par *« l'exagération assez ordinaire aux Arabes »*, Edrisi, lui, avait compté 148 km. Notre bon Léon conclut : aucun navigateur n'aurait pu voir le phare au-delà de 78 km.

Et quant à la tour elle-même, classée parmi les merveilles du monde, si elle fut la plus monumentale, dressée en une suite d'étages voûtés, comme la Tour de Babylone, qui comptait huit niveaux superposés, elle ne fut jamais, scientifiquement parlant, la plus sûre. La brume déplaçait la lueur de la lampe à huile, faussait les distances avec la côte d'Egypte, et quelques navigateurs durent leur naufage à cette méprise. Pour Léon Renard, les phares, inventés par les Libyens sur le cours du Nil, ne devinrent affaires sérieuses, c'est-à-dire signaux sûrs que bien plus tard, lorsque les Européens, sur les côtes de France et d'Angleterre, rationalisèrent l'art de guider les bateaux. Les premières corporations se contentaient de prier pour l'âme des matelots péris en mer. Obscurantisme.

Sous l'impulsion des ingénieurs, qui ont les faveurs de notre auteur, l'esprit de système s'organisa. On éleva sur le roc des phares *« de premier ordre »*, qui annonçaient la proximité de la terre, des phares de deuxième et troisième ordre, pour détourner les capitaines d'un récif particulier, des phares de quatrième ordre, à l'entrée des passes ou des ports.

Il y eut jusqu'à l'invention de l'électricité, toutes sortes de lampes à l'huile plus ou moins bien adaptées aux intempéries. On mit des siècles avant de réaliser que les marins confondaient parfois les feux blancs avec les étoiles. On abandonna le vert, moins visible, au profit du rouge. L'avancée fut rude, et Léon Renard n'en épargne aucun obstacle à son lecteur, aucun essai avorté, les erreurs de calculs, le rôle du sel sur le verre, la qualité des mèches et les querelles d'architectes. A le lire, on doit admettre que la raison ne triompha vraiment qu'avec les décisions de *« la Commission des phares de 1825 »*, qui imposa les feux fixes, les feux à éclipse de minute en minute, ou de demi-minute en demi-minute.


JEAN GUICHARD/GLMR

Le phare Ar-Men au large de l'île de Sein.

L'âge d'or des phares commençait : sur une médaille remise, en 1878, par le ministre des travaux publics à la jeune administration, on pouvait lire que la France se flattait de compter, le long de ses côtes, 372 phares, 760 bouées et 1 450 balises.

Les tours de signalisation ont toutes leur histoire particulière, celle de la Hague comme celle du roc d'Eddystone, qui s'effondra deux fois, dont la dernière, le 26 novembre 1703, au même moment que sa maquette, conservée dans la maison de Wistanley, son créateur, oui à chacune la sienne, mais, de grâce, nous demande l'auteur, qu'on ne confonde pas lyrisme lamartinien et travaux publics ! *« Ce qu'on doit surtout exiger des phares, c'est une forme rationnelle, une distribution judicieuse, une grande stabilité, une exécution parfaite »*. C'est déjà assez compliqué comme cela.

Connaissons-nous le phare des Smalls, cet enfer oublié des hommes en pleine mer britannique ? Le rocher de support disparaissait totalement sous les coups de la tempête. Les mineurs des Cornouailles que Whiteside, *« doué d'un génie remarquable pour la mécanique »*, avait emmenés avec lui durent s'arrimer à leur édifice lors de la construction, tant les eaux frappaient ferme. Les Smalls hantèrent longtemps les rêves des marins chargés du ravitaillement de l'équipe de maintenance. Les deux gardiens du phare, isolés, n'avaient pour salut que de jeter leur message à la mer, qui réclamaient secours avec déférence, et toujours signés : *« Votre humble serviteur. »*

Connaissons-nous les Smalls ? Léon Renard, en une page plus énervée, raconte encore qu'au début du dix-neuvième siècle, la tour essuya un autre coup de tabac. Lorsque les pêcheurs purent enfin accoster après des jours et des jours, l'un des deux gardiens était mort, déjà enfermé dans son cercueil, et l'autre le veillait tout en haut de son phare. Le premier était décédé de maladie. On crut le second, qui livrait cette version. Mais, dès lors, sur les Smalls, il y eut toujours trois hommes de permanence.

Après ce drame, et quelques autres, Léon Renard, de sa plume précise, reprend le cours tranquille de son histoire, jusqu'au bout, jusqu'à ses jours de 1900. S'il évoque les phares de ferraille des ingénieurs de la métallurgie, celui de l'Enfant-Perdu, en Guyane, ou celui de la Nouvelle-Calédonie, dressés à terre, puis embarqués, ce n'est pas pour faire rêver son lecteur. Simplement pour indiquer la fragilité de ces mécanos par rapport aux solides ouvrages de pierre. L'éditeur, celui-ci ou celui de 1900, a cependant pris soin d'adjoindre à cette chronique un peu froide, des gravures de phares dans la tempête. L'hommage rendu aux bâtisseurs et aux gardiens est plutôt dans ces pages.

Notre bon Léon sert le progrès, non la légende, et ce n'est pas sans réticence qu'à la fin de son ouvrage, comme une concession, il évoque les *Naufrageurs*, ces escrocs du signal dans la nuit. Léon a des principes, et il aurait sans doute préféré que son histoire des phares reste nette de toute salissûre.

« Malheureusement, écrit-il, *notre tâche serait incomplète si nous passions sous silence ces monstres qui, changeant le but que ce sont proposé les amis de l'humanité en éclairant les mers, ont employé, et emploïent encore ces feux, ailleurs si bienfaisants, pour causer la perte des navires, la mort ou la ruine des navigateurs. »* Au-delà de son précis d'instruction sur les tours du bord des mers, l'indignation de Léon, bon savant sans doute, et historien positif, est savoureuse.

Philippe Boggio

► ***Les Phares*, de Léon Renard, éditions L'Ancre de marine, 4, rue Porcon-de-la-Barbinais, Saint-Malo, 1993.**

COURRIER

Le président Adams à Gand

M. Bernard Sinsheimer, professeur au département d'histoire de l'université du Maryland, nous signale que, contrairement à ce qu'a pu faire penser à notre envoyé spécial à Gand (« D'Artagnan sur la route de Maastricht », « le Monde sans visa » du 13 mars), la plaque apposée dans cette ville belge pour rappeler le traité de paix anglo-américain de 1814 signé là, le signataire américain n'était pas John Adams – « John I » – (1735-1826), deuxième président des Etats-Unis d'Amérique, mais son fils et homonyme John Quincy Adams – « John II » – (1767-1848), qui devint, en 1825, le sixième président des Etats-Unis.

Quant au docteur A. Vyncke, de Gand, il nous indique que la demeure de la rue des Champs, sur laquelle est fixée la plaque, fut la résidence de la délégation américaine conduite par John Quincy Adams tandis que le traité lui-même, qui mettait fin officiellement à la guerre d'indépendance américaine menée contre l'Angleterre, fut signé le 24 décembre 1814 dans l'ancienne chartreuse gantoise de Meerhem où demeurait la délégation anglaise.

A propos du même reportage de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, M. Barros, de Bayonne, auteur de *Haïti de 1804 à nos jours* (L'Harmattan) et ancien directeur de l'Institut français d'Haïti, nous précise que la famille des romanciers Alexandre Dumas père et fils n'était pas *« franco-dominicaine »* mais *« franco-dominguoise »* puisque originaire de la partie de Saint-Domingue qui devint Haïti et non point de la partie qui se transforma en République dominicaine.

La Mine bleue

Nous avons reçu de M. Courtillon (Crévin, Ille-et-Vilaine) la lettre suivante :

Dans le supplément « Sans visa » du *Monde* du 27 mars, vous avez publié, sous le titre « Les forçats de l'or bleu », un article consacré aux ouvriers ardoisiers de Trélazé. L'auteur donne deux adresses de musées de l'ardoise. Puis-je me permettre d'ajouter ce que l'on a baptisé « La mine bleue », à Noyant-la-Gravoyère, dans le Maine-et-Loire (BP 10, 49780 Noyant-la-Gravoyère, tél. : 41-61-55-60), entre Segré et Pouancé. Comme le dit le slogan publicitaire, ce site offre *« une journée dans le monde fantastique de l'ardoise »*, à savoir : Musée de l'ardoise, butte des fendeurs, funiculaire et train minier (600 mètres de galeries), spectacle son et lumière à 126 mètres sous terre.

J'ai découvert ce spectacle en août 1992 et je l'ai apprécié pour la qualité de ses commentaires tout à fait dans l'esprit de l'article du *Monde*. Peut-être cela intéresserait-il vos lecteurs ?

Belfast, les murs de la guer

Un hélicoptère a bourdonné toute la nuit, stationné au-dessus d'un quartier populaire, les caméras infrarouges pointées sur les rues sensibles. Belfast, une grande ville industrielle, dans une province déchirée par des violences « interethniques » depuis plus de vingt ans : l'IRA d'un côté, les groupes paramilitaires protestants de l'autre, les habitants et, au milieu, au-dessus, autour..., l'armée britannique.

CONTRAIREMENT à ce que l'on pourrait penser, un voyage à Belfast n'est sans doute pas plus dangereux qu'un déplacement dans n'importe quelle autre grande ville occidentale. Tout juste, en venant de l'aéroport international, se rend-on compte de la tension qui règne, au passage de quelques *check-points* musclés de l'armée. Mitraillettes en bandoulière, petits véhicules blindés bloquant les accès : chaque voiture est contrôlée très sérieusement avant de rentrer dans la ville.

Le cadre géographique est surprenant. Entourée de montagnes noires et vertes, Belfast est traversée par la rivière Lagan qui s'ouvre sur le port, au fond d'un fjord où arrivent cargos et ferries. Le port de commerce est important, des docks à perte de vue, installés à quelques encablures du cœur de la ville. Le centre ressemble à s'y méprendre à celui de quelques grandes villes industrielles anglaises. Peut-être en plus riche et plus propre et plus prospère... d'apparence, tout au moins.

Ancienne petite bourgade commerçante établie par des colonies d'Anglais et d'Ecossais presbytériens au dix-septième siècle, Belfast connaît une extraordinaire croissance économique tout au long du dix-neuvième siècle. quinze mille habitants en 1800, 50 000 en 1832 et déjà 350 000 en 1900. Une croissance étonnante, menée par une élite protestante efficace. C'est alors l'une des grandes et prestigieuses villes industrielles de l'Empire britannique. On l'appelle l'« Irish Liverpool ». De ses chantiers navals sortent les plus gros navires (le *Titanic*, entre autres) et plus de 20 000 personnes y travaillent au plus fort de son activité. Manufactures de tabacs, fabrications de cordage et, surtout, industries textiles, de lin notamment, la rendent célèbre. Les catholiques arrivent en masse, fuyant la misère, surtout pendant la terrible famine de 1845-1849. Alors que le centre intra-muros est réservé aux protestants, les catholiques s'entassent dans des faubourgs miséreux, prémices des fractures qui ont perduré jusqu'aujourd'hui.

Et puis vient le déclin. En 1921, la partition de l'île est scellée. Le sud est catholique à 95 % et, après des siècles de colonisation anglaise, se constitue en Etat libre. Non sans violence. Seule une partie de l'Ulster (un cinquième de l'île), où les protestants sont majoritaires, reste rattachée à la couronne.

Et alors même que Belfast doit assumer son rôle de capitale d'Irlande du Nord, les crises économiques de l'entre-deux-guerres, l'effondrement des chantiers navals, la concurrence internationale, la menace des républicains du Sud viennent mettre le doute dans tous les esprits. Les tensions entre les deux communautés (surtout dans les classes les plus populaires), qui n'ont jamais cessé, peuvent maintenant se réveiller d'autant plus fort que le déclin et la crise s'installent. Une première campagne de l'IRA contre les frontières entre les deux Irlandes, en décembre 1956, est un échec total. Alors les catholiques semblent accepter leur sort, tandis que la majorité protestante gouverne sans partage le Parlement local.

L'explosion sociale arrive à partir de l'été 1968 avec le mouvement pour les droits civiques. Les catholiques, qui n'ont jamais accepté d'être séparés de la République d'Irlande, se révoltent alors contre les discriminations sociales et politiques de la majorité unioniste protestante. Les revendications se font au départ sans violence mais la tension est si vive que, très vite, les manifestations tournent à l'émeute entre les communautés. Londres envoie des troupes supplémentaires pour tenter de rétablir l'ordre, et dix mille soldats sont aujourd'hui encore enlisés dans un conflit au coût humain et financier faramineux. Les années 70 sont noires. L'IRA lance des campagnes d'attentats destructeurs en plein centre-ville, les rues sont vides, et un air de désolation flotte sur Belfast.



GILLES FAVIER/VU

Quartier catholique : « Bénis soient ceux qui ont faim de justice ».

Aujourd'hui, pourtant, le centre est rutilant. Le quartier en limite du port et de la cathédrale Sainte-Anne a été complètement réhabilité. Les rares vestiges des dix-septième et dix-huitième siècles sont mis en valeur ainsi que tous les bâtiments victoriens, sièges de prestigieuses compagnies, transformés en bureaux ou logements. A côté, le quartier commerçant s'organise autour de l'hôtel de ville. Les rues sont bondées, cinémas par-ci, Opéra par-là, restaurants chics, fast-food à l'enseigne connue et rassurante. Tous les grands magasins de Londres, toutes les grandes banques sont là représentées. L'architecture est démonstrative. L'image de la ville a été travaillée. Urbanistes et architectes ont transformé le centre et l'ont rendu attrayant. Pour la population bien sûr, mais aussi pour attirer les investissements dans une ville qui évoque bien souvent autre chose qu'une opportunité économique.

Mais l'ambiance n'est pas si sereine. Un large secteur piétonnier préserve les rues des attaques sauvages. L'alerte est permanente contre tout colis suspect. Sous le vernis rutilant du centre-ville se cache une économie artificielle, soutenue à bout de bras par les subventions de Londres. Plusieurs fois par an, l'IRA lance des campagnes d'attentats. Même le centre-ville archisurveillé n'échappe pas aux bombes et les dégâts se chiffrent par millions de livres chaque année. Pour l'exercice 1992-1993, Londres verse 2,5 milliards de livres de subventions directes dont 600 millions pour les seules forces militaires et policières locales, 30 millions de livres pour l'indemnisation des victimes de violence, sans compter les dommages matériels, le chômage, etc. Le grand hôtel d'affaires Europa, par exemple, détient le record européen des explosions criminelles. En face de lui, le Crown, splendide pub, beau comme un musée, véritable vestige du passé, est encore debout. Mais son frère jumeau, qui était encore récemment mitoyen, a été soufflé par une bombe. Chaque semaine, des attentats secouent la ville. Mais à part le bruit, un chantier ici ou là, le centre ne s'en ressent pas esthétiquement. Les entreprises du bâtiment de l'Ulster sont passées maîtres dans la reconstruction à l'identique. Le centre est d'apparence prospère, mais une exploration plus méthodique de la ville, notamment des quartiers ouest, les plus populaires et déshérités, fait vite tomber les masques.

De 1969 à 1972, soixante mille personnes ont dû abandonner leur logement. Le plus important mouvement de population civile en Europe depuis la seconde guerre mondiale. Intimidations de part et d'autre, jets de pierres, insultes, jusqu'aux bombes et aux balles, la peur est dans la rue. Des milliers de familles fuient des zones mixtes trop exposées ou ces lignes de partage entre les deux communautés. Dans les seules années 70, vingt-cinq mille logements sont endommagés ou complètement soufflés par des bombes. La ville se fracture de part et d'autre. Surtout à l'ouest, où se dessine un décor de guerre, maisons incendiées, rues coupées et abandonnées, fenêtres et portes murées. Belfast se réorganise. Déjà, avant les événements, 70 % des protestants vivaient dans des quartiers exclusivement protestants et à peu près autant de catholiques se retrouvaient entre eux. Depuis, le cloisonnement entre communautés n'a fait que s'accentuer au point d'aboutir, dans certains quartiers populaires, à une séparation physique entre deux rangs de maisons distants de quelques mètres.

Belfast est une ville où habiter un quartier, et parfois même une rue, signifie quelque chose. En se déplaçant dans tel ou tel magasin, en allant boire dans tel ou tel pub, en prenant un bus ou un *cab* noir, chaque habitant signe son appartenance. Il y a les quartiers ghettos, complètement fermés sur eux-mêmes, et leurs communautés. Les quartiers résidentiels où l'on s'enferme derrière de grands murs, les quartiers mixtes, et même les zones neutres, où on oublie tout, où on s'efforce d'oublier. Comme dans le centre commerçant, comme sur le port, comme à l'université et dans les pubs bondés qui l'entourent. Autant de lieux où l'on ne parle surtout pas de politique, à moins de bien savoir qui est en face de soi.

Belfast est une ville où les territoires sont marqués. Où que l'on soit, des éléments extérieurs nous indiquent où l'on se trouve. Si l'on est dans un quartier protestant de l'est de la ville, alors l'identité se fait à coup de versets de la Bible, peints sur les pignons des bâtiments ou des temples : *« Dieu est parmi nous », « Jésus est notre sauveur »*, en gros caractères, ajoutant une touche surréaliste aux décors de la ville. Sur les trottoirs, retour au concret. Toutes les bordures sont peintes aux couleurs de l'Union Jack. Si vous êtres dans une zone mixte ou catholique aisée, la discrétion va de pair avec un environnement résidentiel tranquille. De grands murs et des barrières métalliques pointues défendent l'accès d'une intimité, gage de tranquillité.

VOYAGE

Les Samoa cent ans après Stevenson

Suite de la page 25

Mais, presque simultanément, le rideau de la fiction se levait sur l'aventure vraie, sordide. Dans un haut-le-cœur, Schwob voyait le siècle le rattraper, le submerger, la maladie lui emboîtant le pas. La vraie vie n'était pas derrière les personnages, mais devant eux, voilant tout accès à l'imaginaire. *« Les Blancs sont des brigands inouïs »*, découvrait-il. Hors la mission anglaise (*« civilisée celle-là »*), il n'apercevait plus que l'infamie des *« aventuriers »* du commerce et de l'évangélisation. Chez les Allemands, chez les demi-caste, chez les maristes français, *« barbus, sales et stupides, des brutes inhospitalières »*, chez les mormons, chez les adventistes du septième jour, il voyait la même cupidité, dans les trafics d'argent comme dans le captage des âmes. Touché en pleine poitrine, il tombait dans l'embuscade tendue par le réel. Une fièvre épouvantable l'assaillait. Il délirait. Un univers entier se renversait : *« Les filles de Samoa ne sont pas jolies. La beauté polynésienne est un leurre. »*

Il devait mourir trois ans après, jamais vraiment remis, évitant de parler de son séjour. Tout juste retrouvera-t-on quelques lignes posées sur un cahier d'écolier : *« O Tusitala, viens que je te chante, dit Mona, et voici mon anneau : prends. Et elle passa son anneau à mon doigt. Et je me roulai près d'elle, tout le corps frémissant et je mordis la fleur d'hibiscus avec ses cheveux sombres tout près de son oreille ; et Mona chantait : O Tusitala, tala, tala, talofa, talofafaa Samoa. Et le parfum des îles flottait vers nous, et le balancement de la mer et l'aspiration de l'amour faisaient défaillir mon âme... »*

La chair et la mer, le soleil et l'ombre. Le rêve d'une étreinte heureuse sur l'île, avec l'île. Sous l'argumentaire d'un dépliant vantant les tropiques à prix coûtant, tenait-on là le synopsis du grand-œuvre que Stevenson l'avait adjuré d'écrire et qu'il serait secrètement venu quérir ? Un piège tendu à lui-même par le chasseur de stéréotypes qu'il était ? L'aveu réel ou imaginaire d'un conteur d'histoires bêtement balayé par le plaisir ? Et comment fallait-il entendre son cri, son ultime conviction : *« Mais les indigènes, je les aime beaucoup ! »*

Schwob avait trop soudainement faussé compagnie aux *« indigènes »* pour qu'ils veuillent même soupçonner des remords. Ils s'en tenaient à Stevenson, à leurs yeux l'une des seules réussites des Blancs, à l'instar de ce que représentait Samoa pour lui : *« Ce que Dieu avait accompli de mieux. »* L'auteur de *Docteur Jekyll et de Mister Hyde* n'était venu ni pour s'approprier leurs terre, ni pour asservir leurs esprits, mais seulement parce qu'il ne pouvait vivre nulle part ailleurs. Il n'était pas un conquérant mais un réfugié, condamné à ne pouvoir prendre la dimension du monde, avec la sienne propre, qu'au milieu du Pacifique.


J. DAVIS/ NATIONAL PORTRAIT GALLERY, LONDRES

Au centre, Robert Louis Stevenson en famille.

D'ailleurs, il y avait fait bâtir maison à ses mesures – *« La seule qui lui ait jamais appartenu »*, affirme maintenant un fier placard à l'entrée. Vailima a intégré la coutume d'ouverture permanente aux autres, passant tout naturellement dans les mains les plus respectées des Samoans en devenant la résidence des hôtes du chef de l'Etat, Malieota Tanumafili II. Epaulée de deux ailes nouvelles, les violences conjuguées du soleil, du vent et des pluies n'en ont pas moins altéré la superbe. Etrangement, ce sont les mormons, qui disposent et dispensent de larges sommes d'argent à travers la Polynésie (2), qui se sont offerts à la relever afin de la rendre présentable, le 3 novembre 1994, pour le centième anniversaire de la mort de son fondateur.

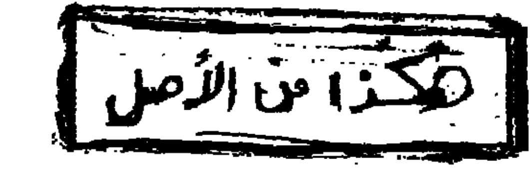
Au centre-ville, le siège du gouvernement, bel immeuble de bois délabré construit il y a un siècle par l'administration allemande, et les quelques comptoirs transformés en bars ou en magasins subsistant de l'époque Stevenson-Schwob n'auront vraisemblablement pas cette chance. *« Les banques prêtent pour construire en béton, pas pour restaurer des bâtiments anciens »*, regrette, désabusé, un haut fonctionnaire résigné à leur belle mort, qui dépouillerait Apia de son passé colonial. La capitale risque alors de n'avoir plus à présenter que les incongruités de son engagement « international », concentrées dans trois écueils de six étages (deux banques et le futur siège du gouvernement), surgissant d'une ligne de façades à peine plus élevée que la barrière de corail qui les protège de l'océan.

Mais le monument essentiel du passé samoan demeure son organisation sociale. Largement millénaire (à elle seule, la généalogie du chef de l'Etat couvre trente-cinq générations), elle a tenu tête aux cyclones comme aux éruptions volcaniques. Perceptible dès que l'on sort de la ville, comme l'avait déjà méchamment noté Stevenson (*« Apia, son port et son marché sont le siège de la maladie politique de l'île »*), et nulle part mieux qu'à une heure d'Upolu par un transbordeur qu'escortent de bondissants exocets, dans Savaï, la plus vaste île du Pacifique après Hawaï, à l'est de la ligne de changement de date, où les Samoans voudraient voir le berceau de la Polynésie.

Sur les routes rurales, des troupes d'enfants dans l'uniforme unisexe (*lavalava* de même couleur unie et chemisette blanche) qui les a conduits à l'école, sont à l'œuvre, machettes grands comme le bras en main, coupant ras l'herbe des bas-côtés avant de s'attaquer à celle entourant les *fales*. Une débauche de fleurs taillées, étincelantes après la pluie, offre des parterres aussi soignés que ceux des cottages anglais. D'autres équipes d'adolescents déterminés rassemblent les déchets. L'ordre dans la recherche des apparences est le premier reflet visible d'une puissante structure communautaire.

« Nous avons laissé derrière nous le système féodal, ils ne sont pas encore dégagés du patriarcat. Nous sommes en plein dans l'ère de la finance, ils sont à celle du communisme. Et cela les rend difficiles à comprendre. » A la rudesse d'un mot près, la description précise et prudente laissée par Stevenson il y a très exactement cent ans tiendrait encore. Car la colonisation n'a fait qu'entamer les Samoa. Partagé par le traité de 1899, l'archipel a vu sa partie orientale (capitale Pago-Pago) devenir américaine (elle l'est restée), tandis que les îles de l'ouest (capitale Apia) revenaient aux Allemands qui commençaient à s'approprier des terres (près de 15 %) pour y créer de grandes plantations vouées au coprah.

Durant la guerre de 1914-1918, à l'instigation des Britanniques, le territoire passe entre les mains de la Nouvelle-Zélande, plus préoccupée par des opérations parfois sanglantes de maintien de l'ordre que par des transformations politiques et économiques. Ainsi, part faite de l'évangélisation (à l'ouvrage depuis 1830) et des aménagements consentis dans l'instauration d'un Etat



, les mu

de la guerre

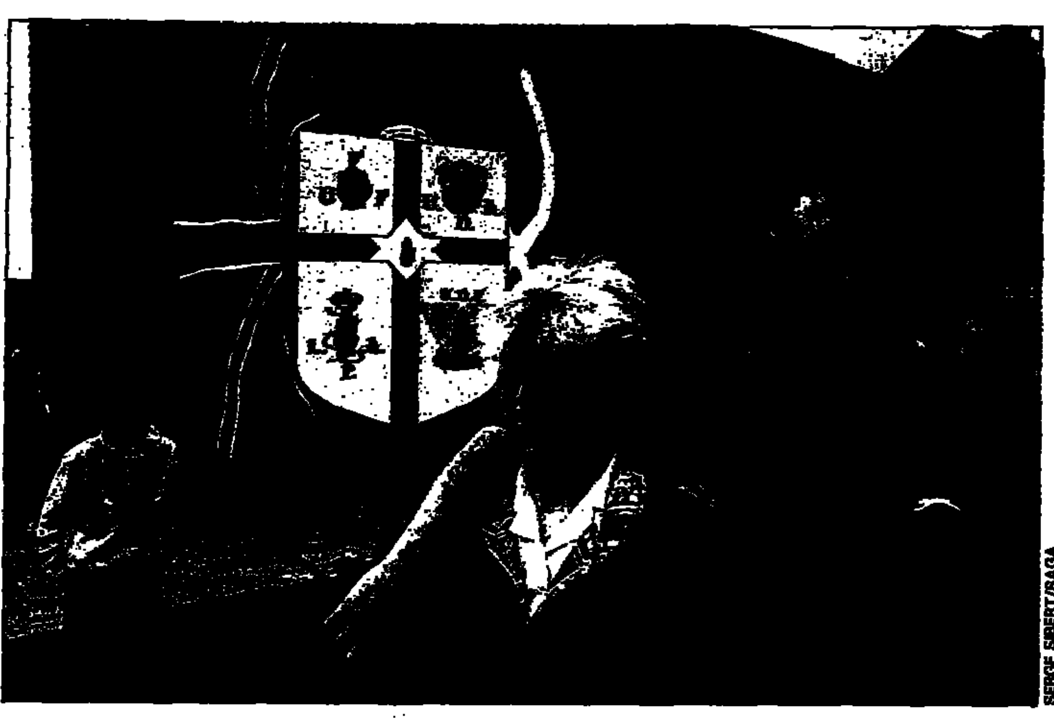
Dans Belfast ouest, par contre, l'identité communautaire s'affiche, se claironne d'autant plus fort que les ghettos sont formés, gardés et craints. Les graffitis, les fresques murales, sont autant des provocations contre l'armée britannique que l'appel et la revendication d'un juste combat. Belfast, ouest, c'est ce qui tue l'image rassurante du centre et même des trois quarts de l'agglomération qui, malgré la présence de l'armée, ressemblent à une ville classique. Belfast ouest ne ressemble à rien d'encore connu en Europe. *« Peut-être et même certainement ce qui se passera et ce qui se passe déjà dans de nombreux pays d'Europe de l'Est »*, commentera un conseiller municipal travailliste.

Falls et Skanhill, deux quartiers de Belfast ouest qui se regardent en chien de faïence. L'un protestant, l'autre catholique, un gigantesque mur entre les deux, des rues condamnées, des barbelés, des pavés anti-émeute. La pauvreté les rassemble, un monde les sépare.

Chacun vit en vase clos. On peut pratiquement parler de ghettos, fermés sur eux-mêmes, interdit à ceux d'en face. Deux communautés qui pensent vivre dans deux pays différents. Véritable ville dans la ville, Belfast ouest est une enclave à part, qui jure par sa violence. Violence des corons suintant la pauvreté, violence de l'armée qui patrouille par groupes, mitraillette pointée, position et déplacement de combat. Casques, gilets pare-balles, transmission radio pour chaque patrouille, l'un ouvre la marche tandis que le dernier marche à reculons et couvre le groupe.

Tous les jours, toutes les nuits, des colonnes de véhicules militaires blindés passent et repassent le long des rues pour marquer l'autorité de la couronne sur un labyrinthe de rues qui semble pourtant leur échapper complètement.

Côté catholique, des slogans peints annoncent au visiteur qu'il entre dans une zone libre. Quelques drapeaux républicains flottent ici ou là, tandis que, sur les toits, d'autres slogans vengeurs acclament l'armée de libération. Ailleurs, de grandes fresques murales représentent la Vierge, reproduisent la grotte de Lourdes ou autre lieu de pèlerinage.



SERGE SIBERT/SAGA

Quartier protestant : couple de militants loyalistes.

Pas de doute, on est chez les papistes. Plus revendicatives, des fresques représentent les commandos armés de l'IRA. Cagoule noire, fusil d'assaut, drapeau tricolore, ou bien tout simplement les portraits de martyrs de l'armée révolutionnaire, notamment Bobby Sand et ses trois coreligionnaires.

Les catholiques marquent leur territoire par le moindre détail. Certaines rues sont rebaptisées. Pour chaque pâté de maisons, parfois chaque rue, un ex-voto est dressé, des photos et noms gravés sur une plaque de marbre rappelant le nombre des habitants du secteur qui sont morts en activité (membres de l'IRA). Bien sûr, toutes les fenêtres des magasins, des pubs ou des clubs sont protégées de grillages ou même de plaques de métal. A Falls, 50 % des habitants ont moins de vingt-cinq ans. Chômage et pauvreté, ennui aidant, on imagine à quelle vitesse ils peuvent être entraînés dans une spirale de violence. Côté protestant, même bataille de fresques et de slogans. Cette fois-ci, les papistes sont dans la ligne de mire ; cette fois-ci, on célèbre Guillaume d'Orange, qui, en 1690, remporta une victoire décisive contre un roi catholique. Les fresques sont flamboyantes, presque une mythologie de rois dressés sur leur chevaux, terrassant l'ennemi. Dans le ghetto protestant, le décor est aussi pauvre et sordide que du côté catholique, mais moins étouffant, peut-être plus verdoyant.

La densité de population n'est pas comparable à ce qui se passe en face. Les protestants, manifestement moins nombreux, ont au moins un peu de place pour quelques arbres.

Cette différence de densité s'explique de plusieurs manières : d'une part, les protestants ont beaucoup moins d'enfants que les catholiques et, d'autre part, ils disposent d'une plus grande mobilité dans la ville pour rejoindre d'autres quartiers protestants plus tranquilles. Les plus jeune ont tendance à s'échapper du coin dès qu'ils le peuvent, et les écoles et universités anglaises leur sont, psychologiquement, d'un accès plus facile qu'aux jeunes catholiques.

Dès qu'une famille en a les moyens, elle fuit et déménage de cette zone de violence. Contrairement aux quartiers catholiques populaires surdensifiés, les quartiers protestants se vident peu à peu, le déclin est sensible. Cela aurait pu permettre aux catholiques de s'étendre un peu de ce côté... C'est sans compter sur une poignée d'irréductibles et les prêches de certains pasteurs extrémistes qui appellent la population à revenir, à se multiplier, à occuper le terrain face aux papistes. On ne cède pas un yard devant l'ennemi. Il existe une corrélation directe entre les quartiers populaires, la pauvreté, le chômage et le soutien aux extrémistes de tout bord. Des quartiers où il n'existe pas de « terroristes » mais seulement des combattants d'une juste cause.

En arrivant à Belfast, les troupes britanniques se sont organisées pour contrôler la ville et se protéger elles-mêmes. Car s'il y a une guerre déclarée, c'est bien celle de l'IRA contre l'armée anglaise. L'arrivée des *« Brits »* a considérablement modifié l'aspect et la forme de la ville, principalement dans Belfast ouest, d'où émane le gros des troupes de l'IRA et de groupes paramilitaires protestants.

Des avenues sont élargies et des points de passage modifiés pour pouvoir bloquer les quartiers ouest en quatre minutes. Barrières électriques, *check-points* permanents contrôlant toutes les entrées de la ville, etc.

A chaque carrefour stratégique, de véritables blockhaus de béton et de ferraille ont été dressés pour abriter troupes et postes de garde. Certains peuvent accueillir plusieurs centaines de militaires, qui vivent toute leur mission coupés du reste de la ville. Grillage anti-rocket, surveillance électronique, système vidéo, chaque casernement est doté d'un dispositif d'autoprotection ultrasophistiqué. Ils disposent également de matériel aussi performant pour leurs missions de renseignement. Au sommet d'antennes de plusieurs dizaines de mètres sont juchées des caméras pointées sur les alentours ainsi que des micro directionnels, attentifs à ce qui se passe dans le secteur. De véritables places fortes avec pont-levis et bloc de protection qui font vite penser aux forteresses du Moyen Age. Chaque jour, des colonnes de blindés s'en échappent ainsi que des patrouilles à pied, qui vont marquer, peut-être symboliquement, leur maîtrise du secteur. Les places hautes, comme les quelques tours de logements des années 60, sont également surmontées de caméras scrutant les alentours. Big Brother veille.

Si aujourd'hui l'atmosphère des quartiers ouest de Belfast est dure, elle était franchement sordide au début des années 70, lorsque Londres décide de reprendre directement l'administration de la ville en main. La discrimination envers les catholiques s'exerçait dans tous les domaines, notamment celui de l'habitat.

Le Northern Irland Housing Executive reprend le dossier et commence par faire l'état des lieux. Si l'on considère l'ampleur de la tâche, la municipalité et l'administration en charge des logements et de l'urbanisme ont réussi à retourner une tendance catastrophique. Mais les problèmes sont loin d'être réglés. La décennie Thatcher a mis à mal le budget nécessaire pour répondre aux besoins de logements sociaux mais, surtout, les enjeux politiques des deux communautés grèvent un certain nombre d'entreprises.

Le Sinn Fein, branche politique de l'IRA, annonce que vingt-quatre mille familles sont sur des listes d'attente alors que la ville ne construit que huit cents logements par an. Le quartier de Falls est toujours surpeuplé, même si beaucoup a déjà été fait pour reconstruire et améliorer le quartier catholique. A Skanhill, même constat. Mais le quartier protestant est en déclin manifeste. Ce qui n'empêche pas les derniers habitants de défendre bec et ongles leur ghetto. Politiquement, il n'est pas question de céder le moindre mètre carré aux catholiques.

Pour un professeur d'architecture de l'université Queen de Belfast, les urbanistes de la ville ne peuvent pas apporter de solutions aux troubles : *« Tout juste pouvons-nous répondre à certains problèmes de sécurité, en organisant des zones protégées, en édifiant des murs que l'on tente de faire le plus esthétiques possible, parce qu'il ne faut pas oublier que beaucoup d'habitants les ont sous les yeux en permanence. Mais on n'est là que pour le cosmétique, que pour répondre à l'urgence, à des problèmes de logement. »* Mais ces urbanistes sont très conscients qu'en édifiant un mur à la demande des habitants, on renforce leur sécurité mais également la ségrégation spatiale de la ville. Pour le moment, tant qu'un apaisement et des solutions politiques ne sont pas trouvés, on voit mal comment cela pourrait se passer autrement.

De notre envoyé spécial
Ejvind Sandelin

VOYAGE

parlementaire moderne, le Samoa occidental, lorsqu'il accède à l'indépendance en 1962 – premier Etat autochtone du Pacifique sud – conserve t-il les structures les plus traditionnelles de la culture polynésienne. A la différence de la Nouvelle-Zélande, où le maori a été sévèrement mis à mal, ou même à Tahiti, le samoan est demeuré l'expression de base dans tous les secteurs, y compris au Parlement, l'anglais (seconde langue officielle) n'ayant prééminence que lorsqu'il s'agit de trancher un différend juridique. Plus parlé qu'écrit, le samoan n'en a pas moins conquis une place sensiblement égale à l'anglais dans une presse en plein développement. Son utilisation dans l'enseignement primaire, en dépit d'insistantes tentatives de «néo-zélandisation», a été préservée.

L'édition, par manque de moyens, n'a malheureusement pas encore suivi. De désolantes publications saint-sulpiciennes occupent plus de place en librairie que la littérature. Les mythes fondateurs font de timides incursions, commentés en anglais, et Stevenson n'est accessible que par de rares traductions (*l'Ile au trésor* ou *la Bouteille diabolique*). Plus grave, Albert Wendt, le grand écrivain samoan contemporain (3), celui qui a su le mieux restituer (en anglais) les tensions internes de la culture samoane affrontée au changement, n'est toujours pas publié dans sa langue maternelle. Mais la grande affaire demeure celle du système des terres qu'accompagne celui des titres. Toute autorité en émane et donc le partage, ou plutôt l'attribution des responsabilités (4). *«Communisme»* disait Stevenson, communalisme ou familialisme, écrit-on parfois, paternalisme ou oligarchisme, estiment ses détracteurs : l'amplitude du cercle tracé par ces concepts marque la difficulté de définir ce qui est non pas l'expression mais le fondement du *faa samoa* (la coutume). Restées à 81 % coutumières, incessibles, appartenant aux noms d'ancêtres (aux familles) décernés à des «chefs» (*mataïs*) élus et révocables, le système des terres continue de former la digue majeure, bien que menacée, de la société traditionnelle.

L'«élection» du mataï, (un homme dans 95 % des cas) comme les décisions de la famille élargie, sont dégagées consensuellement, au terme de longues discussions, sans qu'intervienne un vote. En ces îles d'abondance naturelle où l'arbre à pain pousse au seuil du *fale*, l'on a pu calculer que deux heures et demie de travail quotidien suffisaient pour nourrir et loger son monde, et qu'il restait largement le temps de débattre. Ainsi, la «famille», dont l'histoire doit demeurer dans toutes les mémoires, est-elle toujours aussi présente que pressante dans la vie quotidienne de chacun. Etouffante parfois, dans l'exigence de bien faire. Et les fonctions de police ou les décisions de justice «nationales» s'effacent d'elles-mêmes devant les engagements du village.

La propriété collective assumée par le *mataï* garantit la cohésion de la famille étendue, mais aussi l'immobilisme social. Les limitations de la sphère individuelle impliquent l'usage par chacun des biens matériels communs, et banalisent leur appropriation. Faut-il y chercher le peu d'empressement pour la possession, l'absence de volonté d'accumuler, qui ont profondément découragé les experts en développement ? Qu'ils se rassurent : l'introduction de la monnaie dans les villages les plus reculés fait son chemin, avec des conséquences autrement graves.

«Il y a encore vingt-cinq ans, raconte un observateur de Savaï, *lorsqu'un garçon et une fille se plaisaient, ils se mettaient ensemble tout simplement. Le mari construisait le* fale, *partait à la pêche dans le lagon, la femme s'occupait des enfants. Aujourd'hui la fille va chercher à séduire d'abord le conducteur de bus qui apporte de l'argent chaque semaine, ou le policier. Ce peuple de marins intrépides qui avait mis à mal l'équipage de La Pérouse en 1787 n'ira plus pêcher, préférant acheter une boîte de thon dans l'échoppe du village, et délaissera la terre qui lui est attribuée.»* Les *fales* depuis toujours ouverts au vent se ferment peu à peu aux regards attentifs des autres en devenant de banales maisons. Des cloisons encore minces s'érigent dans la communauté. Chaque meuble est un obstacle ajouté. On s'assoit à l'européenne, loin du sol. Bribes de privatisation des vies.

Mais le système *mataï* se fissure également par en haut, conséquence de la multiplication des titres de «chefs» sans terres, sans légitimité ancrée dans le passé, sans généalogie, suscitée par l'élection des *mataïs* au Parlement par leurs pairs, avant qu'un référendum n'accorde en 1991 le droit de vote à tous les plus de vingt et un ans. On comptait cinq mille «chefs» lors de l'indépendance, et ils seraient plus de vingt-cinq mille aujourd'hui (sur cent soixante mille habitants), soit deux hommes adultes sur trois, alors qu'un sur quatre seulement (moins de dix mille) peut être considéré comme un chef «consacré».

Contagion mataï. Désir d'appartenance des meilleurs des enfants de la terre de Samoa. Comment ne pas en voir, malgré ses réserves, l'empreinte et l'emprise jusque chez Stevenson, lorsqu'il expose, cinq mois avant que la mort ne le surprenne, son projet de généalogie de ses ancêtres. Il veut remonter, écrit-il, *«jusqu'à mille ans en arrière, quand même je ne devrais aller sur leurs traces que par des gibets. Ce n'est chez moi ni de l'amour, ni de l'orgueil, ni de l'admiration. C'est une sorte d'expansion de mon identité...»* Et assurément la recherche d'une équivalence qui l'autoriserait à fusionner au plus haut niveau avec la société qui l'avait accueilli. Un simple détour par l'Ecosse pour signer plus profondément encore dans l'écriture son pacte de sang avec Samoa.

De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

(2) Les mormons touchent moins de 10 % de la population (contre 48 % pour les congrégationnalistes, 22 % pour les catholiques et 16 % pour les méthodistes), mais ont une politique très offensive.

(3) Aucune de ses œuvres n'a encore été traduite en français.

(4) Lire sur ce point l'analyse de Serge Tcherkézoff : «Les enfants de la terre à Samoa» (*Etudes rurales* n°s 127-128).

Guide

● **Y aller.** La compagnie Air New Zealand (66, Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : (1) 40-74-00-04 – agences en province) propose des vols pour Apia chaque semaine au départ de Londres ou de Francfort (billet aller-retour valable un an, modifiable : 8 600 F). Sa filiale Hotpac permet de réserver, ne serait-ce que pour la nuit d'arrivée, des chambres à des tarifs nettement inférieurs à ceux pratiqués sur place. Ainsi, chez Aggie Greys (l'hôtel «hollywoodien» le plus renommé d'Apia), chambres à partir de 350 F. Plus modestes, ouverts au grand air dans l'île de Savaï, le Safua Hotel (tél. : 51-271) offre une cuisine locale savoureuse et le Siufaga (tél. : 53-518), tenu par un parfait francophone, son *fale* au bord de l'eau.

Lire. *Le Voyage à Samoa* (lettres de Marcel Schwob à Marguerite Moreno) est édité par Ombres (132 p., 75 F), des lettres de Schwob à Stevenson et son essai sur l'auteur de *l'Ile au trésor* sont publiés à la suite de sa traduction de *Will du moulin* (Allia, 102 p., 80 F). *Henry James-Robert, Louis Stevenson, une amitié littéraire* (Verdier, 308 p., 110 F.) rassemble la correspondance entre les deux auteurs et comporte une essentielle préface de Michel Le Bris, ainsi que *Ceux de Falesa* de Stevenson (La Table ronde, 232 p., 95 F). Ancienne et très datée (1945), la préface aux *Veillées d'Océanie*, de Stevenson, n'est cependant pas sans intérêt (Les Belles Lettres, 192 p., 40 F). *Pluie*, *le Lac* et *Mackintosh*, trois nouvelles de Somerset Maugham, situées aux Samoa sont réunies dans *les Trois Grosses Dames d'Antibes* (Julliard, 484 p., 70 F). La plupart des romans et nouvelles d'Albert Wendt (comme *The Birth and Death of the Miracle Man*) sont publiés en anglais par Penguin. Enfin, dans le genre récit de voyage, *Sur toutes les mers du monde*, de Gavin Young (Payot, 436 p., 180 F) comporte deux amusantes escales aux Samoa. Le guide de Lonely Planet sur les Samoa (en anglais) est fort bien documenté (170 p. et environ 100 F en France).

Se renseigner. Les Samoa occidentales sont décalées de treize heures (en moins) par rapport à Paris. La saison «sèche» dure de mai à octobre. Téléphone direct par le 19-685. Pour tout renseignement, écrire au Western Samoa Visitors Bureau, P. O. Box 2272, Apia, Western Samoa. Tél. : 20-878, fax. : 20-886. ●

Bridge

nº 1532

LE RÉVEIL DE LA CHINE

Ce petit chelem a été réussi par Omar Sharif au cours du récent simultané mondial Epson auquel 13 000 Chinois ont participé avec d'excellents résultats.

♠ A 8 5 4 3 2
♡ A R 8 7
◇ V 3
♣ 5

♠ 10 6
♡ 6
◇ R D 10 9 8 5 4
♣ 6 4 3

N / O E / S

♠ V 9 7
♡ D 10 9 5
◇ 7
♣ R V 9 8 2

♠ R D
♡ V 4 3 2
◇ A 6 2
♣ A D 10 7

Ann. : N. don. N-S vuln.

Ouest X...	Nord Chemla	Est Y...	Sud Sharif
–	●♠	passe	2♣
4◇	4♡	passe	4 SA
passe	5♠	passe	5◇
passe	5♡	passe	6♡
passe	passe	contre	6 SA

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau, *comment Omar a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense?

Réponse :

«*Les annonces, explique Sharif,* ont «indiqué» qu'Est avait un singleton à Carreau et la Dame de Cœur, et *je décide de lui attribuer* le Roi de Trèfle. Dès lors le coup devient facile: R, D de Pique, As de Cœur et les quatre Piques maîtres du mort sur lesquels Est jette un Cœur et deux Trèfles. Il lui reste maintenant la Dame de Cœur et trois Trèfles. Je fais alors l'impasse à Trèfle et *lui donne la Dame de Cœur* pour faire le reste... Je ne m'attends pas à recevoir un oscar pour cet exploit, et Paul Chemla me déclare : «Tu penses que j'aurais chuté 6 Cœurs? Mais le chelem est en béton armé, *et* c'était le top!»

Effectivement pour gagner le PETIT CHELEM A CŒUR Chemla aurait pris l'entame à Carreau, puis il aurait tiré As de Cœur, Roi de Pique, Dame de Pique, Roi de Cœur et les Piques maîtres qu'Est n'aurait eu aucun intérêt à couper. A quatre cartes de la fin, Chemla encaisse l'As de Trèfle, coupe un Trèfle et joue le Valet de Carreau *qu'il coupe avec le Valet de Cœur* (Coup en passant)...

Et voici la conclusion de Zia: «Le contre d'Est est une erreur de débutant car, si le chelem à Cœur chute, le résultat sera bon même sans le contre. Omar a-t-il eu raison de ne pas tenir le contre? Je ne sais vraiment pas ce que j'aurais fait à sa place!»

UNE RUSE EXCEPTIONNELLE

Chaque année un jury de journalistes internationaux choisit la donne qui leur a semblé la mieux jouée en face du mort. Voici la lauréate de l'année 1989:

♠ 10 6 3
♡ D 8 4
◇ A R 7 5 2
♣ V 10

♠ V 4
♡ 10 9 7 3 2
◇ 9 3
♣ R D 9 3

N / O E / S

♠ D 9 5
♡ 6
◇ V 10 6 4
♣ A 7 6 4 2

♠ A R 8 7 2
♡ A R V 5
◇ D 8
♣ 8 5

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1♠	passe	1 SA	passe
2♡	passe	3♠	passe
4♠	passe	passe	passe

Ouest entama le Roi de Trèfle et continua Trèfle. Est fit l'As et contre-attaqua le 6 de Cœur pris par l'As (sur lequel Ouest fournit le 2). Regardez bien les quatre jeux et *essayez de trouver ce qui a pu se passer* pour que le déclarant chute ce contrat de QUATRE PIQUES qui était théoriquement sur table ?

Note sur les enchères

Sud jouait sans doute la réponse de «1 SA», forcing pour un tour sur l'ouverture d'une majeure, une convention qui est utilisée par certains experts. Ici, en tout cas, elle était utile car il n'y avait aucune bonne annonce sur «1 Pique». En effet la main n'est pas assez forte pour dire «2 Carreaux» ou «3 Piques», et elle est trop belle pour se contenter de répondre «1 SA» ou «2 Piques».

COURRIER DES LECTEURS

Saga brésilienne (nº 1516)

Plusieurs lecteurs (Maillet, Gilewicz, Lemaître, Seghesio...) ont brillamment proposé un squeeze plus simple que le «chassé croisé» du Brésilien Pedro Branco, et Pecqueux demande «si cette ligne de jeu, qui est moins spectaculaire, n'est pas préférable?»

Elle a l'avantage d'éviter de se tromper à la fin du coup, en revanche elle complique moins la tâche de la Défense qui, elle aussi, *peut* se tromper!

Philippe Brugnon



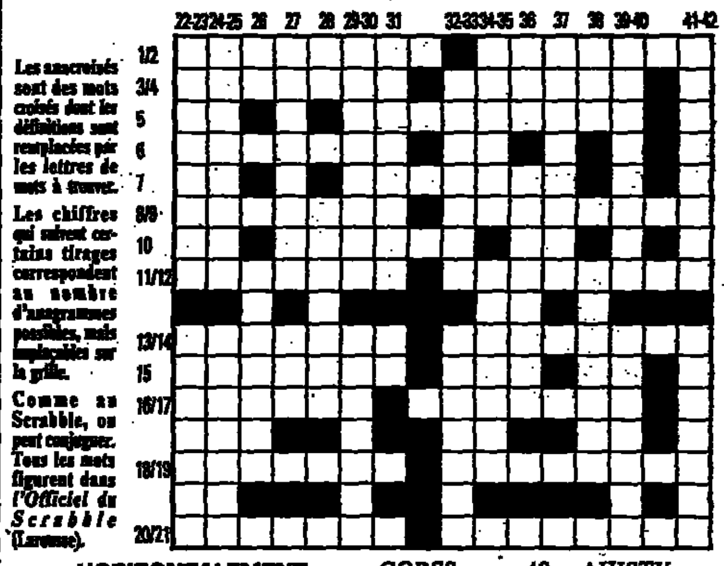
Anacroisés (R)

nº 763

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. BEIMNOST. – 2. AEEPRTU (+ 2). – 3. ABELOUU. – 4. ADEIRS (+ 7). – 5. CEEFIIPS (+ 5). – 6. ACEIQSU (+ 2). – 7. EEIIPST. – 8. CEINNSU. – 9. AAEMNRRT (+ 2). – 10. AEINNR. – 11. EEEEHRT. – 12. EEINNRTT (+ 1). – 13. EEIMOPT. – 14. EII NOPTV. – 15. AIIPRSS (+ 1). – 16. ADEEOR (+ 1). – 17. ABEILRS (+ 6). – 18. AAGERSU (+ 3). – 19. AEINORTV (+ 2). – 20. AEEHNST (+ 2). – 21. EEILNPST.

VERTICALEMENT

22. ABELORTU (+ 1). – 23. AAEEPRT. – 24. AABCNOTU. – 25. AADNOPU. – 26. AHINORS (+ 2). – 27. EIILLMNU. – 28. ACENORS (+ 4). – 29. AEEIMRSS (+ 8). – 30. EEIMRSV (+ 2). – 31. EEEIPPSU. – 32. ACEEIRR (+ 3). – 33. INOPRSS – 34. DEEFII (+ 1). – 35. CEELORU (+ 4). – 36. AAEINRST (+ 5). – 37. AAEIIRRS (+ 2). – 38. AEENPRT (+ 4). – 39. AEEGORSS. – 40. AIIISTV. – 41. ACERRTTU (+ 1). – 42. AENNNOT (+ 2).

SOLUTIONS DU Nº 762

1. POUPEES. – 2. ANABIOSE, retour à la vie active après hibernation. – 3. RUNIQUE. – 4. ROUANNE. – 5. VIVOIRS. – 6. MAYORAT, fonction de bourgmestre. – 7. PAIERAIT. – 8. ROENTGEN (GENERONT). – 9. SPECIALE (EPECLAIS). – 10. OFLAGS. – 12. SINISES. – 12. DENIVELER. – 13. VOILEES (VIOLEES). – 14. RECETTE. – 15. MOUTARDS. – 16. TIGNASSE (AGISSENT GISANTES SIGNATES TSIGANES). – 17. TUERAIT. – 18. AMENSAL, inhibé par les sécrétions d'une autre plante. – 19. ABRUTIRA. – 20. PROVOQUE. – 21. ADORERA. – 22. TUYERES. – 23. UNIVERS. – 24. OPPOSITE. – 25. EQUIPEE. – 26. IVETTES (VETITES). – 27. RANÇONNE (ANNONCER CANONNER). – 28. SENSITIF. – 29. ILLEGAL. – 30. EGALISEE. – 31. RELAVER. – 32. MANEGES (MESANGE...). – 33. BOUSER (BOURSE). – 34. BARYTON (BROYANT). – 35. ECRITEAU. – 36. ROUCOULA. – 37. REVISAT (ETRIVAS...). – 38. SEMATES. – 39. LIVEDO, tache violacée sur les jambes. – 40. ETETERA (RETATEE). – 41. ASSUMA (AMUSAS).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

nº 420

SAVOIR PARQUEUR NÈPE ASSAVOIR!

Suite du feuilleton scrabblo-paronymique *la Faune étique* *, du Belge Francis Fontaine.

Devenu scrabbleur, Thomas cherche à ASSIBILER tout le VIOC à BULLAIRE, mais les bouquins HADDOCK lui paraissent assez ZOSTÈRES ; il lui manque un truc qui lui HOTTERET *toute* hésitation. EUSTACHE, son INTER-LOCUTEUR, lui répond que, dans son cas, TOULOUPE ! Je vous LECYTHE ;

«TONKA n'est pas HUNNIQUE ; mais je ne veux pas t'AGUILLER sur une bonne piste, car tout PLATEURE vit aux dépens de celui qui l'écoute. L'an passé, sollicité par un né OPHITE, JATAKA le vif du sujet. Lui, de son côté, KHALKHA ma technique, MARKKA de plus en plus de points, et REDOWA son blason. Maintenant, j'en ai MARIMBA régulièrement : je suis tombé dans le PAONNEAU.

– Faut-il apprendre le dico par cœur ?

– Je n'ai PADICHA ! Il faut bosser, mais point trop NYMPHAUX ! Savoir PARQUEUR NÈPE ASSAVOIR ! »

Michel Charlemagne

GLOSSAIRE : ASSIBILER, donner un son sifflant à une occlusive. BULLAIRE, recueil des bulles du pape. *HADDOCK*, églefin fumé. ZOSTÈRE, varech. *HOTTERET*, petite hotte. EUSTACHE, couteau de poche. *LOCUTEUR*, qui parle. TOULOUPE, pelisse russe. LECYTHE, vase grec. TONKA, fève tropicale. HUNNIQUE, des Huns. *AGUILLER*, jucher précairement *(helv.)*. *PLATEURE*, dans une mine, couche peu pentue. OPHITE, marbre foncé. JATAKA, récit des vies antérieures de Bouddha. KHALKHA, langue de Mongolie. MARKKA, monnaie finlandaise. REDOWA, ancienne danse à trois temps. MARIMBA, xylophone africain (marre ! Y m'bat...). PAONNEAU, petit paon. PADICHA, sultan. PARQUEUR, qui s'occupe d'huîtres ou de bestiaux. NÈPE, insecte des eaux stagnantes. ASSAVOIR, savoir (vieux) ; ne se conjugue pas.

* *Le Roi de la faune étique*, 30 FF par *mandat international* à la FBS, bd Saint-Lazare 4, boîte 16, 1210 Bruxelles.

Club de Scrabble SNCF. 1 bis, rue d'Athènes, Paris
Tournois mardi et vendredi à 14 h 15.

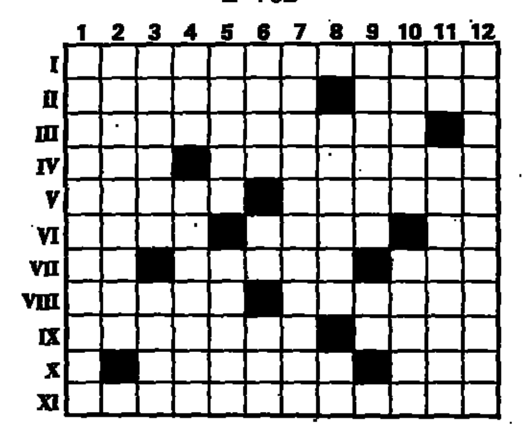
Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	IALPEGE			
2	AHVAIRA	PLAGIÉE (a)	H 4	76
3	AAH+NRU ?	VRAI	G 9	22
4	BUEAVRL	HARANGU(E)	7 C	67
5	V+DEUPOL	BULLERA (b)	5 E	36
6	-OFSTOTN	VŒU	8 A	32
7	OST+MLIS	FONT	M 10	42
8	I+TESTRW	SMOLTS (c)	K 7	26
9	ER+XADUI	TWIST	L 2	38
10	OBKIEAE	EXTRUDAI	15 F	69
11	BEE+MLRS	KOTAI	2 J	68
12	TEDAHQY	SEMBLER	O 2	101
13	DEHY+ONE	QAT	N 13	39
14	H+RDNOCE	ONDOYÉE (d)	B 8	42
15	COR+TNCI	HYDNE	12 A	44
16	T+EINESU	CORNICHE	C 1	30
17	MUPJSFA	ENSUITE	M 6	61
18	AJMP+EZI	SAUF	M 1	41
19	J+EEGL ?	CAMPIEZ	1 C	66
20	EGJL	(D)ÉCAMPIEZ	1 A	66
		JE	A 14	36
				1002

(a) « Épilage » est mauvais, ÉPILEUR, EUSE est bon, (b) Marquera d'un sceau. (c) Saumon de printemps; (d) NOYE, F 12, 39 ; DOYEN, 14 B, 38.
1. F. Lévy, 1 011 ; 2. F. Lumbroso, 950 ; 3. R. Frank, 947.

Mots croisés

nº 762



HORIZONTALEMENT

I. Attaquent la ligne. – II. Précède la pensée cachée. Mis au point. – III. Celle de l'économie préoccupe le monde entier. – IV. A son heure. Stratégie politique. – V. On les utilisa autrefois pour la musique. Inutile. – VI. Demi-frontière. Détruit la cellule. Réservé aux critiques. – VII. Pièce. A perdu son austérité. Pour les Jeux. – VIII. Rouille. On les utilisa autrefois pour la musique. – IX. Signe de crise? Grandement orientale. – X. N'est pas frappé de surdité. Monnaie. – XI. Apportèrent le nécessaire.

VERTICALEMENT

1. Ne se satisfont pas seulement des I. – 2. Plus pope que pape. – 3. Aigle. Conté par Loti. – 4. Dressé quand on l'épelle. Usent. – 5. Es en tête. Revenu du dix-neuvième siècle. – 6. Val. Belle lettre par lettre. Clean, dans le bon sens. – 7. Firent la lessive. – 8. Prend des couleurs. Préposition. – 9. Mer. Début d'instruction. – 10. A la tête bien faite. Abandonne. – 11. Sur l'enveloppe, parfois. Joue ou écoute. – 12. S'ils le font, c'est qu'ils aiment à l'excès la clarté.

SOLUTION DU Nº 761

Horizontalement

I. Hollywoodien. – II. Epiai. Presto. – III. Matinal. CERN. – IV. Ovin. Récréai. – V. Gagent. Ré. Vu. – VI. Iso. Cepées. – VII. Ote. Unitif. – VIII. Bourrelet. Kr. – IX. Inserai. Usai. – X. Nue. Incident. – XI. Essartements.

Verticalement

1. Hémoglobine. – 2. Opava. Tonus. – 3. Litigieuses. – 4. Laines. Ré. – 5. Yin. Nourrir. – 6. Art. Néant. – 7. Ople. Cilice. – 8. Or. Crête. Im. – 9. Décrépitude. – 10. Isée. Ef. Seu – 11. Etrave. Kant. – 12. Non-inscrits.

François Dorlet

□ **Rectificatif.** – La grille du nº 744 comportait une erreur, à savoir une case noire en trop (VIII horizontal ; 10 vertical).

Echecs

nº 1535

TOURNOI DES GRANDS MAITRES

Linares, 1993.
Blancs : Ivantchouk.
Noirs : Bareiev.
Défense Petrov.

1. é4	é5	14. h3 ! (g)	a6 (h)
2. Cf3	Cf6	15. hxg4 ! ! (i)	axb5
3. Cxé5	d6	16. Dç2	g6 (j)
4. Cf3	Cxé4	17. Fxb5 ! (k)	Dd6 (l)
5. d4 (a)	d5	18. g3 ! (m)	Ta7 (n)
6. Fd3	Fd6 (b)	19. Té1	Cd7 (o)
7. 0-0	0-0	20. g5 !	Ta8 (p)
8. ç4	ç6	21. a4	Cb8 (q)
9. çxd5 (c)	çxd5	22. Ch2 ! (r)	Df8
10. Cç3	Cxç3 (d)	23. Cg4 !	Fd6
11. bxç3	Fg4	24. Rg2 !	Rh8 (s)
12. Tb1 !	b6 (é)	25. Th1	Dg7
13. Tb5 ! (f)	Fç7	26. Cf6	h5
		27. Dd1 ! ! (t)	abandon

NOTES

a) 5. Dé2 permet aux Noirs d'égaliser facilement par 5..., Dé7 ; 6. d3, Cf6 ; 7. Fg5, Dxé2+ ; 8. Fxé2, Fé7 ; 9. Cç3, ç6.

b) Ou 6..., Cç6 ; 7. 0-0, Fé7 ; 8. Té1, Ff5 ; 9. ç4 ! Cb4 ; 10. Ff1, 0-0 ; *11.* a3, Cç6 ; 12. Cç3, Cxç3 ; 13. bxç3, dxç4 ; 14. Fxç4, Fd6 ; 15. Fg5, Dd7 ; *16.* Cb4 ! et les Blancs s'emparent de l'initiative (Karpov-Portisch, Turin, 1982) *ou 6..., Fé7 ; 7. 0-0, Cç6* ; 8. ç4, Cb4 ; 9. Fé2 ! *ou 6..., Cç6 ; 7. 0-0, Fg4 ; 8. ç4*, Cf6 ; 9. Cç3, Fxf3 ; 10. Dxf3, Cxd4 ; 11. Dé3+ (11. Dh3 ! semble meilleur selon Karpov), *Cé6* ; 12. çxd5, Cxd5 ; 13. Cxd5, Dxd5 ; 14. Fé4, Db5 ; 15. a4, Da6 ; 16. Td1, Fé7 ; 17. Df3, Tb8 ! et les Noirs résistent bien dans la plupart des cas. Ici, avec *6..., Fd6*, les Noirs n'entrent pas dans la suite active liée au développement du C-D en ç6 et se réservent de défendre leur pion d5 par ç7-ç6.

c) Trois suites principales s'offrent aux Blancs : 9. Dç2 ; 9. Cç3 et 9. çxd5.

d) Les Noirs doivent jouer *précisément* sous peine d'obtenir rapidement une position inférieure.

é) Il est probablement nécessaire de perdre un temps pour défendre le pion b7. On a essayé 12..., Cd7 ; 13. h3 (et non 13. Txb7 à cause de 13..., Cb6 menaçant 14..., Fç8), Fh5 ; 14. Txb7 ! (sans craindre 14..., Cb6 à cause de 15. Fd2, Dç8 ; 16. Fxh7+ !, Rxh7 (si 16..., Rh8 ; 17. Txb6, axb6 ; 18. Fb1) ; 17. Cg5+, Rg6 ; 18. g4, Fxg4 (ou 18..., Dxb7 ; 19. gxh5+, Rf6 ; 20. Té1) ; 19. hxg4, Dxb7 ; 20. Té1 menaçant 21. Dç2+).

f) Le passage de la T sur la cinquième rangée est assez gênant pour les Noirs. La menace 14. Txd5 (si 14..., Fxh2+ ; 15. Cxh2 !) force le recul du Fd6.

g) Afin d'attirer le Fg4 en h5, après quoi l'avance ç3-ç4 deviendra très forte.

h) Chassant la T de la cinquième rangée. Si 14..., Fh5 ; 15. ç4 ! et si 14..., Fé6 ; 15. Cg5, h6 ; 16. Dh5, Dd6 ; 17. g3, Cd7 ; 18. Ff4, Dç6 ; 19. Cxé6, Cf6 ; 20. Dé2 et l'avantage des Blancs est clair (Dvoiris-Rosentalis, 1984).

i) Un sacrifice de qualité très intéressant qui donne aux Blancs un pion et une forte initiative, joué pour la première fois en 1991 par Short contre Guelfand en quart de finale du Tournoi des Candidats. Une autre idée, également séduisante, consiste en 15. Txd5 ! Après 15..., Dxd5 ; 16. hxg4, Cç6 ! ; 17. Cg5, h6 ; 18. Cé4, Ta-d8 ! 19. g5, Tf-é8 ; 20. Té1, Cxd4 !, 21. cxd4, Dxd4 ; 22. Dç2 !, Dxd3 ; 23. Dxç7, Tç8, la partie s'achemina vers la nullité au quarante-neuvième coup (Dvoiris-Rosentalis, Lvov, 1990).

j) Et non 16..., h6 ? ; 17. g5 !

k) Après 17. Fh6, Té8 ; 18. Fxb5, Té4 ; 19. g5 (19. ç4 ! serait plus fort), *Dd6 ; 20. Cé5*, Dé6 ; 21. f4 les Blancs semblent mieux, mais dans la partie Short-Guelfand précitée les Noirs s'en sortirent par un superbe sacrifice : 21..., Cç6 ! 22. Cxç6, Txf4 ; 23. Txf4, Fxf4 *et*, selon Karpov, *les chances sont* égales.

l) La position des Noirs est difficile. Si 17..., Cd7 ; 18. Fh6, Té8 ; 19. Fç6. Le développement du C-D est un problème ; en même temps, il faut parer la menace 18. Fh6 gagnant la qualité avec un pion de plus.

m) Interdisant 18..., Cd7 à cause de 19. Ff4 !

n) Une défense peu agréable à jouer mais 18..., Ca6 n'avait pas grand sens.

o) Enfin le C-D entre en jeu avec l'intention de s'installer via f6 en é4.

p) Une réaction comme 20..., f6 semble dangereuse : 21. gxf6, Cxf6 (si 21..., Txf6 ; 22. Cé5) ; 22. Cg5, Cg4 ; 23. Té6, Dd8 ; 24. Cxh7 !

q) Quel aveu ! Les Noirs ne savent plus où donner de la tête et craignent, sur 21..., Cf8 la réplique 22. Db3 menaçant 24. Fa3.

r) 22. Db3 est maintenant inopérant : 22..., Df8 ; 23. Fa3, Fd6 ! Le plan des Blancs paraît décisif : le C-R se rend en f6 ; puis, le R cédera le passage à la T en h1 et le mat sera proche.

s) Si 24..., Fé7 ; 25. Dé2 ! f6 ; 26. gxf6, Fxf6 ; 27. Dé6+ ! avec gain.

t) Jolie pointe finale qui rend la menace 28. Txh5+ imparable.

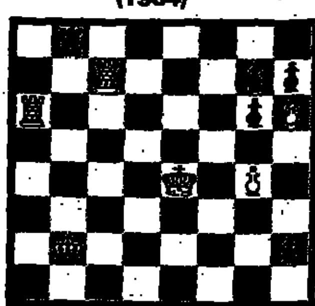
SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1534
G. UMNOV (1985)

(Blancs : Ra4, Tb1, Fç8, Pd2. Noirs : Rd3, Pa7, ç4, f3, g2, h7.)

Si 1. Fxb7 ? Rxd2 ; 2. Fxf3, ç3 ; 3. Fé4, Ré3 ; 4. Tg1, ç2 ; 5. Fxg2, Rd2 nulle.

1. Fh3 ! Rç2 ; 2. Ta1, Rb2 ; 3. Tg1, f2 ; 4. Txg2, f1=D ; 5. d4+, Ra1 ; 6. Ta2+, Rxa2 ; 7. Fxf1, ç3 ; 8. Fç4+, Rb2 ; 9. Fd3, h5, 10. d5, h4 ; 11. d6, h3 ; 12. d7, h2 ; 13. d8=D, h1=D ; 14. Db8+, Ra1 ; 15. Dxa7 ! Rb2 ; 16. Db6+, Ra1 ; 17. Da5 !, Db7 ; 18. Dxç3+, Db2 ; 19. Dé1+, Ra2 ; 20. Fç4+ et les Blancs gagnent.

ÉTUDE Nº 1535
V. KALANDADZE (1984)



Blancs (5) : Ré4, Ta6 et ç7, Pg4 et h6.

Noirs (6) : Rb2, Tb8, Pg7, g6, h7, h2.

Les Blancs jouent et font nulle.

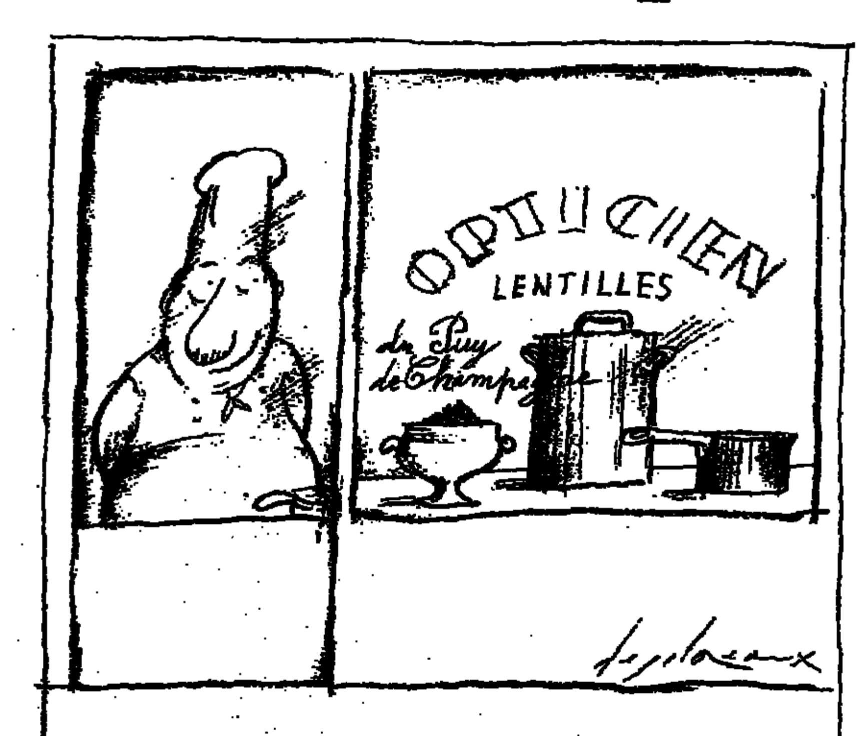
Claude Lemoine

Lentilles à la loupe

C'EST vrai, on rencontre plus souvent ces lentilles (sous leur nom dérivé du latin : « ers ») dans les mots croisés que dans l'assiette des restaurants. Dommage, peut-être ! Il est vrai que la lentille ancienne a mauvaise réputation. Sans même remonter à la légende d'Esaü réclamant à Jacob de ce « mets roux » *(sic)* pour échanger sa faim contre son droit d'aînesse, les Grecs l'accusaient de nuire à la vue. Et Platine de Crémone la qualifiait de *« pire de tous les légumes »*. Plus tard, les avis évoluèrent. Ambroise Paré en propose l'emploi *« pour empêcher que la gorge et autres parties intérieures ne soient esprises de bouons de la vérolle »*. Et ce fut longtemps le « plat du pauvre ».

C'est pourtant un excellent légume, un aliment riche en sels minéraux, en fer et en phosphore (fournissant 150 calories aux 100 grammes). Elle contient grandes quantités de matières azotées et de protéines et peut ainsi remplacer la viande dans les régimes végétariens. Seule l'enveloppe, très cellulosique, est peu digeste. Est-ce pour cela que je retrouve une recette du Moyen Age où il est conseillé de les cuire à l'eau de pluie mêlée de vinaigre, épices et orties blanches ? En tout cas il est bon de les faire tremper avant cuisson.

Le docteur Henri Leclerc ironise plaisamment, opposant les paysans et travailleurs manuels se régalant de lentilles associées à des corps gras (huile, lardons, etc.), les transformant ainsi en aliment complet, tandis que les intellectuels assaisonnent d'un peu de beurre frais ou de crème les lentilles décortiquées ! (*Les Légumes de France*, par Henri Leclerc-Masson, Masson éditeur). J'avoue que j'aimerais apprendre à décortiquer les lentilles, ne serait-ce que pour voir un grand chef de la « nouvelle cuisine » nous proposer un plat de lentilles décortiquées farcies aux fruits de la Passion !



Vous trouverez sur le marché plusieurs sortes de lentilles : la lentille brune de Champagne (rougeâtre et, aujourd'hui, assez rare) ; la lentille blonde, ovale et assez aplatie ; la lentille verte du Puy, petite, sombre et savoureuse, bénéficiant d'une appellation contrôlée. Alexandre Dumas disait : *« Il y a la grosse et la fine, celle-ci se nomme lentille à la reine, c'est la plus estimée. »* Les lentilles d'importation, blondes ou vertes, sont en général plus grosses que les françaises. Celles qui enrichirent Jacob étaient dites « lentillons ».

Revenons aux plats de lentilles. Entières ou en purée, elles accompagnent donc, on a vu pourquoi, des viandes grasses, le porc notamment. Christiane Massia *(Restaurant du Marché*, 59, rue de Dantzig. Tél. : 48-28-31-55) nous a donné, dans sa *Cuisine plaisir* (Flammarion édit.), la recette du petit salé aux lentilles (800 grammes de travers et 600 grammes de jarret de porc demi-sel pour 800 grammes de lentilles blondes, un gros oignon et un bouquet garni).

A Lyon, la salade de lentilles fait partie des « saladiers lyonnais » de tous les « bouchons ». Elle figure à Paris, avec les pieds de mouton et la salade de bœuf, au menu du *Bistrot d'Alex* (2, rue Clément. Tél. : 43-54-09-53). Mais on ne saurait oublier le cassoulet aux lentilles du Puy de *L'Ambassade d'Auvergne* (22, rue du Grenier-Saint-Lazare. Tél. : 42-72-31-22).

La Reynière

P.S. J'ai signalé ici l'initiative de quelques bons hôteliers restaurateurs de province pouvant proposer à leurs clients accueil, confort et qualité gourmande. En tête de leur association figure Michel Mioche, le chef propriétaire de l'Hôtel *Radio*, à Royat-Chamalières (43, rue Pierre-Curie. Tél. : 73-90-18-32). Ce m'est l'occasion de signaler ici ses filets de saumon (de l'Allier) aux lentilles vertes, venues en voisines du Puy.

Tandis qu'à Paris, au *Clos Morillons*, (50, rue des Morillons. Tél. : 48-28-04-37) Philippe Delacourcelle propose un menu dégustation sur le thème « lentilles » (285 F) : terrine de lentilles au foie gras, salade de lentilles au pied de veau, sauté de calamar et gésiers de canard aux lentilles...

Semaine gourmande

Chez Toutoune

Les chaises ont changé, les prix quelque peu aussi, mais Toutoune, souriante, est toujours là et le chef Marc Baudry ne manque pas d'habileté. C'est l'ardoise du jour (179 F) qui fait ici autorité (mais, autour d'un plat du « tableau » avec entrée ou dessert, on mangera pour 135 F). Le thon rouge est à la crème au gingembre, l'éventail d'avocat en vinaigrette d'agrumes, le filet mignon de cochon escorté d'une semoule au parfum de garrigue et les œufs à la neige aux pralines roses. A la carte, compter 220/280 F.

► **Chez Toutoune, 5, rue de Pontoise, Paris-5e. Tél. : 43-26-56-81. Fermé lundi midi et dimanche. Parking Saint-Germain. AE-CB.**

Restaurant du Château à Jouy-en-Josas

C'est, on le sait, le restaurant de la Fondation Cartier, en un château au milieu d'un parc. Le chef, Christian Aubertin, élève de Gérard Vié, ne manque point d'autorité non plus que de mesure en sa salade de tourteau mousse d'avocat, son steak de thon à la moelle et au verjus, sa selle d'agneau au vin de Cahors où sa minute d'agneau aux pamplemousses, avec de bons desserts. Menus « Affaires » à 190 F, « du Château » à 270 F, « Dégustation » à 380 F et carte ! Belle cave avec, en vedette, le cahors château-lagrezette d'Alain-Dominique Perrin.

► **Restaurant du Château, 3, rue de la Manufacture, à Jouy-en-Josas (78350). Tél. : 39-56-46-46. Fermé lundi, mardi et mercredi soir, samedi midi et dimanche soir. AE-DC-CB.**

Le Rivage à Gien

C'est le restaurant de l'hôtel du même nom, sur les quais, près du vieux pont bâti par Anne de Beaujeu. Nombreux menus (semaine : 155 F ; et 215-310-340 F) et carte. Christian Gaillard propose le foie gras frais avec une compote de pommes et raisin, le saumon fumé avec des blinis au sarrasin, les suprêmes de barbue à la crème de coques, le râble de lapereau au chèvre frais, etc. Cuisine fort honorable et très bonne cave.

► **Le Rivage, 1 quai de Nice, à Gien (45500). Tél. : 38-67-20-53. Tous les jours. AE-DC-CB.**

Le Gambetta à Houilles

François Pequignot, dont j'avais annoncé l'installation en banlieue (après ses « Epicure » parisiens), vient de s'adjoindre, en cuisine, Philippe Roth (venu du Tastevin de Maisons-Laffitte) et propose désormais une seule carte-menu (150 F) avec un beau choix d'entrées, de poissons ou viandes, fromages ou desserts. Outre qu'ils n'utilisent que des produits frais, on doit citer aussi la belle carte des vins. Nous avons apprécié le pannequet de saumon à l'aneth au caviar d'aubergines, et ma voisine semblait se régaler des émincés de rognon de veau au Sancerre. En dessert, à noter la crème brûlée aux raisins et une « symphonie à la banane ».

► **Le Gambetta, 41, rue Gambetta, à Houilles (78000). Tél. : 39-68-52-12. Fermé samedi midi et dimanche soir. AE-CB.**

L. R.

USAGE

La bonne soupe

EN 1874, *la Semaine parisienne* publiait *le Plus Beau Dîner du monde*, un « conte cruel » de Villiers de l'Isle-Adam (1). On y voyait à un an de différence deux notaires, Me Percenoix et Me Lecastelier, offrir à leurs hôtes *« le plus beau dîner du monde »*. Mais quel serait le menu de ces agapes ? Y servirait-on, comme dans les plus prestigieuses cantines de notre temps, *« des suprêmes de phénix servis sur leurs cendres ? »* En fait, le dîner fut simple, un repas de crise, dirait-on, car il faut impérativement transiger avec elle, chez l'un comme chez l'autre. Il se composait symétriquement *« de deux potages, trois entrées, trois rôtis, trois entremets, de vins irréprochables. »* (...) *« Le plus beau dîner du monde n'est-il pas celui qui est à la pleine satisfaction du goût de ses convives ?* nous confie Villiers.

Plus beau, mais s'agit-il encore de juger lorsque les termes comparés atteignent l'incomparable ? Ce qui est le cas presque général de nos guides gourmands à propos des chefs, notés, étoilés, toqués. Mais voilà, il commence à manquer quelque chose, si ce n'est de convives et d'amphitryons. Et lorsque l'année suivante, nous dit Villiers, se produisit la même occurrence, et que revint le même potage, l'autre amphitryon, Me Lecastelier avait inventé une surprise : *« Chacun trouvait sur son assiette – ce que l'on appelle un jeton de présence – une pièce d'or de vingt francs. »*

Ainsi, à propos du potage, était établie l'impossible différence, celle qui torture encore le choix des « guides gastronomiques », la légitimation, dont la pérennité sera assurée une année durant, jusqu'à la prochaine édition. Que veut-elle dire encore aujourd'hui, lorsque les chefs courent après les repas les moins chers à exécuter, si possible dans les établissements annexes, dont ils gardent la griffe et la signature, mais dont les simples apprêts sont organisés selon les règles de la haute cuisine ? Qui signe, sinon l'or du *« jaunet »*, l'impossible différence, ou son absence avérée ? En 1907, Escoffier écrivait : *« Il faudra d'ailleurs près d'un siècle aux successeurs de Carême pour amener les potages à l'état de perfection où nous les voyons aujourd'hui. »* En 1875, paraît chez Hachette le livre des « potagistes » de Jules Gouffé, élève de Carême. C'est le *Livre des soupes et potages*, avec ses quatre cents recettes. A la table mythique et jubilatoire de Villiers, s'ajoute plus près de nous, le propos d'Edouard Nignon, autre cuisinier célèbre : *« Dans les flancs translucides et galbés de la tasse de porcelaine, mon regard semble se perdre. Il suit captivé le rêve même de l'artiste qui composa ton essence divine, ô potage ! (2) »*

Potage et soupe désignent à peu près la même chose, dit-on ! Il doit y avoir cependant quelque différence. Le potage, plus léger, convient au début des repas, soit un potage à l'oseille, un potage Germigny, le potage Saint-Germain. La soupe, plus substantielle, constitue presque un repas. De cette série infinie, subsistent, selon les régions, la garbure béarnaise, trésor d'abondance magnifiquement traité chez Arrambide (*Les Pyrénées* 19, place du Général-de-Gaulle 64220 Saint-Jean-Pied-de-Port. Tél. : 59-37-01-01), le minestrone italien plaisir de l'été, et la délicate soupe au pistou provençale telle que la conçoit Guy Gedda *(Le Jardin de Perle-Fleurs*, 100 Chemin de l'Orangerie, 83230 Bormes-les-Mimosas. Tél. : 94-64-99-23). Eh quoi, la soupe ! Au Moyen Age, cela désigne des tranches de pain arrosées de bouillon gras ou maigre. C'est depuis cette époque que l'on dit *« être trempé comme une soupe »*. Le potage, lui, fait son apparition au XVIIe siècle. Alors que l'un et l'autre sont cuits au pot, soupes et potages sont des cuissons à l'eau. Mais qui commença, du pot ou de la rôtissoire ? Les doctes n'ont pas tranché encore, bien que le retour aux soupes primitives, prôné par les amis de la nature (3) telles que soupe au pissenlit, soupe de fanes, soupe d'ortie, velouté de potimarron, et les fameuses gaudes, nous laisse quelque espoir de retrouver le secret des hautes époques de l'histoire.

SAINT-SIMON atteste à la fois de l'abondance des potages, des cuillères de vermeil et de l'appétit extraordinaire du Roi-Soleil : *« Ces potages dont il mangeait soir et matin plusieurs et en quantité de chacun sans préjudice du reste, étaient pleins de jus et d'une force extrême. »* Quant au général de Gaulle, il aimait trouver à son menu un potage différent chaque jour. Il appréciait même d'en prendre avant le coucher. On lui prête ce mot, à l'un de ses familiers qui avait décliné son invitation : *« Vous avez tort, Guichard, la soupe est un plat national ! »* (4) »

Il reste, par ailleurs, à écrire de la soupe pénitentiaire, de celle des casernes, des couvents.

POTAGE ou soupe ? Peu importe, on aura garde de n'user pour la soupe familiale que de légumes frais choisis, sinon les sachets métallisés – passés ou veloutés ? – au fade contenu lyophilisé nous attendent. Les grandes et petites traditions se maintiennent : la *bisque* de Gérard Vié (*Trianon Palace*, à Versailles) relève sans doute des premières ; aux secondes, non moins méritoires, appartient la *soupe de roche* que Michel Philibert (*Le Saule Pleureur*, quartier Beauregard 84170 Monteux. Tél. : 90-62-01-35) réserve aux fidèles de son menu à 195 F. Au *Coq flamboyant* (5) André Gamon propose toujours quelque fameux potage. Alors, que valent à cette aune les toques, les étoiles, les fourchettes si le génie avoué des chefs est de porter leur effort sur ces modestes apprêts ? La crise et la restriction de clientèle n'expliquent pas tout. Les habitudes, sinon le goût, changent inexorablement. Ainsi en est-il du « retour » des soupes. Crise ou mutation radicale ? Le « Bistrot-d'en-face » est un symptôme, comme celui « d'à-côté ».

Jean-Claude Ribaut

(1) *Contes cruels*, Villiers de l'Isle-Adam, GF Flammarion.

(2) *Dictionnaire des potages*, Michel Caron et Ned Rival, La Pensée moderne 1964.

(3) *A la bonne soupe*, Chantal et Lionel Clergeaud, Equilibres, 1989.

(4) *Dictionnaire des potages*, op. cit.

(5) Le Coq de la Maison Blanche, 37, bd Jean-Jaurès 93400 Saint-Ouen. Tél.: 40-11-01-23.

Balzac au pays des tsars

« Balzac dans l'Empire russe »... Une passionnante exposition se tient actuellement chez Honoré de Balzac, dans sa maison de Passy, qui retrace les voyages en Russie et en Ukraine que fit l'auteur de *la Comédie humaine* entre 1843 et 1850, l'année de sa mort, et évoque le rayonnement de son œuvre dans un pays où, dès les années 1830, elle a été lue en français d'abord, puis en russe (notamment *Eugénie Grandet* par le jeune Dostoïevski). Organisée en collaboration avec une vingtaine de musées et de bibliothèques russes et ukrainiens, elle présente des documents et des objets qui n'avaient jamais été montrés au public français.

LE 19 juillet 1843, Honoré de Balzac quitte Paris pour Dunkerque, d'où il s'embarque pour la Russie à bord du paquebot à vapeur le *Devonshire*, qui accoste le samedi 29 juillet à Saint-Pétersbourg. Il vient rejoindre Mme Hanska, « l'Etrangère », qu'il n'a pas revue depuis 1835, à Vienne. Mais sans doute nourrit-il en même temps des espoirs littéraires dans un pays où, malgré la censure et les libertés que se permettent les traducteurs de ses œuvres, il est un des écrivains étrangers les plus célèbres. A son arrivée, il s'installe dans un meublé tenu par une veuve qui parle français, en face de la maison de Mme Hanska, rue Bolchaïa-Millionnaïa, dans le quartier des palais et des ambassades, à deux pas du Palais d'hiver, de l'Amirauté, des quais de la Neva et de la perspective Nevski. Dans son *Journal* à elle, il note, le 2 septembre : *« Je suis arrivé le 17 juillet (style polonais) et j'ai eu le bonheur, à midi environ, de revoir et de saluer ma chère comtesse Eve dans sa maison Kutaïsoff, grande Millione. Je ne l'avais pas vue depuis Vienne et je l'ai trouvée aussi belle, aussi jeune qu'alors. Il y avait sept ans d'intervalle, cependant, et elle était restée dans ces déserts de blé comme moi dans le vaste désert d'hommes de Paris. »*

Issue d'une famille noble polonaise, les Rzewuski, Eveline Hanska avait épousé le comte Hanski, propriétaire d'immenses domaines en Ukraine, de vingt-deux ans son aîné. Grande lectrice de livres qui venaient de France, elle avait entrepris, depuis 1832, après avoir lu *Scènes de la vie privée* et *la Peau de chagrin* (1), une correspondance de plus en plus passionnée avec l'écrivain admiré. Ils se rencontreront pour la première fois à Neuchâtel le 25 septembre 1833 ; puis à Genève en 1834 et à Vienne l'année suivante et, jusqu'en 1848, Balzac et « l'Etrangère » ne cesseront de s'écrire. Ensuite, ils ne se quitteront plus. Correspondance secrète, souvent autocensurée pour ne pas compromettre la destinataire des lettres.

Devenue veuve en 1841, Mme Hanska accepte que Balzac vienne enfin lui rendre visite à Saint-Pétersbourg. Projet plusieurs fois remis, auquel il rêve depuis longtemps : *« Je deviendrai Russe si vous n'y voyez pas d'obstacles, et j'irai demander au czar la permission nécessaire à notre mariage. Ce n'est pas si sot ! (...). Il y a deux ans que je songe à aller faire une littérature et un théâtre à Saint-Pétersbourg (...). Ce qui m'a surtout arrêté, c'est le défaut de connaissance de la langue »*, écrit-il. Il a même tenté d'établir son budget : *« Il n'en coûte que 400 francs du Havre à Saint-Pétersbourg et 400 pour revenir, ce qui fait 800 francs ; 200 pour aller et revenir du Havre, en tout 1 000 francs. Ainsi, en comptant 1 000 francs de séjour pour un mois, tout ira bien. Seulement, je vous prie de me caser dans une maison honnête, car M. de Custine m'a dit qu'il n'y avait pas d'auberges et que l'on était bien embarrassé de se loger (...). Voilà qui est facile et qui ne me coûtera que 2 000 francs, un volume ! Avec quelle joie je le ferai, celui-là ! »*

Cette fois, bien décidé, pour gagner le prix du voyage, il vient de terminer, à marche forcée, *Splendeurs et misères des courtisanes* et la troisième partie d'*Illusions perdues, David Sechard*. Le 14 juillet, à l'ambassade russe, il a fait viser son passeport par un secrétaire d'ambassade qui le reçoit avec un certain mépris et le décrit ainsi dans son *Journal* : *« Un petit homme gros, gras, figure de panetier, tournure de savetier, envergure de tonnelier, allure de bonnetier, mine de cabaretier, et voilà. Il n'a pas le sou, donc il va en Russie ; il va en Russie, donc il n'a pas le sou. »*

Le voyage n'a pas fini là-bas de susciter la méfiance, comme en témoigne la dépêche chiffrée que le chargé d'affaires, le comte Kisséleff, envoie, le 24 juillet, à son ministre, le comte de Nesselrode : *« Si M. de Balzac, le romancier, n'est pas déjà à Saint-Pétersbourg, il est probable qu'il ne tardera pas à y arriver, car c'est déjà le 14 de ce mois qu'il a fait viser son passeport pour se rendre par Dunkerque en Russie. Comme cet écrivain est toujours aux abois dans ses affaires pécuniaires et qu'il est en ce moment plus gêné que jamais, il est vraisemblable que, malgré l'assertion contraire de ses journaux, une spéculation littéraire entre dans le but de son voyage. Dans ce cas, en venant en aide aux besoins d'argent de M. Balzac, il serait peut-être possible de mettre à profit la plume de cet auteur, qui conserve encore quelque popularité ici, comme en Europe en général, pour le porter à écrire la contrepartie de l'hostile et calomnieux ouvrage de M. Custine. »*

En effet, *la Russie en 1839* – les lettres de Russie du marquis de Custine – vient justement de paraître à Paris en mai 1843, soulevant la colère des officiels russes (*« Est-ce ma faute à moi*, écrit Custine dans sa préface, *si en allant demander à un gouvernement absolu des arguments nouveaux contre le despotisme de chez nous, contre le désordre baptisé du nom de liberté, je n'ai été frappé que des abus de l'autocratie ? »*). Les fonctionnaires du tsar tentent de déchaîner une campagne de presse contre Custine. On fait écrire diverses réfutations stipendiées, notamment celle de l'employé de la police secrète N. I. Gretch, mais les Russes préféreraient acheter les services d'un auteur connu. Balzac ne voulut pas prendre ces offres en compte. Il s'en plaindra à son retour : *« On dit que j'ai refusé des sommes énormes pour écrire une certaine réfutation. Quelle sottise ! Votre souverain est trop spirituel pour ignorer qu'une plume payée n'a pas la moindre autorité. Je n'écris ni pour ni contre la Russie. »*

Le séjour ne répond pas à ses espérances. *« J'ai reçu le soufflet destiné à Custine »*, dira-t-il à son retour. L'homme de lettres sent bien que les milieux officiels le boudent ; il fréquente les amis de Mme Hanska et quelques hauts fonctionnaires dont il veut gagner les faveurs. Invité à la grande revue annuelle de la Garde impériale en présence du tsar, il ne le verra qu'*« à cinq mètres »*, déplorera d'avoir reçu un coup de soleil et de n'avoir pas eu *« l'honneur de voir l'empereur autrement que comme, dit Rabelais, un chien regarde un évêque »*. Il ne rencontrera non plus ni écrivain, ni journaliste, ni critique, comme s'ils étaient tous d'accord avec le poète Vassili Joukovski, qui réprouve *l'« amoralisme »* des auteurs français : *« Les tendances de la littérature moderne, et surtout de la littérature française, me font horreur*, écrit-il en 1835. *Le matérialisme insolent y règne. Je n'ose plus toucher à quoi que ce soit portant sur la couverture le nom de Balzac, Janin et Cie... »* Son projet de mariage est ajourné. Il quitte Saint-Pétersbourg le 7 octobre 1843 par la malle-poste qui traverse les pays baltes par Riga, Mitau, Tilsitt. Le samedi 14 octobre, à 6 heures du matin, il est à Berlin, à l'hôtel de Russie, où il trouve *« le premier lit qui ressemble à un lit depuis Dunkerque »*.



D.R.

Scène populaire russe, Cour des marchands à Moscou. Dessin de R. Joukowsky

Dans l'*Abeille du Nord*, le journal mondain de Pétersbourg, on a salué ainsi son départ : *« Balzac a passé deux mois chez nous et s'en va. Beaucoup se demandent maintenant ce qu'il va écrire sur la Russie. Depuis quelque temps, la Russie connaît toute sa valeur et se soucie fort peu de l'opinion des étrangers, sachant à l'avance que, des touristes, il ne faut pas attendre la vérité, car ils tirent leurs informations de la bouche de leurs amis au lieu d'étudier personnellement la vie du pays et de ses habitants. »* D'ailleurs, Balzac n'est pas un touriste et n'écrira presque rien sur la Russie, laissant transparaître cependant des impressions vécues, comme sa vision de la perspective Nevski dans *le Diable à Paris* : *« La Perspective ne ressemble à nos Boulevards que comme le strass ressemble au diamant ; il y manque ce vivifiant soleil de l'âme, la liberté... de se moquer de tout qui distingue les flâneurs parisiens. Les usages du pays empêchent d'y causer à trois ou de s'attrouper à la moindre cheminée qui fume trop (...). Toujours des uniformes, des plumes de coq et des manteaux. Mais pas un groupe où se fasse le petit journal ! Mais rien d'imprévu, ni filles de joie, ni joie. Les guenilles du peuple y sont sans variété. Le peuple, c'est toujours la même peau de mouton qui marche. »*

Les années suivantes, Balzac retrouve Mme Hanska et sa fille en Allemagne, en Italie, en Belgique, en France. En 1847, elle accepte qu'il vienne lui rendre visite dans son château d'Ukraine. Le 5 septembre 1847, à 8 heures du soir, il quitte Paris. En chemin de fer, cette fois. Il passe par Bruxelles, Liège, Aix-la-Chapelle ; il couche à Cologne le 6 au soir. La ligne n'étant pas achevée, il doit prendre la malle-poste, la *Schnell Post*, vers Berlin, Breslau, Gleiwitz en Silésie, d'où une diligence le conduit à Cracovie. Le 10, il traverse la Galicie, dîne au château de Przeworsk, chez un parent de Mme Hanska. Le 11, il est à Brody, ville à majorité juive, propriété des comtes Potocki, où tout est fermé, car dans le calendrier hébraïque, c'était la fête du Nouvel An, *Rosh Hashana*, ce qui retardera le passage de la frontière austro-russe à Radziwiloff, d'où il repart en *kibitka*, *« cette voiture de bois et d'osier, traînée avec une vélocité de locomotive* [qui] *vous traduit dans tous les os les moindres aspérités du chemin avec une fidélité cruelle »*. Après Dubno, Jitomir, Berditcheff, un cocher juif le transporte en *bouda* *« panier oblong posé sur une perche accompagnée de quatre roues »* ; il arrive tout endolori le 13 septembre, après huit jours de voyage, à Wirzchownia (Verkhovnia en russe, Verkhivnia en ukrainien), *« une espèce de Louvre, de temple grec, doré par le soleil couchant »*.

Le château, entouré d'un domaine couvrant 21 000 hectares et peuplé de plus de mille serfs, est immense. Il y a près de trois cents domestiques... Après un repos de quelques jours, il se rend à Kiev pour régler son permis de séjour auprès du général Bibikoff, qui gouverne la Volhynie, l'Ukraine, la Podolie, une étendue plus grande que la France. Kiev le déçoit : *« J'ai donc vu la Rome du Nord, la ville tartare aux trois cents églises, et les richesses de la Laurat, et la Sainte-Sophie des steppes. C'est beau à voir une fois. On m'a comblé de prévenances. Croiriez-vous qu'un riche moujick a lu tous mes ouvrages, qu'il brûle un cierge pour moi à Saint Nicolas, toutes les semaines, et qu'il a promis de l'argent aux domestiques d'une sœur de Mme H. pour savoir quand je reviendrai, afin de me voir ? »*

Il restera en Ukraine jusqu'à la fin de janvier 1848. Devant le refus de Mme Hanska de l'épouser, il décide de rentrer en France plus tôt que prévu, en plein hiver. Il arrive à Paris huit jours avant qu'éclate la révolution de 1848. Hostile à des mouvements politiques qui contrecarrent ses projets et *« ruinent la librairie »*, il écrit des centaines de pages à Mme Hanska et, bientôt, désire retourner en Ukraine. Il sollicite l'autorisation de revenir en Russie, prêt à devenir un bon sujet de Nicolas Ier. Mais la suspicion dont il est l'objet n'a pas faibli et le dossier revient avec un accord écrit de la main du tsar : *« Oui, mais avec une stricte surveillance. »* Partout où il peut se rendre, l'ordre est donné d'établir une *« sévère surveillance »*, et le visiteur ne se doute pas qu'il sera à Wirzchownia presque dans les conditions d'un prisonnier.

Le 19 septembre 1848, il prend le train pour Cologne. En un an, le progrès est considérable : soixante heures de Paris à Cracovie au lieu de quatre-vingt-dix. Mais ses bagages, qu'il a dû laisser à la frontière avec les clés, ne lui parviendront, malgré l'aide du directeur des douanes, que... le 6 décembre (*« Je vous remercie mille fois de toutes vos bontés, et je vous annonce qu'elles n'ont pas été vaines, me voici en possession de mes effets, sans de trop grands malheurs. Il ne se trouve que ma lampe entièrement cassée ; j'en ferai venir une autre, en demandant au ministre d'en permettre l'entrée »*). Pendant tout le séjour dans ce château luxueux, mais incommode, il sent sa santé qui se détériore, n'arrive plus à travailler, éprouve douloureusement avec Mme Hanska les difficultés pour obtenir le droit pour elle de se marier avec un étranger sans être dépossédée de ses biens, comme le stipule la loi.

Finalement, en février 1850, Mme Hanska prend la décision de donner ses terres à sa fille afin de pouvoir épouser Balzac et le suivre en France. Le mariage sera célébré le 14 mars 1850 en l'église catholique romaine de Berditcheff, transformée depuis par les Soviétiques en salle de sport ! Balzac envoie à ses proches des lettres triomphales : *« Le 14 de ce mois, l'un des plus éminents prélats, délégué par l'évêque de Zytomir pour le représenter, a béni mon union avec Mme Eve, comtesse Rzewuska, maintenant Mme Eve de Balzac. En apprenant que je suis le mari de la petite-nièce de Marie Leczinska ; que je deviens le beau-frère d'un aide de camp général de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, le comte A. Rzewuski, beau-père du comte Orloff, le neveu de la comtesse Rosalie Rzewuska ; le beau-frère du comte Henri Rzewuski, le Walter Scott de la Pologne (...) et cent et caetera, je vais avoir à subir mille plaisanteries ; les petits journaux diront que je suis cousin du soleil et gendre de la lune comme l'empereur de la Chine. Mais que m'importe ! »*

Le 24 avril, dans la grosse berline de sa femme chargée de bagages, ils quittent Wierzchownia. Le dégel n'étant pas achevé, les routes sont dans un état effroyable. Ils arriveront à Paris, rue Fortunée (actuellement rue Balzac) à la fin mai. Balzac y meurt le 18 août. Sa veuve ne retournera jamais en Ukraine.

Nicole Zand

(1) A la fin de 1831, la direction générale de la censure avait décidé d'interdire *la Peau de chagrin* en raison de son esprit dangereux, *« des expressions et des pensées étranges, audacieuses et obscènes »* que l'œuvre aurait contenues.

▶ **Maison de Balzac, 47, rue Raynouard, 75016 Paris. Jusqu'au 11 juillet. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 17 h 40.**

▶ **Un ouvrage-catalogue paraît simultanément, consacré à l'exposition, qui réunit un ensemble d'études de spécialistes français et russes. Composé par Judith Meyer-Petit et Anne Klimoff, il contient notamment des études de Roger Pierrot, éditeur de la *Correspondance* (Garnier) et des *Lettres à Mme Hanska* (Laffont, coll. « Bouquins »), de Vera Miltchina (« Balzac dans la presse russe des années 1830 »), de Mikhail Fainstein (« Balzac et la censure russe »), Jean-Claude Fizaine (Balzac et l'image de la Russie).**

▶ ***Balzac dans l'Empire russe, de la Russie à l'Ukraine*, Paris-Musées/Editions des Cendres, 240 p., 32 ill., 160 F.**

